

Numéro 22 / Année 2026

Synergies Italie

Revue du GERFLINT

**La cause écologique par le langage :
discours, lexique et traduction en action**

Coordonné par Silvia Domenica Zollo
et Claire-Emmanuelle Nardone



Synergies Italie

Numéro 22 - Année 2026

La cause écologique par le langage : discours, lexique et traduction en action

Coordonné par Silvia Domenica Zollo
et Claire-Emmanuelle Nardone



REVUE DU GERFLINT
2026

In memoriam
Le Professeur Jacques Cortès (1935-2025)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Synergies Italie est une revue francophone de recherche en sciences humaines et sociales, particulièrement ouverte à l'ensemble des sciences du langage et de la communication.

Sa vocation et de mettre en œuvre, en Italie, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau* du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie essentiellement des articles dans cette langue mais sans exclusive et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, aide aux jeunes chercheurs, adoption d'une large couverture disciplinaire, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © *Synergies Italie* est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au *Code français de la Propriété Intellectuelle*. La rédaction de *Synergies Italie*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, soumission de texte artificiellement créé, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle

ISSN 1724-0700 / ISSN en ligne 2260-8087

Directrice de la publication et

Coordinatrice éditoriale générale

Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne ;
GERFLINT, France

Présidente d'Honneur

Marie-Berthe Vittoz, Université de Turin, Italie

Rédactrice en chef

Rachele Raus, Université de Bologne, Italie

Rédactrice en chef adjointe

Maria Margherita Mattioda, Université de Turin, Italie

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT

58 rue de Monceau

Cs 48756

75008 Paris - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la Rédaction en Italie

Université de Turin, Dipartimento di Lingue e Letterature straniere e Culture moderne - Via S.Ottavio, 18 – 10124 Turin (Italie). Tél : 011.6702153

Contact : synergies.italie@gmail.com

Comité scientifique

Ruth Amossy (Université de Tel-Aviv, Israël), Michel Berré (Université de Mons, Belgique), Josiane Boutet (Université de Paris-Sorbonne, France), Sergio Cappello (Université de Udine, Italie), Melita Cataldi (Université de Turin, Italie), Nadine Celotti (Université de Trieste, Italie), Giovanni Dotoli (Université de Bari, Italie), Marie-Marthe Gervais-le Garff (Université de Plymouth, Royaume-Uni), Mathieu Guidère (Université Paris 8/INSERM, France), John Humbley (Université de Paris Cité, France), Douglas A. Kibbee (Université de l'Illinois, USA), Alessandro Martini (Université de Lyon III Jean Moulin, France), Eni Orlandi (Université de Campinas, Brésil), Sandrine Reboul-Touré (Université Sorbonne Nouvelle Paris III, France), Leandro Schena (Université de Modène, Italie).

Comité de lecture permanent

Gerardo Acerenza (Université de Trente, Italie), Giovanni Agresti (Université de Bordeaux Montaigne, France), Francesca Bisiani (Université Catholique de Lille, France), Roberto Dapavo (Université de Turin, Italie), Annick Farina (Université Sorbonne Paris Nord, France), Fabien Gibault (Université de Bologne, Italie), Patricia Kottelat (Université de Turin, Italie), Samantha Iafra (Université de Bologne, Italie), Gabrielle Laffaille (Université de Turin, Italie), Benoît Monginot (Université de Turin, Italie), Claire-Emmanuelle Nardone (Université de Turin, Italie), Paola Paissa (Université de Turin, Italie), Daniela Puolato (Université de Naples « Federico II »), Elisa Ravazzolo (Université de Trente, Italie), Mario Squartini (Université de Turin, Italie), Valeria Zotti (Université de Bologne, Italie), Angela Zottola (Université de Turin, Italie).

Évaluateurs extérieurs de ce numéro

Jana Altmanova (Université de Naples – L'Orientale, Italie), Ilaria Cennamo (Université de Turin, Italie), Christophe Gérard (Université de Strasbourg, France), Claudio Grimaldi (Université Parthenope de Naples, Italie); Yannick Hamon (Université Ca' Foscari de Venise, Italie); Chiara Molinari (Université de Milan, Italie), Sarah Pinto (Université de Naples – L'Orientale, Italie), Alida Maria Silletti (Université de Bari, Italie).

Patronages et partenariats

Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (EDS), ProQuest-Clarivate, Zenodo (CERN, OpenAIRE), HAL science ouverte / auréHAL : Gerflint, Structure de recherche 1083465 (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, Inria, Inrae).

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Italie n° 22 - 2026

<https://gerflint.com/synergies-italie>



Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

Indexations et référencements

ABES (SUDOC)
ANVUR – revue classée A
CINECA
DOAJ
Ebsco : Communication Source
Ebsco : Communication & Mass Media Index
Ent'revues
erih+
EZB
HAL science ouverte
ISSN Portal / ROAD
JournalBase (CNRS)
JournalSeek
Linguistics & Language Behavior Abstracts (LLBA)
LISEO (France Education International)
MIAR
Mir@bel
MLA
OpenAlex
Open policy finder (Jisc)
ProQuest central
Scopus, Scopus Sources
SJR. SCImago Journal & Country Rank
Ulrichsweb
Zenodo

© GERFLINT- 2026 - Pôle Éditorial International





Synergies Italie n° 22 - Année 2026

ISSN 1724-0700 / ISSN en ligne 2260-8087

La cause écologique par le langage : discours, lexique et traduction en action

Coordonné par Silvia Domenica Zollo
et Claire-Emmanuelle Nardone

Sommaire

Silvia Domenica Zollo, Claire-Emmanuelle Nardone9

Présentation du numéro

Dire l'écologie : formes, valeurs et engagements

Stefano Vicari.....21

Entre « droit de parole » et « devoir de parole » : les discours des associations militantes écologistes autour de la COP28

Camilla Nappi.....45

Discours de l'engagement écologique dans la joaillerie durable : enjeux argumentatifs et lexicaux

Julien Rault71

Le manifeste écologiste contemporain et la résistance du dire : guillemets, italique et boucles réflexives

Ivana Franić.....89

L'écologie dans la perspective de la linguistique de corpus et de la bioéthique intégrative : usages, discours, valeurs

Nommer l'écologie : lexique, néologie et projections du futur

Lara Nougaret 119

Nommer pour alerter : comment la presse écologiste engagée
façonne le lexique d'urgence écologique ?

Silvia Domenica Zollo 145

Le futur en mots : néologie écofictionnelle et fabriques d'imaginaires
écologiques dans les discours prospectifs contemporains

Sabrina Aulitto, Marius François 177

À propos de la néologie spécialisée dans un corpus interdisciplinaire
écrit et oral sur les sciences de l'environnement

La cause écologique par le langage : annexe

Étienne Quillot 201

Vocabulaire des océans, 2025

Hommage à Nadia Minerva

Fabrizio Impellizzeri 209

L'utopie d'une francophile italienne. Hommage à Nadia Minerva

Comptes rendus de lecture

Magali Dillenseger 217

Lafleur France, Samson Ghislain (sous la direction de).
Enseignement à distance au collégial, Expertises et pratiques.
Presses de l'Université du Québec, 2024.

Claire-Emmanuelle Nardone 225

Bonadonna Maria Francesca. *Didactique du lexique et corpus
numériques pour le Français L2. Des applications pour le commerce
et le marketing digital*. Peter Lang, 2023.

Annexes

Profils des auteurs	235
Projet pour le n° 23 - Année 2027	239
Consignes aux auteurs	245
Publications du GERFLINT	249

© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 –

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>





Présentation du numéro

Silvia Domenica Zollo

Université de Naples Parthenope, Italie
silvia.zollo@uniparthenope.it
<https://orcid.org/0000-0001-9642-9896>

Claire-Emmanuelle Nardone

Université de Turin, Italie
claireemmanuelle.nardone@unito.it
<https://orcid.org/0009-0004-2345-1979>

La crise écologique contemporaine ne se réduit pas aux données scientifiques, aux rapports d'expertise ou aux indicateurs chiffrés ; elle se construit, se diffuse et se dispute également dans et par le langage. Dire l'écologie, la nommer, la reformuler, la traduire ou encore la projeter dans l'avenir constitue aujourd'hui un enjeu central, à la fois épistémique, politique, éthique et social. Comme l'ont montré de nombreux travaux en analyse du discours et en sciences du langage, les mots de l'écologie ne se limitent pas à désigner des réalités préexistantes : ils contribuent à les configurer, à les hiérarchiser, à les charger axiologiquement et à orienter les cadres d'interprétation et d'action (Libaert, 2016 ; Bonnet *et al.*, 2019 ; Rakotonoelina, 2020 ; Balnat *et al.*, 2022 ; Hamon *et al.*, 2023 ; Altmanova *et al.*, 2024).

Dans un contexte marqué par l'intensification des crises environnementales, la multiplication des alertes scientifiques et la montée de formes diverses d'engagement citoyen, le langage devient un espace privilégié de confrontation entre discours institutionnels, contre-discours militants, récits médiatiques, stratégies marchandes et imaginaires prospectifs. Les termes mêmes qui circulent dans l'espace public – *transition écologique, urgence climatique, développement durable, effondrement, écocide* – font l'objet de reconfigurations sémantiques, de contestations, voire de mises à distance réflexives, révélant leur caractère profondément situé et conflictuel. Le langage apparaît ainsi non comme un simple vecteur de médiation, mais comme un acteur à part entière de la cause écologique,

capable à la fois de légitimer, de neutraliser ou de radicaliser les enjeux. C'est précisément à cette articulation entre langage et action écologique que se consacre le présent numéro de *Synergies Italie*, conformément aux axes définis dans l'appel à communications. Celui-ci invitait à interroger la manière dont les discours, le lexique et les pratiques linguistiques participent à la mise en action de la cause écologique, en tenant compte de la diversité des contextes discursifs (militants, institutionnels, médiatiques, économiques, culturels) et des niveaux d'analyse (terminologique, néologique, discursif, pragmatique, axiologique). Les contributions réunies répondent pleinement à cet objectif, en montrant que la cause écologique se joue aussi – et peut-être avant tout – dans les formes du dire, dans les mécanismes de nomination et dans les dynamiques de circulation des mots entre sphères sociales et linguistiques.

Cette perspective s'inscrit dans ce que plusieurs auteurs ont qualifié de « tournant environnemental » ou « climatique » des sciences du langage (Agresti, 2023), caractérisé par une attention accrue aux discours produits autour du climat, de la biodiversité et de la transition écologique. Ces discours constituent un observatoire privilégié pour analyser les tensions entre expertise scientifique et vulgarisation, neutralité affichée et engagement assumé, objectivation des phénomènes et prise en charge des affects (Catellani *et al.*, 2024). La question des émotions, notamment, occupe une place croissante dans les discours écologiques contemporains, comme en témoigne la diffusion de termes tels qu'*éco-anxiété*, *solastalgie* ou *fatigue climatique*, qui articulent étroitement dimensions cognitives, affectives et sociales de la crise environnementale. Le présent numéro se situe à l'intersection de ces problématiques, en proposant une exploration cohérente et plurielle des discours de l'écologie. Il articule plusieurs axes complémentaires : (1) les formes de l'engagement discursif et la construction de l'autorité ; (2) la réflexivité langagière et la mise en débat des mots de l'écologie ; (3) la créativité lexicale et néologique comme outil d'alerte, de critique ou de projection et (4) les enjeux terminologiques liés à la circulation des savoirs environnementaux.

La première partie, intitulée « Dire l'écologie : formes, valeurs et engagements », regroupe des travaux qui interrogent les modalités discursives de l'engagement écologique et les effets de légitimation produits

par le langage. Les contributions montrent comment l'écologie se dit dans des contextes variés – militant, institutionnel, marchand ou manifestaire – et comment ces discours construisent des positionnements énonciatifs spécifiques, souvent traversés par des tensions entre savoir scientifique, autorité morale et visée argumentative.

Dans cette perspective, l'article de Stefano Vicari analyse les discours d'associations militantes autour de la COP28 comme un *moment discursif* au sens de Moirand (2007). En s'appuyant sur un vaste corpus de communiqués, d'articles et de rapports associatifs, l'auteur montre comment l'emploi récurrent de termes environnementaux, tels que *crise climatique*, *urgence climatique*, *justice climatique*, *transition juste* ou *sortie des énergies fossiles*, participe à la construction d'effets d'autorité. Ces dénominations, loin d'être neutres, configurent un espace discursif dans lequel les associations revendiquent non seulement un droit à la parole dans l'espace public, mais aussi un véritable devoir de parole, fondé sur une légitimité à la fois morale et épistémique. L'analyse met en évidence la manière dont ces choix terminologiques contribuent à une repolitisation des enjeux climatiques, en opposition aux discours institutionnels tendant à la déconflictualisation ou à la neutralisation du débat, rejoignant ainsi les travaux sur l'expertise militante et le « militantisme pédagogue » (Siméant, 2002 ; Oger, 2021).

L'étude de Camilla Nappi explore ces mécanismes de légitimation dans un champ *a priori* éloigné du militantisme écologique : celui de la bijouterie-joaillerie durable. À partir de l'analyse des sites web de quatorze marques françaises, l'auteur met en évidence les stratégies discursives et lexicales par lesquelles ces entreprises construisent un ethos écologique compatible avec l'univers du luxe. Des termes tels que *traçabilité*, *or recyclé*, *luxe responsable* ou *joaillerie éthique* sont mobilisés dans des récits de marque qui associent engagement environnemental, transparence et valeur symbolique. L'étude, étayée par des exemples précis de mise en récit (*storytelling*) et de référence à des labels (*Fairmined*, *Fairtrade*, *Processus de Kimberley*), montre comment le discours participe à l'écologisation progressive d'un secteur historiquement éloigné des préoccupations environnementales, illustrant ainsi la circulation du lexique écologique dans

des sphères marchandes et sa capacité à produire de nouveaux cadres de légitimation.

La dimension réflexive et performative du langage écologique est approfondie dans la contribution de Julien Rault, consacrée aux manifestes écologistes contemporains. En analysant des textes publiés entre 2019 et 2023, l'auteur met en évidence le rôle de dispositifs typographiques tels que les guillemets, l'italique ou les gloses métalinguistiques dans la mise à distance critique des mots du discours dominant. L'usage répété de formes guillemetées comme *progrès*, *transition écologique* ou *développement durable* illustre une méfiance à l'égard de lexies perçues comme idéologiquement chargées ou sémantiquement usées. Cette « résistance du dire », pour reprendre les termes de l'auteur, témoigne d'une conscience linguistique aiguë et d'un effort de « décrassage lexical » visant à restaurer la puissance d'agir du langage, dans la lignée des réflexions d'Authier-Revuz (2007) sur la modalisation autonymique et la réflexivité langagière.

Cette attention portée aux valeurs et aux usages du langage trouve un prolongement dans la contribution d'Ivana Franić, qui aborde l'écologie à partir d'une perspective de linguistique de corpus et de bioéthique intégrative. En analysant des corpus de discours environnementaux, l'auteur met en évidence les régularités lexicales et les schémas axiologiques qui sous-tendent la construction linguistique des enjeux écologiques. L'étude montre notamment comment certains termes et cooccurrences cristallisent des valeurs liées au vivant, à la responsabilité ou à la vulnérabilité, participant à l'élaboration d'une éthique discursive de l'écologie.

La seconde partie du numéro « Nommer l'écologie : lexique, néologie et projections du futur » déplace le regard vers les processus de nomination et de création lexicale, envisagés comme des leviers essentiels de l'alerte, de la critique et de l'anticipation. Les contributions réunies dans cette section montrent que nommer l'écologie, c'est non seulement désigner des phénomènes, mais aussi structurer des émotions collectives, produire des cadres interprétatifs et rendre pensables des réalités émergentes.

L'article de Lara Nougaret analyse ainsi la manière dont la presse écologiste engagée façonne un lexique de l'urgence écologique. À partir d'un corpus de revues telles que *Socialter*, *Terrestres* ou *Fracas*, l'auteur montre comment des lexies comme *effondrement*, *catastrophe*, *écocide* ou

urgence climatique fonctionnent comme de véritables dispositifs d'alerte. En s'appuyant sur le modèle de Jackiewicz et Pengam (2020), l'étude met en évidence plusieurs fonctions discursives de la nomination – objectivation de la catastrophe, inscription de son irréversibilité, désignation des responsables, expression des affects –, soulignant le rôle central du lexique dans la construction d'un imaginaire écologique critique et conflictuel.

Cette réflexion sur les dimensions affectives et cognitives du langage écologique trouve un écho particulier dans les contributions qui abordent la question de l'*écoanxiété*. Ce terme, largement diffusé dans les discours médiatiques et scientifiques pour désigner l'anxiété liée aux dérèglements environnementaux, constitue un exemple révélateur des tensions entre usages sociaux et normalisation terminologique. Alors que l'usage courant et médiatique privilégie majoritairement la forme avec trait d'union (*éco-anxiété*), la base *FranceTerme* recommande la graphie soudée *écoanxiété*, sans trait d'union. Ce décalage met en lumière les enjeux normatifs et sociolinguistiques de la néologie institutionnelle : la recommandation officielle vise à stabiliser la forme du terme, tandis que l'usage maintient une segmentation morphologique (*éco-* + *anxiété*) qui rend plus transparente la motivation sémantique du mot. Cette variation graphique n'est pas anodine : elle reflète des conceptions différentes de la lexicalisation et invite à interroger le rôle des instances terminologiques dans l'accompagnement – ou la régulation – des innovations lexicales liées à l'écologie.

La contribution de Silvia Domenica Zollo prolonge cette réflexion sur la créativité lexicale en s'intéressant à la néologie écofictionnelle telle qu'elle se déploie dans les discours prospectifs contemporains. Inscrite dans le prolongement des *Futures Studies* et des recherches interdisciplinaires sur la néologie environnementale, l'analyse montre comment certains espaces discursifs – en particulier la revue *Usbek & Rica* et le dispositif participatif *Ateliers des Futurs* – fonctionnent comme de véritables laboratoires lexicaux, où s'élaborent et se diffusent des mots destinés à dire l'avenir écologique. Les néologismes étudiés, tels que *futuricide*, *écophobie* ou *panthropie*, ne relèvent pas d'une simple désignation de réalités émergentes : ils condensent des diagnostics critiques, des projections imaginaires et des prises de position axiologiques sur les trajectoires

possibles du monde contemporain. En ce sens, la néologie écofictionnelle apparaît comme un opérateur discursif à forte valeur heuristique, capable de rendre pensables des scénarios encore inexistant, d'articuler inquiétudes présentes et futurs anticipés, et de soutenir une véritable littératie du futur face à l'incertitude écologique. Loin d'être de simples jeux stylistiques, ces créations lexicales participent ainsi à la fabrique d'imaginaires collectifs et contribuent à orienter les représentations sociales de l'écologie à venir.

Cette approche trouve un prolongement complémentaire dans la contribution de Sabrina Aulitto et Marius François, consacrée à la néologie spécialisée dans le domaine des sciences de l'environnement. À partir d'un corpus interdisciplinaire écrit et oral, les auteurs analysent les modalités de création, de circulation et de stabilisation des termes dans un champ caractérisé par une forte hybridation disciplinaire et une évolution rapide des savoirs. L'étude met en évidence les tensions entre innovation lexicale et normalisation terminologique, ainsi que les phénomènes de variation qui accompagnent la diffusion des termes entre sphères scientifiques, professionnelles et médiatiques. Les exemples de néologismes spécialisés examinés montrent comment le lexique environnemental se construit à l'interface entre expertise scientifique, pratiques de terrain et exigences de communication, soulignant ainsi les enjeux de transmission des connaissances et de partage des savoirs dans un contexte de crise écologique.

La contribution d'Étienne Quillot en annexe, qui est consacrée au *Vocabulaire des océans* (2025), s'inscrit pleinement dans la logique scientifique et politique du volume. En proposant une ressource terminologique multilingue élaborée à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) à partir de corpus et de collaborations internationales, cette annexe illustre concrètement les enjeux de démocratisation linguistique, de traduction et de circulation des savoirs abordés dans les articles. Elle rappelle que la terminologie constitue un outil central pour rendre intelligibles les débats écologiques en matière d'océans et pour permettre aux citoyens de s'appropriier les mots de la cause environnementale.

Pris dans leur ensemble, les articles réunis dans ce numéro montrent avec clarté que la cause écologique ne saurait être dissociée des formes langagières qui la rendent dicible, intelligible et socialement opérante. Loin de constituer un simple arrière-plan discursif, le langage apparaît ici comme un lieu stratégique où se construisent les cadres d'interprétation de la crise environnementale, où se négocient les valeurs qui lui sont associées et où se dessinent les conditions mêmes de l'action. L'un des apports majeurs du volume réside dans la mise en évidence du caractère profondément situé et conflictuel des discours écologiques. Qu'ils relèvent de la sphère militante, institutionnelle, médiatique ou marchande, ces discours sont traversés par des tensions entre expertise et engagement, consensus et dissensus. Les analyses montrent que les mots de l'écologie, qu'il s'agisse de dénominations lexicalisées ou de lexies néologiques émergentes, participent à la construction de formes d'autorité, à la désignation des responsabilités et à la reconfiguration des rapports entre savoir, pouvoir et légitimité dans l'espace public. Le numéro met également en lumière le rôle central des processus de nomination et de création lexicale dans l'appréhension de la crise écologique. La diversité des phénomènes étudiés – lexique de l'urgence, néologie spécialisée, néologie écofictionnelle – souligne que la langue est continuellement sollicitée pour dire l'inédit, rendre sensibles des expériences nouvelles et projeter des futurs possibles.

Par l'attention portée aux usages effectifs du langage, aux circulations lexicales et aux dispositifs de mise en discours, ce numéro se distingue enfin par l'articulation constante entre approches théoriques et perspectives appliquées. En réunissant des contributions issues de champs et de méthodologies variés, le numéro 22 de *Synergies Italie* entend ainsi contribuer à une réflexion renouvelée sur le rôle des sciences du langage face aux défis écologiques contemporains. En analysant les discours, les lexiques et les imaginaires de l'écologie, il invite à penser le langage non seulement comme un miroir des crises environnementales, mais comme un levier essentiel pour les problématiser, les débattre et accompagner la transition vers des futurs écologiquement et socialement soutenables.

Bibliographie

Agresti, G. 2023. « Préface ». In : Hamon Y., Paissa P. (éds.). *Discours environnementaux. Convergences et divergences*. Roma : Aracne, p. 7-14.

Altmanova, J., Cartier, E., Zollo, S. D. (éds.). 2024. *Variation terminologique et innovations lexicales dans le domaine de la biodiversité et du changement climatique. Repères-DORIF*, n° 2.

Authier-Revuz, J. 2007. Arrêts sur mots. L'épreuve de la langue dans l'énonciation et l'écriture. In : Fenoglio I. (éd.). *L'écriture et le souci de la langue*. Louvain-la-Neuve : Bruylant Academia, p. 113-145.

Balnat, V., Gérard, C. (éds.). 2022. « Néologie et environnement ». *Neologica*, n° 16. Paris : Classiques Garnier.

Bonnet, V., Geslin, A. (éds.). 2019. « Les mots de l'écologie, 25 ans après. Circulation des discours et des notions ». *Mots. Les langages du politique*, n° 119.

Catellani, A., Errecart, A. 2024. « Introduction. Agir pour l'environnement - performativité et action dans les discours écologiques ». *Semen*, n° 55, p. 11-19. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/semen/19617> [consulté le 20 mai 2026].

Délégation générale à la langue française et aux langues de France. 2025. *Vocabulaire des océans*, Paris : Ministère de la Culture.

Jackiewicz, A., Pengam, M. 2020. « Un modèle pour l'étude des nominations émergentes. Notion de repérage pour saisir les modalités d'ajustement sémantique et discursif ». *SHS Web of Conferences*, n° 78, 7^e Congrès Mondial de Linguistique Française. [En ligne] : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf_cmlf2020_12004.pdf [consulté le 20 mai 2026].

Libaert, T. 2016. *La communication environnementale*. Paris : CNRS éditions.

Moirand S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.

Oger, C., Ollivier-Yaniv, C. 2006. « Conjuré le désordre discursif. Les procédés de "lissage" dans la fabrication du discours institutionnel ». *Mots. Les langages du politique*, n° 81, p. 63-77.

Rakotonoelina, F., Reboul-Touré, S. (dir.). 2020. « La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction. *Les Carnets du Cediscor*, n° 15 [En ligne] : <https://journals.openedition.org/cediscor/1591> [consulté le 20 mai 2025].

Siméant J. 2002. Introduction. Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants ». In : Hamman P., Méon J.-M., Verrier B. (éds.). *Discours savants, discours militants : mélanges des genres*. Paris : L'Harmattan, p. 16-53.



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>





Dire l'écologie : formes, valeurs et engagements





Entre « droit de parole » et « devoir de parole » : les discours des associations militantes écologistes autour de la COP28

Stefano Vicari

Université de Gênes, Italie

stefano.vicari@unige.it

<https://orcid.org/0000-0001-7667-5811>

Reçu le 19-06-2025 / Évalué le 08-08-2025 / Accepté le 20-10-2025

Résumé

Dans cet article sont analysés les effets discursifs produits par l'emploi de termes de l'environnement spécifiques d'un corpus de discours associatifs portant sur la COP28. L'hypothèse que l'article essaie de vérifier tient au fait que les termes employés dans ces discours participent de la configuration discursive d'effets d'autorité garantissant aux associations non seulement une légitimité dans la prise de parole dans l'espace discursif public, mais aussi un devoir de parole, fondé sur la construction d'une autorité morale, véhiculant des valeurs largement partagées ou, du moins, partageables. Les procédés discursifs mis en évidence rendent compte d'une repoliticisation diffuse des enjeux climatiques, qui va à l'encontre des discours dominants sur l'environnement.

Mots-clés : autorité, discours militant écologiste, point de vue, termes de spécialité

Tra « diritto di parola » e « dover di parola » : discorsi delle associazioni militanti ecologiste sulla COP28

Riassunto

In questo articolo vengono analizzati gli effetti discorsivi prodotti dall'uso di termini ambientali specifici di un corpus di discorsi associativi sulla COP28. L'ipotesi che l'articolo tenta di verificare è che i termini utilizzati in questi discorsi facciano parte della configurazione discorsiva degli effetti di autorità che garantiscono alle associazioni non solo la legittimità di parlare nello spazio discorsivo pubblico, ma anche un dovere di parlare, basato sulla costruzione di un'autorità morale, che veicola valori ampiamente condivisi o, almeno, condivisibili. I processi discorsivi evidenziati riflettono una diffusa ripoliticizzazione delle questioni climatiche, in contrasto con il discorso dominante sull'ambiente.

Parole chiave : autorità, discorso militante ecologista, punto di vista, termini specialistici

**Between ‘right to speak’ and ‘duty to speak’:
the discourses of environmental activist groups around COP28**

Abstract

This article analyzes the discursive effects produced by the use of specific environmental terms within a corpus of associative discourse on COP28. The article’s hypothesis is that these terms are part of a discursive configuration producing authority effects, thus guaranteeing the groups’ legitimacy to speak in the public discursive space, but also a duty to do so. This duty is based on the construction of moral authority and the conveyance of widely shared or shareable values. The highlighted discursive processes reflect a widespread repoliticisation of climate issues, which challenges the prevailing environmental discourse.

Keywords: authority, militant environmentalist discourse, specialised terms

1. De la médiatisation de la question environnementale aux associations militantes écologiques

Si les débuts de la médiatisation de la question environnementale remontent à la seconde moitié des années 1980, à la suite de plusieurs grandes crises - la catastrophe de Tchernobyl ou l’incendie de l’usine chimique Sandoz en 1986 - et de la prise de conscience liée à la couche d’ozone (Libaert, 2016), c’est avec le *Sommet de la Terre de Rio* en 1992 que cette question s’impose dans les débats publics de manière plus stable, notamment à travers le concept de développement durable. Celui-ci connaît alors une large diffusion, non seulement dans les sphères politico-institutionnelle et scientifique, mais aussi auprès du grand public, par l’intermédiaire des médias, jusqu’à devenir un enjeu transversal dépassant le seul cadre scientifique pour englober les dimensions sociale, politique, économique, institutionnelle et, plus largement, médiatique.

Cette médiatisation massive, qui va de pair avec la production scientifique et la mise en place de politiques publiques, tant nationales que supranationales, a donné lieu à une production discursive fortement hétérogène autour de la question environnementale, marquée par une grande diversité d’enjeux et de positionnements. Cela est témoigné par la pluralité des discours produits autour de la COP28, la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui s’est tenue à Dubaï du 30 novembre au 13 décembre 2023.

1.1. La COP28, un moment discursif

Pour atteindre l'objectif général d'« élimination progressive » des énergies fossiles, la vingt-huitième Conférence des Parties (COP28) s'est fixé plusieurs priorités : évaluer les avancées dans la lutte contre le changement climatique, renforcer les engagements nationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, réviser les mécanismes de financement climatique en faveur des pays vulnérables, mettre en œuvre les décisions issues de l'Accord de Paris (COP21) et enfin établir un bilan mondial des efforts déployés. Cette conférence a suscité un véritable déferlement médiatique : rien qu'en France, entre l'ouverture de la COP et juillet 2024, j'ai recensé 1 513 articles de presse issus de la base *Europress*. Elle a également été la cible de nombreuses critiques, émanant de groupes militants, d'associations, de personnalités publiques, politiques et scientifiques. Le choix même de Dubaï, aux Émirats arabes unis, comme siège de l'événement, ainsi que la nomination à sa présidence de Sultan Al Jaber - PDG de la compagnie pétrolière ADNOC - ont provoqué une vague de réactions négatives et de suspicions quant à la neutralité de la conférence. Dans le monde associatif, Greenpeace a publiquement exprimé ses inquiétudes face à un possible biais en faveur des énergies fossiles. L'ONG Friends of the Earth a qualifié cette décision d'« incohérente » au regard des objectifs de décarbonation fixés par les précédentes COP. Le *Climate Action Network*, qui fédère environ 1 500 associations, a davantage exigé de garanties en matière de transparence, pointant un conflit d'intérêts manifeste. Ce conflit d'intérêts et la faiblesse des résultats obtenus ont été aussi dénoncés par plusieurs figures publiques. Bill McKibben, fondateur de l'organisation 350.org, a exprimé sa déception face aux résultats, tout en mettant en doute l'impartialité de la conférence. Le climatologue Michael Mann, de l'Université de Pennsylvanie, a lui aussi critiqué la teneur des résolutions, les qualifiant de « weak tea at best ». Le mouvement de scientifiques militants *Scientist Rebellion* a publié une lettre ouverte dans laquelle décrit la COP28 comme un « blank cheque for more deadly delay ». Le monde politique n'est pas en reste : l'eurodéputée Marie Toussaint (Les Verts) et Pascal Canfin (Renew) ont fortement dénoncé les risques de conflit d'intérêts, tout en appelant à une consolidation de la position européenne dans les négociations climatiques.

Enfin, la COP28 a constitué un véritable moment discursif (Moirand, 2007), catalysant l'attention médiatique bien au-delà des dates de l'événement. Polémiques et controverses ont accompagné toutes ses étapes, faisant ainsi émerger une multitude de discours aux positionnements contrastés. Les discours produits autour de la COP28 offrent donc un observatoire privilégié de l'entrelacement des enjeux environnementaux, sociaux, politiques et économiques dans l'espace discursif public. Il s'agira, dans la suite, de montrer comment les associations militantes font entendre leur voix et se positionnent dans ce champ discursif vaste, hétérogène, voire conflictuel, où chaque discours incarne un paradigme ou un point de vue différent sur le meilleur chemin à suivre face à la crise écologique.

1.2. Associations militantes écologiques et légitimité scientifique

Les études en communication et en sociologie de l'environnement (Libaert, 2016 ; Aspe, Jacquet, 2012 ; Gallet, 2002) s'accordent à situer l'émergence des premières associations environnementales au début des années 1970, en lien avec les premières contestations du modèle industriel. Ce mouvement est notamment porté par des organisations telles que France Nature Environnement, Les Amis de la Terre et Greenpeace, créées respectivement en 1969 et 1971. La question environnementale s'installe aussi, quelques années plus tard, dans le débat politique, avec la première Conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm et la création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) en 1972 (Libaert, 2016). Les profondes transformations des conditions de vie et de production industrielle, la réorganisation du travail ainsi que les avancées scientifiques ont contribué à faire émerger la question environnementale, aussitôt accompagnée de mouvements de contestation. Ces derniers témoignent, selon Aspe et Jacquet (2012 : 34), « de l'émergence et du développement social d'une nouvelle pensée interactionniste et systémique, qui sera reprise par le mouvement écologique et qui se résume en partie par le slogan idéologique qui leur sert de base d'action : "Penser globalement, agir localement » ». C'est à la fin des années 1990, à la suite du Sommet de la Terre de Rio et de la diffusion du concept de « développement durable », que les associations écologistes

se multiplient sur le territoire. Elles adoptent un discours résolument critique des politiques publiques, tout en se positionnant comme corps intermédiaires entre l'expression citoyenne et les institutions. La question environnementale et la critique du capitalisme - qui remet en cause les paradigmes dominants de croissance - deviennent les deux axes structurants autour desquels les discours associatifs élaborent leurs stratégies de communication, lesquelles se professionnalisent et se globalisent simultanément (Gallet, 2002). Cette professionnalisation s'accompagne notamment d'un recours croissant à l'expertise militante : des formes d'expertise écologique émergent et viennent asseoir le discours associatif sur des acquis scientifiques. Comme le souligne Siméant (2002 : 20), « parce que les luttes politiques sont des luttes symboliques dans lesquelles il s'agit d'imposer sa parole et son point de vue, tous les outils pouvant y contribuer sont susceptibles d'être utilisés. De surcroît, l'impossibilité d'avoir recours à la force du nombre (au moins celle du nombre électoralement exprimé) va presque inévitablement faire se tourner les protestataires vers celle de l'expertise ». Cette tendance à l'« expertification » (Lochard, Simonet, 2010 : 275) ne concerne pas uniquement les associations écologistes, elle semble caractériser l'ensemble des discours militants, ce qui conduit Ollitrault (1996 : 153) à parler de « militantisme de dossier et de contre-expertise ». L'expertise se construit notamment par la mobilisation de savoirs techniques et scientifiques indépendants des pouvoirs publics, à travers l'élaboration de dossiers garantissant la validité et la légitimité scientifique des actions menées. Un cas emblématique est celui de la communication de *Greenpeace*, qui, tout en conservant une forme de radicalité militante, a intégré dès les années 1990 une dimension scientifique à ses actions — parfois spectaculaires ou illégales — sans pour autant se fondre dans les cadres institutionnels. Ainsi, comme le résume Gallet (2002 : 125), « la parole et les actes sont aussi savants que militants ».

2. Les discours des associations entre droit de parole et devoir de parole

D'une part, les discours associatifs doivent se démarquer des instances institutionnelles pour se positionner comme des contre-discours fiables ;

d'autre part, ils doivent légitimer la vision du monde qu'ils promeuvent ainsi que les actions qui en découlent. Cette légitimité est essentielle, tant pour mobiliser les citoyens que pour obtenir les financements nécessaires à leur fonctionnement. Contrairement aux discours institutionnels, médiatiques ou de vulgarisation, les discours militants ne bénéficient pas d'un statut institué leur garantissant un droit à la parole. Ils doivent donc non seulement conquérir ce droit, mais aussi le transformer en devoir de parole dans l'espace public. Ce devoir s'impose à eux pour dénoncer l'inadéquation des politiques publiques face au changement écologique, tout en veillant à ce que leur voix soit relayée et prise au sérieux par les médias. Comme le soulignent Aspe et Jacquet (2012 : 50), « le mouvement associatif environnemental prend ses racines comme lieu d'élaboration d'un discours et de pratiques contestataires des savoirs technico-administratifs et des modes de décision publique ». La capacité des discours militants à faire autorité repose ainsi sur un équilibre délicat : préserver leur indépendance et leur dimension activiste tout en intégrant des formes d'expertise scientifique à même de légitimer des positions parfois radicales ou subversives. On retrouve cette tension dans les discours des associations elles-mêmes, comme en témoignent les pages d'accueil de deux exemples emblématiques : Greenpeace France (ONG internationale) et Agir pour l'environnement (association française). La première affirme : « Depuis sa création il y a une cinquantaine d'années, Greenpeace mène des actions sur terre et en mer selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et promouvoir la paix. [...] Nous restons fidèles à la mission initiale de nos fondateurs ainsi qu'à notre totale indépendance financière et idéologique ». La seconde : « Comptant désormais environ 20 000 adhérents, Agir pour l'environnement est ainsi devenue en quelques années l'une des toutes premières associations hexagonales de protection de l'environnement. En alliant efficacité, pugnacité et indépendance, nous avons su influencer sur des décideurs politiques et économiques par trop timorés, toujours rétifs à opérer une mue écologique de la société nécessaire et urgente ». Alors que les discours institutionnels tendent à dépolitiser les conflits pour construire le consensus (Oger, Ollivier-Yanniv, 2006), les discours militants s'efforcent, au contraire, de démystifier les biais contenus dans les interprétations scientifiques et technocratiques

dominantes. Ils essaient d'en révéler les limites, à en contester les usages, et à les réinvestir dans des actions collectives souvent provocatrices. Cette orientation est bien illustrée dans le rapport d'activités 2022 d'Agir pour l'environnement :

Nous sommes également accompagnés par un cabinet d'avocats spécialisé en droit de l'environnement et par l'expertise ponctuelle de naturalistes sur le terrain qui nourrissent et valident les projets de signature.

Les associations s'adressent principalement aux citoyens, souvent présentés comme victimes des décisions institutionnelles. Elles vulgarisent les connaissances scientifiques pour déconstruire l'image d'une science neutre, inaccessible ou consensuelle, et dénoncer l'illusion d'une objectivité dépolitisée. Ce travail de diffusion s'inscrit dans une logique de conviction et de mobilisation des non-spécialistes, au nom de la légitimité et de l'urgence de l'action. C'est ce que Gallet (2002 : 122) désigne par le concept de « militantisme pédagogue ». Comme j'essaierai de le montrer, ces caractéristiques permettent aux discours associatifs de recouvrir de manière transversale les catégories de discours sur l'environnement identifiées par Catellani et Errecart (2024), à savoir : discours incitatifs, discours d'engagement et discours polémiques. Ces trois dimensions se conjuguent dans un discours critique du modèle institutionnel de résolution des problèmes écologiques, et promoteur d'alternatives fondées sur l'action citoyenne. Ce positionnement passe par le constat de l'incapacité des discours politiques et institutionnels à se traduire en actions concrètes et efficaces, ce qui se traduit, dans les discours des associations, en une tentative de repolitisation des enjeux environnementaux.

2.1. Termes de l'environnement en discours et configurations d'effet d'autorité

La terminologie de l'environnement se situe, plus que d'autres, à l'interface (Humbley, 2006) non seulement de plusieurs domaines spécialisés (géographie, société, économie, politique, sciences naturelles, etc.), mais aussi – et surtout – de la langue courante, en raison de sa forte médiatisation tout comme de la nécessité d'un engagement citoyen fort pour que les problèmes écologiques trouvent une solution.

Cette médiatisation a en effet profondément ancré la question environnementale dans la conscience sociale et collective, comme le souligne également Bureau dans son étude sur les néologismes du changement climatique (2022). Ces termes présentent alors différents « degrés de termicité » (Humbley, 2018), et s’inscrivent sur une échelle allant des plus techniques (par exemple les composés chimiques) aux plus transparents – du moins en apparence – tels que « développement durable » ou « changement climatique ». Mon hypothèse est que dans les discours environnementaux, les choix terminologiques s’inscrivent dans une logique argumentative portée par les connotations inscrites dans les désignations elles-mêmes, qui coexistent avec le sens dénotatif, ainsi que dans leurs dynamiques de circulation. Il s’ensuit que le fonctionnement des termes dans les discours militants, à savoir leurs profils sémantiques et syntaxiques tels qu’ils se dégagent de leurs emplois discursifs, représenterait un observatoire privilégié pour saisir la manière dont ces discours remettent éventuellement en cause les catégories dominantes, imposées par les discours institutionnels et pour analyser si et comment les termes de spécialité participent de la construction de cette dynamique entre expertise militante et militantisme pédagogique, où dimensions morale et épistémique semblent fortement liées, voire superposées. Dans quelle mesure ces termes et leurs emplois corroborent-ils la configuration d’un espace discursif à la fois légitime dans le débat public et crédible aux yeux des citoyens et des médias ? Et comment contribuent-ils à forger non seulement le droit, mais aussi le devoir de parole des associations militantes dans le domaine de l’environnement ?

2.2. Termes et collocations dans les discours des associations : corpus et méthodologie

J’ai constitué un corpus d’environ deux millions de mots issus de discours scientifiques, médiatiques (presse et réseaux sociaux), institutionnels (aux niveaux international, européen et national), associatifs et de vulgarisation scientifique autour de la 28^e Conférence des Parties sur

les changements climatiques (COP28)¹. Dans cette étude, nous nous concentrerons sur le sous-corpus « associations », constitué de 228 653 mots tirés de 140 sources produites entre 2022 et juillet 2024. Ce sous-corpus rassemble des discours émanant d'ONG internationales (WWF France, Greenpeace, Les Amis de la Terre, Oxfam France, WECF, Center for Global Development, etc.), d'associations françaises (Canopé, Reclaim Finance), de collectifs citoyens et étudiants (Virage Énergie Climat, Reses), ainsi que de mouvements militants comme 350.org. Du point de vue des genres discursifs, ce corpus se compose de 106 articles publiés sur les sites web des associations, 31 communiqués de presse et 2 rapports. Ce sous-corpus fait partie d'un corpus plus vaste d'environ 2 millions de mots, rassemblant différents types de discours autour de la COP28. Il a été traité à l'aide du logiciel de textométrie *SketchEngine*, ce qui a permis d'extraire 116 unités figées ou semi-figées, réparties comme suit :

- 50 termes de spécialité (43 %)
- 12 collocations récurrentes (10 %)
- 38 unités polyrhématiques semi-figées (33 %)
- 16 anthroponymes et toponymes (14 %).

Ces unités présentent une fréquence relative supérieure à 40 % par rapport au corpus de référence *FrTenTen2023* (environ 24 milliards de mots, disponible sur *SketchEngine*). Nous avons retenu uniquement les unités lexicales dont l'indice de spécificité atteint ou dépasse le seuil de ± 2 , permettant de les considérer comme caractéristiques du sous-corpus « associations » en comparaison avec les autres sous-corpus. La liste des termes et collocations à la fois fréquents et spécifiques du sous-corpus « associations » comprend :

- des dénominations de problématiques, sous forme d'unités terminologiques complexes, où un nom est suivi de l'adjectif relationnel climatique (« crise climatique », « urgence climatique », « changement climatique ») ;

¹Le sous-corpus « presse » compte 1 138 877 mots ; « institutions » 293071 mots ; « scientifiques » 386086 mots ; « vulgarisation » 275 764 mots.

- des désignations de causes, structurées autour de l'adjectif fossile (« énergies fossiles », « combustibles fossiles » – toujours au pluriel) ;
- des acteurs concernés (« pays en développement », « société civile », « pays industrialisés ») ;
- des solutions envisagées, comme « financement climat(ique) », « action climat(ique) », « justice climatique », « zéro émission nette », « efficacité énergétique », ainsi que deux collocations particulièrement spécifiques : « transition juste » et « sortie des énergies fossiles » (cette dernière étant également spécifique de la presse).

De cette liste, on peut dégager deux tendances : d'abord, la sur-représentation de termes inscrivant le discours dans une dimension de l'urgence ou de la catastrophe, en contraste avec des formulations plus neutres comme « changement climatique » ou « réchauffement climatique », qui, bien qu'abondamment présents, ne sont pas spécifiques à ce sous-corpus. Ensuite, la valorisation d'une dimension éthique et sociale : on relève la fréquence de termes désignant à la fois les responsables présumés du changement climatique (pays industrialisés) et les populations les plus exposées (pays en développement), ainsi que des termes et des collocations à forte charge axiologique, tels que « justice climatique » ou « transition juste », largement absentes des autres sous-corpus. Comme on le verra, ces deux tendances sont fortement entrelacées et leur traitement distinct ne répond qu'à une nécessité euristique.

3. Du paradigme de l'urgence : les dénominations de la question environnementale

3.1. « Crise climatique » entre cautions d'autorité et polarisation sociale

Parmi les termes utilisés pour désigner la problématique écologique, « crise climatique » est celui qui revient le plus fréquemment dans le discours associatif, tout en étant spécifique à ce type de discours. Ce syntagme, bien qu'ambigu sur le plan terminologique, témoigne d'un point de vue particulier, articulant urgence, responsabilité et engagement moral. L'un des moments clés de la diffusion du terme est le discours

prononcé par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, le 10 septembre 2018 : « The world's richest nations are the most responsible for the climate crisis, yet the effects are being felt first and worst by the poorest nations and the most vulnerable peoples and communities. » Ce discours a contribué à l'essor international de l'expression « climate crisis », au point que le terme s'est stabilisé à la fin de la même année dans le champ institutionnel américain, avec la création du *House Select Committee on the Climate Crisis*, destiné à remplacer l'ancien *Select Committee on Energy Independence and Global Warming*. Ce glissement terminologique est revendiqué également par certains médias. Dans son guide de style, le journal *The Guardian*, sous l'impulsion de sa rédactrice en chef Katharine Viner, recommande l'usage de « *climate emergency* » ou « *climate crisis* » à la place de « *climate change* », jugé trop neutre : « 'It's a crisis, not a change': the six Guardian language changes on climate matters [...]. *Climate change is no longer considered to accurately reflect the seriousness of the overall situation ; use climate emergency or climate crisis instead*² [...] ». Comme le montrent ces exemples, le choix de cette dénomination n'est pas sans conséquence : déconseillé par les experts du GIEC, qui privilégient des expressions telles que « changement climatique d'origine anthropique » ou « réchauffement climatique », le syntagme est quasi absent des discours institutionnels. Il ne figure ni dans le Grand dictionnaire terminologique (GDT) ni dans *FranceTerme*, bien qu'il soit répertorié comme terme de l'environnement dans les bases *IATE* et *Termium Plus*, où il est défini respectivement comme une « situation environnementale qui nécessite une action immédiate pour limiter le réchauffement de la planète et éviter les dommages environnementaux potentiellement irréversibles que ce

² « C'est une crise, pas un simple changement » : les six évolutions du langage du Guardian concernant le climat » [...] Notre rédactrice en chef, Katharine Viner, a déclaré : « Nous voulons nous assurer que nous restons scientifiquement rigoureux tout en communiquant clairement avec nos lecteurs sur cet enjeu essentiel. » Voici les lignes directrices fournies à nos journalistes et éditeurs pour la production de tout contenu lié à l'environnement, sur le site du Guardian comme dans l'édition papier : [...] 1.) Utiliser "urgence climatique" ou "crise climatique" à la place de "changement climatique" Le terme changement climatique n'est plus considéré comme reflétant avec suffisamment de précision la gravité de la situation globale. Il est donc préférable d'utiliser urgence climatique ou crise climatique pour désigner l'impact plus large du phénomène. En revanche, on emploiera dérèglement climatique, changement climatique ou réchauffement global lorsqu'il s'agit de le décrire dans un cadre scientifique ou géophysique, par exemple : « Les scientifiques affirment que le dérèglement climatique a entraîné une intensification des ouragans. » (Notre traduction).

réchauffement pourrait entraîner », et une « situation caractérisée par la menace de changements dangereux et irréversibles du climat planétaire ». Les sèmes /danger/, /immédiateté/, /irréversibilité/, absents des désignations officielles telles que « changement » ou « réchauffement climatique », révèlent, à travers l'usage du mot « crise », un point de vue situé sur la question environnementale, ce qui dépasse la simple référence à l'urgence.

Un premier constat s'impose : bien que ce syntagme ne soit recommandé ni par les scientifiques ni par les institutions, il apparaît souvent dans un environnement cotextuel validé par des autorités reconnues. On le trouve fréquemment dans le discours direct, comme dans l'exemple suivant, où l'autorité de Sarah Roussel s'appuie sur la légitimité des « scientifiques » : « Pour Sarah Roussel, chargée de campagne Climat chez Greenpeace France : « Alors que les événements climatiques extrêmes se multiplient à travers le monde, l'industrie des énergies fossiles se gave de profits records. Des millions de gens sont directement victimes de cette crise climatique : les scientifiques parlent désormais d'une mortalité annuelle multipliée par cinq durant les 20 prochaines années, rien que pour les vagues de chaleur [...] ». On le retrouve également dans les propos de responsables politiques, comme dans cette déclaration du gouverneur de Californie : « Gavin Newsom, Gouverneur de Californie, a qualifié la crise climatique de crise des combustibles fossiles, critiquant l'industrie pétrolière pour son rôle dans la désinformation et le retard de l'action climatique ». La majorité des occurrences insiste sur la vulnérabilité des groupes sociaux affectés par la crise et sur la responsabilité des principaux pollueurs - pays ou entreprises. Les termes « responsables », « responsabilité », « TotalEnergies » et « victimes » présentent un indice de spécificité supérieur à 7, en faisant des cooccurrents privilégiés du terme. Ainsi, « crise climatique » contribue à installer une polarisation entre groupes sociaux ou États - pays industrialisés versus pays en développement - ces derniers étant qualifiés de « victimes ». Ce clivage justifie l'appel à un rééquilibrage : « Les pays développés ont finalement consenti à la création d'un fonds spécifique. L'Union européenne a joué un rôle important en évoluant sur sa position initiale et en reconnaissant enfin la nécessité de financer la réponse aux impacts dont sont majoritairement

victimes les pays ayant peu contribué à la crise climatique ». La responsabilité de la gestion de la crise incombe ainsi aux pays industrialisés, sommés de régler une forme de « dette climatique » : « La France a une responsabilité historique, non seulement en tant qu'ancien État colonisateur, mais aussi en tant que puissance industrielle. La France est 12^e dans le classement des pays émetteurs de gaz à effet de serre au niveau mondial depuis 1850. Il est donc logique qu'elle paie sa dette climatique et qu'elle apporte un soutien financier, à la hauteur de ses responsabilités, aux pays les plus vulnérables et les plus touchés par la crise climatique. Ce soutien ne doit pas se limiter à des prêts. » Pour étayer cette position, les associations n'hésitent pas à s'appuyer sur des expertises et des textes institutionnels renforçant la reconnaissance de cette responsabilité : « Le sujet du financement climat est étroitement lié à celui de la responsabilité historique des pays industrialisés vis-à-vis de la crise climatique (voir analyse de Carbon Brief, publiée le 5 octobre 2021). Comme lors de chaque session de négociation dans le cadre de la CCNUCC, cette responsabilité historique a cristallisé l'important écart entre la position des pays du Nord et celle des pays du Sud, et a constitué à Bonn, une fois de plus, une source de vives tensions entre ces deux groupes de pays ».

Cette polarisation configure les pays en développement comme des victimes, et s'inscrit dans un paradigme éthique fondé sur la justice et l'équité. Elle appelle à des solutions justes, justifiant aussi l'expression de l'implication émotionnelle : « Alors que la crise climatique fait rage, il est urgent d'imaginer un monde sans énergies fossiles, et cela commence par réfléchir à comment les pouvoirs publics peuvent concrètement reprendre le contrôle de ces multinationales aux impacts dévastateurs ». Dans le même ordre d'idées, Clémence Dubois, directrice associée des campagnes mondiales de 350.org, insiste sur cette dimension déontique associée à l'urgence d'une action efficace : « Alors que l'urgence de la crise climatique atteint des niveaux sans précédent, l'impératif est clair : nous devons nous libérer de leur [les majors des énergies fossiles] emprise pour forger un avenir durable. Nos politiciens doivent de toute urgence explorer toutes les voies possibles pour éliminer progressivement l'industrie des combustibles fossiles ». Les structures telles que « il est temps d'exiger »,

« il est urgent de », « l'impératif est clair », « nous devons de toute urgence » formulent des impératifs catégoriques qui engagent l'ensemble des citoyens dans ce qui est présenté comme un devoir généralisé, fondé sur des valeurs de justice, de réparation et de solidarité.

3.2. Urgence et changement climatiques : expansions adjectivales et effets « liste »

En ce qui concerne « urgence climatique », qui représente le terme le plus utilisé juste après « crise », est lui aussi absent du *GDT* et de *FranceTerme*, mais répertorié par *IATE* et *Termium Plus*, où il est défini comme « Situation où une action urgente est nécessaire pour réduire ou freiner les changements climatiques et éviter les dommages environnementaux potentiellement irréversibles qui en résultent ». Au sémantisme assez vague, cette expression permet de mettre en avant la dimension de l'urgence, tout comme cela arrivait pour « crise ». La première occurrence du mot dans la presse date de 1997 Viloux (2024) et il connaît un plus large succès en 2009, à la suite des Accords de Copenhague. Sa diffusion ne va pas sans entraîner un changement sémantique : si au début « urgence climatique » renvoyait aux événements climatiques extrêmes, il couvre aujourd'hui une approche globale des changements climatiques, comme le montre la définition ci-dessus. Tout comme « crise », son adoption n'est pas neutre, ainsi que le montre cet extrait d'un article du *Courrier international* : « Il faut appeler un chat un chat. Et c'est bien ce qu'a décidé de faire le mensuel américain de référence *Scientific American* en choisissant désormais d'utiliser l'expression « urgence climatique » plutôt que « changement climatique » dans sa couverture des informations concernant le climat. Car c'est bien ce dont il s'agit : une urgence. « L'urgence est une situation grave qui exige une action immédiate », prévient d'emblée le journaliste Mark Fischetti. « Il ne s'agit pas d'une élucubration de journalistes, insiste-t-il. Nous nous basons sur des faits scientifiques solides. » [...] ». (*Courrier international* du 16 avril 2021). Dans le corpus, ses colocats privilégiés (« timide », « vraie », « juste ») révèlent qu'au-delà de la dimension à la fois urgente et morale des actions à mener, le terme permet d'insister aussi sur le caractère profond et radical que devraient posséder ces actions, comme le montrent

la plupart des occurrences, où le syntagme apparaît presque toujours dans des discours rapportés d'énonciateurs appartenant au monde associatif : « L'ambition qui sous-tend cette grand-messe organisée par le gouvernement Macron avec l'OCDE n'est pas la transition énergétique en contexte d'urgence climatique, mais bien la promotion de l'énergie nucléaire quoi qu'il en coûte », déclare Pauline Boyer, chargée de campagne Nucléaire à Greenpeace France » et encore : « Pour Soraya Fettih, chargée de campagnes France pour 350.org : « Fruit d'un long travail de mobilisation de la société civile française, la commission d'enquête sénatoriale sur Total Energies a conclu ses travaux mais nous laisse sur notre faim. Si elle reconnaît la nécessité pour l'État de faire preuve de plus de vigilance sur les activités de l'entreprise, elle reste bien trop timide dans ses recommandations sur le rôle régulateur de l'État pour imposer une vraie transition énergétique juste et compatible avec l'urgence climatique ».

Ainsi, dans ce dernier exemple, « transition énergétique » fait l'objet sinon d'un défigement, ne serait-ce que partiel, du moins d'une expansion adjectivale, tant à gauche qu'à droite. Tout en réinscrivant en discours les trois dimensions identifiées, ces expansions semblent répondre à la volonté de restituer une certaine force pragmatique au terme, ressenti sans doute comme trop usé et abusé. Cette hypothèse, qui devrait être confirmée de manière plus systématique, me semble néanmoins pouvoir expliquer aussi deux phénomènes concernant de nombreuses occurrences de « changement climatique ». Dans 102 occurrences sur 383 de ce terme, il est suivi de la conjonction « et » qui le relie à des éléments mettant en avant la gravité des enjeux climatiques et/ou sociaux : « il reste encore beaucoup à faire pour rattraper le retard en matière de biodiversité. 'La science nous dit clairement que le changement climatique et le déclin de la biodiversité sont des crises jumelles et interdépendantes qui doivent être traitées ensemble', Margaret Kuhlow, Responsable de la Practice Finance du WWF » ; « Fermons le robinet des énergies fossiles pour éviter les coûts des pertes et dommages liés au changement climatique et aux efforts d'adaptation. Nous avons pris assez de retard et nous devons agir maintenant pour garantir un avenir viable ». Dans tous ces exemples, le régime énonciatif collectif et inclusif du « nous » va de pair avec le mode impératif, les deux contribuant encore une fois à dessiner en creux un

discours de mobilisation citoyenne collective, qui passe aussi par le recours à la parole scientifique, comme le montre ce dernier exemple.

Le second phénomène caractérisant de nombreuses occurrences du terme tient au fait qu'au-delà de la collocation privilégiée dans le syntagme nominal porté par « lutte contre », il est volontiers suivi d'un autre élément (par simple juxtaposition ou par coordination- « et »), jusqu'à être intégré dans des listes de problématiques ou d'actions à accomplir, dont l'effet est d'amplifier le caractère urgent et dramatique à la fois de la question environnementale (Chandelier, Paissa, 2022). En voici des exemples :

- « nous sommes mobilisés collectivement pour porter auprès des décideurs publics des propositions ambitieuses à même de concilier lutte contre le changement climatique et justice sociale » ;
- « La responsabilité historique des pays développés dans le changement climatique et ses impacts dramatiques est démesurée » ;
- « il ne correspond plus à la réalité des besoins, compte tenu de l'accélération du changement climatique et de ses conséquences déjà à l'œuvre ».

Ces quelques exemples montrent bien que l'expansion permet de dramatiser davantage la question environnementale en pointant les conséquences environnementales mais aussi sociales, qui seraient déjà opérantes avec les effets néfastes que ces mêmes syntagmes évoquent. Lorsque les expansions deviennent de véritables listes, « changement climatique » ou ses collocations peuvent figurer en tant qu'« amorce » (Tadros, 1994) d'une série d'éléments qui deviendraient ainsi des hyponymes discursifs susceptibles de saturer le sémantisme du terme tout en insistant sur les différents référents auxquels ils peuvent concrètement renvoyer : « Il est essentiel de renforcer notre résilience face aux effets du changement climatique, notamment les vagues de chaleur, les sécheresses, et la fonte des glaces ». Le terme et ses collocations privilégiées peuvent aussi constituer l'élément d'une liste : « La 'Déclaration des Émirats arabes unis pour la COP-28 [...] vise à aider à renforcer les systèmes alimentaires, à accroître la résilience au changement climatique, à réduire les émissions mondiales et à contribuer à la lutte mondiale contre la faim ». En présentant comme

homogènes les éléments qu'elles contiennent, ces listes exacerbent et dramatisent la gravité des phénomènes présentés, restituent à « changement climatique » une certaine force pragmatique dans l'établissement d'un état d'urgence auquel il serait impératif de répondre, à partir des entreprises les plus polluantes jusqu'à la communauté entière.

Le renouvellement de la force pragmatique du terme s'expliquerait par le fait que ces listes contribuent à modifier, voire amplifier le sémantisme du terme tout en configurant une dimension pathémique : « changement climatique » se charge ainsi de nouveaux référents, qui vont au-delà du sens recensé par les bases de données, comme le *GDT*, qui le définit comme « Variation du climat due à des facteurs naturels ou humains ». Dans ces discours il ne se limite pas à la question strictement météorologique et semble plutôt référer à « un concept plus vaste, de portée sociale et environnementale » (Rossi, 2024) et, ajouterais-je, éthique et morale, véhiculée notamment par les expansions et les listes.

4. « Justice climatique » et « transition juste »

La mobilisation de la dimension éthique et morale ne se limite pas à la polarisation discursive des relations entre pays bourreaux et pays victimes, entre le Nord et le Sud, mais s'élargit à l'ensemble des catégories dites « vulnérables » et, plus généralement, aux droits humains. Cette dimension est particulièrement visible dans les nombreuses occurrences du terme « justice climatique » et de la collocation « transition juste ». Recensé par l'ensemble des bases de données terminologiques francophones, « justice climatique » est défini par *FranceTerme* comme le « principe selon lequel tous les êtres humains ont le droit, d'une part, d'être protégés des pollutions, des atteintes causées à l'environnement et de leurs conséquences sur la santé, et, d'autre part, de bénéficier d'une application équitable des lois et règlements relatifs à l'environnement ». Dans les textes institutionnels, le terme apparaît pour la première fois dans le préambule des Accords de Paris, en 2015, sous la forme d'un constat, sans faire l'objet d'une véritable explication ou définition. Néanmoins, le contexte semble associer cette notion davantage à une incitation à l'action qu'à une répartition explicite des responsabilités entre États. Cela permet,

selon Michelot (2016 : 75-76), « de ne pas porter un message trop accusateur à l'encontre des pays développés. Plus généralement, avec cette formulation, les États ne reconnaissent pas la justice climatique ». La définition de *FranceTerme* (tout comme celle proposée par *IATE*) tend elle aussi à lisser la question de la prise en charge des responsabilités étatiques, lesquelles ne sont même pas mentionnées, comme en témoigne le choix de la forme passive « être protégés de », qui évite de désigner l'agent en charge de cette protection. La définition de *Termium* va plus loin en mentionnant la nécessité de préserver « les droits des plus vulnérables » et en précisant l'exigence de « réparti[r] avec équité et impartialité le fardeau, les avantages et les répercussions de l'évolution du climat », bien que la responsabilité ne soit toujours pas clairement attribuée aux États. Les notes proposées par le *GDT* présentent une oscillation entre un niveau individuel, orienté vers les gestes quotidiens, et un niveau institutionnel, relatif à la responsabilité collective : « chaque personne peut se poser les questions suivantes : 1) si toutes les autres personnes du monde entier polluaient comme moi, qu'advierait-il de la planète ? 2) Si tous les pays du monde polluaient comme mon pays, qu'advierait-il de la planète ? Enfin, quelles sont les mesures réparatrices ou compensatoires adoptées par les pays qui ont le plus pollué au cours des dernières décennies ? Quelles sont les mesures réparatrices ou compensatoires appliquées par les entreprises ou les personnes qui ont beaucoup pollué ces dernières décennies ? ». Dans les discours associatifs, deux tensions fondamentales se dégagent. D'une part, la généralisation, voire l'universalisation, de la justice climatique, présentée comme un enjeu indissociable de la question climatique proprement dite. Cela se manifeste notamment dans la phase de préparation de la COP, en réaction au choix de Dubaï, comme le montre cet extrait du discours d'Anna-Lena Rebaud, chargée de campagne gaz aux Amis de la Terre France : « Pas de justice climatique sans respect des droits humains. Les Émirats arabes unis sont connus pour leurs violations des droits humains et la répression qu'ils exercent à l'encontre de leurs citoyens. Le régime s'en prend aux opposants politiques et aux militants et criminalise les libertés fondamentales et les droits humains, y compris les droits des personnes LGBTQI +. Comme le rappellent régulièrement les rapports de différentes organisations de défense des droits humains, le

pays a également un passé de pratique de la torture systématique, de disparition forcée et d'arrestation arbitraire, et les femmes et les travailleurs domestiques migrants continuent d'être discriminés et exploités. Le régime ne doit pas chercher à se servir de l'accueil de la COP28 pour blanchir son image. Les droits humains et la justice climatique étant intimement liés, il ne peut y avoir de justice climatique sans respect des droits humains. » L'indissociabilité des enjeux climatiques et sociaux, et notamment du respect des droits des minorités ethniques, politiques, sexuelles et de genre, s'opère également par le recours à un interdiscours associatif (« comme le rappellent... »), qui cautionne à la fois la véracité des propos et la nécessité de l'action. D'autre part, l'identification des responsabilités sociales, qu'elles soient attribuées à des particuliers ou à des États, est également centrale : « Selon un sondage publié par Greenpeace et réalisé par BVA, pour 54 % des Français et des Françaises, le coût des impacts du réchauffement climatique en France devrait en priorité être pris en charge par les ultra-riches [...]. » L'expertise de Greenpeace et de BVA est ici mobilisée pour légitimer, sur la base d'un large consensus citoyen, l'attribution des responsabilités et des coûts associés - une revendication étendue également aux relations entre États : « Le rôle des ONG. Ce Bilan mondial cristallise tous les enjeux de justice climatique. Nous veillerons à ce que les États les plus riches et historiquement responsables des émissions de gaz à effet de serre soient les premiers à mettre en œuvre des actions à la hauteur de leur responsabilité, et à financer l'action climatique, y compris pour les pays du Sud, qui pour la plupart ne pourront pas atteindre les objectifs sans plus de soutien technique et financier de la part des pays riches. » La nécessité d'agir se situe alors au niveau institutionnel, celui des États, et s'inscrit dans la polarisation entre les deux groupes de pays. La dimension opérationnelle caractérise aussi, et peut-être surtout, la collocation « transition juste », dont le calcul de spécificités révèle en premier lieu une orientation institutionnelle et pragmatique (« programme de travail », « table ronde », « ministériel », « CMA-4 », « CMA-5 »), ainsi que des verbes tels que « planifier », « opérer », « assurer », « financer ». Un exemple en est donné par la déclaration d'Espen Barth Eide, ministre des Affaires étrangères de Norvège : « Concernant le programme de travail sur la transition juste,

Espen Barth Eide [...] a souligné que de nombreux pays ont souscrit à l'engagement de tripler les énergies renouvelables et de doubler l'efficacité énergétique ». Une deuxième dimension concerne les aspects éthiques et moraux, signalés par la présence d'adjectifs comme « vraie », « équitable », « compatible », « conforme », et renforcée par une orientation vers l'action immédiate, à travers des lexèmes tels que « rapide » ou « accélérer ». Ces deux dimensions se combinent souvent dans un même énoncé, et, à l'instar de ce que l'on observait pour « changement climatique », donnent lieu à des variations lexicales, notamment par défigement ou expansion adjectivale, qui mettent en avant l'un ou l'autre aspect : « La société civile du monde entier a réussi, grâce à son pouvoir collectif, lors de la COP28 à Dubaï, à mettre l'accent sur la fin des énergies fossiles, qui doit s'accompagner d'une transition juste, rapide et financée » ; « En amont de la COP28, en novembre et décembre, 350.org et ses partenaires ont organisé plus de 200 événements Power Up dans le monde entier, dont en France, pour demander une transition juste, rapide et équitable vers les énergies renouvelables » ; « Pour Soraya Fettih, chargée de campagnes France pour 350.org : [...] la commission d'enquête sénatoriale sur TotalEnergies a conclu ses travaux mais [...] elle reste bien trop timide dans ses recommandations sur le rôle régulateur de l'État pour imposer une vraie transition énergétique juste et compatible avec l'urgence climatique ». Ces exemples mettent en évidence la configuration d'une dimension collective reposant tantôt sur des rapports d'expertise et des recherches, tantôt sur la mise en discours d'un point de vue généralisé - du moins élargi à l'ensemble des citoyens et des associations. En particulier, les listes d'adjectifs configurent la transition énergétique comme un processus qui ne peut être mené à bien qu'à partir d'une démarche éthique, attentive aux relations entre pays et aux responsabilités réciproques, tout en insistant sur la nécessaire rapidité du processus à enclencher. Les occurrences de « justice climatique » et de « transition juste » laissent ainsi entrevoir une configuration discursive complexe, conjuguant enjeux éthiques, revendications, attributions de responsabilités et injonctions à une action à la fois rapide et partagée. La dimension morale et la responsabilité collective, devenues des éléments indissociables de la mise en œuvre des réponses aux crises environnementales, contribuent à légitimer le discours

des associations en l'adossant à une exigence de justice sociale et environnementale, au-delà des intérêts particuliers, et en construisant un horizon d'attente commun pour l'ensemble des citoyens.

5. En guise de conclusion

L'analyse des discours des associations à partir des emplois spécifiques des termes de l'environnement et des collocations les plus récurrentes met en lumière une configuration où se superposent plusieurs procédés garantissant aux associations la construction d'un droit de parole tout aussi que d'un devoir de parole. Et notamment, plutôt que de procéder à un lissage terminologique et discursif, à savoir à des procédés configurant un discours homogène et « placé à un haut niveau de généralité » comme c'est souvent le cas dans les discours institutionnels (Oger, Ollivier-Yaniv, 2006, en ligne), les associations choisissent au contraire de renforcer la charge axiologique, notamment éthique, sans hésiter à montrer les clivages socioéconomiques à surmonter pour apporter des solutions efficaces à la « crise climatique ». Cette charge axiologique est montrée, d'abord, par le choix même des termes et collocations : les unités contribuent à dramatiser et à encadrer la question environnementale dans les paradigmes de l'urgence et de la justice commune et participent d'une stratégie visant à légitimer une parole située, foncièrement critique du discours institutionnel dominant, mais fondée sur des savoirs experts, sur des évidences partagées ainsi que sur une éthique de la responsabilité commune. Les procédés discursifs participant de la configuration des profils sémantico-discursifs de ces termes sont variés et relèvent essentiellement des niveaux énonciatif, lexical et syntaxique. Du point de vue énonciatif, en effet, ces termes sont volontiers inscrits dans une dimension déontique collective, fondée sur des principes universalisants et transcendants d'équité, solidarité et d'éthique de la responsabilité, formulés soit à travers des structures impersonnelles et généralisantes soit via le recours à l'expertise scientifique. Ainsi l'absence d'un statut d'autorité institutionnelle n'empêche-t-elle pas aux associations de se faire porteuses d'une autorité morale fondée sur l'adhésion à des valeurs universalisables, sur l'appel à un horizon d'action partagé par les

professionnels. Et c'est bien dans cette dynamique que s'articule la tension entre *droit de parole* et *devoir de parole*.

Au niveau lexical, adjectifs évaluatifs, formes modales et expansions nominales rendent compte d'une certaine volonté de défiger les formules toutes faites pour repolitiser la question environnementale et la réinscrire dans des dynamiques sociales, économiques et politiques plus larges, allant bien au-delà du seul souci environnemental.

Du point de vue syntaxique et de l'organisation textuelle, les listes argumentatives aussi constituent des indices discursifs témoignant de cette dynamique de mise à jour des clivages inscrits dans les notions elles-mêmes ainsi que dans l'histoire discursive des termes utilisés en dépit du lissage discursif propre des définitions terminologiques.

Finalement, la parole revendique un rôle critique dans l'espace public, en s'appuyant sur des termes qui condensent une double injonction, morale et politique, à dire, à dénoncer et à proposer. C'est ainsi que s'élabore un discours dépassant la seule visée informationnelle pour se concrétiser dans une forme d'action collective, prônant un engagement éminemment politique de la question environnementale.

Bibliographie

Aspe, C., Jacqué, M. 2012. *Environnement et société : une analyse sociologique de la question environnementale*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Bureau, P. 2022. « Changement climatique, changement linguistique ? Extraction semi-automatique et analyse des néologismes issus du domaine du changement climatique ». *Neologica*, n°16, p. 61-84.

Catellani A., Errecart A. 2024. « Introduction. Agir pour l'environnement – performativité et action dans les discours écologiques ». *Semen*, n° 55, p. 11-19.

Chandelier, M., Paissa, P. 2022. « Enjeux argumentatifs des structures énumératives longues : analyse d'un corpus de tribunes consacrées à la biodiversité ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 29. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/aad/6769> [consulté le 15 juin 2025].

Humbley, J. 2006. La néologie : interface entre ancien et nouveau. In : Greenstein (ed.). *Langues et cultures : une histoire d'interface*. Paris : Publications de la Sorbonne, p. 91-103.

Humbley, J. 1996. « La légitimation en terminologie ». *Sémiotiques*, n° 11, p. 119-136.

Galle, t G., 2002 L'expertise outil de l'activisme environnemental chez Greenpeace France. In : Hamman P., Méon J.-M., Verrier B. (éds.), *Discours savants, discours militants : mélanges des genres*. Paris : L'Harmattan, p. 109-127.

Libaert, T. 2016. Présentation générale. Communication et environnement, des approches en transition. In : Libaert T., *La communication environnementale*. Paris : CNRS Éditions. [En ligne] : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.2084> [consulté le 15 juin 2025].

Lochard Y., Simonet M. 2010. Les experts associatifs, entre savoirs profanes, militants et professionnels. In : Demazière D., Gadéa C. (éds.) *Sociologie des groupes professionnels*. La Découverte, p. 274-284.

Michelot, A. 2016. « La justice climatique et l'Accord de Paris sur le climat ». *Revue juridique de l'environnement*, n°41, p.71-79.

Moirand S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.

Oger, C., Ollivier-Yaniv, C. 2006. « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel ». *Mots. Les langages du politique*, n° 81, p. 63-77.

Ollitrault, S. 1996. « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 36, p. 141-162.

Rossi M. 2024. « Le pouvoir modélisateur de la langue : néologies métaphoriques dans les discours autour du changement climatique ». *Repères-Dorif*, n° 30. [En ligne] : <https://urls.fr/GHs-h0> [consulté le 15 juin 2025].

Siméant J. 2002. Introduction. Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants. In : Hamman P., Méon J.-M., Verrier B. (éds.), *Discours savants, discours militants : mélanges des genres*. Paris : L'Harmattan, p. 16-53.

Tadros, A. 1994. Predictive Categories in Expository Texts. In : Coulthard, M. (ed.). *Advances in Written Text Analysis*. Londre et New York : Routledge, p. 69-82.

Viloux, I. 2024. « 'Urgence climatique' : l'itinéraire d'une expression ». *The Conversation*, publié le 18/04/2024. [En ligne] : <https://theconversation.com/urgence-climatique-litinaire-dune-expression-227594> [consulté le 15 juin 2025].



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>





Discours de l'engagement écologique dans la joaillerie durable : enjeux argumentatifs et lexicaux

Camilla Nappi

Université de Naples, Italie

camilla.nappi@unior.it

<https://orcid.org/0009-0009-6067-2347>

Reçu le 31-05-2025 / Évalué le 30-09-2025 / Accepté le 29-10-2025

Résumé

À une époque où les enjeux environnementaux concernent désormais tous les secteurs, la bijouterie-joaillerie est amenée à repenser ses modèles face aux critiques liées à son impact écologique. Cette transformation se reflète notamment dans les discours élaborés par les marques de bijouterie pour affirmer leur responsabilité environnementale. La plupart d'entre elles, portées par une nouvelle génération de joailliers, font de l'engagement écologique un pilier de leur identité. À travers une communication axée sur la transparence, la traçabilité et le respect des standards internationaux, ces marques contribuent à redéfinir les codes du luxe contemporain. L'étude proposée s'intéresse aux pratiques discursives adoptées par quatorze marques françaises pour valoriser leurs activités durables, à partir de l'analyse de leurs sites web. Elle vise à mettre en évidence les stratégies argumentatives et lexicales mobilisées pour légitimer le positionnement des entreprises analysées vis-à-vis de la demande croissante de consommation responsable et des attentes éthiques des consommateurs contemporains. En explorant la construction d'un langage de l'engagement, ce travail éclaire les dynamiques par lesquelles le discours accompagne – voire anticipe – l'évolution éthique du secteur du luxe.

Mots-clés : bijouterie éthique, luxe responsable, ethos écologique, rhétorique de l'engagement, verdissement lexical

I discorsi dell'impegno ecologico nella gioielleria sostenibile : sfide argomentative e lessicali

Riassunto

In un'epoca in cui le sfide ambientali coinvolgono ormai tutti i settori, il mondo della gioielleria è chiamato a ripensare i propri modelli in risposta alle crescenti critiche relative al suo impatto ecologico. Questa trasformazione si riflette in particolare nei discorsi elaborati dai marchi del settore per affermare la propria responsabilità ambientale. La maggioranza di essi, espressione di una nuova generazione di orafi, pongono l'impegno ecologico al centro della propria identità. Tali marchi contribuiscono, dunque, alla ridefinizione dei codici del lusso contemporaneo, mediante il ricorso ad una comunicazione fondata sulla trasparenza, la tracciabilità e l'adesione agli standard

internazionali. Il presente studio si concentra sulle pratiche discorsive adottate da quattordici marchi francesi ai fini di una valorizzazione delle proprie attività sostenibili, a partire dall'analisi dei contenuti presenti sui rispettivi siti web. L'indagine intende evidenziare le strategie argomentative e lessicali messe in atto dalle imprese selezionate per legittimare il proprio posizionamento in risposta a una domanda crescente di consumo sostenibile e delle aspettative etiche dei consumatori contemporanei. Esplorando la costruzione di un linguaggio dell'impegno, il lavoro fa luce sulle dinamiche attraverso cui il discorso accompagna – e talvolta anticipa – l'evoluzione etica del settore del lusso.

Parole chiave: gioielleria etica, lusso responsabile, ethos ecologico, retorica dell'impegno, inverdimento lessicale

Ecological Commitment Discourses in Sustainable Jewellery Making: Argumentative and Lexical Issues

Abstract

In a time in which environmental challenges are affecting all sectors, the jewellery industry is being called upon to rethink its models in response to increasing criticism regarding its ecological impact. This transformation is particularly evident in the discourses developed by jewellery brands to assert their environmental responsibility. Most of these brands, driven by a new generation of jewellers, place ecological commitment at the heart of their identity. Through communication based on transparency, traceability, and adherence to international standards, they contribute to redefining the codes of contemporary luxury. This study focuses on the discursive forms used by fourteen French jewellery brands to highlight their sustainable practices, through an analysis of content published on their official websites. It aims to identify the argumentative and lexical strategies deployed to legitimise the positioning of these companies in response to the growing demand for responsible consumption and the ethical expectations of today's consumers. By exploring the construction of a language of commitment, this research sheds light on the dynamics through which discourse accompanies – and sometimes anticipates – the ethical evolution of the luxury sector.

Keywords: ethical jewellery making, responsible luxury, ecological ethos, rhetoric of commitment, lexical greening

Introduction¹

Dans un contexte mondial de conscience écologique croissante, les bijoux dépassent leur simple rôle esthétique pour incarner un engagement

¹ Cette contribution a été réalisée dans le cadre d'une bourse de recherche octroyée pour le projet PRIN-PNRR 2022 « The Goldsmith's Art: Linguistic and Intercultural heritage », financé par l'Union européenne – Next Generation EU, dans le cadre de la Mission 4 – Composante C2. CUP P20222PXAB.

en faveur de la protection de l'environnement. Ils reflètent ainsi une évolution vers des pratiques de production plus durables et éthiques, ce qui permet aux consommateurs d'allier élégance et responsabilité écologique. En ce sens, cette évolution reflète une transformation plus large des pratiques de consommation, où les dimensions éthiques et environnementales prennent une place croissante.

Or, l'industrie de la joaillerie, historiquement associée au luxe et au charme, entraîne des impacts environnementaux majeurs. L'extraction des métaux et des pierres précieuses mobilise, en fait, des activités minières souvent destructrices, responsables de la déforestation, de la perte de biodiversité ainsi que de la contamination des sols et des eaux. À cela s'ajoutent des procédés de fabrication fortement énergivores, contribuant aux émissions de gaz à effet de serre, et l'utilisation de substances chimiques toxiques, dont les effets sont délétères pour les écosystèmes et les communautés humaines environnantes (WWF, 2023 : 16-19). Par conséquent, ces constats appellent une remise en question des modes de production et de consommation au sein du secteur, afin d'en réduire les conséquences écologiques.

Face à ces enjeux, de nombreuses marques de bijouterie ont récemment amorcé une transition vers des modèles plus durables, en intégrant des pratiques responsables tout au long de leur chaîne de valeur – de l'extraction des matières premières à la distribution finale. Qu'il s'agisse de grandes maisons de joaillerie ou de jeunes marques engagées, ces acteurs contribuent à une transformation des paradigmes du luxe, en cohérence avec les préoccupations d'un public attentif à son impact environnemental. Leur engagement se traduit notamment par une meilleure traçabilité des matériaux, l'amélioration des conditions de travail dans les filières extractives, ainsi qu'une transparence accrue dans les processus de production. Pour asseoir la crédibilité de leurs démarches, ces entreprises s'affilient à des organismes tels que le « Responsible Jewellery Council² » (désormais RJC) ou s'alignent sur des certifications et des labels reconnus

² Créé en 2005, le « Responsible Jewellery Council » (RJC) constitue l'organisme de référence mondial en matière de durabilité pour le secteur de la bijouterie et de l'horlogerie. Il regroupe plus de 2 000 entreprises de toutes tailles, actives à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement mondiale (RJC, 2025).

comme « Fairtrade³ », « Fairmined⁴ » ou encore le « Processus de Kimberley⁵ » afin de légitimer leur démarche.

Dans le même temps, les comportements d'achat dans le secteur du luxe évoluent en profondeur, portés par des motivations renouvelées où les impératifs du développement durable occupent une place centrale. Les consommateurs, de plus en plus sensibles aux enjeux éthiques et écologiques, attendent des marques qu'elles garantissent l'origine des matériaux, assurent la traçabilité de leurs chaînes d'approvisionnement et démontrent un engagement clair en matière de responsabilité sociale. Le luxe ne se résume dès lors plus à la rareté ou à l'excellence artisanale, mais intègre pleinement des dimensions éthiques. Ce repositionnement permet aux acheteurs d'associer leurs choix à des valeurs positives, contribuant à redorer l'image du luxe face aux critiques récurrentes d'ostentation, de superficialité ou d'excès (Dekhili *et al.*, 2016 : 99).

Notre étude a donc pour objectif d'analyser les mécanismes discursifs et terminologiques par lesquels les marques de bijouterie-joaillerie durable(s) construisent et légitiment leur engagement écologique. D'abord, nous commencerons par présenter les fondements théoriques qui sous-tendent notre approche, avant de détailler les choix méthodologiques qui structurent notre corpus et notre démarche. L'analyse se déploiera, ensuite, en deux axes complémentaires : le premier, d'ordre discursif, portera sur les stratégies communicationnelles et énonciatives mobilisées par ces marques pour façonner un ethos écologique cohérent et crédible ; le second, d'ordre terminologique, explorera les choix lexicaux et sémantiques par lesquelles elles traduisent et valorisent leur posture éthique, participant ainsi à la redéfinition contemporaine des pratiques et des représentations de la bijouterie/joaillerie. Enfin, notre réflexion s'achèvera par une discussion des résultats, susceptible d'ouvrir des perspectives de recherche autour des

³ Fondée en 1997, « Fairtrade International » est une association multipartite à but non lucratif réunissant 22 organisations membres. Elle promeut des conditions commerciales plus équitables à l'échelle internationale (Fairtrade, 2025).

⁴ « Fairmined » est une initiative dont le label certifie que l'or a été extrait dans le respect de l'environnement, de la dignité humaine et des principes du développement durable, contribuant ainsi à améliorer les conditions de vie des communautés minières artisanales (Fairmined, 2025).

⁵ Le « Processus de Kimberley » (PK) réunit gouvernements, industrie et société civile dans le but d'éliminer le commerce mondial des diamants de la guerre, en s'appuyant sur des protocoles de certification stricts et des mécanismes rigoureux d'évaluation de la conformité (PK, 2025).

usages discursifs de l'engagement environnemental dans le contexte de la bijouterie-joaillerie.

1. Discours, terminologie et ethos : une approche théorique des récits éthiques dans la joaillerie

La transition du secteur de la bijouterie-joaillerie vers un modèle durable dépasse les seules dimensions matérielles, techniques ou logistiques ; elle engendre aussi une reconfiguration profonde des discours et des terminologies qui structurent la communication et l'identité des marques. Ces mutations, qu'elles soient lexicales, narratives ou énonciatives, s'inscrivent dans un mouvement plus large de redéfinition des imaginaires du luxe et des valeurs associées à la consommation (Lochard, Murat, 2011). Par conséquent, elles donnent lieu à des formes discursives inédites, dans lesquelles se croisent des impératifs d'éthique, de visibilité et de distinction symbolique.

Pour en saisir la portée, cette étude s'appuie sur un cadre théorique pluridimensionnel, articulant deux approches complémentaires, reliées par un concept transversal. La première relève de l'analyse du discours environnemental et s'intéresse aux stratégies discursives et argumentatives par lesquelles les marques mettent en scène leur responsabilité écologique. La seconde explore la dimension terminologique envisagée comme un espace privilégié de construction du sens et de l'identité. Ces deux perspectives convergent autour de la notion d'ethos discursif (Maingueneau, 2014 ; Amossy, 2010, 2021) qui permet d'analyser comment les marques élaborent, à travers le discours et la terminologie, une image de crédibilité fondée sur la cohérence entre leurs pratiques, leurs valeurs et leur communication.

En ce qui concerne le premier axe, nous nous inscrivons notamment dans le « tournant climatique-environnemental » des études linguistiques (Agresti, 2023 : 7) qui explorent les modalités de formulation, de diffusion et d'appropriation des enjeux écologiques dans les sphères commerciale, institutionnelle, médiatique et sociale (Chetouani, Tournier, 1994 ; Vargas, 2016 ; Fløttum, 2017 ; Bonnet, Geslin, 2019 ; Hamon, Paissa, 2023 ; Altmanova, Cartier, Zollo 2024). Plus particulièrement, ces recherches

mettent en évidence un processus que nous avons qualifié d'« écologisation du discours », entendu comme l'infiltration progressive de leitmotivs, expressions et schémas argumentatifs typiques des discours environnementaux dans des champs discursifs traditionnellement éloignés des problématiques écologiques. Ce phénomène se manifeste notamment par l'usage accru de « mots-témoins » (Rakotonoelina, Reboul-Touré, 2020) – termes révélateurs d'une sensibilité écologique – ainsi que par la reprise de formules et d'expressions empruntées au lexique environnemental (Krieg-Planque, 2009 ; Nappi, 2024), désormais mobilisées pour valoriser des pratiques présentées comme responsables ou durables. Dans le cas de la bijouterie durable, cette écologisation s'exprime tant par l'adoption d'un lexique spécialisé que par le *storytelling* d'engagements concrets, à travers des « récits climatiques » (Fløttum, Dahl, 2012) qui visent à rendre crédible une posture éthique. Ces éléments discursifs méritent donc d'être interrogés quant à leur portée argumentative, à leur rôle dans la construction d'un énonciateur engagé, mais aussi aux ambiguïtés ou tensions qu'ils peuvent véhiculer.

Parallèlement, le deuxième axe théorique consacré à la terminologie permet d'observer la cristallisation de ces dynamiques discursives dans le lexique de la bijouterie/joaillerie. Ainsi, nous poursuivons les recherches terminologiques appliquées à l'orfèvrerie et à ses univers professionnels (Diglio, Altmanova, 2011, 2014 ; Altmanova, 2013, 2019, 2021 ; Altmanova, Zollo, 2017), qui ont montré comment un lexique historiquement stabilisé – marqué par la technicité, l'esthétique et le savoir-faire artisanal – structure à la fois la pratique et l'identité du métier. En ce sens, l'introduction de termes imprégnés d'éthique et de durabilité induit un glissement à la fois sémantique et axiologique, susceptible de redéfinir les référents symboliques liés aux matériaux, aux procédés et aux produits. Loin d'être neutres, ces reconfigurations lexicales relèvent de choix terminologiques stratégiques, destinés à exprimer et affirmer des positionnements identitaires. L'analyse de ces choix permet, entre autres, d'éclairer la manière dont les marques construisent un langage d'entreprise singulier (de Vecchi, 2016), articulant l'innovation lexicale, l'ancrage mémoriel du métier et la prise en compte des attentes sociétales. Ce processus d'adaptation terminologique met ainsi en lumière des dynamiques discursives

complexes, où le lexique ne se borne pas à désigner, mais joue un rôle actif dans la légitimation d'une posture éthique et engagée.

La notion d'« ethos discursif » (Maingueneau, 2014 ; Amossy, 2010, 2021) permet, enfin, d'examiner la manière dont ces stratégies discursives et terminologiques participent à la construction d'une crédibilité écologique. Plus particulièrement, les marques de bijouterie-joaillerie durable (s) actualisent leurs ethos écologiques à travers divers procédés : la narration de la chaîne de production, la mise en avant de labels, la justification des choix techniques ou matériaux, voire l'implication du consommateur dans une démarche participative. Ce faisant, ces dispositifs visent à instaurer un contrat de confiance vis-à-vis du consommateur, où la parole de la marque performe une éthique, plus qu'elle ne la décrit. Le discours devient ainsi un lieu stratégique où se rejouent les tensions entre une sincérité revendiquée, des exigences commerciales et des attentes de transparence. Dans cette optique, l'analyse portera une attention particulière aux formes, aux usages et aux scénarisations de l'engagement écologique des marques de joaillerie/bijouterie durable(s), sans présumer de leur homogénéité ni de leur efficacité symbolique.

À l'intersection de ces dimensions, notre étude interroge les conditions de légitimation discursive des marques engagées dans une démarche de durabilité. La légitimation est ici comprise comme la position d'autorité que confère la référence à des discours d'expertise (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 340 ; Amossy, 2022). L'étude cherchera ainsi à comprendre comment, dans un domaine où les objets et les pratiques sont porteurs de significations culturelles et esthétiques fortes, et où prévaut une tradition artisanale codifiée, ces discours se construisent, se négocient et se reconfigurent, tout en contribuant à redéfinir les contours contemporains du luxe éthique.

2. Corpus et choix méthodologiques

Dans le cadre de notre étude, l'analyse porte sur les discours écologiques produits par des marques françaises de bijouterie-joaillerie « durable(s) », à partir des contenus disponibles sur leurs sites marchands. Le choix de ce support repose sur l'idée que les plateformes numériques, en tant

qu'espaces semi-institutionnels de communication, jouent un rôle central dans la construction de l'image de marque et la formulation de ses valeurs. Loin de se limiter à une fonction strictement commerciale, ces sites constituent de véritables vitrines discursives où s'expriment les récits identitaires, les positionnements éthiques et les ambitions environnementales des entreprises (Libaert, Johannes, 2016).

La sélection du corpus s'appuie sur deux critères principaux : d'une part, l'engagement explicite des marques en faveur d'une joaillerie responsable, revendiqué comme fondement dès leur création ; d'autre part, la visibilité et la cohérence de cet engagement à travers l'ensemble de leur communication numérique. Les marques retenues forment un ensemble représentatif de la nouvelle génération d'acteurs engagés, porteuse d'une volonté de transformation structurelle du secteur de la bijouterie-joaillerie.

À rebours des grandes maisons de haute joaillerie, souvent inscrites dans une logique d'adaptation à des attentes externes ou réglementaires, ces marques adoptent une posture proactive. En ce sens, l'éthique environnementale n'y apparaît pas comme une injonction, mais comme le socle constitutif d'un projet entrepreneurial, esthétique et discursif. Elles participent ainsi à une redéfinition en profondeur des façons de dire et de penser la bijouterie, à travers une terminologie renouvelée, des récits alternatifs du luxe, et des postures énonciatives inédites.

Le corpus, constitué entre janvier et mai 2025, rassemble des contenus textuels extraits des sites web officiels de quatorze marques françaises de bijouterie-joaillerie durable (s)⁶. Il se compose d'une variété de formats discursifs : pages de présentation de l'identité et des engagements de la marque (« Notre maison », « Nos engagements », « Notre histoire », etc.), fiches produits, descriptions de collections, ainsi que des textes à visée narrative ou argumentative tels que des articles de blog, des journaux de bord ou des rubriques de sensibilisation⁷.

Composé d'environ 225000 *tokens*, le corpus se distingue par la diversité de ses structures éditoriales, reflétant la pluralité des formats et des styles propres à chaque site. Par son ampleur et sa richesse, il constitue un terrain

⁶ April Paris, Caillou Paris, Courbet, DFLY Paris, Flore et Zéphyr, Héloïse et Abélard, JEM, Maison Loyal.e, Manal Paris, Min&ral, Noir Carat, Ónisi Paris, Or du Monde et Robin Paris.

⁷ Les références complètes des sources textuelles examinées dans le cadre de cette étude figurent en fin d'article dans la sitographie du corpus.

d'observation privilégié des évolutions discursives, lexicales et argumentatives à l'œuvre dans le champ émergent de la joaillerie durable. L'exploitation du logiciel Sketch Engine (Kilgarriff, 2003) a permis d'analyser systématiquement les régularités linguistiques, les mots-clés récurrents ainsi que les cooccurrences saillantes, offrant ainsi un éclairage approfondi sur les modalités contemporaines de légitimation de l'engagement écologique dans l'univers du luxe.

3. Reconfigurer l'éthique pour mieux s'engager : stratégies discursives de légitimation dans la joaillerie durable

3.1 La joaillerie éthique à l'épreuve du discours : entre narration, preuve et autorité

Dans un secteur historiquement opaque – longtemps caractérisé par un déficit de transparence sur l'origine des matériaux, les conditions de production et les chaînes d'approvisionnement – les marques de bijouterie-joaillerie éthique (s) élaborent des stratégies discursives visant à affirmer leur engagement tout en construisant une légitimité nouvelle⁸. Elles mobilisent, pour cela, des formes de discours hybrides où s'articulent la pédagogie, la dénonciation et la preuve. Ce positionnement s'incarne tout d'abord dans la structuration des sites marchands autour de rubriques dédiées à l'éthique, par exemple : « Nos bijoux éthiques » (April Paris, 2025a), « Joaillerie engagée » (JEM, 2025a), « Nos engagements » (Noir Carat, 2025a), etc., susceptibles de fonctionner comme des seuils d'entrée vers un discours de justification. Ces pages, en apparence informatives, relèvent en réalité d'une stratégie de légitimation (Amossy, 2022 : 6), dont le but est d'encadrer l'acte d'achat dans un récit moral. Parallèlement, elles constituent également un lieu de déconstruction de ce que Catellani (2016 : 88) nomme le « grand récit environnemental », dans la mesure où les

⁸ Le scandale des « diamants de sang », révélé dans les années 1990, a profondément terni l'image de l'industrie joaillière. En effet, il a mis en lumière les liens entre le commerce de diamants bruts et le financement de conflits armés, notamment en Afrique de l'Ouest (Sierra Leone, Angola, République démocratique du Congo). Ce scandale, largement médiatisé et relayé dans la culture populaire (notamment à travers le film *Blood Diamond*, 2006), a contribué à sensibiliser durablement l'opinion publique et à exiger une plus grande éthique dans les pratiques du secteur (Lin, Na, 2023 : 187).

marques, à travers leurs narrations, tentent de rendre compte des conséquences écologiques et sociales de la production bijoutière, en mettant en scène un savoir scientifique objectivé, emprunté aux *topoïis* du discours climatique. Ce faisant, elles ont recours à une stratégie argumentative qui repose sur l'autorité (Breton, 2011 : 42-43). Par conséquent, les institutions et labels deviennent donc des témoins valables d'un savoir délégué (Perelman, 1970 : 415).

Ainsi, plusieurs enseignes s'appuient sur des chiffres chocs pour renforcer la crédibilité de leur discours. À ce titre, April Paris évoque les « 1500 litres d'eau [...] 10 grammes de mercure [...] 100 grammes de cyanure » (April Paris, 2025b) nécessaires à l'extraction de trois grammes d'or, en construisant un effet de factualité susceptible de participer à un ethos de compétence et de transparence. De même, Courbet affirme qu'un gramme d'or extrait produit « 2 tonnes de déchets [...] et plus de 40 kg de CO₂ », avant d'interpeller le lecteur : « Est-ce vraiment nécessaire ? » (Courbet, 2025a). Cette stratégie combine l'objectivation d'un savoir expert à une visée critique, et cherche à déplacer la responsabilité vers le consommateur, à travers une forme d'interpellation morale.

Mais ce récit de preuve ne se limite pas à l'écologie : il inclut également des dimensions sociales et géopolitiques. Robin Paris, par exemple, mobilise un lexique narratif – « une tronçonneuse, une pompe à eau, du mercure » (Robin Paris, 2025) – pour évoquer l'orpaillage illégal en Guyane, afin de construire une scène quasi-fictionnelle visant à dramatiser les effets destructeurs de l'extraction sur la biodiversité et les communautés locales. Nous voyons dans quelle mesure cette scénarisation du réel est susceptible d'accentuer la dimension pathémique du discours, tout en renforçant un ethos d'alerte.

Par ailleurs, la légitimation des engagements écologiques et éthiques formulés par les marques s'appuie également sur l'intervention de labels et d'instances de certification tierces, chargés d'attester de la conformité des pratiques aux standards de durabilité. Parmi les plus fréquemment mobilisés figurent le label « Fairmined », valorisé notamment par April Paris, Flore et Zéphyr et JEM, entre autres.

Présenté comme un garant d'un approvisionnement responsable, ce label vise à encadrer l'exploitation aurifère artisanale à petite échelle, dans

une perspective respectueuse de l'environnement et des communautés locales : « La joaillerie éthique Fairmined représente un mouvement qui vise à transformer ces pratiques dommageables tant pour l'environnement que pour les communautés humaines concernées. Fairmined est un label de certification qui atteste la provenance d'or produit par des mines autonomes, responsables, artisanales et à petite échelle » (April Paris, 2025c). D'autres « références » normatives viennent renforcer cette légitimation déléguée (Oger, 2021), telles que le « Processus de Kimberley », ou encore les certifications émanant de laboratoires reconnus à l'échelle internationale, comme le « Gemological Institute of America » (GIA) ou le « Hoge Raad voor Diamant » (HRD) d'Anvers. En effet, ces dispositifs sont présentés comme des instances d'autorité capables de valider l'éthique des chaînes de production : « Nos diamants sont naturels et certifiés selon le Processus de Kimberley qui assure l'origine des pierres et la façon dont elles ont été extraites des mines par les prestigieux laboratoires GIA ou HRD » (Manal Paris, 2025). Ce faisant, le recours à des institutions extérieures permet aux marques de se placer dans une posture de conformité aux normes, tout en évitant une autocélebration trop visible, ce qui traduit un discours qui revêt les apparences de l'autorité pour pouvoir évaluer sa légitimité.

En parallèle, les matériaux utilisés – or recyclé, argent recyclé, diamants de synthèse – deviennent eux-mêmes les supports d'un discours éthique. Par exemple, Courbet ou Héloïse et Abélard présentent l'« or recyclé » comme une alternative responsable, en insistant sur sa capacité à être refondu sans perte de qualité, ce qui construit un récit technique et circulaire de la matière :

Extraire de quoi faire un simple anneau c'est : 2 tonnes de déchets, 5000 litres d'eau et plus de 40 kg de CO2... L'or a un atout magnifique. Il peut se fondre, se transformer et se recycler à l'infini. N'est-il pas de notre responsabilité de travailler l'or déjà extrait plutôt que d'aller encore creuser, de plus en plus profond ? (Courbet, 2025a).

Première maison française de joaillerie circulaire, Héloïse et Abélard utilise exclusivement de l'or recyclé 18 carats, certifié CoC ou Chain-Of-Custody. Ainsi, nous garantissons un or 18 cts robuste, traçable, responsable et local qui ne nécessite aucune nouvelle extraction minière (Héloïse et Abélard, 2025a).

Cependant, il y a également des marques qui adoptent une posture réflexive plus complexe. À ce titre, Flore et Zéphir questionne l'impact écologique, énergétique et sociétal des diamants de synthèse :

Bien que le diamant de synthèse offre des avantages tel que la réduction de l'extraction minière et de l'impact environnemental, son évaluation globale doit prendre en compte plusieurs paramètres. Parmi ceux-ci figurent les conditions de fabrication dans les laboratoires, les conditions de travail associées à la production de ces diamants, ou encore la consommation d'énergie nécessaire lors du processus de production (Flore et Zéphir, 2025a).

April Paris, quant à elle, reconnaît que l'usage de l'« or recyclé ne diminue pas forcément l'orpaillage illégal » (April Paris, 2025d), pointant les limites systémiques de certaines pratiques perçues comme vertueuses. Ces prises de distance révèlent donc un second niveau de discours, voire un contre-discours critique envers les récits trop simplificateurs, et qui sont susceptibles de participer à un ethos de lucidité, une posture contraire aux « usages réactionnaires » de l'autorité et des « fausses évidences » (Oger, 2021 : 12).

Par la suite, d'autres entreprises déploient des stratégies discursives explicites visant à reconfigurer les représentations attachées au vocabulaire sectoriel, qui consistent notamment dans la contestation des catégories imposées ou dans la requalification des référents techniques évoqués pour défendre leur positionnement éthique. C'est notamment le cas de Courbet, qui remet en question l'appellation « diamant de synthèse », perçue comme porteuse d'un imaginaire dépréciatif :

L'appellation « diamant de synthèse » peut induire en erreur car, dans notre imaginaire, le synthétique est facilement associé à l'artificiel.

Pourtant, dans le cas du diamant de laboratoire, des conditions de formation différentes permettent un résultat égal, tant par ses propriétés optiques que physiques ; l'impact écologique en moins. La terminologie imposée ne reflète pas la juste valeur des diamants cultivés grâce au génie humain : cet astérisque vert symbolise le combat pour l'acceptation d'un nom plus juste (Courbet, 2025b).

D'autres marques, telles que Flore et Zéphir et Or du Monde, adoptent une stratégie discursive participative susceptible de placer le

consommateur au centre du processus décisionnel. En valorisant ses préférences éthiques et en lui proposant des alternatives (diamant naturel, recyclé, synthétique), ces entreprises contribuent à construire une figure de consommateur-citoyen. Ce positionnement dialogique, fondé sur la transparence et l'autonomisation, vise à renforcer la légitimité éthique de la marque et à favoriser une adhésion active :

La question entre un diamant naturel est plus complexe qu'une caricature à base d'arguments marketing.

Nous croyons qu'il existe des alternatives éthiques autant pour le diamant naturel que le diamant de synthèse.

Dans un souci de transparence et de respect des préférences individuelles de nos clients, nous offrons la possibilité de choisir entre ces deux types de diamants. Bien que cela demande une logistique supplémentaire de notre part, cette approche nous permet de répondre aux préoccupations éthiques et aux contraintes budgétaires de nos clients (Flore et Zéphir, 2025b).

Le choix entre un diamant naturel et un diamant synthétique dépend donc de vos valeurs personnelles et de ce qui compte le plus pour vous : la valeur émotionnelle et historique d'un diamant naturel ou l'impact environnemental réduit d'un diamant synthétique. Quoi que vous choisissiez, nous nous engageons à vous fournir un diamant de la plus haute qualité, en accord avec nos principes éthiques (Or du monde, 2025a).

Par ailleurs, d'un point de vue énonciatif, l'alternance entre des formes impersonnelles (objectivation des faits) et des formes subjectives (présence de la marque, appel direct au client) renforce l'efficacité de ce discours hybride, à la fois critique, informatif et affectif :

Le commerce mondial de l'or, des diamants et autres pierres précieuses fait l'objet de tant de convoitises que des groupes armés en surveillent l'extraction partout dans le monde. Kimberley ne protège pas contre l'exploitation des populations locales, ni contre les immenses dévastations portées à la nature par ces pratiques non encadrées. Chez April Paris, nous refusons de cautionner le travail forcé des enfants dans les mines et les dégâts environnementaux causés par l'extraction de l'or (April Paris, 2025e).

L'or se recycle à l'infini en gardant ses propriétés du premier jour, plus d'excuses pour préserver la planète en étant plus responsable, on vous explique pourquoi.

[...]

Nous acceptons et recyclons toutes formes de bijoux en or ou platine.

Transformez votre or en avoir valable sur l'ensemble de nos bijoux ou préférez un chèque en contrepartie de votre métal, c'est vous qui choisissez (Or du monde, 2025b).

Ces procédés discursifs participent activement à la construction d'un ethos de marque responsable, dans lequel s'articulent l'expertise technique, la sincérité éthique et la volonté d'action. En conjuguant la dénonciation de pratiques problématiques (les violences, l'exploitation, la destruction de l'environnement, etc.), l'affirmation de principes (le refus du travail forcé, la valorisation du recyclage, etc.), et une interpellation directe du consommateur, ces marques adoptent une posture discursive qui dépasse la simple conformité réglementaire.

Ainsi, elles ne se contentent pas de démontrer leur adhésion aux standards sociaux ou environnementaux ; elles s'inscrivent dans une dynamique discursive de transformation normative, où la parole vise à rassurer ou convaincre, mais aussi bien qu'à redéfinir activement ce que signifie « luxe » dans un monde en transition écologique. En assumant un rôle prescripteur, ces marques contribuent à faire évoluer les représentations sociales du secteur, à repositionner la valeur symbolique des objets joailliers, et à ancrer l'éthique comme critère constitutif du prestige.

3.2. Le lexique de l'éthique : reconfigurations discursives dans la bijouterie-joaillerie responsable

Le discours des marques de bijouterie-joaillerie éthique (s) s'appuie sur un travail terminologique soigneusement structuré, qui contribue à forger un ethos écologique pluriel, c'est-à-dire une image de marque crédible, engagée et multiforme en matière d'écologie. Cet ethos se construit à travers l'activation de champs lexicaux axiologiques mobilisant des termes liés aux valeurs éthiques, environnementales et patrimoniales. À cet effet, les marques orientent leur discours de manière à légitimer leur engagement, tout en résonnant avec les aspirations contemporaines d'un public en quête de consommation responsable.

Tout d'abord, le lexique environnemental occupe une place centrale dans les choix langagiers de ces marques de joaillerie engagée(s). Il se manifeste notamment par l'usage d'adjectifs phares du discours

environnemental, tels qu'*écologique, durable, recyclé, responsable, etc.*, mais aussi par des termes issus du registre scientifique en lien avec la crise climatique et à la protection de la nature, de plus en plus médiatisés par la presse et les réseaux sociaux : *pollution, effet de serre, changement climatique, biodiversité, etc.*

L'objectif de ce vocabulaire est d'inscrire les pratiques de la marque dans une dynamique de transition écologique et de prise de conscience environnementale. Ce champ lexical coexiste avec un lexique éthique et social (*équitable, traçabilité, respect, humain, solidaire, etc.*), qui élargit la portée de l'engagement au-delà de l'environnement, en intégrant les conditions sociales et humaines de production sur l'ensemble de la chaîne de valeur. À cela s'ajoute un vocabulaire réglementaire – *certifié, label, certification, audité, etc.* – qui fonctionne comme un levier de légitimation externe, en mobilisant des références aux standards ou organismes reconnus. Ces marqueurs constituent ce que Breton (2011 : 62-63) appelle des preuves d'« authenticité déléguée », c'est-à-dire des garanties fondées sur des autorités extérieures. Enfin, un lexique patrimonial – *savoir-faire, atelier, fabrication française, bijou Made in France, etc.* – permet d'ancrer les engagements éthiques et écologiques dans une tradition artisanale et une identité territoriale forte, donnant ainsi à la durabilité une profondeur historique et culturelle.

Par ailleurs, ces différents champs sémantiques contribuent à ce que l'on a qualifié d'un « verdissement » du lexique de la joaillerie, où des pratiques traditionnelles sont reconfigurées à l'aune de valeurs écologiques contemporaines. Cette évolution se manifeste, dans la plupart des cas, par une adjectivation à visée axiologique, donnant naissance à des syntagmes emblématiques du nouveau positionnement éthique du secteur, de type N [ORF] + Adj [ENVI], par exemple : *joaillerie durable* (JEM, 2025b), *or recyclé* (April Paris, 2025d ; Courbet, 2025a), *diamant éthique* (Or du monde, 2025c ; Héloïse, Abélard, 2025b), etc. L'éthique s'arrime ainsi à la matérialité du produit via des combinaisons lexicales valorisantes. Des collocations plus innovantes prolongent ce processus : *savoir-faire éthique* (Maison Loyal.e, 2025a), *joaillerie locale engagée* (Héloïse et Abélard, 2025c), *bague de mariage éthique* (April Paris, 2025f), *diamant de seconde main* (Héloïse et Abélard, 2025d), ou encore *bijou ancien* (Onisì Paris, 2025 ; Noir Carat,

2025). Ces termes redéfinissent donc les normes du luxe en les intégrant à des impératifs de responsabilité sociale, de valorisation des territoires locaux et de promotion de l'économie circulaire.

Face à une rhétorique éthique de plus en plus banalisée, il y a des marques qui adoptent une posture réflexive visant à réinterroger la portée de termes galvaudés par le discours commercial.

L'adjectif *recyclé*, en particulier, fait l'objet de réinvestissements sémantiques divergents. Chez April Paris, il est rapproché de l'univers du rebut et devient l'expression d'un refus de l'exploitation primaire : « Comprenez bien que ce que l'on appelle or recyclé en joaillerie correspond aux « déchets » provenant des fabrications » (April Paris, 2025e).

À l'inverse, des enseignes comme Or du Monde, Noir Carat ou Héloïse et Abélard opèrent une revalorisation du terme, l'inscrivant dans un champ lexical du réemploi vertueux : « L'or recyclé est affiné pour servir de nouveau, le diamant est serti sur la nouvelle création dont le prix est diminué par l'apport en métal, dans une démarche écologiquement responsable » (Or du monde, 2025d). Dans cette perspective, le *diamant recyclé* désigne une pierre déjà extraite, réintroduite dans le circuit sans impact environnemental additionnel. Chez Héloïse et Abélard, cette réorientation critique est assumée : « Nos diamants « recyclés » ne nécessitent aucune nouvelle extraction dévastatrice pour l'environnement et les populations, et ne dépendent pas de flux internationaux consommateurs d'énergie. Notre approvisionnement [...] est local, transparent, et sans impact ni sur la nature, ni sur le climat » (Héloïse et Abélard, 2025d).

De même, le terme *durable* s'éloigne de son acception technique pour évoquer une durabilité temporelle et symbolique, fondée sur la transmission, ce qui renvoie au sens du terme en langue générale. Les *bijoux de seconde main* ou *anciens* (Caillou Paris, 2025 ; Noir Carat, 2025) sont qualifiés de *durables* non parce qu'ils visent « à satisfaire à des principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique » (GDT, 2025), mais parce qu'ils s'inscrivent dans une logique d'anti-obsolescence (Dico en ligne, 2025). Chez Noir Carat, cette durabilité se définit, entre autres, par « l'histoire, le design singulier et la résistance » (Noir Carat, 2025) des pièces, plus que par leurs matériaux.

L'adjectif *éthique*, quant à lui, fait l'objet d'une reconfiguration pragmatique. Il ne renvoie plus à une simple position morale mais s'ancre dans des indicateurs concrets, c'est-à-dire la traçabilité, les certifications et la labellisation. April Paris souligne par exemple : « L'or d'un bijou éthique April by MG provient de mines labellisées « Or Équitable » qui ont mis en place une charte garantissant une exploitation 100 % artisanale » (April Paris, 2025e). Ce déplacement vers une éthique mesurable permet de réinscrire le discours dans une logique de preuve et de vérifiabilité.

Enfin, plusieurs marques s'engagent dans une déconstruction terminologique des oppositions classiques, notamment autour de l'axe *naturel / synthétique*. Souvent connoté négativement au sens de « artificiel, industriel », l'adjectif *synthétique* est contourné par des expressions alternatives comme *diamant de culture* ou *diamant de laboratoire* (Courbet, 2025b) plus valorisantes. JEM critique explicitement la terminologie légale : « Ce terme « synthèse » est scientifiquement erroné [...]. L'Homme ne fabrique pas du diamant, il recrée les conditions naturelles de cristallisation du carbone » (JEM, 2025c). Ici, l'enjeu est sémantique autant que politique : il s'agit de neutraliser la stigmatisation en revendiquant une nouvelle appellation, alignée sur celle utilisée aux États-Unis.

À l'inverse, l'adjectif *naturel*, habituellement garant d'authenticité, peut aussi être rechargé négativement. Courbet et Or du Monde rappellent les conséquences environnementales de l'extraction : « [...] le processus d'extraction [des diamants naturels] reste gourmand en ressources et peut causer des dommages écologiques » (Or du monde, 2025a). La valeur de *naturel* devient ainsi ambivalente, entre une légitimité traditionnelle et une critique environnementale.

Dans ce champ lexical disputé, plusieurs stratégies coexistent. Des marques conservent la dichotomie *diamant naturel / diamant de synthèse* (Manal Paris, 2025), tout en atténuant la hiérarchie implicite (DFLY Paris, 2025a ; Héloïse et Abélard, 2025d). D'autres vont plus loin dans la contestation, préférant *diamant de culture* (Courbet, 2025b) et soulignant l'ancrage éthique de cette terminologie. Maison Loyal.e, pour sa part, introduit l'expression *diamant de mine* à la place de *naturel*, déplaçant ainsi le débat du registre ontologique (*naturel vs artificiel*) vers celui des méthodes d'extraction (*minière vs laboratoire*), tout en dénonçant

indirectement les pratiques associées au *diamant de sang* : « Le diamant de synthèse est tout simplement un diamant. Il possède la même composition, structure et propriétés que le diamant de mine » (Maison Loyal.e, 2025b).

Ces choix lexicaux témoignent d'une véritable négociation sémantique, où la langue s'impose comme un outil privilégié dans le processus de redéfinition des valeurs. Le lexique orfèvre se fait le lieu d'un affrontement symbolique, où se croisent stratégie commerciale, discours critique et positionnement éthique. Cette reconfiguration terminologique et discursive participe *in fine* à une transformation des imaginaires du luxe, moins fondée sur la rareté ou l'éclat que sur l'engagement, la traçabilité et la durabilité.

Conclusion

Cette étude a analysé les marqueurs discursifs employés par les entreprises de joaillerie responsables pour construire un ethos écologique crédible, ainsi que les usages d'un lexique écologisé destiné à renforcer la portée symbolique et argumentative de leur engagement environnemental. Malgré des choix discursifs et terminologiques hétérogènes, ces marques partagent une volonté commune de transformer le secteur joaillier en le réorientant vers une démarche plus durable.

Leur stratégie repose sur la légitimation de l'engagement écologique, qui se manifeste par un travail discursif structuré autour de références scientifiques, médiatiques et institutionnelles. En mobilisant des récits climatiques appuyés par des données chiffrées et des labels reconnus, les marques cherchent à traduire une prise de conscience des impacts environnementaux du secteur, tout en affirmant leur responsabilité face à ces enjeux. Ce positionnement permet d'asseoir un discours d'autorité, perçu comme fondé et vérifiable. Par ailleurs, ces stratégies révèlent des nuances selon les enseignes : certaines privilégient l'innovation technique et la pédagogie pour valoriser de nouveaux matériaux ou procédés, tandis que d'autres adoptent une posture critique vis-à-vis des usages marketing, interrogeant les dérives du *greenwashing* et appelant à une réflexion plus lucide sur les pratiques du secteur.

D'un point de vue terminologique, les discours des marques s'appuient sur un lexique à forte valeur argumentative, où des termes issus des

domaines environnemental, réglementaire ou patrimonial viennent reconfigurer le vocabulaire orfèvre traditionnel. Cette hybridation témoigne non seulement de l'impact des mutations sociales sur l'innovation lexicale, mais aussi de la multidisciplinarité du lexique environnemental, où s'entrelacent des sous-domaines techniques, éthiques et symboliques. Le processus de verdissement lexical révèle alors une fonction pragmatique : les termes, au-delà de leur rôle désignatif, deviennent porteurs de valeurs, de positionnements, et participent à la construction identitaire des marques.

L'usage d'une adjectivation axiologique (par exemple : *durable*, *éthique*, *recyclé*) illustre clairement cette dynamique. Ces unités, investies d'un fort potentiel performatif, permettent aux marques de produire un effet de sens orienté, capable d'influencer la perception du public tout en incarnant leur engagement. La terminologie se trouve ainsi à la croisée du langage, de la politique et de la communication stratégique, ce qui souligne la manière dont le choix des mots peut servir à construire une crédibilité discursive, tout en influençant les comportements d'achat.

En somme, cette analyse met en lumière la nécessité d'une étude approfondie de l'usage pragmatique et rhétorique des termes environnementaux dans les discours commerciaux, où la terminologie spécialisée, confrontée à un public généraliste, devient un vecteur de persuasion, un levier d'engagement et un instrument de transformation sectorielle.

Bibliographie

Agresti, G. 2023. « Préface ». in Hamon Y., Paissa P. (éds.) (2023). *Discours environnementaux. Convergences et divergences*. Rome : Aracne, p. 7-14.

Altmanova, J. 2013. « Les métiers de l'orfèvre à travers les dictionnaires ». *Éla*, « Parlers de métiers. Hommage à Gabrielle Quemada », n° 171, p. 307-320.

Altmanova, J., Zollo, S. D. 2017. « Néologismes et nécrologismes dans le vocabulaire technique. Le cas de la terminologie des outils d'orfèvre ». *Néologica*, « La néologie en terminologie », n° 11, p. 65-81.

Altmanova, J. (éd.) 2019. *Dictionnaire de l'orfèvrerie français/italien. Termes, cultures, traditions*, Naples : Loiralab Edizioni.

Altmanova, J. 2021. « Terminologie de la bijouterie / joaillerie du XIX^e siècle à nos jours : quelques exemples d'enjeux dénominatifs et normatifs ». *Cahiers de Lexicologie*, n° 118, p. 175-191.

Altmanova, J., Cartier, E., Zollo, S. D. (éds.). 2024. « Variation terminologique et innovations lexicales dans le domaine de la biodiversité et du changement climatique ». *Repères-DORIF*, n° 30. [En ligne] : <https://urls.fr/Hnzkli> [consulté le 31 mai 2025].

Amossy, R. 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses universitaires de France.

Amossy, R. 2021. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin. « Collection U ».

Amossy, R. 2022. « Construire la légitimité et l'autorité politiques en discours ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 28. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/aad/5984> [consulté le 31 mai 2025].

April Paris 2025a. « Nos bijoux éthiques ». [En ligne] : <https://www.aprilparis.com/bijoux-ethiques/> [consulté le 31 mai 2025].

April Paris 2025b. « Réduire l'impact environnemental ». [En ligne] : <https://www.aprilparis.com/bijoux-ethiques/> [consulté le 31 mai 2025].

April Paris 2025c. « Or Fairmined. Une démarche pionnière dans la joaillerie ». [En ligne] : <https://www.aprilparis.com/joaillerie-ethique/or-fairmined/> [consulté le 31 mai 2025].

April Paris 2025d. « L'or recyclé est-il éthique ? ». [En ligne] : <https://www.aprilparis.com/bijoux-ethiques/> [consulté le 31 mai 2025].

April Paris 2025e. « Bijoux éthiques ». [En ligne] : <https://www.aprilparis.com/bijoux-ethiques/> [consulté le 31 mai 2025].

April Paris 2025f. « Alliance Femme ». [En ligne] : <https://www.aprilparis.com/alliance-mariage-ethique/alliance-femme-ethique/> [consulté le 31 mai 2025].

Bonnet, V., Geslin, A. (éd.) 2019. « Les mots de l'écologie, 25 ans après. Circulation des discours et des notions ». *Mots. Les langages du politique*, n° 119.

Breton, P. 2003. *L'argumentation dans la communication*. Paris : Éditions La Découverte, 3^e éd.

Caillou Paris 2025. « Bijoux anciens ». [En ligne] : <https://caillou-paris.fr/collections/bijoux-anciens> [consulté le 31 mai 2025] ;

Catellani, A. 2016. Sémiotique de la communication environnementale. In : Libaert T. (éd.), *La communication environnementale*, Paris : Broché.

Charaudeau, P., Maingueneau, D. (éds.) 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Chetouani, L., Tournier, M. (éds.) 1994. « Environnement, Écologie, Verts ». *Mots*, n° 39.

- Courbet 2025a. « L'or recyclé et traçable ». [En ligne] : <https://www.courbet.com/page/or-recycle> [consulté le 31 mai 2025].
- Courbet 2025b. « Le diamant de synthèse* ». [En ligne] : <https://www.courbet.com/page/diamant> [consulté le 31 mai 2025].
- DFLY Paris 2025. « Comprendre le diamant de synthèse ». [En ligne] : <https://www.dfly-paris.com/fr/content/4-maison-dfly> [consulté le 31 mai 2025].
- Dekhili, S. *et al.* 2016. « Luxe et développement durable : quelles sources de dissonance ? ». *Décisions Marketing*, 2016/3 n° 83, p. 97-121.
- Diglio, C., Altmanova, J. (éds.) 2011. *Dictionnaires et terminologie des arts et métiers*. Fasano-Paris : Schena-Alain Baudry et C^{ie}.
- Diglio, C., Altmanova, J. (éds.) 2013. *L'art de l'orfèvrerie. Parcours linguistiques et culturels*. Paris : Hermann.
- Fairtrade 2025. « About us ». [En ligne] : <https://www.fairtrade.net/en/about/about-fairtrade-international.html> [consulté le 31 mai 2025].
- Fairmined 2025. « What is Fairmined ». [En ligne] : <https://fairmined.org/what-is-fairmined/> [consulté le 31 mai 2025].
- Flore et Zéphyr, 2025a. « Le diamant de synthèse ». [En ligne] : <https://www.flore-et-zephyr.com/blogs/journal/diamant-de-synthese> [consulté le 31 mai 2025].
- Flore et Zéphyr 2025b. « Diamants de synthèse ». [En ligne] : <https://www.flore-et-zephyr.com/blogs/journal/diamant-de-synthese> [consulté le 31 mai 2025].
- Fløttum, K. (éd.) 2017, *The Role of Language in the Climate Change Debate*, New York/London : Routledge.
- Fløttum, K, Dahl, T. 2012. « Different contexts, different 'stories'? A linguistic comparison of two development reports on climate change ». *Language & Communication*, n° 32/1, p. 14-23.
- Grand Dictionnaire Terminologique, s.v. « durable ». [En ligne] : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26506335/durable> [consulté le 31 mai 2025].
- Hamon, Y., Paissa, P. (éds.) 2023. *Discours environnementaux. Convergences et divergences*. Roma : Aracne, coll. « Lingue d'Europa e del Mediterraneo ».
- Héloïse et Abélard, 2025a. « Or 18 CTS recyclé ». [En ligne] : https://heloise-abelard-joaillerie.com/pages/or-18cts-recycle-march-2025?_ab=0&key=1743595355294 [consulté le 31 mai 2025].
- Héloïse et Abélard 2025b. « Qu'est-ce qu'un diamant « éthique » ? [En ligne] : <https://heloise-abelard-joaillerie.com/blogs/cest-quoi-la-joaillerie-ethique/quest-ce-quun-diamant-ethique> [consulté le 31 mai 2025].
- Héloïse et Abélard 2025c. « Engagements ». [En ligne] : <https://heloise-abelard-joaillerie.com/pages/engagements> [consulté le 31 mai 2025].

Héloïse et Abélard 2025d. « Diamant éthique de seconde main ». [En ligne] : <https://heloise-abelard-joaillerie.com/pages/diamant-de-seconde-main-march-2025>, [consulté le 31 mai 2025].

JEM 2025a. « Joaillerie engagée ». [En ligne] : <https://www.jem-paris.com/> [consulté le 31 mai 2025].

JEM 2025b. « Une joaillerie durable et engagée ». [En ligne] : <https://www.jem-paris.com/joaillerie-durable> [consulté le 31 mai 2025].

JEM 2025c. « Le diamant de synthèse, diamant d'avenir ». [En ligne] : <https://www.jem-paris.com/diamant-de-synthese> [consulté le 31 mai 2025].

Krieg-Planque, A. 2009. *La notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.

Le Robert Dico en ligne, s.v. « durable ». <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/durable> [consulté le 31 mai 2025].

Libaert, T., Johannes, K. 2016. Chapitre 1. Communication corporate, institutionnelle ou d'entreprise ? In : *La communication corporate*. Paris : Dunod. Les Topos, p. 08-16. [En ligne] : <https://shs.cairn.info/la-communication-corporate--9782100745494-page-08?lang=fr>, consulté le 31 mai 2025].

Lochard, C., Murat, A. 2011. *La nouvelle alliance, luxe et développement durable*. Paris : Eyrolles, Éditions d'Organisation.

Lin, Y., Na, S. 2023. « Ethics and Sustainability in The Jewellery Industry », *Frontiers in Business, Economics and Management*, vol. 7, n° 3, p. 187-193.

Maingueneau, D. 2014. « Retour critique sur l'ethos », *Langage et société*, n° 149, p. 31-48. [En ligne] : <https://doi.org/10.3917/lis.149.0031> [consulté le 31 mai 2025].

Maingueneau, D. 2016. « L'ethos discursif et le défi du Web ». *Itinéraires*, 2015-3.

Maison Loyal.e. 2025a. « Notre savoir-faire ». [En ligne] : <https://www.loyleparis.com/fr/> [consulté le 31 mai 2025].

Maison Loyal.e. 2025b. « Qu'est-ce qu'un diamant de synthèse ? ». [En ligne] : <https://www.loyleparis.com/fr/blog/qu-est-ce-qu-un-diamant-de-synthese/> [consulté le 31 mai 2025].

Manal Paris. 2025. « La maison ». [En ligne] : <https://manalparis.com/pages/la-maison> [consulté le 31 mai 2025].

Nappi, C. 2024. « Les notions de 'transition écologique' et 'transition énergétique' au prisme du discours institutionnel : entre variation et enjeux environnementaux ». *Repères DO.Ri.F.* [En ligne] : <https://urls.fr/M2TYM3> [consulté le 31 mai 2025].

Noir Carat 2025. « Nos engagements ». [En ligne] : <https://www.noircarat.fr/> [consulté le 31 mai 2025].

Oger, C. 2021. *Faire référence. La construction de l'autorité dans le discours des institutions*. Paris : Éditions EHESS.

Onisi Paris 2025. « Mille et un bijoux vintages ». [En ligne] : <https://onisi-paris.com/> [consulté le 31 mai 2025].

Or du Monde 2025a. « Un diamant naturel ou de synthèse ? ». [En ligne] : <https://www.ordumonde.com/diamant-naturel-vs-synthese> [consulté le 31 mai 2025].

Or du Monde. 2025b. « Nos engagements ». [En ligne] : <https://www.ordumonde.com/engagements-ethiques> [consulté le 31 mai 2025].

Or du Monde. 2025c. « La garantie d'un diamant éthique ». [En ligne] : <https://www.ordumonde.com/diamants-ethiques> [consulté le 31 mai 2025].

Or du Monde. 2025d. « L'or recyclé et éco-responsable ». [En ligne] : <https://www.ordumonde.com/or-recycle> [consulté le 31 mai 2025].

Perelman, C. 1970. *Traité de l'argumentation*. Bruxelles : Éditions de l'Institut de sociologie (de l') Université libre de Bruxelles.

Processus de Kimberly 2025. « What is the Kimberley Process ? ». [En ligne] : <https://www.kimberleyprocess.com/about/what-is-kp> [consulté le 31 mai 2025].

Rakotonoelina, F., Reboul-Touré, S. (éd.) 2020. « La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction », *Les Carnets du Cediscor*, n° 15.

Responsible Jewellery Council (RJC) 2025. « Our history ». [En ligne] : <https://www.responsiblejewellery.com/our-story/> [consulté le 31 mai 2025].

Robin Paris 2025. « Comment savoir si mon bijou est éthique ? C'est quoi le label Fairmined ? ». [En ligne] : <https://www.robin-paris.com/label-fairmined-porter-bijou-ethique/> [consulté le 31 mai 2025].

Vargas, E. (éd.) 2016, « Entre discours, langues et cultures : regards croisés sur le climat, l'environnement, l'énergie et l'écologie ». *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, n° 8 (2).

Vecchi (de), D. 2016. « Approche pragmatérminologique des termes des entreprises et des organisations ». *Synergies Italie*, n° 12, p. 125-139.

WWF Schweiz. 2023. *Rapport watch und jewellery report - full report, in English. Demanding more transparency and responsibility in the watch and jewellery sector* [En ligne] : <https://urls.fr/W1jWls> [consulté le 31 mai 2025].

Corpus de l'étude

April Paris

La Maison ; JOAILLERIE ÉTHIQUE ; L'argent éco-responsable ; l'Or Fairmined ; Des bijoux éthiques Made in France. <https://www.aprilparis.com> [consulté le 31 mai 2025].

Caillou Paris

Notre histoire ; Nos engagements ; Journal ; Bijoux anciens. <https://www.caillou-paris.fr> [consulté le 31 mai 2025].

Courbet

Notre Maison ; Notre histoire ; La genèse de COURBET ; Le diamant de synthèse ; L'or recyclé et traçable ; Notre engagement ; Qualité et savoir-faire ; Le Journal COURBET. <https://www.courbet.com> [consulté le 31 mai 2025].

DFLY Paris

Maison DFLY ; Joaillerie ; DIAMANT DE SYNTHÈSE ; News. <https://www.dfly-paris.com> [consulté le 31 mai 2025].

Flore et Zéphyr

La Maison ; Notre maison ; Notre savoir-faire ; Nos matières responsables ; Nos engagements ; Journal. <https://www.flore-et-zephyr.com/> [consulté le 31 mai 2025].

Héloïse et Abélard

MAISON ; Diamants éthiques de seconde main ; Or 18 cts recyclé ; Savoir-faire parisien ; Notre origine. <https://heloise-abelard-joaillerie.com/> [consulté le 31 mai 2025].

JEM (Jewellery Ethically Minded)

Joaillerie engage ; Nos engagements ; L'Or éthique Fairmined ; Le diamant de synthèse ; La perle et la nacre des Fidji ; Fabrication française ; Traçabilité ; JOURNAL. <https://www.jem-paris.com> [consulté le 31 mai 2025].

Maison Loyal·e

Joaillerie ; L'histoire de Loyal·e ; Nos Engagements ; Notre Savoir-Faire ; Nos Diamants Certifiés ; Presse. <https://www.loyaleparis.com/fr/joaillerie/> [consulté le 31 mai 2025].

Manal Paris

Joaillerie ; Maison ; Nos valeurs ; Presse ; Blog. <https://www.manalparis.com> [consulté le 31 mai 2025].

Min & ral

MIN & RAL JOAILLERIE ; Collections ; Presse. <https://mineraljoaillerie.com/> [consulté le 31 mai 2025].

Noir Carat

La marque ; Notre histoire ; Nos engagements ; Notre blog ; Collection Or recyclé. <https://www.noircarat.fr/> [consulté le 31 mai 2025].

ÓNÍSI Paris

La vision ÓNÍSI PARIS ; Bijoux anciens et vintage ; Joaillerie et environnement. <https://onisi-paris.com/> [consulté le 31 mai 2025].

OR DU MONDE

Engagement ; Qui sommes-nous ? ; Engagement et éthique ; Fabrication à Paris ; Diamant éthique ; Or recyclé éco-responsable ; Journal d'une joaillerie éthique. <https://www.ordumonde.com> [consulté le 31 mai 2025].

Robin Paris

La créatrice ; Notre mission ; Nos valeurs ; Le blog. <https://www.robin-paris.com/> [consulté le 31 mai 2025].



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>





Le manifeste écologiste contemporain et la résistance du dire : guillemets, italique et boucles réflexives

Julien Rault

Université de Poitiers, France

julien.rault@univ-poitiers.fr

<https://orcid.org/0009-0006-3769-7544>

Reçu le 20-05-2025 / Évalué le 29-09-2025 / Accepté le 24-10-2025

Résumé

Cet article se propose d'interroger les modalités de la réflexivité langagière dans les manifestes écologistes contemporains (publiés entre 2019 et 2023) et, partant, les phénomènes d'exhibition de la problématique coïncidence du mot à la chose. Il analysera comment, en œuvrant dans l'opacité critique à l'aide de marqueurs typographiques comme les topogrammes de l'italique et des guillemets, mais aussi de gloses métalinguistiques, les discours manifestaires écologistes témoignent d'une conscience et d'une vigilance linguistiques aiguës. Cet effort constant pour agiter les sédiments idéologiques tapis au fond des mots atteste bien de l'impérieux besoin de procéder à un *décrassage* lexical pour commencer à ambitionner une possible efficacité, sinon performativité, du discours.

Mots-clés : manifeste, écologie, ponctuation, guillemets, italique

Il manifesto ecologista contemporaneo e la resistenza del dire : virgolette, corsivo e commenti metariflessivi

Riassunto

Con il presente articolo ci proponiamo d'interrogare le modalità di riflessività linguistica presenti nei manifesti ecologisti coevi (pubblicati tra il 2019 e il 2023) e, quindi, i fenomeni che mostrano la coincidenza problematica tra le parole e le cose. Analizzeremo in che modo, operando nell'opacità critica con l'aiuto delle marche tipografiche come il corsivo e le virgolette, nonché delle glosse metalinguistiche, i discorsi dei manifesti ecologisti sono l'espressione di una consapevolezza e di un'attenzione linguistica profonda. Lo sforzo di rimettere costantemente in discussione l'ideologia sedimentata dietro le parole testimonia proprio il bisogno imperativo di effettuare una *pulizia* lessicale al fine di cominciare ad ambire a un'efficacia possibile, se non a una performatività, del discorso.

Parole chiave: manifesto, ecologia, punteggiature, virgolette, corsivo

The Contemporary Ecologist Manifesto and the Resistance of Saying: Quotation Marks, Italics, and Metareflective Commentary

Abstract

In this article, we aim to examine the forms of linguistic reflexivity found in contemporary ecological manifestos (published between 2019 and 2023) and, therefore, the phenomena that reveal the problematic alignment between words and things. We analyze how, by operating within critical opacity through the use of typographic markers such as italics and quotation marks, as well as metalinguistic glosses, the discourse of ecological manifestos expresses a deep linguistic awareness and attentiveness. The effort to continually question the sedimented ideology behind words reflects precisely the imperative need to carry out a lexical cleansing in order to begin to aspire to a possible—if not performative—effectiveness of discourse.

Keywords: manifesto, ecology, punctuation, quotation marks, italics

Introduction

Selon Jean-Marie Gleize, qui a participé en France à l'un des numéros pionniers pour l'étude du genre, le manifeste, au même titre que la préface, est travaillé « par un désir de théorie, c'est-à-dire un désir d'ordre » (Gleize, 1980 : 12). On comprend ainsi pourquoi sa poétique peut reposer sur une forme de tension, plus ou moins dynamique, entre ordre (théorique) et désordre (discursif). Car s'il souhaite instituer et mettre en forme, le manifeste, pour dogmatique qu'il soit, témoigne aussi souvent d'une volonté d'inquiéter le discours (Foucault, 1971). La parole qui émerge cherche le plus souvent à s'affranchir des procédures habituelles de contrôle, à l'image de ce que Camille Bloomfield et Audrey Ziane appellent ailleurs des « gestes d'indiscipline » (Bloomfield, Ziane, 2018 : 9). Lorsque l'on songe à la nécessaire exemplification qui permet au manifeste d'exposer une nouvelle façon d'appréhender le monde tout en l'illustrant immédiatement par une proposition formelle, linguistique ou stylistique, l'enjeu semble évident. Le manifeste procède d'un geste inaugural qui épouse le principe de la table rase – pour mieux instaurer un nouvel ordre. Mais, de même qu'il ne peut rompre complètement avec « son environnement culturel » (Abastado, 1980 : 9), il doit aussi composer avec son *environnement linguistique*, exhiber les enjeux de dénomination à l'œuvre, déparer les vieux mots de leurs implicites ou encore réveiller la

dormance de certains autres dont on suppose qu'ils conservent encore, derrière le sommeil apparent, leur pouvoir de germination.

Dans l'analyse qui suit, nous avons fait le choix de convoquer des textes relevant de courants politiques variés (du plus radical au plus modéré) et de genres de discours différents. Si la plupart sont explicitement assimilés à des manifestes (dans le titre, dans le paratexte ou dans la présentation éditoriale qui les accompagne), d'autres sont simplement apparentés : il s'agit alors de textes que l'on pourrait qualifier « de revendication », appels ou entretiens réunis sous un titre jussif et programmatique, qui présentent de nombreuses similitudes stylistiques avec le discours manifestaire proprement dit, à commencer par celles que nous explorons ici. Ce faisant, nous souhaitons montrer qu'il existe une tendance globale de ce genre de discours à agir non seulement *par* mais aussi *sur* le discours, à faire retour sur le langage, et que cette tendance globale est particulièrement saillante, pour ne pas dire systématique, dans les discours écologistes contemporains. Ici, les mots apparaissent fréquemment en usage et en mention, pris dans des boucles réflexives, épinglés par les guillemets ou remotivés par l'italique, mis à distance ou revendiqués¹. La suspicion salutaire des manifestes écologistes à l'égard des vocables se comprend par le besoin de se défaire instamment d'une représentation du monde et du vivant engluée dans un paradigme lexical obsolète et délétère (des mots usés, des mots-masques, des mots œuvrant au *statu quo*, tributaires d'une idéologie fondée intrinsèquement sur le consumérisme). Et donc par la nécessité de trouver ou de retrouver le plus rapidement possible une parole efficace et agissante : en ce sens étroit, le discours manifestaire est performatif ou illocutionnaire, au moins dans ses prétentions : à travers la vigueur de son verbe renouvelé, il souhaite faire advenir une autre réalité (Filliolet, 1980 : 24). Et la tentative pour se déprendre de certains vocables et usages revêt souvent la forme de préventions métalinguistiques liminaires, comme en témoignent les premières phrases du manifeste *Reprendre, Démanteler, Communiser. Éléments pour une politique terrestre du soulèvement* : « C'est

¹ Activité modalisatrice qui montre l'inévitable travail de négociation impliqué par les mots dans ce champ discursif puisque « c'est en effet dans le lexique que se joue sans doute avec le plus d'acuité la rencontre entre le scientifique et le social (voir par exemple Gaudin, 1993), l'expert et la société civile, le militant et l'opérateur économique, si l'on songe aux problématiques d'acceptabilité des termes, des querelles de nomination » (Bonnet, Geslin, 2019 : 10).

que les mots de la vieille politique – y compris de la vieille politique de gauche – sont usés jusqu'à la corde, et que les voies classiques réformistes de contestation sont épuisées et impuissantes » (2023 : 6). Quand ce n'est pas le mot même de « politique » qui devient l'objet d'une déprise : « Le 'jeu politique' concentré sur la recherche de voix lors des élections a fini par rendre inutile la politisation citoyenne puisque le mot 'politique' ne recouvre de plus en plus que des promesses et des élections ». Dans cet extrait du *Manifeste Écolo*, publié en ligne (2022) par la coop EELV, le phénomène est d'autant plus perceptible qu'il repose sur un isolexisme (« jeu politique », « politisation », « le mot 'politique' ») sur lequel se fonde une gradation réflexive : la modalisation autonymique initiale est la première étape qui permet ensuite au discours de procéder à l'extraction du signe « politique » devenu complètement autonome. Et l'on voit bien ici que la réflexion métalinguistique est le point central de l'argumentation : la politisation elle-même est devenue inutile puisque le mot de « politique » ne renvoie plus qu'au jeu (électoral). En d'autres termes : la dépravation du mot rend complexe ou caduque l'actualisation de la chose.

1. Résistance du dire : ça va de soi et neutralité du langage

La réflexivité langagière est une composante essentielle de l'écriture de ce type de manifeste puisque ces considérations vont de pair avec la nécessaire réflexion sur les conditions de mise en œuvre d'une rupture radicale. L'hétérogénéité montrée qui se déploie atteste d'un positionnement critique indispensable vis-à-vis des mots usuels, des mots des autres. Pour le dire avec la linguiste Jacqueline Authier-Revuz : « Si le langage, le dire, les mots sont de l'ordre de 'ce qui va de soi', de ce qu'on utilise sans y penser, qu'on 'traverse' sans le percevoir dans son mouvement vers les choses (qu'on nomme) et les autres (à qui on s'adresse), si on est 'installé' dans une sorte de neutralité tranquille dans le langage... je ne pense pas qu'on devienne linguiste ou écrivain. » (Authier-Revuz, 2007 : 116). Ce propos pourrait très bien être transposé à l'écriture manifestaire et au discours politique pour peu qu'il se veuille un tant soit peu progressiste. De la même façon que l'on ne devient pas véritablement écrivain ou linguiste si l'on considère que les mots vont de soi, il ne doit pas

être possible de proposer un discours de rupture, radicalement nouveau, si l'on ne prend pas en considération la problématique adéquation du mot à la chose, si l'on ne tient pas compte de la « multitude de fils idéologiques » dont « les mots sont tissés » (Bakhtine, 1977 : 37-38), si l'on ne lutte pas contre le *ça va de soi* et la neutralité supposée du langage. Évidemment, la première manifestation possible de cette défiance vis-à-vis des mots peut consister en un emploi parfois conséquent de signes typographiques susceptibles de modaliser le discours, et de procéder à un « arrêt-sur-mot », selon l'expression désormais consacrée de la linguiste (Authier-Revuz, 2007). Emploi qui est une façon d'exhiber la résistance du dire et donc aussi une façon de résister, ne serait-ce qu'à l'évidence du déjà-nommé ; ce que d'ailleurs Jacqueline Authier-Revuz met elle-même en abyme en employant une abondance de guillemets qui permettent de modaliser le discours, de signaler l'inadéquation entre le mot et la chose, de déjouer un peu le déjà-dit. C'est bien en s'inscrivant dans le processus de dialogisation que le discours « peut s'individualiser et s'élaborer stylistiquement », trouver sa forme, « se faire » (Authier-Revuz, 2020 : 342) pour mieux, sans doute, *faire faire*.

Parmi toutes les modalités de distanciation à disposition dans la langue, propres à signaler l'hétérogène, le topogramme des guillemets² offre un poste d'observation de choix. Outre la réflexion liminaire possible sur les mots et le langage, on le retrouvera par exemple au terme d'une glose dénominative afin d'étiqueter une nouvelle terminologie : « Nous appellerons cette vision : 'politique du vivant' » (Weber, Kurt, 2021 : 43-44). Cet énoncé, que l'on rencontre dans les dernières pages du court texte *Réensauvagez-vous ! Pour une politique du vivant*, illustre la prédisposition du manifeste, et notamment du manifeste écologiste, à procéder à des actes de baptême pour mieux proposer une nouvelle grille de lecture et donc une autre façon de penser et d'être au monde.

² Le mot « topogramme » renvoie au graphème ponctuo-typographique, « qui contribue à la production du sens, en tant qu'organisateur de la séquentialité et indicateur syntagmatique et énonciatif » selon la terminologie proposée par Jacques Anis (1988 : 246) qui distingue ainsi des topogrammes non-liés ou libres (comme les guillemets) des topogrammes liés, qui se manifestent à travers le support alphabétique (comme l'italique). Appartenant avec les guillemets aux marques explicites de discours rapporté, l'italique apparaît aussi dans la catégorie du marqueur expressif, dans la typologie de Jacques Anis. De son côté, Franck Neveu les réunit en tant que « faits de modulation » (2000 : 201-216).

On retrouve cette même attention portée à la dénomination au seuil du manifeste *Faire écologie ensemble* (Falco, 2023 : 6) : « Nous sommes aujourd’hui dans une tension moins immédiate mais plus sournoise, dans une ‘drôle de transition’, annoncée mais pas encore commencée. Il faudrait d’ailleurs la qualifier de ‘transformation’ écologique, puisqu’elle devrait s’apparenter à une véritable redirection paradigmatique plutôt qu’à un simple glissement superficiel. » Les termes métalinguistiques tels que « appeler » ou « qualifier » abondent dans les propos inauguraux de ce type de discours. Une abondance qui met en évidence le jeu de substitution lexicale indispensable à effectuer en premier lieu pour se départir d’un étiquetage trompeur et contre-productif : l’expression guillemetée « drôle de transition » est aussitôt suivie d’un autre terme modalisé par les guillemets destiné à la supplanter. Mais il est possible aussi de prendre acte d’une dénomination usuelle, dans un double mouvement de désistement et de revendication : « il manque un lieu pour cette préoccupation Écolo, pour rendre vivantes une conscience et une culture écologique du ‘peuple de gauche’ puisque nous n’échapperons pas à ce vocable... ». Dans cet énoncé du *Manifeste Écolo*³, l’assignation identitaire consacrée par l’usage est mise à distance par les guillemets de modalisation autonymique, signaux d’une réticence immédiatement explicitée par une glose. La conformisation au discours doxique s’explique alors par une anticipation de la stéréotypie discursive : puisqu’ils ne manqueront pas de nous nommer ainsi, autant endosser dès à présent cette dénomination. Une fois encore, la conscience et la vigilance linguistiques du manifeste écologiste sont, dans les premières lignes, particulièrement saillantes. Le langage, par de constants retours sur lui-même, est objet de surveillance, d’évaluation, de prévenance et de commentaire.

³ Les guillemets abondent particulièrement dans ce manifeste construit pour l’essentiel sur un phénomène d’échos et de rebonds intertextuels et interdiscursifs : « Pour cela nous avons dépassé les attitudes ‘de bonne guerre’ et les rapports ‘un peu rugueux’ des différents supporters de chaque candidat à la présidentielle » ; « cette préoccupation est aujourd’hui un engagement ‘gazeux’ difficilement efficace et au parcours erratique » ; « Les ‘partisans’ engagés dans ces partis se fondent dans ce qu’ils combattent, c’est ‘normal’ et c’est humain, d’où l’anathème ‘tous pourris’ » ; « Pourtant ces acteurs de la ‘désobéissance’, de ce ‘pas de côté’ démontrent tous les jours que ‘c’est possible’ en mobilisant une énergie qui ‘fabrique’ un monde alternatif » ; « Le ‘champ politique’ est désormais confié exclusivement à nos élus ayant passé le barrage initiatique leur octroyant la légitimité de ‘l’émancipation politique’, la population étant considérée comme n’ayant pas suffisamment de jugement... ».

2. Usage, mention et glose : distanciation critique

La précaution oratoire est aussi prégnante lorsqu'il s'agit de redéfinir ou de spécifier le sens d'un terme communément admis mais galvaudé et usé. Tel le mot « naturel », que le discours liminaire d'Isabelle Stengers emploie mais uniquement comme autonome, pour en relever la vacuité sémantique : « L'adjectif 'naturel', qui implique qu'il y a un 'ordre' de la nature, s'est vidé de toute signification. Et avec lui, le grand conflit entre ceux qui invoquent l'adjectif 'naturel' comme une norme et ceux qui font de la lutte contre cette norme un devoir. J'aime bien dire qu'il n'y a rien de 'naturel' dans la nature [...] » (Stengers, 2019 : 13-14). Dans une démarche analogue, le manifeste avance parfois en deux temps, joignant à l'usage la mention :

Le temps est-il venu d'un discours radical ? Depuis des années, cet adjectif sert surtout à disqualifier les militants écologistes, auxquels on reproche pêle-mêle naïveté, jusqu'au-boutisme et hystérie. La 'radicalité' devient alors un simpliste et fallacieux synonyme d'extrémisme', loin du sens de son étymologie latine radix, la 'racine'. (Falco, 2023 : 6).

La conscience rhétorique du manifeste se traduit donc par une réflexivité immédiate : le mot employé d'abord en usage est aussitôt mis en mention, et redoublé de commentaires métadiscursifs impliquant des équivalences synonymiques et autres détours étymologiques. On retrouve ce phénomène à l'ouverture du *Manifeste du musée* qui expose les tenants d'une *justice environnementale* : « [Les humains] se sont diversifiés physiquement, génétiquement et culturellement en lien avec leur environnement tout en modifiant celui-ci en retour. Ce que l'on appelle 'environnement' est ainsi un ensemble complexe de milieux anthropisés, c'est-à-dire transformés par l'humain, et de milieux naturels » (Belaïdi *et al.*, 2023 : 15). Le mot « environnement », particulièrement polysémique et polyvalent⁴, tout comme le mot « naturel », apparaît dans un premier temps en usage, mais fait l'objet dans un second temps d'une boucle réflexive qui, en le faisant intervenir en mention, vient en spécifier la portée sémantique non pas selon un ailleurs de la nomination, dans une logique

⁴ Dans « Les mots de l'écologie », en 1994, Geneviève Petiot constatait déjà la richesse et l'inévitable « flou sémantique » de ce mot dans le discours écologiste (Petiot, 1994 : 73).

d'emprunt (avec un « on » doxique), mais bien comme une revendication de l'instance énonciative – on notera d'ailleurs que cette glose définitionnelle est elle-même prise dans une deuxième boucle avec la locution reformulative « c'est-à-dire » : le manifeste, qui prend parfois les allures d'un « Grand Discours Didactique » (Gleize, 1980 : 12-14), use d'un luxe de préventions liminaires pour mieux circonscrire la portée sémantique de son lexique, et ce dès l'ouverture : à la suite de cette première excursion interviennent deux autres spécifications sur le même modèle : « [...] les chercheurs en sciences humaines analysent de manière 'intersectionnelle', c'est-à-dire en prenant en compte les effets combinés de tous les facteurs », « Le risque est une vulnérabilité combinée à un aléa (c'est-à-dire la probabilité qu'un événement survienne) » (Belaïdi *et al*, 2023 : 18, 19). Le discours progresse ainsi, accolant à chaque terme une périphrase définitionnelle, par le biais de diverses gloses métalinguistiques (« ce qu'on appelle », « c'est-à-dire ») qui visent à préciser tantôt un sens usuel tantôt un sens plus spécifique.

3. Modalisation autonymique : les mots *hypocrites*

Mais les guillemets interviennent le plus souvent comme des signaux pour singer l'ineptie d'une vulgate et témoigner d'un geste de désolidarisation, y compris pour les expressions métalinguistiques elles-mêmes : « La 'rhétorique du pragmatisme' imposée par un système inquiet d'être remis en question parvient pourtant à ses fins » (Falco, 2023 : 7) ; en dehors de ce phénomène singulier d'étiquetage, la modalisation autonymique concerne la plupart du temps des mots usuels, repris à la doxa, comme dans ces extraits du *Manifeste pour une écologie du monde qui vient* : « Assez de temps perdu à suivre les partisans de 'l'accompagnement' pour mieux justifier l'inaction. », « Le fameux 'bon sens' de la protection de l'environnement ou les 'petits gestes' du quotidien, comme le Grand Soir, n'y suffisent pas » (2019 : 8, 9). *Accompagnement*, *bon sens* et *petits gestes* sont ainsi renvoyés, par l'opération de modalisation autonymique (qui explicite la bivocalité ironique), à un *ça va de soi* langagier avec lequel il s'agit désormais de rompre : exemplifiant ce phénomène de l'évidence (trompeuse), l'argument marketing et fallacieux du *bon sens*

figure assurément au premier plan. L'étiquetage par les guillemets permet aussi, lorsqu'il devient massif, d'extraire par un effet d'écho et de mise en réseau les implicites frayant derrière chaque vocable. Ainsi, on rencontre dans ce même manifeste une série de guillemetages éloquente :

Dans cette approche, les ressources naturelles ne peuvent plus être considérées comme de simples 'inputs' dans la fonction productive de l'espèce humaine ou comme des milieux hostiles à 'aménager' au nom du 'confort' et du 'progrès', mais comme une partie des 'communs' qui garantissent l'existence même de la vie que l'humain partage avec les autres espèces vivantes. (2019 : 19).

L'emploi des guillemets procède à une forme d'extraction qui exhibe les paradigmes lexicaux possibles : ainsi, le mot « commun », lui-même guillemeté, pourra se substituer plus facilement aux autres, par un jeu d'équivalences fondé sur la modalisation autonymique. De son côté, Aurélien Barrau, astrophysicien et militant écologiste qui a suffisamment insisté sur l'importance de repenser les mots avec lesquels nous sommes contraints de penser, si l'on veut pouvoir tenir un discours qui soit un tant soit peu efficace, use aussi abondamment de toutes les modalités de distanciation possibles : « observant aujourd'hui tous les partisans zélés d'un prétendu 'progrès' qui extermine le vivant », « Que les délinquants en costume osent qualifier de 'progrès' le délire techno-nihiliste qui consiste à... », « tant que nous considérerons que la construction d'un parking en lieu et place d'un espace gorgé de vie est un 'progrès', le bilan carbone n'aura pas vraiment d'importance » (Barrau, 2022 : 6, 13). Le mot de « progrès », tel qu'employé aujourd'hui, charriant avec lui tout un cortège de présupposés positifs, ne peut plus être employé qu'entre guillemets, surmodalisé au sein d'énoncés métadiscursifs mettant en question nos dénominations usuelles et notre grille de lecture. Dans un « Appel à désertter » aux allures de manifeste prononcé par des agros bifurqueurs lors de la remise des diplômes en avril 2022, les modalisations autonymiques abondent elles aussi dans les premières lignes :

Nous ne voyons pas les ravages écologiques et sociaux comme des 'enjeux' ou des 'défis' auxquels nous devrions trouver des 'solutions' en tant qu'ingénieuses. Nous ne croyons pas que nous avons besoin de 'toutes les agricultures' ; [...] Nous ne croyons ni au développement durable, ni à la croissance verte, ni à la 'transition écologique', une expression qui sous-entend que la société pourra devenir soutenable sans qu'on se débarrasse de l'ordre social dominant. (2022).

Les mots épinglés sont bien les mots du discours dominant, mis à distance ici par des guillemets qui, lorsqu'ils ne sont pas explicitement glosés (par une tournure métaénonciative introductive du type « entre guillemets »), peuvent se traduire à l'oral par une gestualisation de graphie : au cours de la prise de parole, les bras de l'oratrice se lèvent à plusieurs reprises à l'ouverture du propos et les doigts venant mimer des guillemets de désolidarisation s'accrochent à la plupart des vocables inauguraux pour en dénoncer le caractère inepte et fallacieux et faire entendre toute une hypocrite rhétorique : « enjeux », « défis », « solutions »...

4. Des guillemets de désistement à l'italique de revendication : défamiliarisation et remotivation

À l'inverse, par l'emploi de l'italique qui permettra de déployer tout ce qui était sémantiquement latent et d'ouvrir le mot à tous les possibles, le manifeste peut signaler les termes qu'il choisit d'endosser, en remotivant leur signification première ou en faisant jouer la polysémie. Avec ces deux topogrammes, on passe ainsi du désistement par le guillemetage à la revendication sous le sceau de l'italique⁵, comme en témoignent les usages du manifeste *Reprendre, Démanteler, Communiser. Éléments pour une politique terrestre du soulèvement* : « rendre la souveraineté à ceux et celles qui font le travail, à ceux et celles qui font tourner la machine, et peuvent pour cette raison même la démanteler, la désarmer. De l'écologie à la *lutte de classe révolutionnaire* » (2023 : 19). Les termes marqués par l'italique participent d'une volonté d'écho et de défigement au regard de ce qui s'apparente à des paroles gelées, selon la célèbre parabole rabelaisienne. Par ce biais, il s'agit non seulement de faire entendre la langue commune mais aussi de redonner un sens plein (et donc aussi premier) aux expressions courantes et galvaudées telles que *faire le travail* ou *faire tourner la machine*, de signaler aussi une revendication assumée face à des formules (*lutte de classe révolutionnaire*) qui portent sans doute un peu trop

⁵ On peut renvoyer ici à la description fondatrice proposée par Antoine Compagnon qui évoque l'idée d'une « insistance » marquée par l'italique, ou d'une « surenchère de l'auteur », d'une « revendication de l'énonciation ». Ainsi, « l'italique équivaldrait à Je souligne ou 'c'est bien moi qui le dis' » (Compagnon, 1979 : 41).

les stigmates de l'histoire, appartenant à une vulgate à laquelle on essaie surtout de redonner un semblant de vigueur et de contemporanéité. Loin de fonctionner sur le mode de la « légère distance ethnographique », pour « souligner le 'prélèvement' d'un terme pittoresque » (Hamon, 1996 : 85), l'italique ici sert à revendiquer. Par son caractère oblique, il figure un chemin de traverse qui fait dévier le mot deux fois : de sa trajectoire sémantique ordinaire comme de celle, orthogonale, du cours habituel de la phrase. Étranger à la phrase mais aussi un peu à lui-même, isolé, le mot peut être remotivé, littéralement et dans tous les sens. Et le surcroît d'intensité porté par le topogramme lié vient lui conférer la possibilité de frayer de nouvelles voies.

Le passage significatif d'une forme de marquage énonciatif à l'autre, au sein d'un même énoncé, offre alors un exemple très éloquent de ce rapport singulier au langage, au sein duquel la défamiliarisation (l'étrangement linguistique si l'on veut), opérée par ces modalisateurs typographiques, semble œuvrer à la « délégitimation » (Ginzburg, 1998). Ainsi, dans le *Manifeste pour les « produits » de hautes nécessités*, qui revendique le poétique face au prosaïque et exprime le désir d'un épanouissement humain « dans l'horizontale plénitude du vivant », la présence de guillemets dès le titre alerte sur un désistement lexical au regard d'une confiscation idéologique : et si le mot « produit » pouvait être habité par autre chose que la marchandise ? Une bonne part de ce discours manifestaire consistera ensuite à se déprendre de formules labellisées et formatées pour rouvrir les sens tapis dans l'ombre : « Dès lors, derrière le prosaïque du 'pouvoir d'achat', ou du 'panier de la ménagère', se profile l'essentiel de ce qui nous manque et qui donne du sens à l'existence, à savoir : *le poétique*. » (2009 : 3). Nombre de mots se trouvent ainsi épinglés, mis à distance (« consommateur », « producteur », « produits », « haute nécessité », « Marché », « plein emploi », etc.) et mis en regard d'expressions pleinement remotivées par l'italique : *expérience politique, amplification de l'imaginaire, stimulation des facultés cognitives, entrer en Relation...* En basculant en régime poétique, toute la constellation lexicale néolibérale, dans laquelle gravitent les formules « haute nécessité », « valeur-travail », « plein-emploi », prend une tout autre coloration. C'est aussi le cas dans le *Manifeste pour l'écologie humaine* de Jean-Hugues Barthélémy qui veille

bien, dès l'ouverture, à se désister d'abord de certains vocables par les guillemets pour mieux en ressaisir d'autres par l'italique, le tout au sein d'observations métalinguistiques portant sur certaines expressions, étranges autant que fréquentes : « Pourtant, la différence même entre besoin et désir est devenue obscure à beaucoup d'entre nous, parce que nos 'sociétés de consommation' sont des *sociétés du Désir* en lesquelles les désirs finissent par se prendre pour des besoins. En témoigne l'étrange mais fréquente expression 'création de besoins', dont l'objet est en réalité une création de *désirs*. » (Barthélémy, 2022 : 12-13). Saturé dès les premières pages par l'italique (*animal désirant, loi du Désir, santé psychosociale, consumérisme, ce qui détruit*, etc.), le discours inaugural avance ici en deux temps, alternant guillemets puis italique pour mieux exemplifier la distinction sémantique exposée. Les guillemets encadrant « besoin » et « consommation » servent ici le marquage d'une dénomination pervertie, sinon perverse, et ostracisent les vocables, quand l'italique vient de son côté donner au mot *désir* tout le rayonnement de la coïncidence mot/chose retrouvée et manifeste, pour reprendre les mots d'Elisabeth Cardonne Arlyck, « un degré hyperbolique d'adéquation », une « extrême propriété » (1980 : 75).

Dans l'entretien-manifeste que Carole Guilbaud mène avec Aurélien Barrau, le mouvement de déprise et de reprise que traduit l'intervention des guillemets laissant place à l'italique est particulièrement saillant : « De la même manière, il existerait des 'réalités économiques'. C'est faux. [...] Rien à voir avec le CO₂ rejeté dans l'atmosphère qui, quant à lui, constitue effectivement une *réalité définitive*. », « 'Sauver le climat' sans revoir *totale*ment nos valeurs... », « Ce n'est ni par la création de commissions et de comités, ni par l'instauration systématique du fameux 'rapport de force' [...] qu'un *tout autre monde* pourra jaillir » (2022 : 8, 13, 21). L'arrêt sur mot est constant. La vigilance linguistique aiguë. Ici la collusion des guillemets, qui épingle le prêt-à-penser de nos expressions toutes faites – parfois accompagnés du conditionnel (« il existerait ») ou de l'ironie (« le fameux ») – et de l'italique, qui remobilise sémantiquement les vocables et produit un surcroît d'intensité, problématise au plus haut point le langage et les usages. Face à l'affadissement sémantique de certains de nos vieux mots, devenus lieux communs inertes quand ils ne sont pas

toxiques, le discours illustre un glissement vers d'autres expressions communes complètement remotivées par l'italique (*totalemment, tout autre monde...*) et, ce faisant, exemplifie très bien le paradoxe de nos assertions et de nos actions : comment pouvons-nous prétendre *tout* changer en continuant d'user des paroles gelées de la pensée dominante ? Comment espérer une révolution alors que la fadeur de notre verbe n'épouse absolument pas la vigueur des enjeux et pire, qu'elle la neutralise, l'occulte, la dissout ? L'inversion sémantique orwellienne, qui a fait du « progrès » l'équivalent synonymique de la *catastrophe*, doit être déjouée en opérant un renversement terminologique complet.

5. Italique et flibusterie lexicale

D'autres manifestes écologistes effectuent le même geste mais en se débarrassant complètement du *stigmat* des guillemets, pour reprendre la métaphore d'Antoine Compagnon (1979 : 31), afin de privilégier exclusivement ou presque l'italique. Et révèlent sans doute en cela un changement de posture énonciative et un infléchissement du type de discours. Si la prédilection pour les guillemets indique davantage une non-coïncidence mot/chose, une défaillance du langage, un sujet inquiet, elle oriente aussi le discours, et le manifeste qui le porte, du côté du réquisitoire, étrillant les mots de l'autre et le lexique dominant. À l'inverse, l'usage plus conséquent, ou exclusif, de l'italique, induit le plus souvent une énonciation maîtresse d'elle-même, plus assurée et confiante et un discours prenant plus volontiers la forme du plaidoyer, avançant dans une réflexivité critique plus positive en quelque sorte. Le manifeste *Pour une écologie pirate* de Fatima Ouassak (2023) présente un usage quasi-exclusif du même modalisateur typographique dans tous les cas de figure. Ainsi, par l'italique, il fait entendre le discours de l'autre, un discours figé, stigmatisant, insultant. Et donne alors à ces interventions lexicales récurrentes un air de sommation que ne leur auraient pas conféré les guillemets. L'italique a la figure d'une assignation. Davantage que les guillemets qui rejettent le mot dans un ailleurs, ce topogramme lié marque l'ancrage dans le discours et matérialise l'intensité du halo qui nimbe chaque vocable. Pour décrire la condition de la population descendante de l'immigration postcoloniale, les

mots *utile, condition utilitaire, désancrage, désancrer, errance, oisiveté, oisif, traîner dehors, traînent* reviennent inlassablement au fil des paragraphes (2023 : 38-42), lestés par le dialogisme italique qui fait entendre tout le poids d'un imaginaire et d'une idéologie bien *ancrés* quant à eux dans nos représentations. En faisant le pari de forger un projet écologiste partant des quartiers populaires et tourné vers l'Afrique, Fatima Ouassak n'a pas d'autre choix que d'en passer par les mots hégémoniques de notre contemporain. Non pour s'en débarrasser ou pour les retourner à la façon d'un stigmaté mais bien pour donner à les voir, les rendre typographiquement saillants. Et traduire, par le topogramme lié, le mépris consubstantiel à ces vocables usuels. Et si le stigmaté doit être l'objet d'un retournement, c'est bien davantage dans le sens d'un retour à l'envoyeur, comme l'illustre cette glose métalinguistique finale : « Les États européens criminalisent des humains qui ne font rien d'autre que circuler. Ils construisent des prisons où les enfermer, y compris les enfants – enfermer et terroriser un enfant parce qu'il a pris la mer : voilà qui peut être qualifié de *radical*. » (2023 : 168). L'importance de la réflexivité langagière dans ce manifeste atteste d'une contrainte, d'une obligation même, pour une catégorie de la population qui se trouve, plus largement que d'autres, « condamnée à flibuster » dans la manière de se présenter au monde, selon la très belle expression de l'autrice. D'une certaine façon, le parti pris de l'italique offre ici la traduction typographique d'une première forme de flibusterie lexicale. Mais l'italique permet aussi de remotiver le discours figé afin de mieux le revendiquer dans un même mouvement. Là encore, non pas comme un retournement de stigmaté mais bien pour redonner du sens (positif) à des expressions usées, fossilisées et/ou fallacieuses. Il en va ainsi notamment de l'expression *habitants des quartiers populaires* qui fait l'objet d'une intéressante considération métadiscursive relevant de ce que Jacqueline Authier-Revuz pourrait appeler « l'explicitation univocisante⁶ » (1995 : 92) :

⁶ « Il est clair que la figure par laquelle un énonciateur, réflexivement, double le dire d'une unité d'une explicitation univocisante du sens de cette unité dans son dire, constitue, en soi, une rupture du 'qui va de soi' du un des mots et de leur sens dans le dire ; à 'prendre la peine' ainsi de spécifier *le sens* d'un élément X, l'énonciateur témoigne de la potentialité non pas 'en langue', mais dans ses mots *hic et nunc, en contexte*, d'un sens autre qu'il y 'rencontre', et dont il lui faut activement protéger son dire » (Authier-Revuz, 1995 : p. 730).

Beaucoup d'entre nous ont déjà choisi de se définir comme tels. [...] Et quand on parle des habitants des quartiers populaires, on se comprend, on ne se rabaisse pas, on ne s'enferme pas : le quartier signifie simplement qu'on a besoin d'un territoire, populaire que c'est notre classe sociale. Pour nous, se dire habitants des quartiers populaires n'est pas un euphémisme visant à éluder la question raciale. C'est bien plutôt un choix tactique qui a le mérite de contourner le piège du manichéisme colonial, de l'assignation raciale et de l'essentialisation » (2023 : 53).

Ici, l'autonymie ne relève plus de la connotation ou de la modalisation : il s'agit bien d'interroger les signes, de délimiter ce qu'ils *signifient* en contexte, de préciser ce dont *on parle* pour mieux trouver comment *se dire*. Il s'agit bien de repenser l'adéquation du mot à la chose en passant par cet effort de réflexivité qui invite à penser non seulement le discours mais aussi le métadiscours, puisqu'il est question de rejeter l'appréciation *euphémistique* de l'énoncé. L'usage d'une glose de fixation du sens passe ici par l'évocation d'un autre sens possible à rejeter, couplé évidemment à celle d'un sens positif à privilégier, dans une opération réflexive qui vise avant tout à dépouiller l'expression de ses connotations et de son « ressassement stéréotypique » (Authier-Revuz, 1995 : 493) pour en faire une nouvelle autodésignation identitaire.

Conclusion

En refusant la transparence immédiate du langage et la coïncidence évidente du mot à la chose, en exhibant l'hétérogénéité, le discours des manifestes écologistes produit déjà, en soi, une forme de contestation et de déstabilisation. Il prend le risque d'avancer dans l'opacité, refuse l'immédiateté, l'évidence, la neutralité supposée du *ça va de soi* et ce faisant s'éloigne un peu, sans doute, « de la part aliénante de la langue » (Souchier, 2012 : 15). Dans sa contribution au volume collectif *Toi aussi tu as des armes*, Jean-Marie Gleize avance l'idée que « l'opaque est aussi une arme critique poétique et/ou politique » et même « un des outils de l'insurrection quotidienne » (2011 : 44). La stratégie et la singularité discursives des manifestes écologistes, au regard de l'innovation formelle attendue, sont également à chercher ici, dans cette conscience linguistique qui amène une vigilance extrême à l'égard des mots, exhibant et assumant au travers de la

distanciation ou de la remotivation saillante la non-transparence critique. Gloses, guillemets ou italiques viennent troubler le langage, agiter tout ce qui s'est sédimenté au fond des mots et dévoiler ainsi l'existence de ce qui, invisible, se tenait pourtant déjà là. Si deux postures énonciatives et deux orientations discursives se dessinent, selon que l'on privilégiera les guillemets de distanciation ou l'italique d'adhésion, les manifestes et les discours de revendication écologistes témoignent à chaque fois de la nécessité de procéder à un « décrassage » ou à une « décontamination » préalable du langage (Gleize, 2011 : 29-30) en attendant peut-être de véritablement « décoloniser les signes » pour traduire la nature autrement que dans les langues et les cultures occidentales hégémoniques (Guest, 2024). Il tente de retrouver ou de redonner un véritable sens aux mots *communs* qu'une rhétorique du consensus a contribué à vider de toute substance en les martelant et en les dépolitisant. Il s'ingénie à réactiver les sèmes latents de certains mots, à se réappropriier d'autres mots phagocytés par l'autre camp, à renouer avec la portée poétique et politique de vocables qu'un discours dominant a étouffée et enfouie. Bref, à maintenir un « état de veille dans le langage » et à faire en sorte que « le langage soit une veille » (Bailly, 2011 : 22).

Bibliographie

Bibliographie critique

Abastado, C. 1980. « Introduction à l'analyse des manifestes ». *Les Manifestes, Littérature*, n° 39, p. 3-11.

Anis, J. 1988. *L'Écriture, théorie et descriptions*. Bruxelles : De Boeck-Wesmal.

Authier-Revuz, J. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Limoges : Lambert-Lucas.

Authier-Revuz, J. 1998. « Le guillemet, un signe de "langue écrite" à part entière ». *À qui appartient la ponctuation ?*, Bruxelles : Duculot, « Champs linguistiques », p. 373-388.

Authier-Revuz, J. 2007. « Arrêts sur mots. L'épreuve de la langue dans l'énonciation et l'écriture », *L'écriture et le souci de la langue*, Irène Fenoglio (éd.), Louvain-la-Neuve : Bruylant Academia, p. 113-145.

Authier-Revuz, J. 2020. *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description. Études de linguistique française*, Berlin/Boston : De Gruyter, Collection ILF.

Bailly, J.-C., 2011. « L'action solitaire du poème », « Toi aussi tu as des armes ». *Poésie & politique*, Paris : La Fabrique p. 9-25.

Bakhtine, M. [1929]. 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Minuit.

Bloomfield, C. Ziane, A. 2018. « Introduction ». *Le Manifeste à travers les arts. Devenir d'un genre indiscipliné, Itinéraires*, p. 1-15. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/itineraires/4371> [consulté le 15 mai 2025].

Bonnet, V. et al. 2019. « Les mots de l'écologie, 25 ans après. Circulation des discours et des notions ». *Les Mots de l'écologie. Mots. Les langages du politique*, n° 119.

Cardonne Arlyck, E. 1980. « L'italique. Signe et figure ». *Romanic Review*, n°71, New-York : Duke University Press.

Compagnon, A. 1979. *La Seconde main. Ou le travail de la citation*. Paris : Seuil.

Filliolet, J. 1980. « Le manifeste comme acte de discours : approches linguistiques ». *Les manifestes, Littérature*, n°39, p. 23-28.

Foucault, M. 1971. *L'Ordre du discours*. Paris : Gallimard, NRF.

Ginzburg, C. 1998. *A distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*. Paris : Gallimard.

Gleize, J.-M. 1980. « Manifestes, préfaces. Sur quelques aspects du prescriptif ». *Les Manifestes, Littérature*, n° 39, p. 12-16.

Gleize, J.-M. 2011. « Opacité critique », *Toi aussi tu as des armes. Poésie & politique*. Paris : La Fabrique éditions. p. 27-44.

Guest, B. 2024. « Vers une extension herméneutique : décoloniser les signes pour traduire la nature ». *Traduction et écologie. Littérature*, n° 216, p. 27-40.

Hamon, Ph. 1996. *L'Ironie littéraire, essai sur les formes de l'écriture oblique*. Paris : Hachette supérieur.

Neveu, F. 2000. « De la syntaxe à l'image textuelle », *La Ponctuation, La Licorne*, Dürrenmatt J. (dir.), Poitiers : MSHS, n°52, p. 201-216.

Petiot, G. 1994. « Les mots de l'écologie ». *Environnement, écologie, verts. Mots. Les langages du politique*, n° 39, p. 69-78.

Souchier, E. 2012. « La mémoire de l'oubli : éloge de l'aliénation. Pour une poétique de l'infra-ordinaire ». Paris : *Communications et langages*, n° 172, p. 3-19.

Corpus

Barrau, A. 2022. *Il faut une révolution politique, poétique et philosophique*. Entretien par Carole Guilbaud, Paris : Zulma, « les Apuléennes ».

Barthélémy, J.-H. 2022. *Manifeste pour une écologie humaine*. Paris : Actes Sud.

Belâïdi, N. et al. 2023. *Manifeste du muséum. Justice environnementale*. Paris : Reliefs éditions.

Chamoiseau, P. *et al.* 2009. *Manifeste pour les « produits » de haute nécessité*. Paris : éditions Galaade. Institut du Tout-monde.

Collectif « bifurqueurs » AgroParisTech. 2022. « Appel à désertter ». [En ligne] : <https://www.youtube.com/watch?v=SUOVOC2Kd50> [consulté le 15 mai 2025].

Collectif Coop EELV. 2022. *Manifeste Écolo*. [En ligne] : <https://coop.eelv.fr/manifeste-ecolo/> [consulté le 15 mai 2025].

Collectif Génération.s. 2019. *Manifeste pour une écologie du monde qui vient. Engageons le cycle des « trente vertueuses »*, Paris : Les petits matins.

Collectif Soulèvement de la terre. 2023. *Reprendre, Démanteler, Communiser. Éléments pour une politique terrestre du soulèvement*. Paris : Grevis, coll. « Interventions ».

Falco, L. 2023. *Faire écologie ensemble. La guerre des générations n'aura pas lieu*. Paris : Rue de l'échiquier. Coll. « les incisives ».

Kurt, H., Weber, A. 2021 (2015). *Réensauvagez-vous ! Pour une politique du vivant*, Paris : Le Pommier.

Ouassak, F. 2023. *Pour une écologie pirate. Et nous serons libres*. Paris : La découverte.
Stenger, I. 2019. *Résister au désastre*. Marseille : Wildproject.



GERFLINT

© Synergies Italie, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-italie>





L'écologie dans la perspective de la linguistique de corpus et de la bioéthique intégrative : usages, discours, valeurs

Ivana Franić

Université de Zagreb, Croatie

ifranic1@ffzg.unizg.hr

<https://orcid.org/0000-0003-2922-4094>

Reçu le 31-05-2025 / Évalué le 30-09-2025 / Accepté le 03-11-2025

Résumé

Dans notre étude, nous nous pencherons sur un certain nombre de termes français sélectionnés en lien avec la cause écologique dans le cadre théorique de l'écoulinguistique, de la bioéthique intégrative et de l'écologie intégrale. Afin de réaliser notre recherche, nous choisissons le corpus frTenTen23 (*Sketch Engine*) comportant le matériel linguistique représentatif collecté à partir de sources Internet. En plus du critère d'attestation des termes (occurrences) et de leur fréquence dans le corpus, nous étudierons leur relation avec leur environnement linguistique ou le cotexte. Dans l'analyse, nous distinguerons plusieurs types de discours : descriptif, explicatif, argumentatif, incitatif, d'engagement, polémique, spécialisé ou scientifique. Pour déterminer la valeur des termes dans leurs contextes, nous serons guidée par les concepts de base de prise de conscience et de sensibilité bioéthique.

Mots clés : écolinguistique, linguistique de corpus, bioéthique intégrative, approche basée sur l'usage, analyse du discours

L'ecologia dal punto di vista della linguistica dei corpora e della bioetica integrativa: usi, discorsi, valori

Riassunto

Nel nostro studio esamineremo alcuni termini francesi selezionati relativi alla causa ecologica all'interno del quadro teorico dell'ecoulinguistica, della bioetica integrativa et dell'ecologia integrale. Per svolgere la nostra ricerca, abbiamo scelto il corpus frTenTen23 (*Sketch Engine*) composto da materiale linguistico rappresentativo raccolto da fonti Internet. Oltre al criterio di attestazione dei termini e alla loro frequenza nel corpus, studieremo la loro relazione con l'ambiente linguistico o con il cotesto. Nell'analisi distingueremo diversi tipi di discorso: descrittivo, esplicativo, argomentativo, incitante, coinvolgente, polemico, specializzato e scientifico. Per determinare il valore dei termini nei loro contesti, ci faremo guidare dai concetti fondamentali di consapevolezza e sensibilità bioetica.

Parole chiave: écolinguistica, linguistica dei corpora, bioetica integrativa, approccio basato sull'uso, analisi del discorso

Ecology from the Perspective of Corpus Linguistics and Integrative Bioethics: Uses, Discourses, Values

Abstract

The aim of this research is to investigate a number of selected French terms in relation to *cause écologique* within the theoretical framework of ecolinguistics, integrative bioethics and integral ecology. To conduct the research, we choose the frTenTen23 (*Sketch Engine*) corpus, which contains representative linguistic material collected from Internet sources. As the first criteria for our research, we choose the “attestation” of terms and their frequency in the corpus. In this sense, our goal is to observe their relation to the linguistic environment or co-text. In the analysis, we will distinguish several types of discourse: descriptive, explanatory, argumentative, inciting, engaging, controversial, specialized and scientific. To determine the value of the terms in their contexts, we will rely on the basic concepts of bioethical awareness and sensitivity.

Keywords: ecolinguistics, corpus linguistics, integrative bioethics, usage-based approach, discourse analysis

Introduction

L'époque contemporaine est de plus en plus marquée par des changements rapides sur les plans politique, économique et sécuritaire, par une gestion de plus en plus faible des nouvelles crises, par l'instabilité générale et l'affaiblissement de l'autorité, ainsi que par la disparition, voire la destruction, de repères moraux. En outre, l'accélération du développement technologique prend des dimensions inimaginables et entraîne des conséquences difficiles à réparer dans l'environnement naturel et social. La question se pose de savoir comment le langage reflète cette réalité, que ce soit à travers le prisme de l'écolinguistique (relation entre le discours et l'environnement), de l'écologie linguistique (interaction des forces sociales et des communautés linguistiques) ou à la lumière de la bioéthique intégrative (proposant une démarche pluri-perspectiviste) et de l'écologie intégrale (inspirée par l'Encyclique *Laudato Si'*).

Dans un tel cadre théorique, notre recherche portera sur la perception de la *cause écologique* à partir de l'analyse de textes disponibles dans des corpus linguistiques, ceux-ci représentant une source précieuse pour diverses recherches, notamment quantitatives, portant sur l'usage d'une langue donnée, de sorte qu'ils peuvent donner un aperçu solide des

représentations que différents textes véhiculent sur les phénomènes du monde et de la société.

Dans cette étude, notre démarche consistera à analyser l'usage de termes français (lemmes) sélectionnés liés à la cause écologique, tels que : les substantifs *écologie*, *biodiversité*, *écosystème*, *écosophie*, les adjectifs *vert* et *durable*, la collocation *changement climatique* et les néologismes *symbiocène*, *éco-anxiété*, *solastalgie*. Afin de réaliser notre recherche, nous choisissons le corpus frTenTen23 (*Sketch Engine*) qui rassemble le matériel linguistique provenant de différentes sources Internet. Notre objectif sera d'analyser les fréquences d'emploi et l'environnement lexical des termes ou leur profil lexico-combinatoire, les types de discours dans lesquels ils figurent ainsi que les valeurs qui leur sont associées. Nous examinerons également dans quelle mesure et de quelle manière ces termes contribuent à la construction des discours environnementaux.

Cela nous permettra de mieux cerner l'usage de ces termes dans différents types de discours, ainsi que de vérifier à quel point il est possible de mettre en relation les postulats généraux de la bioéthique intégrative pluri-perspective qui propose « une vision bioéthique unique » et l'écologie appréhendée sous deux aspects, selon Lévêque (2001) : en tant que « philosophie », « science d'observation » ou « écologie scientifique » et d'autre part, en tant que « courant réactionnaire opposé aux changements nécessaires à la croissance économique et au développement¹ » ou « écologie politique » qui est caractérisée par un discours militant et que Lévêque ne propose pas d'adopter pour la réflexion scientifique (Lévêque, 2001 : VII).

1. Cadre théorique et recherches antérieures

Notre recherche s'inscrit d'une part dans le cadre théorique de l'écoulinguistique et de sa réflexion sur la relation entre le discours et l'environnement, et d'autre part dans les principes théoriques de la

¹ Cette formulation ne correspond pas à une définition scientifique de l'écologie, mais à une des perceptions que peut en avoir « le profane ». Nous remercions les relecteurs pour leurs remarques précieuses.

bioéthique intégrative, définie comme « science intégrative d'orientation » (Čović, 2005 : 150).

De même, une décennie s'est écoulée depuis la parution de l'Encyclique *Laudato Si'*, publiée par le pape François en 2015 et inspirée par l'enseignement catholique concernant la relation entre l'homme et la création de Dieu. Ce texte entend promouvoir une vision du monde plus inclusive, plus juste et plus pacifique. De nombreux textes et études ont été consacrés à l'Encyclique en promouvant la pensée du pape François². Par ailleurs, l'Encyclique, portant le sous-titre *Sur la sauvegarde de la maison commune*, ne cesse d'inspirer les chercheurs, les institutions, les professionnels ainsi que tous les individus, invités à vivre une « écologie intégrale³ », un concept élargi visant à prendre en compte les dimensions éthiques et spirituelles, afin de prendre soin de « notre maison commune » et de créer un meilleur avenir⁴.

Dans le cadre de sa réflexion sur la relation entre écologie et langues, Calvet (2016) met en relief l'ambiguïté du mot *écologie*, à savoir qu'il désigne à la fois la science (en lien avec l'environnement) et la politique (protection de la nature, développement durable). D'autre part, Léonard (2017) distingue l'*écolinguistique* qui aborde la relation entre le discours et l'environnement (dimensions rhétoriques et idéologiques), de l'*écologie des langues* et de la *linguistique écologique*, qui font référence à la réflexion établie sur la vitalité de la langue et la diversité linguistique. Penz et Fill (2022) et Bureau (2024 : 10) soulignent également le rôle du langage dans les thématiques liées à l'environnement ainsi que la question de la relation entre le langage et l'idéologie. Dans leur réflexion sur l'écologie linguistique, Steffensen et Fill (2014) distinguent plusieurs approches, parmi lesquelles l'*écologie naturelle*, qui étudie la relation entre le langage et l'environnement biologique, et l'*écologie socioculturelle*, qui traite de l'interaction des forces sociales et culturelles et des locuteurs et des

² V. par exemple Revol, F. ; Ricaud, A. (2015), Lafage, M.-H. (2020) et Danroc, G. ; Cazanave, E. (sous la direction de) (2017).

³ Cf. <https://plate-formedactionlaudatosi.org/> ; <https://laudatosimovement.org/fr/> ; <https://catholicclimatecovenant.org/about/>

⁴ Un des messages du Pape dit « Je voudrais inviter tout le monde à entreprendre ce voyage ensemble... Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons créer l'avenir que nous voulons : un monde plus inclusif, plus fraternel, plus pacifique et plus durable », des mots qui sont plus que jamais d'actualité. Cf. <https://plate-formedactionlaudatosi.org/qui-nous-sommes/>

communautés linguistiques. En évoquant l'écolinguistique, Bureau (2024) se penche sur la question de savoir dans quelle mesure le langage peut avoir une influence sur la transition écologique étant donné que le langage constitue « la matière première » pour une analyse des « différentes représentations au sein d'une culture, mais également faire évoluer ces représentations ». L'auteur aborde également certains néologismes en vue d'examiner les réponses linguistiques et conceptuelles liées à l'écologie (2024 : 10).

Comme les langues sont inséparables de l'être humain et des communautés humaines et que toute langue englobe une dimension culturelle, le cadre de la bioéthique intégrative s'ouvre comme un champ de réflexion plus large, plus responsable et fondamentalement plus humain sur le rôle du langage comme l'une des composantes essentielles de l'environnement social et intellectuel (Paré, Bergeron, 2022 ; Boudreau Le Blanc, 2023). En ce sens, la pluri-perspectivité de la bioéthique a le potentiel de fournir des repères, en mettant en avant les principes et les valeurs, et de rassembler les thématiques écolinguistiques dans une « vision bioéthique unique » (Jurić, 2007).

En effet, selon Čović (2005 ; 2011), il s'agit d'un domaine pluri-perspectiviste où l'interaction de diverses perspectives crée des points d'ancrage à l'égard des questions liées à la vie ou aux conditions et circonstances de sa préservation. D'un point de vue méthodologique, la bioéthique intégrative met particulièrement l'accent sur la *prise de conscience* de notre environnement écologique, social et intellectuel (Boudreau Le Blanc, 2023) et sur le concept de *sensibilité bioéthique*, qui implique une attitude moralement réfléchie envers l'environnement, l'existence humaine et les autres êtres vivants (Zagorac, Jurić, 2008). Qui plus est, la sensibilité bioéthique comprend une inclination et une affection humaine envers les plus faibles et les plus démunis, mais ouvre également de nouveaux horizons dans la lignée des « anciens » concepts de *respect*, d'*amour* et de *compassion*. C'est ainsi que la sensibilité bioéthique constitue « une composante essentielle de l'humanité avec un haut niveau de respect, retrouvant sa place à côté de la rationalité "froide" » (*ibid.*).

Par conséquent, nous chercherons à extraire du corpus des séquences porteuses d'une *prise de conscience* (de notre environnement biologique)

ou d'une *sensibilité bioéthique* (attitude moralement réfléchie envers l'environnement, l'existence humaine et les autres êtres vivants) afin de vérifier si ces concepts peuvent avoir une influence sur le ton général du discours environnemental.

Notre réflexion sur la cause écologique s'inscrit également dans le cadre de la linguistique de corpus. Les corpus représentent de vastes ensembles de données linguistiques et d'outils numériques qui permettent une recherche approfondie de phénomènes linguistiques, sur la base de l'usage réel des éléments linguistiques. Les corpus représentent une source pour diverses recherches linguistiques : de la morphologie à la formation des mots, en passant par les phénomènes syntaxiques et l'analyse du discours (Tadić, 2003 ; Bevitori, Marchi, 2022 ; Bošnjak Botica *et al.*, 2022). C'est ainsi que l'on peut analyser la fréquence des éléments linguistiques, leur distribution, leur combinatoire avec d'autres éléments, par le biais des méthodes quantitatives, qualitatives ou combinées.

En ce qui concerne le discours en tant que « manière d'appréhender le langage » et les types de discours, une des perspectives de notre analyse, nous mettons en avant les postulats systématisés par Charaudeau et Maingueneau (2002 : 187-190) : a) le discours suppose une organisation transphrastique, b) le discours est orienté, c) le discours est une forme d'action, d) le discours est interactif, e) le discours est contextualisé, f) le discours est régi par des normes et g) le discours est pris dans un interdiscours. Dans cette étude, nous désignerons par des *types de discours* des « modes fondamentaux de structuration qui se combinent dans les textes effectifs » (*ibid.* : 592).

Cette perspective nous servira d'appui dans notre analyse visant à déterminer le ton général que l'on peut attribuer au discours et à l'usage de termes choisis aux fins de notre recherche. Nous choisissons les termes à étudier : *écologie, biodiversité, écosystème, écosophie, vert, durable, changement climatique, symbiocène, éco-anxiété, solastalgie* en leur attribuant la qualité de mots-témoins (« symbole matériel d'un fait spirituel important ; c'est l'élément à la fois expressif et tangible qui concrétise un fait de civilisation⁵ ») ou mots-symptômes étant chargés sémantiquement

⁵ Matoré (1953 : 65-66), définition reprise par Reboul-Touré (2020 : 19) qui y ajoute le fait que le mot-témoin se situe dans le domaine de la lexicologie mais dans une lexicologie ouverte,

« par le contexte discursif dans lequel il(s) *sont* employé(s) et par la situation dans laquelle il(s) surgi(ssen)t⁶ » (Charaudeau, 2016 : 136). En effet, les débats liés aux enjeux écologiques invitent à une analyse critique de termes qui véhiculent des représentations dont certaines peuvent entraîner des conséquences sur les actions climatiques. C'est pourquoi il est nécessaire de « documenter la façon dont le langage, et notamment les termes, tendent à participer à leur promotion ou à leur déconstruction » (Bureau, 2024 : 5). Il convient de mentionner que la mise en discours de la biodiversité est observée à partir des approches sémantico-discursives, approches communicationnelles, approches phraséologiques et approches comparatives dans un recueil d'articles dirigé par Rakotonoelina et Reboul-Touré⁷ (2020).

Dans une étude récente, Zollo (2022) analyse les néologismes créés par Glenn Albrecht dans son ouvrage *Earth Emotions. New Words for a New World* (2019 ; traduction française *Les émotions de la Terre. Des nouveaux mots pour un nouveau monde* (2020)). Dans l'analyse figurent les néologismes albrechtiens se rattachant aux émotions liées à l'environnement biophysique d'une personne (les émotions psychoterratiques) tels que *terreur planétaire*, *tierratrauma*, *topoaversion*, *toponésie*, *météoranxiété*, *tierracide*, *terrafurie* (émotions négatives) et *topophilie*, *biophilie*, *écophilie*, *soliphilie*, *eutierrie*, *endémophilie*, *tierraphilie*, *sumbiophilie* (émotions positives). L'auteur met également en évidence les néologismes que nous choisissons pour notre étude : la *solastalgie* définie comme « la douleur ou la détresse causée par une absence continue de consolation et par le sentiment de désolation provoqué par l'état actuel de son environnement proche et de son territoire » (Albrecht, 2020 : 76, selon Zollo, 2022 : 207), le *symbiocène* en tant qu'« ère caractérisée par des émotions positives envers la Terre, une ère qui représente un avenir alternatif hautement souhaitable » (Albrecht, 2020 : 10-11, selon Zollo, 2022 : 215) et l'*écoanxiété* présentée comme un

notamment vers la sociologie ; le mot-témoin manifeste un dynamisme et est le symbole d'un *changement*.

⁶ Charaudeau avertit que « le discours en tant que structure phrastique doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène » (Boyer et Lochar, 2016 : 132).

⁷ Il s'agit du numéro 15 de la revue *Les Carnets du CEDISCOR*, intitulé *La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction*.

certain nombre de craintes et d'inquiétudes soulevées par la crise écologique (Zollo, 2022 : 203). En analysant la néologie en tant que « porte d'entrée vers l'écopsychologie », l'auteur en conclut que la langue y joue un rôle central compte tenu du fait que la démarche néologique et la créativité lexicale apportent l'éclairage nécessaire à la compréhension de phénomènes émergents ainsi qu'une réponse à la crise environnementale. Les néologismes *solastalgie* et *éco-anxiété* sont également mis en évidence par Canabate (2020) dans son rapport intitulé *Les récits de l'effondrement*, rédigé pour le Ministère de la transition écologique.

Dans le contexte croate, en s'appuyant sur les postulats de l'écoulinguistique et de l'analyse critique du discours, Bašić *et al.* (2020) étudient la manière de construire le discours autour du phénomène des changements climatiques, dans un corpus en anglais et en croate des médias en ligne. Les résultats montrent une affectivité accrue dans les deux langues, les expressions idiomatiques étant plus nombreuses en anglais. Quant aux acteurs et facteurs pertinents, ce sont les hommes politiques, chercheurs, activistes, industries et les êtres humains en général. Dans les deux corpus, on observe les topos suivants : *danger* et *menace*, puis *responsabilité* et *abus* (tant de l'environnement que du pouvoir politique) ainsi que le topos des *nombres*, ce qui fait penser aux responsabilités des chercheurs et ce qui intensifie le sentiment d'urgence. On observe également le topos de *définition* ou d'*interprétation des termes* par le biais de la reformulation de notions existantes et par la construction de nouvelles notions, ce qui invite les lecteurs à la résistance et à l'engagement actif en vue de prévenir les conséquences négatives des changements climatiques.

2. Méthodologie

Dans notre étude, nous nous pencherons sur les termes sélectionnés liés à la cause écologique, dans un corpus de référence. Nous choisissons les termes suivants : substantifs *écologie*, *biodiversité*, *écosystème*, *écophilosophie*, adjectifs *vert*, *durable*, collocation *changement climatique* et néologismes *symbiocène*, *éco-anxiété*⁸, *solastalgie*.

⁸ La forme « écoanxiété » est admise dans les dictionnaires consultés (Le Robert en ligne et Larousse).

Afin de réaliser notre recherche, nous nous appuyons sur le corpus frTenTen23 (base : Sketch Engine) comportant le matériel linguistique représentatif constitué à partir de sources Internet. Outre le critère d'attestation des termes (leurs occurrences dans le corpus), notre analyse portera sur leur fréquence d'apparition et sur les relations qu'ils entretiennent avec leur environnement contextuel ou leur co-texte. Plus précisément, par le biais d'analyses quantitative et qualitative, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : 1) quelle est la fréquence d'utilisation (ou évidence) des termes sélectionnés ; 2) dans quel environnement lexical ils apparaissent, et 3) dans quel type de discours se situent les occurrences et quelles valeurs leur sont associées.

D'un point de vue méthodologique, notre matrice de recherche contient les catégories suivantes : caractéristiques générales du corpus et de la source dans laquelle le terme est attesté, fréquence d'utilisation du terme, environnement discursif-textuel dans lequel le terme apparaît et type de discours dans lequel figure le terme. Dans l'analyse, nous distinguerons plusieurs types de discours : *descriptif*, *explicatif*, *argumentatif*, *incitatif*, *d'engagement*, *polémique*, *spécialisé* ou *scientifique*. Pour déterminer l'orientation de valeur des notions et des types de discours, nous serons guidée par les concepts de base de l'écologie intégrale et de la bioéthique intégrative : la prise de conscience et la sensibilité bioéthique, en d'autres mots l'attitude morale envers l'environnement, l'existence humaine et les êtres vivants en général, l'inclination et / ou affection humaine envers les plus faibles et les plus démunis et le ton général que l'on peut attribuer à un discours particulier, les concepts de respect, d'amour et de compassion.

3. Description et structure du corpus

Le corpus French Web Corpus (frTenTen) représente un corpus de la langue française constitué de textes provenant des sources Internet. Le corpus appartient à la famille de corpus TenTen, un ensemble de corpus web construits selon la même méthode et visant à atteindre un nombre de

plus de 10 milliards de mots. L'application *Sketch Engine*⁹ permet actuellement d'accéder aux corpus TenTen en plus de 40 langues.

La version la plus récente du corpus frTenTen répertorie 23,8 milliards de mots. Les textes ont été collectés entre 2022 et 2023, ce qui offre un aperçu actuel de l'usage du français en ligne. Ce corpus a été choisi en raison de son ampleur et de la diversité de registres et de domaines qu'il couvre.

4. Résultats

Cette partie de l'article vise à mettre en évidence les résultats obtenus de notre recherche dans le corpus. Dans un premier temps, nous présenterons les données suivant le critère de fréquence des termes choisis, puis nous aborderons leur répartition selon le type de discours. Nous présenterons par la suite le contexte dans lequel se situe chaque terme et tenterons d'esquisser leur profil lexico-combinatoire, pour exposer finalement, suivant une démarche qualitative, les résultats d'analyse selon la présence des éléments de sensibilité bioéthique.

4.1. Résultats selon la fréquence

Le tableau suivant (Tableau 1) montre les résultats selon le critère de fréquence des termes (lemmes) sélectionnés dans le corpus. La fréquence est exprimée en nombre d'occurrences (total) et en nombre d'occurrences par million.

Corpus - Terme / mot	N° d'occurrences	N° d'occurrences <i>per million</i>
SUBSTANTIFS		
<i>écologie</i>	383 094	14.13 per million (0.0014 %)
<i>biodiversité</i>	458 456	16.91 per million (0.0017 %)
<i>écosystème</i>	472 091	17.41 per million (0.0017 %)
<i>écosophie</i>	913	0.03 per million (0.000034 %)
ADJECTIFS		
<i>vert</i>	3 460 745	127.65 per million (0.013 %)
<i>durable</i>	1 894 559	69.88 per million (0.007 %)
COLLOCATION		
<i>changement climatique</i>	400 474	14.77 per million (0.0015 %)
NEOLOGISMES		
<i>symbiocène</i>	139	0.01 per million (0.0000513 %)
<i>éco-anxiété</i>	3 035	0.11 per million (0.000011 %)
<i>écoanxiété</i>	14	
<i>solastalgie</i>	970	0.04 per million (0.000011 %)

Tableau 1 : fréquence des mots choisis dans le corpus, en chiffres et per million

⁹ <https://www.sketchengine.eu/>

On peut constater que les adjectifs *vert* et *durable* ont la fréquence la plus élevée, presque 3,5 millions et 1,8 million, sans doute parce qu'il s'agit des adjectifs généraux qui, outre les significations relevant du domaine 'écologie' comprennent les significations les plus diversifiées. Un nombre relativement significatif est attesté pour les termes *écosystème* (472 mille), *biodiversité* (450 mille) et *écologie* (380 mille) et environ 900 occurrences pour *écosphie*. Quant aux néologismes, on peut observer une fréquence moins importante pour les termes *éco-anxiété* (3 mille), *solastalgie* (environ 900 occurrences) et seulement 139 occurrences pour *symbiocène*.

4.2. Résultats selon le type de discours : entre *description* et *engagement*

À cette étape de la recherche, nous présentons les résultats selon le type de discours dans lequel figurent les termes choisis. Pour chaque terme, un échantillon randomisé (aléatoire) est établi au sein de l'application. Étant donné que trois néologismes figurent parmi les termes choisis et que leur fréquence est parfois bien limitée (*symbiocène* comprend 139 occurrences au total), nous avons décidé de mener l'analyse sur un échantillon limité à 200 occurrences pour chaque terme.

Une analyse en amont montre que certaines occurrences ne rentrent pas dans le cadre de notre analyse vu leurs significations trop générales, pour n'en citer que les adjectifs *vert* et *durable* qui signifient la couleur verte (des objets, des phénomènes relevant de la langue générale) ou bien la notion d'*écosystème* qui ne se réfère pas toujours au domaine de l'écologie, mais également aux affaires (gestion, administration, numérique). Ces occurrences ont été exclues de l'analyse. Dans un premier temps, nous avons analysé manuellement les sous-échantillons pour chaque terme, en déterminant quel est le type de discours précis pour chacune des phrases-exemples concernées.

Plus précisément, notre schéma comprend huit types de discours : descriptif, explicatif, argumentatif, incitatif, d'engagement, polémique, spécialisé ou scientifique. Cette répartition suit, en grande partie, celle de Bouchard (1991), surtout en ce qui concerne ses dimensions pragmatiques (injonctif ou incitatif dans notre matrice, puis explicatif et argumentatif) et sémantico-référentielle (descriptif). Afin de mieux cerner les éléments de

sens que peuvent (com)porter les contenus liés à l'écologie et de leur attribuer le type de discours correspondant, à cette matrice nous avons intégré les types de discours plus précis : d'engagement, polémique, scientifique et spécialisé.

Nous citons ci-dessous les types de discours en apportant des définitions nécessaires (nous nous appuyons sur les dictionnaires généraux) et en citant des exemples de notre corpus qui correspondent à chaque type de discours :

DESCR, descriptif, qui a pour objet de décrire : *L'éco-camping est une aire naturelle accueillant vacanciers, groupes d'enfants et **biodiversité** dans un cadre agréable et respectueux de notre environnement. (lafrenaie.org)*

EXPL, explicatif, qui sert à clarifier le sens : *Éco-anxiété et **solastalgie**, les angoisses liées au réchauffement climatique¹⁰. (lesmoutonsenrages.fr)*

ARG, argumentatif, qui vise à argumenter, qui comprend des arguments : *Elles enrichissent le biotope et peuvent créer un véritable micro climat, signe d'un **écosystème** attirant de nombreux animaux et favorisant l'oxygénation du lieu et de la biosphère. (jardinsolaire.archi)*

INC, incitatif, qui incite à agir, à faire quelque chose : *Pour créer le **Symbiocène**, nous devons détruire l'Anthropocène et sa croissance parasite et cancéreuse¹¹. (apesa.fr)*

ENG, (d') engagement, le fait de se lier à une action ou une idée de manière responsable : *Notre rôle est aussi de diffuser les connaissances sur la **biodiversité** pour mieux sensibiliser la société. (senat.fr)*

POL, polémique, qui manifeste une attitude critique, violente ou agressive : *Certains experts pensent qu'il y aura d'autres épidémies par la suite avec le **changement climatique**, la déforestation, le contact plus rapproché entre espèces et avec l'homme. (instinct-voyageur.fr)*

SPEC, spécialisé, qui se réfère à un domaine, à une discipline ou à une matière enseignée : *Voici un projet d'éco construction, de construction **durable** ou/et de construction écologique (au choix, faut voir). (buzzecolo.com)*

SCI, scientifique, qui vise à construire et à diffuser des connaissances conformément à des exigences de rigueur, d'objectivité, de méthode, de précision : *À la différence de l'écologie (discours sur la nature), l'**écosophie** (sagesse de la nature) insiste sur la connaissance que nous avons de la nature et le lien qui nous unit à elle. (academia.edu)*

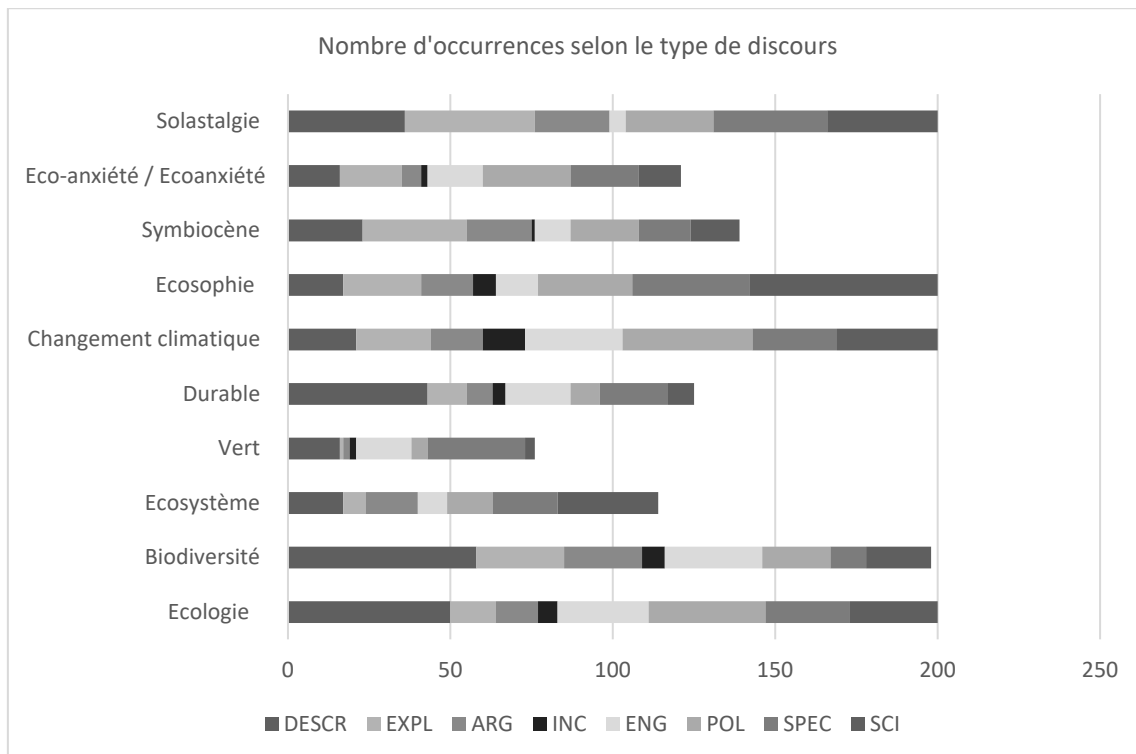
¹⁰ Selon Bureau (2024 : 9, et d'après Albrecht, 2019), le terme « [se] réfère à une forme de détresse ou anxiété liée au fait de réaliser que le lieu où l'on réside ou que l'on chérit est altéré par ces changements ».

¹¹ D'après Bureau (2024 : 11) le symbiocène « se traduirait entre autres par des mesures et initiatives destinées à protéger et à restaurer ces différentes formes de relations vitales entre divers organismes, dont l'humain fait partie ».

Le Tableau 2 ainsi que le Graphique 1 montrent les résultats en ce qui concerne la répartition des occurrences selon le type de discours.

Terme/ lemme	Occurrences Pertinence / N° total randomisé	TYPE DE DISCOURS								Σ
		DESCR	EXPL	ARG	INC	ENG	POL	SPEC	SCI	
Écologie	200 / 200	50 25 %	14 7 %	13 6,5 %	6 3 %	28 14 %	36 18 %	26 13 %	27 13,5 %	200
Biodiversité	198 / 200	58 29,3 %	27 13,7 %	24 12,1 %	7 3,6 %	30 15,1 %	21 10,7 %	11 5,6 %	20 10,1 %	198
Écosystème	114 / 200	17 14,9 %	7 6,1 %	16 14 %	0 0,0 %	9 7,8 %	14 12,3 %	20 17,5 %	31 27,1 %	114
Écosophie	200 / 200	17 8,5 %	24 12 %	16 8 %	7 3,5 %	13 15 %	29 14,5 %	36 18 %	58 29 %	200
Vert	76 / 200	16 21 %	1 1,32 %	2 2,63 %	2 2,6 %	17 22,4 %	5 6,6 %	30 39,5 %	3 3,9 %	76
Durable	125 / 200	43 34,4 %	12 9,6 %	8 6,4 %	4 3,2 %	20 16 %	9 7,2 %	21 16,8 %	8 6,4 %	125
Changement climatique	200 / 200	21 10,5 %	23 11,5 %	16 8 %	13 6,5 %	30 15 %	40 20 %	26 13 %	31 15,5 %	200
Symbiocène	139 / 139	23 16,5 %	32 23 %	20 14,4 %	1 0,7 %	11 7,9 %	21 15,1 %	16 11,5 %	15 10,8 %	139
Éco-anxiété (dont écoanxiété 14 occurrences)	121 / 122	16 13,2 %	19 15,7 %	6 4,9 %	2 1,6 %	17 14,1 %	27 22,3 %	21 17,4 %	13 10,7 %	121
Solastalgie	200 / 200	36 (18 %)	40 20 %	23 11,5 %	0 0,0 %	5 2,5 %	27 13,5 %	35 17,5 %	34 17 %	200

Tableau 2 : Résultats selon le type de discours



Graphique 1 : Nombre d'occurrences selon le type de discours. Légende : DESC : descriptif ; EXPL : explicatif ; ARG : argumentatif ; INC : incitatif ; ENG : d'engagement ; POL : polémique ; SPEC : spécialité ; SCI : scientifique

Selon les résultats, on peut observer que le plus grand nombre d'occurrences pour le terme *biodiversité* peut être attribué au discours descriptif, 58 au total, tandis que *éco-anxiété* ne comprend que 16 occurrences attribuables à ce type de discours. En ce qui concerne le discours explicatif, on observe le plus grand nombre d'occurrences pour le terme *solastalgie* (40), ainsi qu'une seule occurrence (1) pour l'adjectif *vert*. Quant au discours argumentatif, nous avons répertorié le plus grand nombre d'occurrences pour *biodiversité* (24) et seulement deux occurrences pour l'adjectif *vert*. Le discours incitatif recueille 13 occurrences pour la collocation *changement climatique*, alors qu'aucune occurrence relevant des substantifs *écosystème* et *solastalgie* ne peut être attribuée à ce type de discours. Ces deux termes comptent également le moins d'occurrences en lien avec le discours d'engagement, respectivement 9 pour *écosystème* et 5 pour *solastalgie*. Ce type de discours est le plus attesté dans les sous-échantillons des notions *biodiversité* (30) et *changement climatique* (30). Pour ce qui est du discours polémique, on observe le plus grand nombre d'occurrences pour *changement climatique* (40), ainsi qu'un nombre minimal pour *vert* (5). Enfin, le discours spécialisé regroupe le plus grand nombre d'occurrences pour *écologie* (36) et le moins d'occurrences pour *biodiversité* (11), tandis que le discours scientifique regroupe 58 occurrences pour *écologie* et seulement trois et huit occurrences pour *vert* et *durable* respectivement.

4.3. Résultats selon l'environnement linguistique ou le cotexte

Nous présenterons par la suite les résultats selon le critère de l'environnement linguistique dans lequel figurent les termes choisis. En nous référant aux données recueillies dans notre échantillon randomisé, nous relèverons les principaux cooccurrents des termes en vue d'esquisser le profil lexico-combinatoire pour chaque lemme. Les données plus détaillées sont accessibles via l'application *Word Sketch* sur *Sketch Engine*.

SUBSTANTIFS

Écologie : (verbes, objet) allier, penser, conjuguer, concilier ; (verbes, sujet) devenir, rimer, obliger ; (adjectifs) politique, industrielle, intégrale, urbaine, radicale.

Biodiversité : (verbes, sujet) effondrer, diminuer ; (verbes, objet) abriter, préserver, protéger, cultiver, menacer ; (adjectifs) marine, sous-marine, riche, végétale, remarquable, animale, terrestre, exceptionnelle.

Écosystème : (verbes, objet) préserver, détruire, perturber, menacer, restaurer ; (verbes, sujet) entourer, abriter, graviter, effondrer, dégrader ; (adjectifs) aquatique, forestier, marin, terrestre, microbien.

Écosophie : (verbes) développer, construire, articuler, relever, distinguer, réinventer, désigner ; (adjectifs) urbain, mental, politique, difficile, personnel, appliqué.

ADJECTIFS

Vert : (substantifs) espace, voie, énergie, déchet, électricité, engrais, économie, croissance.

Durable : (substantifs) développement, mobilité, agriculture, alimentation, matériau, croissance ; (verbes) rendre, juger, devenir, vivre, considérer.

COLLOCATION

Changement climatique : (substantifs) conséquence, effet, politique ; (verbes) lutter, atténuer, prendre en compte, intensifier, affecter, dynamiser, se préoccuper ; (adjectifs) naturel, désastreux, catastrophique, anthropogénique.

NÉOLOGISMES

Symbiocène : (substantifs) avènement ; (verbes, objet) expérimenter, créer, promouvoir, cheminer ; (verbes, sujet) rallumer, succéder, commencer, s'agrandir ; (adjectifs) naissant, merveilleux.

Éco-anxiété : (verbes, objet) souffrir, générer, développer, pallier ; (adjectifs) visible, féministe, paralysant.

Solastalgie : (substantifs) sentiment de ; (adjectifs) étendu ; (verbes, sujet) se traduire ; (verbes, objet) affecter, retrouver, être atteint de, prévenir, faire ressentir, souffrir de.

Les résultats montrent que le substantif *écologie* se combine principalement avec les verbes. Les verbes *concilier*, *rimer*, *allier* ou *conjuguer* en tant que ses cooccurrents traduisent une sensibilité vers l'harmonie et l'accord. Pour ce qui est des adjectifs en tant que ses cooccurrents, dont nous choisissons *politique*, *industrielle* et *radicale*, ils comportent des sensibilités différentes : d'une part *l'écologie* devient un programme d'action et d'autre part elle traduit la volonté de changer le rapport entre l'humain et la nature.

Pour ce qui concerne le substantif *biodiversité*, il se combine avec les verbes présentant des oppositions dans leur sémantisme : *protéger* et *préserver* portent une valeur positive de 'sauvegarde', tandis que *menacer* et *effondrer* renvoient au 'danger' et à la 'destruction'. Les cooccurrents adjectivaux de *biodiversité*, à savoir *marine*, *sous-marine*, *végétale*, *animale*,

terrestre appartiennent au domaine de la biologie et portent une sensibilité en lien avec la nature, tandis que les adjectifs *riche*, *remarquable*, *exceptionnelle* comportent en général des valeurs positives.

On observe un emploi comparable concernant le substantif *écosystème*, étant donné que ses cooccurrents, les verbes *abriter* et *préserver* d'une part et, d'autre part, *détruire*, *perturber*, *menacer*, *effondrer* et *dégrader* présentent des similitudes avec les verbes cooccurrents du substantif *biodiversité*. De manière similaire, les adjectifs cooccurrents du substantif *écosystème* : *aquatique*, *forestier*, *marin*, *terrestre*, *microbien* relèvent de la biologie et décrivent différents types de milieu ou habitat naturel.

En revanche, on observe une divergence dans le sémantisme des cooccurrents du substantif *écologie*. De fait, les verbes *désigner*, *articuler*, *relever*, puis *développer*, *construire*, *distinguer*, *réinventer* désignent différents processus relevant des domaines abstraits (construction, perception, continuité). L'adjectif *urbain* dans la collocation *l'écologie urbaine* traduit la façon d'habiter et contient l'idée d'un mode de vie durable, tandis que l'adjectif *politique*, en combinaison avec *écologie*, comprend une tendance à l'action.

En ce qui concerne les adjectifs *vert* et *durable*, leurs cooccurrents sont principalement les substantifs : dans le cas de *vert* nous citons *énergie*, *déchet*, *engrais* ou *électricité*, *économie*, *croissance*, tandis que pour le *durable* ce sont *agriculture*, *alimentation* et *développement*, *mobilité*, ce qui traduit d'une part le lien avec les domaines de spécialité et le sémantisme de production et de consommation, d'autre part, l'idée du dynamisme et du mouvement.

Quant à la collocation *changement climatique*, elle se combine avec les substantifs, les verbes et les adjectifs. Les substantifs *conséquence*, *effet*, *politique* relèvent du domaine abstrait, alors que les verbes présentent des sémantismes distincts, allant des sémantismes « neutres » *prendre en compte*, en passant par les significations de tension et d'action dans *lutter*, *intensifier* ou *dynamiser* jusqu'à *se préoccuper* (le domaine des émotions). Parmi les cooccurrents adjectivaux, il convient de mettre en avant les adjectifs ayant le sémantisme de destruction (*désastreux*, *catastrophique*), et de la cause ou influence humaine (*anthropogénique*).

Enfin, les profils combinatoires des néologismes choisis présentent en général des sémantismes distincts : les cooccurrents du *symbiocène* traduisent une sensibilité envers la création et le renouvellement (verbes : *expérimenter, créer, promouvoir, rallumer, commencer* ; adjectif : *naissant* ; substantif : *avènement*) ; dans le cas de l'*éco-anxiété* les verbes cooccurrents *développer, souffrir, pallier* renvoient à divers processus dans le domaine de la santé, *développer* une maladie ou en souffrir, *pallier* les symptômes. Les adjectifs *visible* et *paralysant* comprennent les traits attribuables à l'état d'*anxiété*, tandis que l'adjectif *féministe* semble traduire le sémantisme d'action. On observe les traits combinatoires similaires chez le néologisme *solastalgie*, vu que les verbes cooccurrents *affecter, prévenir, faire ressentir, souffrir* se combinent souvent avec les substantifs appartenant au domaine de la santé. Il convient de remarquer que les deux substantifs *éco-anxiété* et *solastalgie* sont formés à partir des éléments issus du domaine médical : le lexème *anxiété* et le suffixe *-algie* (en grec 'douleur').

4.4. Résultats selon l'orientation de valeur

Dans la dernière partie de la recherche nous abordons l'orientation de valeur, en d'autres mots, nous présentons les résultats en prenant en compte la présence d'éléments révélant la prise de conscience de notre environnement écologique, social et intellectuel et de la sensibilité bioéthique (ou d'une attitude moralement réfléchie envers l'environnement, l'existence humaine et les autres êtres vivants). La recherche du corpus est effectuée manuellement en analysant toutes les occurrences selon ledit critère et en choisissant deux exemples représentatifs pour chaque terme, y compris la mention de la source Internet.

Dans le tableau suivant (Tableau 3), nous citons les exemples choisis selon le critère d'orientation de valeur, plus précisément selon la présence des éléments cités supra (nous ajoutons le type de discours correspondant) :

Terme / mot	PRISE DE CONSCIENCE ET/OU SENSIBILITE BIOETHIQUE (type de discours)
Écologie	<i>L'objectif : cesser d'employer un ton alarmiste pour parler d'écologie, et montrer au contraire le foisonnement d'initiatives venues du monde entier pour apprendre à vivre mieux. (zactuel.fr) (incitatif)</i> <i>Selon l'écologie humaine, tout est lié, l'environnement naturel, culturel, social et économique forment un écosystème. (pierre-yves-gomez.fr) (explicatif)</i>
Biodiversité	<i>Mais gardons espoir d'un changement prometteur pour toute la biodiversité de la planète. (especies-menacees.fr) (incitatif)</i> <i>Notre rôle est aussi de diffuser les connaissances sur la biodiversité pour mieux sensibiliser la société. (senat.fr) (engagement)</i>
Écosystème	<i>Ce sera l'occasion d'en apprendre davantage sur les tortues marines, les écosystèmes littoraux et de comprendre pourquoi il est important de préserver la zone littorale. (blada.com) (scientifique)</i> <i>Par chance, dame nature a créé deux écosystèmes uniques et différents où l'eau est reine. (lacordee.com) (descriptif)</i>
Écosophie	<i>Il se veut social, éthique, poétique et politique ; une écosophie qui invite chacun à une résistance douce et créative : jardiner. *Voltaire, Candide, « Il faut cultiver notre jardin ». (lagence-creative.com) (incitatif)</i> <i>Par écosophie nous entendons une philosophie d'équilibre et d'harmonie écologique. (agora.qc.ca) (explicatif)</i>
Vert	<i>Les arbres constituent la clé de la croissance économique et d'un monde plus vert. (blocpot.qc.ca) (engagement)</i> <i>L'école de Violay et les enfants s'impliquent dans la station verte : un hôtel à insectes a été installé à l'école afin d'émerveiller petits et grands. (violay1004.fr) (descriptif)</i>
Durable	<i>La prise de conscience grandissante de l'importance de l'alimentation et du développement durable entraîne en corollaire la croissance de la demande d'alternative sans viande. (gilde.ch) (argumentatif)</i> <i>Souhaitons que ce soit au profit d'une écologie bien pensée pour des rivières véritablement durables. (actu.fr) (engagement)</i>
Changement climatique	<i>Au Sahel en particulier, les impacts néfastes des changements climatiques accélèrent la vulnérabilité des populations et les privent de leurs moyens d'existence. (aniamey.com) (argumentatif)</i> <i>Les prévisions concernant les conséquences du changement climatique suggèrent toutes que les événements extrêmes sont susceptibles de devenir plus fréquents et plus intenses. (ec-lyon.fr) (explicatif)</i>
Symbiocène	<i>Une nouvelle ère géologique se substituera par l'avènement du symbiocène, une ère d'entraide et de coopération pour un avenir meilleur. (espace-armorica.fr) (explicatif)</i> <i>Nous pourrions faire évoluer durablement nos sociétés vers un symbiocène – une ère dans laquelle les humains vivront en symbiose avec les autres espèces vivantes. (desobeissancefertile.com) (engagement)</i>
Éco-anxiété	<i>Eco-anxiété, peur de l'effondrement et du changement climatique. (on-tenk.com) (explicatif)</i> <i>Cultiver ce lien de réciprocité avec notre belle planète vivante, c'est enfin le meilleur moyen de traverser l'éco-anxiété que l'état du monde génère en nous, et de ne pas sombrer dans le désespoir et la colère. (prises2vues.fr) (incitatif)</i>
Solastalgie	<i>Un de mes objectifs est de faire ressentir la solastalgie (la nostalgie d'une vie meilleure où la planète se portait mieux) qui est, certes, une émotion négative mais aussi un (...) (syfantasy.fr) (engagement)</i> <i>Comment dépasser la léthargie de cette solastalgie et créer des dynamiques et des temporalités alternatives ? (dico-mots.fr) (explicatif)</i>

Tableau 3 : Résultats selon la présence d'éléments de prise de conscience et de sensibilité bioéthique

Les résultats montrent que de nombreux exemples enregistrés dans le corpus contiennent une attitude morale affirmative envers les valeurs environnementales. Les exemples choisis comprennent des éléments de la prise de conscience bioéthique, notamment *la prise de conscience grandissante, une écologie bien pensée* et de la sensibilité bioéthique, tels que : *apprendre à vivre mieux, gardons espoir d'un changement, un monde*

plus vert, créer des dynamiques et des temporalités alternatives, philosophie d'équilibre et d'harmonie, diffuser les connaissances sur la biodiversité, les humains vivront en symbiose avec les autres espèces vivantes, le meilleur moyen de traverser l'éco-anxiété.

5. Discussion

Dans notre étude, nous nous sommes penchée sur le statut de termes sélectionnés liés à la cause écologique. Par le biais de l'analyse outillée en corpus nous avons repéré des données sur la fréquence des lemmes sélectionnés, sur leur profil lexico-combinatoire et les types de discours dans lesquels ils apparaissent ainsi que sur les valeurs qui leur sont attribuées.

Notre première question de recherche porte sur la fréquence d'utilisation des termes sélectionnés. Les résultats suggèrent les fréquences les plus importantes pour les lemmes *vert* et *durable*, ce qui est dû sans doute à leur qualité d'adjectifs généraux. Des fréquences relativement significatives ont été attestées pour les lemmes *écosystème*, *biodiversité* et *écologie* (380 mille). En revanche, la fréquence des néologismes *éco-anxiété*, *solastalgie* et *symbiocène* dans notre corpus est assez faible, ce qui est attendu étant donné qu'il s'agit de concepts encore abstraits et peu transparents, ayant une diffusion restreinte.

Quant à la deuxième question de recherche, d'une part, le profil combinatoire de lemmes sélectionnés est assez fécond dans le cas de *vert*, *durable* ou *écologie*, *biodiversité*, tandis que les néologismes ne semblent pas posséder un environnement linguistique important : en général, dans leur co-texte il y a moins de substantifs et d'adjectifs. Il convient de remarquer que le profil combinatoire des substantifs comprend pour la plupart les collocatifs verbaux ayant des sémantismes distincts : d'une part l'harmonie et l'accord dans le cas de l'*écologie* (*concilier*, *rimer*), d'autre part la sauvegarde (*préserver*, *protéger*), le danger (*menacer*) et la destruction (*effondrer*, *détruire*, *perturber*, *dégrader*) dans le cas des substantifs *biodiversité* et *écosystème* et enfin la construction et la perception dans le cas de l'*écologie* (*construire*, *articuler*, *distinguer*). Quant au profil combinatoire de la collocation *changement climatique*, on peut remarquer

dans ses collocatifs verbaux une sensibilité de tension, d'action et d'émotion (*lutter, intensifier, se préoccuper, atténuer*). Enfin, en ce qui concerne les néologismes, le *symbiocène* se combine avec les cooccurrents verbaux qui comprennent une sensibilité de création et de renouvellement (*créer, promouvoir, rallumer*), tandis que *l'éco-anxiété* et la *solastalgie* ont pour leurs cooccurrents les verbes relevant du domaine de la santé (*affecter, faire ressentir, souffrir*). Seule la collocation *éco-anxiété féministe* comprend le sémantisme d'action. Les collocatifs adjectivaux sont moins diversifiés, dans le cas de *l'écologie*, les adjectifs traduisent une sensibilité de l'action et de la volonté de changement (*politique, industrielle, radicale*). Dans le cas de la *biodiversité* et de *l'écosystème* les collocatifs adjectivaux relèvent pour la plupart du domaine de la biologie (*marine, sous-marine, végétale, animale, terrestre ; aquatique, forestier, microbien*), tandis que les adjectifs en tant que cooccurrents du substantif *écologie* traduisent d'une part l'idée d'un mode de vie durable (*écologie urbaine*) ou, d'autre part, la tendance à l'action (*écologie politique*). Quant au *changement climatique*, ses cooccurrents adjectivaux, à l'exception de l'adjectif *naturel*, comportent un fort sémantisme de destruction (*désastreux, catastrophique*) ou de cause (*anthropogénique*). Par ailleurs, parmi les collocatifs substantivaux dans notre échantillon, nous citons ceux qui se combinent avec les adjectifs *vert* et *durable* : pour l'adjectif *vert* ils appartiennent aux domaines de la production et de consommation (*électricité, croissance ; déchet, engrais*), tandis que pour l'adjectif *durable* ils sont liés aux domaines de spécialité (*agriculture, alimentation*) ou comportent le dynamisme et le mouvement (*développement, mobilité*). Enfin, les substantifs cooccurrents du *changement climatique* relèvent du domaine abstrait (*conséquence, effet, politique*).

Pour ce qui est des types de discours, on peut remarquer que certains termes figurent assez fréquemment dans divers types de discours, tel que le lemme *biodiversité* ayant un taux assez élevé dans les discours descriptif, argumentatif et d'engagement. Cela rejoint le point de vue de Reboul-Touré (2020) qui attribue au substantif *biodiversité* le statut de mot-témoin. Pour ce qui est des discours incitatifs et d'engagement, c'est la collocation *changement climatique*, d'ailleurs bien courante dans la langue générale ainsi que dans le domaine de l'environnement, qui est la plus fréquente

dans ce type de discours (les lemmes *écosystème* et *solastalgie* n'ayant aucune occurrence liée au discours incitatif et peu d'occurrences liées au discours d'engagement). Finalement, le discours d'engagement est le plus attesté dans les sous-échantillons des termes *biodiversité* (30 occurrences ou 15,1 %) et *changement climatique* (30 occurrences ou 15 %). Il convient de souligner que la collocation *changement climatique* figure le plus souvent dans le discours polémique (40 occurrences ou 20 %), scientifique (31 occurrences ou 15,5 %) et d'engagement (30 occurrences ou 15 %), ce qui est confirmé par le co-texte dans lequel elle apparaît le plus souvent (verbes : *lutter, atténuer, intensifier* ; adjectifs : *désastreux, catastrophique, anthropogénique*). Par conséquent, on peut constater une influence importante du substantif *biodiversité*, y compris ses collocatifs, dans la construction des discours incitatif et d'engagement. De manière similaire, la collocation *changement climatique* participe de manière significative à la construction des discours incitatif, d'engagement ainsi que du discours polémique.

Il ressort de notre analyse que dans le groupe de néologismes ce sont les discours explicatif et descriptif qui prédominent (p. ex. *solastalgie* avec 40 occurrences ou 20 % pour le discours explicatif et 38 occurrences ou 18 % pour le discours descriptif), parfois aussi le discours scientifique (*l'écologie* avec 58 occurrences ou 29 % et *symbiocène* avec 15 occurrences ou 10,8 %) et le discours polémique (p. ex. *éco-anxiété* avec 27 occurrences ou 22,3 %, vu qu'il s'agit souvent de lutter contre ou vaincre ce sentiment). On remarque également un nombre significatif d'occurrences dans le discours d'engagement (*éco-anxiété* 17 ou 14,1 %, *symbiocène* 11 ou 7,9 %), tandis que le discours incitatif n'est presque pas attesté, probablement parce qu'il s'agit de concepts relativement nouveaux et relevant d'un domaine spécifique ou scientifique (v. aussi le topos de *définition* chez Bašić *et al.* 2020).

En ce qui concerne les deux adjectifs *vert* et *durable*, trois types de discours sont à remarquer : descriptif, spécialisé et d'engagement ; en revanche, leur présence dans le contexte incitatif est faible. Les deux adjectifs comprennent un nombre assez faible d'occurrences dans le discours incitatif (entre 2,5 et 3,5 %), ce qui ne surprend pas vu leur qualité d'adjectifs généraux qui ne disposent pas d'une force agissante et ne

peuvent pas être définis comme mots-témoins (à l’instar de *biodiversité*), ce dont témoigne également leur environnement lexical : *énergies vertes, déchets verts ; agriculture durable, développement durable*. Toutefois, on peut constater avec Bureau (2024 : 8) que ces deux adjectifs possédant la dimension évaluative, ils ont le potentiel d’influencer les représentations mentales des locuteurs en leur proposant de choisir l’option en question.

En revanche, dans le groupe de substantifs, c’est le discours scientifique qui prédomine, vu leur lien assez fort avec les sciences naturelles, surtout la biologie, ce qui devient encore plus évident si l’on regarde leur cooccurrences, p. ex. *biodiversité : marin, sous-marin, végétal, animal*. Le même substantif est présent dans le discours incitatif (7 occurrences ou 4 %) et d’engagement (30 occurrences ou 15 %) compte tenu du fait qu’il s’agit d’un des mots-clés dans les appels et initiatives écologiques (à noter aussi les collocations verbales de *biodiversité : effondrer, diminuer, préserver, protéger, menacer*). Notons également une présence assez significative du discours polémique quant à l’usage du substantif *écologie* (ses cooccurrences : *concilier, obliger, politique, industriel, urbain, radical*).

Enfin, notre troisième question de recherche porte sur l’orientation de valeur, plus précisément sur les éléments de la prise de conscience ou de la sensibilité bioéthique. Nous avons mis en avant des séquences représentatives (deux pour chaque terme) dont le sens peut être lié aux concepts bioéthiques : *la prise de conscience grandissante, une écologie bien pensée, apprendre à vivre mieux, gardons espoir d’un changement, un monde plus vert, créer des dynamiques et des temporalités alternatives, philosophie d’équilibre et d’harmonie, diffuser les connaissances sur la biodiversité, les humains vivront en symbiose avec les autres espèces vivantes, le meilleur moyen de traverser l’éco-anxiété*. Les séquences choisies contiennent les éléments de sens en lien avec les principes de la bioéthique intégrative et rejoignent la pensée de l’écologie intégrative proposée dans *Laudato Si’*, dont témoignent les syntagmes : *bien penser, vivre mieux, garder espoir, plus vert, philosophie d’harmonie, vivre en symbiose*. Une analyse plus approfondie pourrait mettre en évidence d’autres séquences (dans notre corpus et dans d’autres recueils de textes) qui invitent à une réflexion commune plus intégrale et intégrative, ce qui pourrait conférer au discours une tonalité plus sensible.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons examiné, à travers le prisme écolinguistique et à la lumière de la bioéthique intégrative, le rôle de termes en lien avec la cause écologique dans la construction de divers types de discours. La recherche a été menée sur un échantillon constitué dans le corpus frTenTen23 qui recueille des textes présents sur Internet. Nous considérons les termes choisis comme des mots-témoins ou mots-symptômes, c'est-à-dire placés au centre de la structure phrastique, elle-même conçue comme une situation ou une mise en scène.

C'est par le biais d'analyses quantitatives et qualitatives que nous avons exploré la fréquence d'utilisation des termes sélectionnés ainsi que leur profil lexico-combinatoire afin de vérifier ensuite dans quel type de discours ils sont employés et quelles valeurs ils véhiculent.

Les résultats de la recherche indiquent que les termes à étudier, à savoir les substantifs *écologie*, *biodiversité*, *écosystème*, *écologie*, les adjectifs *vert*, *durable*, la collocation *changement climatique*, sont représentés dans une large mesure dans le corpus, tandis que les néologismes *symbiocène*, *éco-anxiété*, *solastalgie* sont moins représentés et apparaissent principalement dans les discours descriptif et explicatif. Le discours polémique est moins représenté (le plus fréquent dans le cas des *changements climatiques*), tandis que les discours scientifiques et spécialisés sont particulièrement caractéristiques des termes plutôt liés au domaine de la biologie et des sciences (naturelles) en général : *biodiversité* et *écologie*.

Le profil lexico-combinatoire des termes choisis montre que les collocatifs verbaux participent à la construction de discours environnementaux en portant des sémantismes distincts. D'une part, ce sémantisme s'avère être positif : l'harmonie et l'accord, la sauvegarde, le danger, la construction, la création et le renouvellement, d'autre part on observe le sémantisme négatif : la tension, le danger, la destruction. Outre cela, les collocatifs verbaux traduisent une tendance à l'action, au dynamisme, au changement. Les collocatifs adjectivaux et substantivaux, moins diversifiés, traduisent également la sensibilité de l'action, du mouvement et de la volonté de changement, surtout en ce qui concerne les domaines de production et de consommation. Un nombre significatif

d'adjectifs désignant ou précisant différentes propriétés des êtres vivants ou leur habitat, figurent en tant que cooccurrents des termes *biodiversité* et *écosystème*, ce qui est attendu vu que ces termes appartiennent au domaine biologique.

En ce qui concerne les valeurs, nous avons repéré dans le corpus des séquences représentatives qui traduisent des attitudes moralement réfléchies envers l'environnement : *une écologie bien pensée, philosophie d'équilibre et d'harmonie*, envers l'existence humaine et les autres êtres vivants : *apprendre à vivre mieux*. En outre, nous avons mis en avant des séquences choisies dont la valeur traduit la sensibilité bioéthique, une inclination et une affectivité humaine envers les plus faibles : *les humains vivront en symbiose avec les autres espèces vivantes*, et les plus démunis : *accélèrent la vulnérabilité des populations* (respect, amour, compassion).

Néanmoins, notre recherche comporte certaines contraintes. Tout d'abord, le nombre de termes analysés est relativement réduit : nous ne prenons en compte que les termes les plus représentatifs du domaine, selon notre choix libre. De plus, il se peut également que l'échantillon randomisé sur 200 occurrences ne soit pas suffisant pour mettre en évidence l'usage réel et qu'un échantillon plus important (sur 500), au moins pour les termes les plus fréquents (p. ex. *biodiversité, écosystème*), aurait pu révéler certaines nuances significatives. De même, lors de la détermination du type de discours, les erreurs de délimitation, dues à la subjectivité inévitable du chercheur, ont pu survenir : en particulier entre discours scientifique, descriptif et spécialisé. Bureau (2024 : 3) souligne cette difficulté en évoquant la polysémie et l'ambiguïté ainsi que le risque d'une interprétation potentiellement subjective. Tout cela pris en compte, il est clair qu'une recherche plus étendue et menée non seulement à partir du corpus Internet, mais aussi en s'appuyant sur d'autres corpus (textes) représentatifs pourrait donner une image plus approfondie de la construction du discours environnemental.

Au terme de cette recherche, il ressort que la sensibilité bioéthique et les principes de l'écologie intégrale pourraient apporter des orientations importantes à la réflexion écolinguistique ainsi qu'à l'analyse du discours, principalement si l'on considère le rôle du langage en tant qu'outil par lequel les questions majeures de notre époque devraient être articulées de

manière (et dans des discours) à respecter les valeurs morales envers l'être humain, la nature et les êtres vivants en général.

Bibliographie

Albrecht, G. 2019. *Earth Emotions. New Words for a New World*. Cornell : Cornell University Press.

Albrecht, G. 2020. *Les émotions de la Terre. Des nouveaux mots pour un nouveau monde*. Paris : Les Liens qui Libèrent (traduit de l'anglais par Corinne Smith).

Bašić, I., Grubišić, M., Veselica-Majhut, S. 2020. « Diskursno oblikovanje klimatskih promjena u anglofonim i hrvatskim izvorima informiranja ». *Suvremena lingvistika*, vol. 46(89), p. 1-23. [En ligne] : <https://doi.org/10.22210/suvlin.2020.089.01> [consulté le 12 mai 2025].

Bevitori, C., Marchi, A. 2022. « Representations of Citizens/hip in 230 Years of American History. A Diachronic Corpus-assisted Approach ». *USAbroad – Journal of American History and Politics*, n°5(1), p. 1-15. [En ligne] : <https://doi.org/10.6092/issn.2611-2752/13995> [consulté le 12 octobre 2024].

Bošnjak Botica, T., Polančec, J., Sviben, R. 2022. « Korpusno istraživanje hrvatskih imenica s dugom i kratkom množinom ». *Jezikoslovlje*, vol. 23(1), p. 35-74. [En ligne] : <https://doi.org/10.29162/jez.2022.2> [consulté le 12 octobre 2024].

Boyer, H., Lochard, G. 2016. « Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène ». *Mots. Les langages du politique*, n°111. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/mots/22403> [consulté le 23 mai 2025].

Bureau, P. 2024. « Termes-catastrophes, noms sous pression, et néologie revitalisante : la transition écologique par le langage ? ». *Décryptage*, n° 46. [En ligne] : <https://www.lafabriqueecologique.fr/termes-catastrophes-noms-sous-pression-et-neologie-revitalisante-la-transition-ecologique-par-le-langage/> [consulté le 24 avril 2022].

Calvet, L.-J. 2016. « Quels fondements pour une écologie des langues ? ». *Ecolinguística : Revista Brasileira de Ecologia e Linguagem*, vol. 2(2), p. 19-35.

Canabate, A. 2020. « Les récits de l'effondrement. Rapport pour le ministère de la transition écologique ». Explor'ables, Ministère de la transition écologique.

Catellani, A., Errecart, A. 2024. « Introduction. Agir pour l'environnement – performativité et action dans les discours écologiques », *Semen*, n° 55. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/semen/19617> [consulté le 20 mai 2025].

Charaudeau, P., Maingueneau, D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
Čović, A. 2005. *Bioethik unter den Bedingungen des Postkommunismus – Fallbeispiel Kroatien*. In : *Bioethik und kulturelle Pluralität. Die südosteuropäische Perspektive*. Sankt Augustin : Academia Verlag, p. 148-172.

Čović, A. 2011. *Pojmovna razgraničenja : moral, etika, medicinska etika, bioetika, integrativna bioetika*. In : *Bioetika i dijete : Moralne dileme u pedijatriji*. Zagreb : Pergamena ; Hrvatsko društvo za preventivnu i socijalnu pedijatriju, p. 11-24.

Danroc, G., Cazanave, E. (sous la direction de) 2017. *Laudato Si : pour une écologie intégrale*. Lethielleux Éditions.

Jurić, H. 2007. Uporišta za integrativnu bioetiku u djelu Van Rensselaera Pottera. In: *Integrativna bioetika i izazovi suvremene civilizacije*. Sarajevo : Bioetičko društvo u BiH, p. 77-99.

Lafage, M.-H. 2020. *Laudato Si en actes : Petit guide de conversion écologique*. Paris : Éditions Première partie.

LeBlanc, A.B. 2023. « Building the bioethics tools of a community council to the future: the ecosystemic gap ». *Humanities and social sciences communications*, n°10, p. 1-11. [En ligne] : <https://doi.org/10.1057/s41599-023-02038-6>, [consulté le 28 décembre 2024].

Léonard, J.L. 2017. « Écologie (socio)linguistique : évolution, élaboration et variation ». *Langage et société*, n°160-161, p. 267-282.

Lévêque, C. 2001. *Écologie. De l'écosystème à la biosphère*. Paris : Dunod.

Paré, G. ; Bergeron, M. 2022. « Van Rensselaer Potter : penser la bioéthique autrement ». *Canadian Journal of Bioethics/Revue canadienne de bioéthique*, vol. 5(1), p. 79-91. [En ligne] : <https://doi.org/10.7202/1087206ar> [consulté le 14 janvier 2025].

Penz, H. ; Fill, A. 2022. « Ecolinguistics: History, today, and tomorrow ». *Journal of World Languages*, vol. 8(2), p. 232-253. [En ligne] : <https://doi.org/10.1515/jwl-2022-0008> [consulté le 14 janvier 2025].

Rakotonoelina, F. ; Reboul-Touré, S. (éd.) 2020. « La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction ». *Les Carnets du Cediscor*, n°15. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/cediscor/1591> [consulté le 15 mai 2025].

Reboul-Touré, S. 2020. « La biodiversité : un mot-témoin pour l'analyse du discours ». *Les Carnets du Cediscor*, n° 15. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/cediscor/2662> [consulté le 14 mai 2025].

Revol, F., Ricaud, A. 2015. *Une encyclique pour une insurrection écologique des consciences*. Paris : Parole et Silence, coll. Signatures.

Steffensen, S.V., Fill, A. 2014. « Ecolinguistics : The state of the art and future horizons ». *Language Sciences*, n° 41, p. 6-25.

Tadić, M. 2003. *Jezične tehnologije i hrvatski jezik*. Zagreb : Ex libris.

Zagorac, I., Jurić, H. 2008. « Bioetika u Hrvatskoj ». *Filozofska istraživanja*, vol. 28(3), p. 601-611.

Zollo, S. D. 2022. « Les néologismes de Glenn Albrecht face au changement écologique : entre créativité lexicale et bouleversement émotionnel ». *Neologica*, n° 16, Néologie et environnement, p. 203-221.

Sitographie

https://www.vatican.va/content/dam/francesco/pdf/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si_fr.pdf [consulté le 20 mai 2025].

<https://www.sketchengine.eu/> [consulté régulièrement du 15 décembre 2024 au 29 mai 2025].



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-italie>





**Nommer l'écologie :
lexique, néologie et projections du futur**





Nommer pour alerter : comment la presse écologiste engagée façonne le lexique d'urgence écologique ?

Lara Nougaret

Université de Montpellier Paul-Valéry, France

lara.nougaret@univ-montp3.fr

<https://orcid.org/0009-0008-2419-351X>

Reçu le 31-05-2025 / Évalué le 18-08-2025 / Accepté le 20-10-2025

Résumé

Face à l'urgence écologique, la presse militante engagée développe un lexique spécifique dont les fonctions dépassent la simple désignation : ces nominations agissent comme des dispositifs d'alerte. À partir d'un corpus composé de plusieurs revues écologistes (*Socialter, Terrestres, Fracas, Usbek & Rica*), cet article analyse les procédés lexicaux mobilisés pour nommer l'urgence écologique, ses causes, ses effets et les réponses qu'elle suscite. L'étude s'appuie sur le modèle d'analyse des nominations émergentes proposé par Jackiewicz et Pengam (2020) et distingue cinq fonctions discursives de la nomination : objectiver la catastrophe, inscrire son irréversibilité, exprimer ses effets émotionnels, désigner des responsables et revendiquer des formes de résistance. Il apparaît que la nomination participe pleinement à la construction d'un imaginaire critique et conflictuel de l'écologie, en fabriquant des camps, des seuils, des blessures et des issues. Nommer devient ici une manière d'alerter, de résister et de projeter un avenir possible au cœur même de la crise.

Mots-clés : néologie, terminologie, nomination, analyse de discours, écologie

Nominare per allertare : in che modo la stampa ecologista impegnata modella il lessico dell'emergenza ecologica ?

Riassunto

Di fronte all'emergenza ecologica, la stampa militante impegnata sviluppa un lessico specifico le cui funzioni vanno oltre la semplice designazione : queste denominazioni agiscono come dispositivi di allerta. A partire da un corpus composto da diverse riviste ecologiste (*Socialter, Terrestres, Fracas, Usbek & Rica*), questo articolo analizza i processi lessicali impiegati per nominare l'urgenza ecologica, le sue cause, i suoi effetti e le risposte che essa suscita. Lo studio si basa sul modello di analisi delle denominazioni emergenti proposto da Jackiewicz et Pengam (2020) e distingue cinque funzioni discorsive della denominazione : oggettivare la catastrofe, inscrivere l'irreversibilità, esprimerne gli effetti emotivi, designare i responsabili e rivendicare forme di resistenza. Ne emerge che la denominazione partecipa pienamente alla costruzione di un immaginario critico e conflittuale dell'ecologia, creando campi, soglie, ferite e possibili

vie d'uscita. Nominare diventa così un modo per lanciare l'allerta, resistere e proiettare un futuro possibile nel cuore stesso della crisi.

Parole chiave : neologia, terminologia, denominazione, analisi del discorso, ecologia

Naming to Alert: How Does Committed Environmental Journalism Shape the Lexicon of Ecological Emergency?

Abstract

Faced with the ecological emergency, activist and committed environmental media develop a specific lexicon whose functions go beyond simple designation: these lexical items act as alert-producing devices. Drawing on a corpus comprised of various ecological magazines (*Socialter, Terrestres, Fracas, Usbek & Rica*), this article analyses the lexical processes used to name the ecological emergency, its causes, its effects, and the responses it elicits. The study is based on the analytical model of emerging denominations proposed by Jackiewicz and Pengam (2020), and identifies five discursive functions of naming: objectifying the catastrophe, inscribing its irreversibility, expressing its emotional effects, designating those responsible, and asserting forms of resistance. The findings show that naming plays a full role in constructing a critical and conflictual ecological imaginary, creating fields, thresholds, wounds, and possible escape routes. Naming thus becomes a way to sound the alarm, to resist, and to project a possible future from within the very heart of the crisis.

Keywords: neology, terminology, denomination, discourse analysis, ecology

Introduction

Dans un contexte de bouleversements écologiques majeurs, la nomination ne relève plus d'un simple exercice descriptif : elle devient un acte d'alerte. Face à une réalité qui semble échapper aux catégories traditionnelles, les discours écologistes s'attachent à produire de nouveaux termes et expressions pour dire ce qui menace, ce qui disparaît, ce qui révolte ou ce qui mobilise. Ces formes lexicales ne se contentent pas de refléter le monde : elles le cadrent, l'interprètent et orientent l'action. À ce titre, nommer pour alerter devient une stratégie discursive centrale des médias écologistes engagés. À partir d'un corpus de plusieurs milliers d'articles, l'étude examine comment la presse écologiste française mobilise la langue pour dire l'urgence écologique, en se concentrant sur le registre de l'effondrement et de la catastrophe. L'objectif est de comprendre comment certains vocables émergent dans un espace discursif militant pour

remplir une fonction d’alerte : non seulement pour nommer des situations critiques, mais aussi pour en construire une lisibilité, pour désigner les responsables, et parfois pour formuler des issues. Il ne s’agit pas seulement de repérer de nouvelles formes de nominations, mais de comprendre comment elles organisent le réel, affectent la réception et reconfigurent les régimes de l’alerte. L’article s’organise selon cinq grandes fonctions discursives de la nomination de l’urgence, observables dans les discours militants : construire la situation comme une catastrophe, en formuler l’irréversibilité, en exprimer les effets émotionnels, en désigner les acteurs ou responsables, et en revendiquer des formes de résistance.

1. Approche, corpus et méthode

Le corpus mobilisé dans le cadre de cette étude se compose de plus de 1400 textes, principalement issus de revues engagées telles que *Socialter*, *Fracas*, *Terrestres* et *Usbek & Rica*¹, représentant un volume total de 3 746 872 tokens. Les textes, publiés entre 2010 et 2025, ont été sélectionnés en fonction de leur diversité thématique (climat, biodiversité, économie, etc.), de leur hétérogénéité discursive (articles de fond, tribunes, entretiens) et de la présence explicite, sous sa forme lemmatisée, de l’un des termes du lexique d’alerte : *alerte*, *urgence*, *effondrement* ou *catastrophe* pour garantir la fidélité du corpus. L’analyse repose sur une approche méthodologique mixte, articulant des outils d’exploration textuelle semi-automatisée (*Nooj*, *TXM*, *Python*) à une analyse qualitative fondée sur le modèle de Jackiewicz et Pengam (2020) permettant d’interroger la manière dont ces nouvelles lexies² construisent du sens, structurent un référent et engagent une posture dans l’espace discursif. Ce modèle distingue trois volets d’analyse : les plans (langagier et ontologique), les procédés d’élaboration (dynamiques de circulation des nominations) et les attitudes (posture du locuteur). Dans le cadre de la présente étude, seuls les volets

¹ <https://www.socialter.fr/>, <https://fracas.media/>, <https://www.terrestres.org/>, <https://usbeketrica.com/fr>

² Par « lexie », nous entendons une unité du lexique constitué par un seul mot ou un groupe de mots, le lexique étant considéré comme l’ensemble des mots utilisés par une personne, une collectivité ou un milieu spécialisé.

des plans (langagier et ontologique) et des attitudes ont été mobilisés, l'analyse ne portant pas sur les dynamiques de circulation des nominations entre espaces discursifs, qui relèvent du second volet du modèle. Ces deux volets d'analyse permettent de saisir à la fois ce que les lexies d'alerte font exister dans le discours et la manière dont elles positionnent le locuteur dans l'espace énonciatif de l'écologie engagée.

- Les plans : cela renvoie à l'examen des modalités spécifiques de catégorisation et de signification.

- Le plan langagier, qui porte sur la forme morphologique et sémantique de la lexie (préfixation, composition nominale, hybridation, emprunt) ;
- Le plan ontologique, qui interroge ce que la lexie fait exister dans le discours (le phénomène ou processus désigné) ;

- Les attitudes : cela éclaire la posture du locuteur véhiculée par l'usage du terme (dénonciation, dramatisation, mobilisation, subjectivation...).

Ces dimensions structurent notre interprétation et permettent de penser chaque lexie comme un acte de langage situé, inscrit dans une stratégie discursive d'alerte. Ils s'articulent à une observation des matrices lexématiques, ou matrices internes, c'est-à-dire des « structures sémantiques, morphologiques et syntaxiques qui guident la formation d'un mot ou d'une expression » (Sablayrolles, 2000) et qui organisent le processus de création lexicale.

L'identification de ces schèmes dans le corpus se fait dans la continuité des travaux de Sablayrolles (*ibid.*), Fradin (2003) et Grossmann et Tutin (2003). Nous nous intéressons à quatre d'entre eux, particulièrement représentés dans le corpus :

a. La préfixation : les préfixes *bio-* et *éco-* sont les marqueurs distinctifs du discours écologique (Dal, Namer, 2022), en inscrivant systématiquement une référence écologique au radical auquel ils se rattachent. Ils sont tous deux très productifs, chacun renvoyant à un univers sémantique et discursif différent. *Eco-* ajoute une référence à l'écologie d'une manière générale (*éco-anxiété*, *écocide*), tandis que le préfixe *bio-*

(*biodégradable*, *bioindicateur*) ajoute une dimension liée au vivant et aux processus qui lui sont favorables (Kiegel-Keicher, 2022). Dans le cas de discours écologistes avec un haut degré de militantisme, les préfixes tels que *dé-*, *ré-*, *anti-* ou *non-* se révèlent également très productifs (Jackiewicz, Nougaret, 2024). Ils permettent de moduler l'orientation sémantique des lexies et d'y instaurer une valeur (opposition, transformation, reconfiguration, naturalisation...). Par exemple, *déforestation* encode la perte, *réensauvagement* la restauration, *anticapitaliste* l'opposition politique et *non-humain* décentre la perspective anthropocentrée. Dans le cas de la nomination de l'urgence écologique, la productivité de ces formants repose sur une matrice interne récurrente : [préfixe] + [X], où X est requalifié en symptôme, cause ou conséquence de l'urgence écologique.

- b. La composition nominale : comme le montre Fradin (2003), la composition nominale permet de condenser un contenu sémantique complexe en une forme morphologique stable et facilement mobilisable dans le discours, ce qui en fait une matrice privilégiée pour la création de lexies à forte valeur discursive, notamment dans le cadre de la nomination de l'urgence. Les syntagmes figés de type [nom + adjectif] (*justice climatique*), [nom + préposition + nom] (*effondrement du vivant*) ou encore [nom + groupe prépositionnel] (*crise de la biodiversité*) sont particulièrement présents dans le corpus. Ici, la composition nominale n'est pas seulement une juxtaposition de mots déjà existants : elle génère des unités lexicales nouvelles, dotées d'une charge sémantique spécifique et souvent d'une fonction discursive forte. Ces constructions présentent toutefois des degrés de figement variables, allant de combinaisons encore productives à des expressions plus stabilisées dans l'usage.
- c. L'hybridation linguistique : elle repose sur l'association de fragments issus de différentes langues (Dubois et al., 2019) et permet de traduire, dans la langue cible, des états affectifs, critiques ou épistémiques nouveaux, en créant un vocabulaire inédit. Dans la nomination de l'urgence, elle joue un rôle majeur dans la nomination de phénomènes

ou processus intangibles, via la création de termes critiques (*capitalocène*), affectifs (*solastalgie*) ou intellectuels (*solarpunk*³).

- d. L'emprunt : il s'agit de l'importation d'unités lexicales étrangères (principalement de l'anglais), souvent sans traduction. « Les linguistes et les historiens savent qu'aucune langue vivante ne peut répondre aux besoins de la désignation dans un monde qui évolue vite sans recourir à l'emprunt » (Rey, 2007 : 1239). Ces formes empruntées occupent une place prépondérante dans les discours de l'écologie, permettant de nommer rapidement des phénomènes globaux émergents. Elles présentent toutefois des degrés d'intégration variables : certaines connaissent une stabilisation progressive dans l'usage et tendent à s'installer dans le lexique commun (*greenwashing, upcycling*), tandis que d'autres restent peu intégrées à l'usage français et stagnent dans les discours spécialisés (*greengrabbings*).

Nous analyserons les principales stratégies de nomination de l'urgence écologique identifiées dans notre corpus en croisant les procédés de création lexicale avec les effets discursifs qu'ils produisent. Ces nominations s'organisent selon quatre grandes dynamiques, correspondant à autant de cadrages de l'alerte : la désignation de la catastrophe, la mise en récit de l'accélération, l'énonciation de l'affect, et la construction de l'adversité.

2. La fonction discursive de l'alerte

2.1. Nommer la catastrophe présente

Face à des bouleversements écologiques d'ampleur mondiale, faire exister la catastrophe par le langage n'est pas seulement décrire un phénomène : c'est ancrer une forme langagière reconnaissable et transmissible, où nommer revient à consolider un fait encore flou, à objectiver une réalité déniée et à l'imposer comme une évidence partagée et incontestable. La presse écologiste engagée construit un lexique de la catastrophe en se basant sur une stratégie discursive précise : faire exister

³ Nous considérons que certaines lexies relèvent de plusieurs matrices simultanément, notamment les formes préfixées hybrides, telles que *solaspunk, éco-anxiété* ou *écofascisme*.

le désastre, non comme possibilité future qui serait encore incertaine et conditionnelle, mais comme processus déjà en cours. Cette nomination s'appuie sur des lexies qui fonctionnent comme des actes de langage d'alerte : elles posent une vérité et suscitent un effet de reconnaissance collective.

2.1.1. Formes d'objectivation du désastre

Les unités mobilisées dans l'acte de nomination de la catastrophe, souvent construites par composition nominale ou préfixation, relèvent d'un processus d'objectivation d'une réalité catastrophique que la presse écologiste engagée cherche à rendre visible et transmissible. Sur le plan morphologique, ces unités reposent notamment sur le schéma de composition nominale de type [nom + groupe prépositionnel] ou [nom + adjectif], fréquemment retrouvée dans les titres, chapeaux ou slogans, qui favorise l'effet de choc. Des expressions telles que *crise de la biodiversité* (catastrophe globale), *pollution plastique* (cause de la catastrophe) ou *épuisement des ressources* (effet de la catastrophe), largement présentes, réduisent des processus écologiques complexes à des termes saisissables.

- (1) « *L'épuisement des ressources* naturelles n'est plus un risque abstrait, mais un processus engagé et documenté ».

En donnant une forme lexicale stable, mémorisable et transférable à des dynamiques globales encore mal expliquées, ces expressions facilitent leur visibilité et leur circulation dans l'espace public. Elles opèrent ainsi une cristallisation discursive de phénomènes systémiques diffus, en les transformant en « unités lexicales aisément appropriables » (Fradin, 2003). Certaines de ces nominations participent également d'une mise en récit. Le syntagme *catastrophe climatique* met en récit une menace systémique globale, tandis que *l'effondrement du vivant* radicalise le discours en évoquant une perte irréversible. Ces deux expressions, bien qu'issues d'un même champ sémantique, activent deux régimes narratifs distincts : l'un mobilisateur, en ce qu'il maintient la possibilité d'une action collective pour conjurer la menace, l'autre radical et terminal, fondé sur l'idée d'irréversibilité et de perte accomplie.

- (2) « Nous vivons une *catastrophe climatique* planétaire qui bouleverse les écosystèmes, les sociétés, les imaginaires ».

À ce titre, des expressions comme *tragédie écologique* ou *désastre planétaire* viennent renforcer l'esthétique discursive du désastre. Par l'usage du terme *tragédie*, emprunté au registre littéraire, cette expression métaphorique ne se contente pas de nommer un phénomène destructeur : elle en dramatise l'irréversibilité et en inscrit les causes dans une logique quasi fatale. La catastrophe est ainsi pensée comme une faute collective menant à une faillite morale, le déplacement vers le champ culturel de la tragédie donnant au discours militant une profondeur narrative et affective supplémentaire. À travers ces termes, c'est une construction ontologique du réel qui s'opère : le désastre environnemental n'est plus une série de faits isolés, mais un processus unifié par la langue. Dire *effondrement*, *crise* ou *dégradation* revient à acter que l'état du monde est engagé dans une dynamique. La nomination produit ici une mise en visibilité irréversible et pour certains irréfutable.

La préfixation constitue un autre procédé récurrent de la nomination de la catastrophe : les préfixes *dé-*, *dés-* ou *dis-* construisent des lexies orientées vers la perte, la rupture ou la dislocation : *déforestation importée*, *désancrage écologique*, *déstructuration du vivant*, *désarticulation des cycles naturels*. Prolongées par une expansion nominale, elles traduisent une orientation sémantique vers le déclin et participent à un cadrage pessimiste de l'état du monde. Elles permettent de coder linguistiquement l'idée d'un déséquilibre irréversible, d'une rupture progressive des écosystèmes. En combinant préfixation et composition nominale, elles ne jouent donc pas seulement un rôle d'intensification sémantique mais ancrent discursivement la catastrophe dans une trajectoire, en marquant la perte comme déjà entamée, souvent irréversible, et en attribuant à l'humain (*déforestation importée*), implicitement ou explicitement, une responsabilité.

- (3) « Cette *déforestation importée* fait partie des angles morts de notre consommation ».

Ces formations lexicales assignent un statut discursif à la catastrophe pour la faire exister dans l'ordre du dicible. La posture énonciative

dominante est ici assertive et objectivante : le locuteur adopte une voix d'expert qui pose la catastrophe comme une réalité incontestable, déjà en cours, s'adressant à un destinataire présumé informé ou à convaincre. Mais certaines innovations lexicales franchissent un seuil énonciatif supplémentaire : elles ne se contentent plus d'objectiver des processus écologiques complexes, mais qualifient moralement et juridiquement des actes destructeurs, en désignant des responsables, des violences, des crimes. C'est ce déplacement du constat à l'accusation que nous abordons à présent.

2.1.2. Nommer la catastrophe comme un crime

La presse écologiste engagée mobilise un second registre lexical, plus accusatoire, qui consiste à désigner certains phénomènes écologiques comme des violences ou des crimes. Dans ce cadre, nommer ne revient plus à objectiver une réalité diffuse, mais à qualifier moralement et juridiquement des actions perçues comme illégitimes, destructrices, voire criminelles. Ce déplacement du diagnostic à l'accusation transforme le lexique de l'urgence écologique en un espace de confrontation, où émergent des termes comme *écocide*, *biopiraterie* ou *green grabbing*, porteurs d'une charge critique et éthique forte, qui produisent une lecture éthico-politique de la catastrophe. Le terme *écocide* en constitue un exemple emblématique : morphologiquement, il résulte d'une hybridation entre le préfixe *éco-* (ancrage dans la sphère écologique) et le suffixe *-cide* (du latin *caedere*, « tuer »), en suivant la matrice [éco-] + [X], où X désigne ici un acte destructeur. Si son usage scientifique remonte aux années 1970, son emploi dans la presse militante s'intensifie à partir des années 2010, notamment dans les campagnes en faveur de sa reconnaissance comme crime international. Dans son analyse des discours de Greenpeace sur Instagram, Erica Lippert (2022) montre qu'il est utilisé pour désigner la destruction environnementale comme un acte volontaire, organisé et responsable. Dans cette optique, la force du terme tient à sa capacité de requalification ontologique du désastre : il ne s'agit plus d'un mal diffus, mais d'un crime identifiable, inscrit dans un champ juridique et éthique. Sa structure formelle brève, son pouvoir évocateur et sa proximité avec des lexies judiciaires lui confèrent un fort potentiel de performativité : dire

écocide, c'est accuser et refuser l'impunité. La nomination devient ici une arme discursive, qui transforme le langage en outil de dénonciation. Il est d'ailleurs significatif que le terme *climaticide* ne figure pas dans le corpus. Cette absence marque une différence dans le degré de radicalité lexicale entre la presse écologiste engagée et certaines ONG plus institutionnelles. Là où *écocide* est désormais stabilisé dans l'arsenal militant, *climaticide*, bien que morphologiquement possible, peine à s'imposer comme catégorie discursive reconnue (*ibid.*) Dans le même registre, des lexies comme *biopiraterie* ou *green grabbing* s'inscrivent dans une dynamique comparable d'accusation et de dévoilement. Le terme *biopiraterie* combine une pratique illégale d'appropriation (*piraterie*) avec un radical qui renvoie au vivant (*bio-*), créant une lexie hybride à visée dénonciatrice. Elle ne renvoie pas à une catégorie juridique stable, mais s'inscrit dans un imaginaire politique de pillage et d'injustice. Il s'agit ici de désigner les pratiques d'appropriation du vivant par des entreprises pharmaceutiques ou agroalimentaires, notamment lorsqu'elles exploitent des savoirs traditionnels.

- (4) « La *biopiraterie*, qui consiste à s'approprier des savoirs autochtones sans compensation, est dénoncée comme une nouvelle forme de colonisation écologique ».

De son côté, *green grabbing*, emprunté à l'anglais, évoque l'accaparement de terres ou de ressources au nom de causes écologiques par l'instrumentalisation du discours environnemental pour justifier une spoliation. Ce terme est souvent utilisé pour qualifier des politiques de conservation, d'achat de terres ou de projets agro-industriels dans les Suds. L'effet produit est celui d'une mise en lumière d'une manipulation idéologique : nommer par le *green grabbing*, c'est dévoiler un faux-semblant, faire exister une catégorie de violence masquée par un vocabulaire « green ». La proposition de traduction *accaparement vert* ou *spoliation environnementale*, présente plusieurs fois dans le corpus, rend le terme *green grabbing* plus immédiatement compréhensible pour un lectorat francophone, tout en conservant la portée critique de l'emprunt. La présence d'un emprunt à l'anglais et de sa traduction explicite illustre ce

que Sablayrolles (2000) identifie comme une stratégie de double ancrage : à la fois international et interprétable localement.

(5) « Le *green grabbing*, ou *accaparement vert*, permet à certains États d'étendre leur emprise sous couvert de transition écologique ».

Ces termes s'inscrivent dans un registre discursif de l'infraction, où nommer revient à révéler une appropriation illégitime dissimulée sous le langage vertueux de la transition. On observe ici une inflexion marquée par rapport à la posture descriptive précédemment analysée : le locuteur ne se contente plus de constater des pertes ou des déséquilibres, il impute une intention, désigne des responsables et produit un champ conflictuel. Ces lexies, loin d'être neutres, traduisent une volonté d'ancrer l'écologie dans un horizon juridique et militant, fondé sur la dénonciation et la sanction. Jusqu'à présent, les créations lexicales nomment la catastrophe en la représentant soit comme un processus systémique irréversible, soit comme un crime environnemental à dénoncer. Un autre registre d'alerte traverse cependant la presse écologiste engagée : celui de l'accélération, de l'emballlement, de l'irréversibilité, qui ne désigne plus seulement ce qui est, mais ce qui s'aggrave, ce qui échappe au contrôle, ce qui menace toute capacité de retour.

2.2. Nommer l'accélération et l'irréversibilité

Cette seconde modalité discursive consiste à inscrire la catastrophe dans un régime temporel d'urgence extrême où le discours militant introduit une rhétorique de la rupture, qui met en scène un monde précipité vers l'irréversible. Il ne s'agit plus seulement d'alerter sur une menace future, mais de désigner un seuil déjà franchi.

2.2.1. Dire les seuils : bascule, urgence, irréversibilité

La catastrophe n'est plus seulement constatée, mais inscrite dans une dynamique d'accélération, d'aggravation et de non-retour : l'action devient urgente, sinon déjà insuffisante. Cette temporalisation dramatique intensifie l'alerte en activant la peur de l'irréversible. Parmi les lexies les plus récurrentes dans le corpus figure *urgence climatique*, qui associe un nom

central à forte charge affective (*urgence*) à un adjectif spécialisé (*climatique*). Cette expression ne renvoie ni à un événement ponctuel ni à un danger localisé, mais à un état structurel de tension généralisée. L'adjectif *climatique*, loin de se limiter à un qualificatif thématique, fait ici l'objet d'une extension sémantique : il ne désigne plus seulement le climat au sens strict, mais sert d'ancrage référentiel plus général, englobant un ensemble de phénomènes planétaires. L'expression élargit ainsi l'alerte à l'échelle mondiale et inscrit le climat comme terrain central du conflit environnemental. Fréquemment reprise dans les titres et chapeaux, elle fonctionne comme un mot composé figé à haute intensité : elle constitue un acte de langage à visée interpellative, qui dramatise le présent, présuppose l'évidence du danger et contraint l'interlocuteur à se positionner. Les deux compositions nominales *point de bascule écologique* et *point de non-retour* fonctionnent selon une logique similaire, en mobilisant un lexique issu du langage spécialisé (sciences de l'environnement). Elles désignent un seuil critique, un moment-charnière où un système bascule dans un autre état, souvent irréversible. Ces lexies associent un nom exprimant une alerte immédiate et mobilisatrice (*urgence, bascule*) ou une alerte plus diagnostique (*seuil, point*) à un complément spécialisé (*climatique, écologique*), formant des syntagmes figés qui marquent une rupture dans la temporalité et désignent un état critique, souvent perçu comme déjà engagé. D'autres expressions relèvent également de ce registre expert, en construisant un cadre discursif fondé sur l'appel aux faits et à l'expertise. C'est notamment le cas de *limites planétaires* et *changements climatiques abrupts*, formées autour d'un substantif technique (*limites, changements*) qualifié par un groupe prépositionnel ou un adjectif spécialisé (*planétaires, climatiques*). Leur fonction ne se limite pas à désigner des phénomènes environnementaux : elles participent à l'objectivation du désastre, en le posant comme scientifiquement mesurable et documenté. Elles s'inscrivent dans une logique d'identification référentielle, où la nomination s'appuie sur une autorité scientifique pour imposer une évidence. Ces lexies ne se contentent donc pas de désigner un problème : elles structurent sa réception, en le présentant comme franchi et irréversible, renforçant ainsi la performativité de l'alerte et mobilisant un éthos d'objectivité. À l'inverse,

certaines formulations renoncent à l'objectivité descriptive pour produire un effet de choc. Elles mobilisent des métaphores fortes, par la violence du référent mobilisé, qui confère à la représentation du désastre une intensité dramatique singulière. L'image de la *bombe climatique*, par exemple, évoque un potentiel de destruction différée mais une menace imminente, condensant la tension de l'urgence dans une forme linguistique à haut pouvoir d'impact. La métaphore représente l'emballement du désastre comme un processus hors de contrôle, donnant à percevoir l'irréversibilité non plus comme un état figé, mais comme une dynamique instable et menaçante. Il ne s'agit plus seulement de dire qu'il est trop tard, mais de faire ressentir l'accélération du dérèglement. Certains processus naturels, jusqu'ici régulés, deviennent porteurs d'un potentiel de destruction différée, une menace silencieuse mais imminente, où l'urgence n'est plus progressive mais concentrée dans une tension prête à implorer :

(6) « L'Arctique devient une véritable *bombe climatique* à retardement ».

De manière complémentaire, l'expression *effets en cascade* repose sur une logique causale : elle désigne un enchaînement systémique, comparable à une chute de dominos, où un dérèglement initial provoque une série de conséquences interconnectées. Elle construit ainsi une vision alarmante d'un monde qui se défait selon une logique d'engrenage :

(7) « Quand les océans se réchauffent, ils deviennent des réservoirs à CO₂ moins efficaces, ce qui accentue encore le changement climatique : c'est ce qu'on appelle des *effets en cascade* ».

Dans les deux cas, la métaphore ne se contente pas d'illustrer l'urgence mais reconfigure la posture énonciative. Ces lexies produisent un effet de sidération, où l'imaginaire de la catastrophe, articulée à l'argumentation factuelle, déplace l'alerte vers une posture d'émotion critique, plus proche du récit que du diagnostic. Nommer revient alors à heurter et mobiliser : le langage devient amplificateur d'urgence. L'énonciation se caractérise ici par une posture épistémique et rétrospective : le locuteur s'appuie sur des repères scientifiques pour inscrire la catastrophe dans une logique diachronique. La visée discursive est descriptive et fataliste ; elle construit

un destinataire témoin, plus passif que mobilisé, confronté à une narration de l'irréversible.

2.2.2. Enrôler l'histoire : inscrire le désastre dans un récit de fin

À la différence des lexies qui mettent en scène un basculement imminent, certaines expressions s'emploient à historiciser la catastrophe. Elles n'indiquent pas un point de rupture instantané, mais ancrent le présent dans une trajectoire longue et irréversible, en convoquant des repères scientifiques, géologiques ou biologiques. Dans cette configuration, la catastrophe n'est plus une menace à venir : elle est en cours, et son dénouement appartient à l'ordre de l'inéluctable. Le discours militant requalifie ainsi la crise écologique en événement totalisant, où le présent se lit à travers le prisme du déjà-perdu et du trop-tard. Plusieurs de ces lexies proviennent du lexique scientifique, où elles désignaient à l'origine des phénomènes de manière descriptive ou analytique. C'est le cas de *sixième extinction de masse*, *fragmentation des écosystèmes*, *anthropisation des milieux* ou *perte accélérée du vivant*. Morphologiquement proches, ces constructions nominales ont été réemployées dans les discours militants pour désigner des processus irréversibles dans une posture critique. Ce glissement de registre témoigne d'un processus de politisation de la terminologie scientifique : des concepts issus de la recherche environnementale deviennent des vecteurs d'alerte et de dénonciation, sans perdre leur apparence d'objectivité. Parmi elles, *sixième extinction de masse* occupe une place particulière. Empruntée à la zoologie et à la paléontologie, elle renvoyait initialement à une hypothèse fondée sur l'histoire des grandes extinctions. Dans les discours militants, elle est réinvestie pour désigner la disparition rapide et globale d'espèces vivantes, d'origine anthropique. L'adjectif *sixième* inscrit le phénomène dans une série historique, tandis que *de masse* amplifie la portée systémique de l'événement. Cette lexie opère un croisement entre savoir scientifique, mémoire géologique et dénonciation politique. Elle devient un vecteur d'alerte globale, en articulant les cycles d'effondrement passés à la responsabilité humaine actuelle.

- (8) « La sixième extinction de masse n'est plus une hypothèse mais une réalité mesurable, accélérée par les activités humaines ».

D'autres expressions, comme *perte accélérée du vivant*, *effondrement du vivant* ou *temps écologiquement compté*, prolongent cette mise en récit de la fin. Elles ne décrivent plus un état stable, mais une dynamique de précipitation irréversible, où le seuil du retour semble dépassé. Leur temporalité n'est plus celle de la prévention, mais celle de l'épuisement engagé.

- (9) « Le *temps* est *écologiquement compté* : chaque année qui passe referme des portes, efface des possibles ».

De même, les lexies *fragmentation des écosystèmes* ou *anthropisation des milieux*, bien qu'issues d'un vocabulaire analytique neutre, sont mobilisées dans les discours militants pour désigner des formes de dégradation irréversible. Elles décrivent la perte de cohérence et de résilience des milieux naturels sous l'effet des activités humaines. Sans renoncer à leur ancrage scientifique, elles fonctionnent comme des marqueurs d'un point de non-retour, inscrivant la catastrophe dans un horizon d'effondrement structurel.

- (10) « L'*anthropisation des milieux* progresse à un rythme tel que la résilience des écosystèmes est durablement compromise ».

Ces lexies structurent la manière de penser la crise écologique comme irréversible et systémique. Tout en mobilisant un éthos d'objectivité, elles activent une grammaire de l'effondrement fondée sur la dégradation, la disparition et la fatalité. Le discours ne cherche plus à persuader, mais à témoigner. La nomination devient un acte de mémoire, un dernier geste pour rendre visible ce qui disparaît.

Après avoir inscrit l'urgence dans des dynamiques instantanées ou historiques, le discours militant déploie une autre modalité de nomination : celle qui fait entendre les répercussions affectives du désastre. Car l'effondrement ne se limite pas à des réalités environnementales ou systémiques : il se vit, s'éprouve et affecte les subjectivités. Ce n'est plus seulement le monde extérieur qui se défait, mais aussi les repères

intérieurs. C'est cette dimension sensible de l'alerte, centrée sur l'expérience intime de la crise, que nous analyserons à présent.

2.3. Nommer l'alerte par l'impact émotionnel de l'urgence

Dans le prolongement des dynamiques précédemment analysées, le discours militant investit une autre modalité de l'alerte : celle qui engage l'intime, et donne voix aux répercussions émotionnelles de la crise écologique. Nommer les états émotionnels engendrés ne revient pas à détourner l'alerte vers la plainte, mais à reconnaître que l'urgence ne se joue pas seulement dans les écosystèmes : elle traverse aussi les corps et les esprits.

Le lexique militant s'ouvre ici à une dimension affective de l'alerte : ce n'est plus seulement le vivant qui s'effondre, mais aussi le vécu subjectif. En cela, les lexies émotionnelles ne cherchent pas à convaincre ou à mobiliser, mais à faire exister ce qui déborde et ce qui sature. Elles participent pleinement du discours d'alerte en subjectivant l'expérience écologique, en rendant légitime une détresse encore peu nommée. Ce sont des mots pour tenir et ne pas s'effondrer seul, plus que pour convaincre.

2.3.1. Fragilité affective : la subjectivisation de l'alerte

L'apparition d'expressions nommant l'affect écologique est relativement récente : ces expériences étaient jusqu'ici peu nommées, voire disqualifiées. Elles traduisent une modalité singulière de l'alerte : celle qui ne cherche pas à convaincre, mais à faire entendre son caractère extrême, en disant ce qui déborde et ce qui touche au plus profond de soi, une forme d'urgence vécue au plus intime. La nomination devient ici un acte de légitimation : nommer ce qui trouble, c'est affirmer que la crise écologique ne se situe pas uniquement « là-dehors » et que nous n'en sommes pas seulement spectateur mais bien acteur. Dans les nominations émotionnelles, la préfixation est largement représentée par le terme *éco-anxiété*, qui s'impose comme la forme discursive la plus stabilisée pour nommer l'émotion écologique. Elle est décrite comme une « angoisse de finitude », un trouble psychique lié à la prise de conscience de

l'effondrement. Le terme articule une forme morphologique transparente (préfixation régulière suivant le schéma récurrent [*éco* + X]), avec un référent émotionnel précis (*anxiété*) et revêt une posture énonciative double : la fragilité est exposée et l'appel à la prise en charge collective est formulé. Dire son éco-anxiété, ce n'est pas seulement se plaindre : c'est rendre visible un mal-être devenu commun.

(11) « L'*éco-anxiété* touche désormais toutes les générations. Elle s'enracine dans la conscience d'une trajectoire mortifère et l'impuissance à l'inverser ».

D'autres formes préfixées renforcent cette subjectivation, comme *éco-déprime* ou *éco-traumatisme*, qui déclinent selon des intensités variées la douleur intérieure face à l'état du monde. La première désigne un abattement diffus, un repli ponctuel face à la lassitude écologique ; la seconde, plus intense, suggère une rupture intérieure profonde, un choc existentiel lié à la prise de conscience de l'effondrement. Elles traduisent l'émergence d'un nouveau registre discursif dans lequel les émotions liées à la crise écologique sont nommées, partagées et reconnues comme des éléments légitimes du discours d'alerte.

(12) « Le sentiment d'*éco-déprime* gagne du terrain chez celles et ceux pour qui la conscience écologique devient un poids existentiel ».

(13) « Un *éco-traumatisme* partagé, un choc profond face à la disparition du vivant ».

Dans la continuité des travaux de Zollo (2022) sur les néologismes de Glenn Albrecht, d'autres termes comme *solastalgie* (d'un procédé d'hybridation) ou *éco-culpabilité* viennent élargir ce répertoire affectif. Désignant la douleur liée à la perte d'un lieu familier, ils traduisent des émotions complexes, entre désolation, culpabilité, colère et impuissance, liées à la dégradation du vivant. De manière complémentaire, la composition nominale *désespoir écologique* ajoute une nuance plus radicale à l'éventail des troubles nommés, en traduisant un basculement où la lucidité devient sidération. Le désespoir ne précède plus l'action : il l'éteint. En cela, il s'inscrit dans une subjectivation extrême de l'alerte, où l'affect n'est plus moteur mais symptôme terminal. En cela, cette lexie

s'inscrit pleinement dans une subjectivation de l'alerte, mais dans sa forme la plus sombre : celle qui n'espère plus.

(14) « Le *désespoir écologique* gagne du terrain chez les jeunes générations ».

Le locuteur adopte ici une posture subjectivée et vulnérable, qui déplace la modalité de l'alerte vers une énonciation expressive, à charge émotionnelle forte. La visée discursive est légitimante : il s'agit de faire advenir dans le discours des affects encore marginalisés, en sollicitant un destinataire empathique, susceptible de reconnaître cette souffrance partagée. Dans toutes ces formations, nommer ne revient pas à diagnostiquer, mais à faire exister discursivement une détresse qui n'est pas encore entendue. L'alerte passe ici par le langage de l'intime. Ces lexies constituent des nominations où les plans ontologique (la réalité affective), morphologique (formes simples, hybrides et transparentes) et énonciatif (une voix affectée qui cherche à tenir) s'articulent pour faire de l'intime un canal de l'urgence.

2.3.2. Usure collective : la saturation émotionnelle comme alerte

Certaines formations lexicales nomment une autre forme de fragilité subjective : non plus la sidération ou le choc, mais l'usure émotionnelle liée à la répétition de l'alerte. Ces lexies expriment une saturation cognitive et affective, où la disponibilité psychique semble épuisée par l'omniprésence des récits catastrophiques. La composition nominale *fatigue écologique* désigne cette lassitude liée à l'omniprésence de récits catastrophiques. Elle marque un basculement : la répétition de l'alerte finit par inhiber la réaction.

(15) « Le sentiment de *fatigue écologique* progresse : une lassitude face à des discours alarmistes constants, une forme d'épuisement qui inhibe l'action ».

À cette fatigue s'ajoute l'*épuisement écologique*, qui généralise la perte d'élan : elle ne touche plus seulement les individus, mais atteint les collectifs, les imaginaires, les récits eux-mêmes.

(16) « Un *épuisement écologique* généralisé pèse sur les corps comme sur les idées ».

De manière complémentaire, d'autres expressions comme *décrochage écologique* traduisent un retrait douloureux face à la pression de la mobilisation. Il encode à la fois une protection de soi et une incapacité à continuer. Le sujet décroche pour survivre à la crise, et cette nomination reflète une alerte silencieuse : ce n'est plus l'urgence qui parle mais c'est l'abandon de la capacité d'y répondre. Ce *décrochage écologique* est la plupart du temps en cooccurrence avec la *lucidité douloureuse* : voir clairement, c'est souffrir davantage. Enfin, des lexies plus ponctuelles mais plus chargées comme *choc climatique* ou *traumatisme écologique* empruntent, comme *éco-anxiété*, à la terminologie clinique pour médicaliser l'impact de la crise, comme si le langage de la psychologie devenait le seul outil disponible pour dire ce qui dépasse le dicible.

(17) « Le *traumatisme écologique* provoqué par la disparition du vivant n'est pas encore pleinement mesuré ».

L'énonciation s'ancre dans une posture de désengagement, traduisant une usure collective face à la répétition de l'alerte. La visée discursive est ici moins mobilisatrice qu'analytique : elle expose un effritement de la disponibilité psychique, adressé à un destinataire désabusé, en quête de reconnaissance plus que d'impulsion. Ainsi, en nommant les effets émotionnels de la crise, le discours militant fait émerger une modalité d'alerte sensible, où le trouble devient une preuve de l'urgence. Ces lexies n'ont pas pour fonction de convaincre par les faits ni de désigner les causes du désastre, mais d'en nommer les effets sur les corps et les esprits. Le régime de l'alerte s'en trouve déplacé : il ne s'agit plus seulement de signaler une menace extérieure, mais de témoigner d'un vécu intérieur, de transformer l'épreuve affective en acte de résistance par la parole partagée. Mais aux côtés de cette alerte incarnée dans l'intime, un autre registre discursif se dessine dans le corpus : celui de la confrontation.

2.3.3. Nommer l'ennemi et les responsables

Après avoir exploré des modalités de nomination fondées sur la description des seuils, l'historicisation du désastre et l'expression des

affects, une dernière configuration discursive se distingue dans le corpus : celle de la confrontation. Ici, nommer ne revient plus à objectiver, historiciser ou subjectiver l'alerte, mais à désigner des responsables, affirmer des antagonismes et revendiquer des positions politiques. La nomination devient un acte de dissension, un outil de critique et de lutte.

2.3.4. Nommer les responsables : désigner l'ennemi écologiste

Un premier sous-ensemble de lexies identifie des responsables et désigne des coupables. Il ne s'agit plus ici d'une écologie du constat, mais d'une écologie de la confrontation. Le langage devient un outil de mise en cause : nommer pour alerter, c'est désormais pointer des systèmes, dénoncer des impostures, dévoiler des responsabilités. C'est dans ce registre qu'intervient la lexie *écoblanchiment* (ou *greenwashing*, plus fréquente dans la presse généraliste que dans la presse militante). Cette composition hybride, formée du préfixe *éco-* et du substantif *blanchiment* (issu du champ juridique), ne décrit pas un simple phénomène, mais accuse un « verdissement » de façade : l'usage opportuniste du vocabulaire écologique pour masquer des pratiques extractivistes ou productivistes, renforçant une *écologie de façade*. En nommant un dysfonctionnement et en discréditant une stratégie, le terme révèle un usage rhétorique de l'écologie, instrumentalisée à des fins de communication plutôt qu'engagée dans une logique de transformation. Ces lexies partagent une fonction dénonciatrice : elles ne cherchent pas à débattre, mais à dévoiler une imposture.

(18) « Derrière le vernis de l'*écoblanchiment*, c'est toujours la même logique productiviste qui s'impose ».

La composition nominale *capitalisme vert* poursuit cette logique en associant deux termes perçus comme antinomiques dans le discours écologiste : *capitalisme*, souvent identifié comme moteur de l'exploitation des ressources naturelles, et *vert*, généralement lié à des valeurs de durabilité ou à la protection de l'environnement. La tension sémantique entre les deux éléments produit un effet d'oxymore idéologique, qui active immédiatement un doute sur la compatibilité entre croissance économique et transition écologique. Dans le corpus, cette nomination fonctionne

comme un marqueur de dénonciation : elle ne nomme pas un acteur, mais construit un adversaire idéologique, dans une posture de défiance. Nommer devient un acte de dissension politique.

(19) « Une écologie technicienne des limites planétaires [...] ne peut accoucher que d'un *capitalisme vert pâle* ».

Dans une logique plus radicale encore, le terme *carbofascisme* pousse à son paroxysme la charge polémique en articulant deux champs sémantiques violemment contrastés : le registre écologique (*carbo-*, pour « carbone ») et le registre politique autoritaire (*fascisme*). Ce vocable ne décrit pas une réalité existante, mais anticipe un scénario redouté : l'émergence d'une écologie autoritaire, imposée au nom de l'urgence. Il renforce l'alerte en désignant non seulement un danger climatique, mais aussi un danger politique. Il fabrique un ennemi dans le discours, polarisant le débat et installant une posture de radicalité militante. Dans cette même veine dénonciatrice, l'emprunt à l'anglais *green grabbing*, évoqué plus haut⁴, inscrit l'alerte dans une critique des logiques de dépossession. Le terme révèle un détournement idéologique : la conservation, loin d'être un objectif désintéressé, devient ici un instrument d'exploitation. Le lexique, en nommant cette dynamique, l'inscrit dans un registre critique : il ne s'agit plus seulement de dénoncer un abus, mais de requalifier une pratique systémique comme atteinte à un bien commun. Le terme *green grabbing*, au même titre que *biopiraterie* ou *écocide*, ne se contente pas de désigner un déséquilibre écologique : il déplace la nomination vers un champ accusatoire, où nommer revient à criminaliser une stratégie de domination dissimulée sous des justifications écologiques. La posture du locuteur devient conflictuelle et polémique : l'énonciation s'affirme comme un acte d'accusation, à visée dénonciatrice. La modalité est celle de l'opposition frontale, orientée vers un destinataire militant ou potentiellement mobilisable, auquel on donne à voir des logiques systémiques à combattre.

⁴ Voir l'exemple numéro 5.

2.3.5. Nommer des résistances et revendiquer des issues

Face à l'urgence dénoncée, le discours militant ne se contente pas d'accuser : il propose aussi des voies d'action et des moyens de réparation possibles du désastre, en nommant des issues ou des formes de résistance. Cette nomination constitue une modalité singulière de l'alerte : celle qui refuse le fatalisme et qui croit en un futur viable. Dans notre corpus, plusieurs lexies, notamment par préfixation ou composition nominale, transforment l'urgence en levier d'action, en affirmant non pas ce qui s'effondre, mais ce qui pourrait être réinventé. C'est le cas de *réensauvagement* (présent aussi sous la forme verbale *réensauvager*), terme qui articule un préfixe *ré-* (retour, restauration) à une base verbale simple ou substantivée. Cette formation suggère une pratique écologique de renaturation, une réparation du vivant fondée sur le retrait de l'activité humaine et le retour du sauvage, mais aussi une proposition politique : celle de réinventer notre manière d'habiter la Terre. L'alerte, jusque-là structurée autour de la peur, bascule vers un registre de l'espoir, conditionné par une requalification de notre rapport au vivant.

(20) « Non pas, donc, créer des espaces de *réensauvagement* ici et là mais *réensauvager* tous nos espaces, dans lesquels des projets paysans, des fermes, des forêts exploitées en sylviculture douce et des espaces habités et en lutte trouvent logiquement leurs places et leurs pratiques – dans une trajectoire d'autonomisation collective ».

Dans une dynamique complémentaire, le terme *résilience territoriale* introduit l'idée d'adaptation. Il relie un concept psychologique et écologique (la résilience) à une échelle d'action (le territoire) et complète la dynamique du *réensauvagement* en portant une vision relationnelle du monde. Son usage marque une posture énonciative non plus catastrophiste mais programmatique, où répondre à l'alerte se construit et s'anticipe par des solutions pérennes. Il ne s'agit pas de subir l'urgence, mais d'y ancrer des solutions collectives et locales et d'habiter autrement l'environnement.

(21) « La *résilience territoriale* est une notion complexe et piégeuse [...] elle serait un mot d'ordre néolibéral [...] ou progressiste car elle permettrait de profiter des conditions offertes par la catastrophe pour améliorer les institutions sociales et politiques d'une communauté ».

Plus directement revendicative, la *désobéissance fertile* incarne une stratégie politique qui conjugue confrontation et production : désobéir, mais pour faire germer. La tension entre les deux termes crée une image forte et subversive. En portant l'alerte en actes, cette lexie fait exister une pratique de terrain (semis illégaux, jardins pirates, reforestation sauvage) qui porte l'alerte en actes : on n'attend pas les politiques publiques, on agit pour protéger le vivant, hors des cadres normés.

(22) « Pratiques de *désobéissance fertile*, semer sans autorisation, réensauvager les espaces ».

Dans une perspective moins ancrée dans l'action immédiate que la *désobéissance fertile*, mais tout aussi déterminée, les syntagmes *écologie radicale* et *écologie populaire* relèvent d'une reconfiguration idéologique du champ écologique : ils ne désignent pas seulement des pratiques, mais des positions politiques marquées qui restructurent les alliances, les responsabilités et les horizons du combat écologiste. Le premier, relevé notamment dans *Terrestres*, qualifie une écologie de rupture et signale une alerte systémique :

(23) « On pourrait regrouper sous le titre d'*écologie radicale* des courants eux aussi divers [...] mais qui partagent la conviction que le maintien des structures politiques et économiques propres au capitalisme est absolument incompatible avec la lutte et le renouveau écologique ».

Énonciativement, cette lexie marque une posture de défiance face aux compromis : il ne s'agit plus de protéger ou d'aménager le vivant, mais de refonder les conditions politiques de son habitabilité. L'alerte est structurelle : nommer par *écologie radicale*, c'est alerter sur l'insuffisance des réponses modérées et appeler à un renversement. Elle s'oppose à l'*écologie conciliatrice* ou l'*écologie compatible*, qu'elle juge trop laxiste.

(24) « L'accélération de la catastrophe rend chaque jour plus vains les espoirs placés dans l'action institutionnelle classique [...] L'aggravation de notre situation explique sans doute les polémiques de plus en plus vives qui opposent depuis quelque temps les tenants d'une *écologie radicale* aux partisans d'une *écologie conciliatrice* ».

À l'inverse, l'expression *écologie populaire*, quant à elle, désigne un décentrement de l'alerte : elle ne veut plus faire entendre l'alerte par le discours expert, découlant d'une *écologie institutionnelle*, mais par les luttes du quotidien et par les territoires jugés marginalisés. Sur le plan langagier, la lexie opère une conjonction discursive inédite entre des sphères longtemps tenues à distance dans les représentations militantes et médiatiques : celle de l'écologie, souvent associée aux classes moyennes urbaines, et celle des luttes sociales populaires. L'alerte devient ici inclusive et socialement située : nommer *écologie populaire*, c'est faire entendre que les premières lignes de l'effondrement sont aussi les premières lignes de la résistance.

(25) « [...] Ce qu'on veut dire, c'est qu'une *écologie populaire* est déjà là, une écologie ancrée dans des réalités de survie, dans des gestes quotidiens de résistance, bien loin de l'*écologie institutionnelle* ».

Enfin, le terme *anticapitalisme vert*, construit par préfixation et composition nominale, repose sur un effet d'antinomie : il désigne une opposition politique frontale, où le capitalisme est perçu comme structurellement incompatible avec les limites planétaires. L'alerte portée par cette lexie n'interpelle pas un symptôme, mais une logique : celle d'un modèle économique global jugé destructeur. Sur le plan discursif, cette nomination trace une ligne de front idéologique : nommer l'ennemi, c'est ici désigner simultanément ce contre quoi lutter et ce qu'il s'agit de réinventer. Dans cette dernière configuration, le locuteur adopte une posture militante projective, affirmant la possibilité d'actions réparatrices. L'énonciation vise à instituer un avenir possible à travers des nominations transformatrices, s'adressant à un destinataire acteur, complice ou à rallier, inscrit dans une dynamique de reconstruction.

Conclusion

Nommer pour alerter ne relève pas, dans la presse écologiste engagée, d'un simple enrichissement du vocabulaire : c'est un acte discursif à part entière, à la fois performatif, conflictuel et projectif. À travers des procédés de création lexicale variés – préfixation, composition nominale, hybridation

ou emprunt, – les médias engagés construisent un langage de l’urgence, destiné autant à dire le désastre qu’à en orienter les lectures et les réponses possibles. Le lexique produit dans ces espaces militants ne se contente pas de refléter la réalité écologique : il l’organise, la dramatise et la politise. L’analyse conduite montre que les nominations militantes de l’urgence fonctionnent selon cinq régimes discursifs : elles objectivent la catastrophe, en fixant les atteintes au vivant dans des formes stables ; elles inscrivent l’irréversibilité, en activant des représentations de seuils franchis ou de temps écologiquement compté ; elles expriment l’impact émotionnel de la crise, en subjectivant l’alerte à travers le langage du trouble et de la douleur ; elles désignent des responsables, en accusant des systèmes ou des logiques sous des termes critiques et souvent néologiques ; enfin, elles proposent des issues ou des résistances, en transformant l’urgence en levier d’action. À travers cette pluralité de fonctions, nommer devient une forme d’intervention : dans un espace saturé de récits de crise, chaque lexie agit comme un outil de cadrage idéologique, un indice de posture et un appel à mobilisation. Le langage militant fait ainsi du mot une unité de lutte qui participe pleinement à la construction d’un imaginaire écologique à la fois critique, affectif et conflictuel. C’est cette fonction transversale de la nomination, entre le constat, le choc et le projet, qui fait d’elle un opérateur central de l’alerte dans les discours écologistes contemporains.

Bibliographie

Cartier, E. 2019. « Néoveille, plateforme de repérage et de suivi des néologismes en corpus dynamique ». *Neologica*, n° 13, p. 23-42. [En ligne] : <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09663-4.p.0023> [consulté le 31 mai 2025].

Dal, G., Namer, F. 2022. « Éco- lave plus vert, et il lave toute la famille ». *Neologica*, n° 16, p. 111-128.

Fradin, B. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Grossmann, F., Tutin, A. (éds). 2003. *Les collocations : analyse et traitement*. Amsterdam : de Werelt.

Jackiewicz, A., Nougaret, L. 2024. « Les communs environnementaux : mots, concepts et représentations ». Communication présentée au colloque *Le propre et le commun*, Montpellier, 16-18 octobre 2024.

Jackiewicz, A., Pengam, M. 2020. « Un modèle pour l'étude des nominations émergentes. Notion de repérage pour saisir les modalités d'ajustement sémantique et discursif ». *SHS Web of Conferences*, n° 78, 7^e Congrès Mondial de Linguistique Française. [En ligne] : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207812004> [consulté le 31 mai 2025].

Kiegel-Keicher, Y. 2022. « Bio- et éco- : procédés de création lexicale dans la terminologie environnementale officielle française ». *Neologica*, n° 16, p. 129-149.

Lippert, E. 2022. « Stratégies argumentatives et néologismes dans la communication de Greenpeace : écocide et climaticide sur Instagram ». *Neologica*, n° 16, p. 151-169.

Sablayrolles, J.-F. 2019. *La néologie. Mots nouveaux et société*. Paris : Armand Colin.

Sablayrolles, J.-F. 2000. *Néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris : Honoré Champion.

Zollo, S.D. 2022. « Les néologismes de Glenn Albrecht face au changement écologique : entre créativité lexicale et bouleversement émotionnel ». *Neologica*, n° 16, p. 203-219.



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-italie>





Le futur en mots : néologie écofictionnelle et fabriques d'imaginaires écologiques dans les discours prospectifs contemporains

Silvia Domenica Zollo

Université de Naples Parthenope, Italie

silvia.zollo@uniparthenope.it

<https://orcid.org/0000-0001-9642-9896>

Reçu le 19-10-2025 / Évalué le 20-11-2025 / Accepté le 26-11-2025

Résumé

Cette contribution analyse le rôle des néologismes dans la construction discursive des imaginaires du futur au sein des récits écofictionnels et prospectifs contemporains. Inscrite dans le prolongement des *Futures Studies* et des recherches interdisciplinaires en néologie environnementale, elle interroge la manière dont la créativité lexicale participe à la reconfiguration des rapports entre langage, société et écologie. L'étude s'appuie sur deux corpus : la revue *Usbek & Rica* et le dispositif éditorial participatif *Ateliers des Futurs*, envisagés comme des espaces d'expérimentation lexicale où s'élaborent et circulent les néologismes du futur écologique. À partir du modèle lexicogénique de Sablayrolles (2019), l'analyse porte sur la structure morphologique, sémantique et fonctionnelle de ces créations, en mettant en évidence leur dimension performative. Loin d'être de simples innovations stylistiques, ces néologismes produisent des effets cognitifs et affectifs qui contribuent à nommer l'inédit, à rendre pensables de nouvelles configurations du monde et à soutenir la littérature du futur. Le néologisme écofictionnel se présente ainsi comme un outil discursif et heuristique essentiel pour comprendre comment la langue participe à l'élaboration collective de futurs possibles dans un contexte de crise écologique et d'incertitude globale.

Mots-clés : néologie, innovation lexicale, discours de l'écofiction, matrices lexicogéniques, littérature du futur

Il futuro in parole : neologia nell'*ecofiction* e fabbricazione d'immaginari ecologici nei discorsi prospettici contemporanei

Riassunto

Il presente contributo analizza il ruolo dei neologismi nella costruzione discorsiva degli imaginari del futuro all'interno dei racconti prospettici e di *ecofiction* contemporanei. Collocandosi nel solco delle *Futures Studies* e delle ricerche interdisciplinari in neologia ambientale, la ricerca indaga il modo in cui la creatività lessicale contribuisca alla riconfigurazione dei rapporti tra linguaggio, società ed ecologia. L'analisi si fonda su due corpora : la rivista *Usbek & Rica* e il dispositivo editoriale partecipativo *Ateliers des Futurs*, quali spazi di sperimentazione linguistica in cui si elaborano e si diffondono i

neologismi del futuro ecologico. A partire dal modello lessicogenico di Sablayrolles (2019), lo studio esamina la struttura morfologica, semantica e funzionale di tali creazioni, mettendone in luce la dimensione performativa. Questi neologismi, da intendersi non come semplici innovazioni stilistiche, generano effetti cognitivi e affettivi che contribuiscono a nominare l'inedito, a rendere pensabili nuove configurazioni del mondo e a promuovere una *literacy* del futuro. Il neologismo « ecofinzionale » si configura, dunque, come uno strumento discorsivo ed euristico essenziale per comprendere come la lingua partecipi all'elaborazione collettiva di futuri possibili in un contesto di crisi ecologica e di incertezza globale.

Parole chiave: neologia, innovazione lessicale, discorsi dell'ecofiction, matrici lessicogeniche, alfabetizzazione al futuro

The Future in Words: Neology in Ecofiction and the Fabrication of Ecological Imaginaries in Contemporary Prospective Discourses

Abstract

This contribution examines the role of neologisms in the discursive construction of future imaginaries within contemporary ecofictional and foresight narratives. Building on the theoretical framework of *Futures Studies* and interdisciplinary research in environmental neology, the study investigates how lexical creativity contributes to the reconfiguration of the relationships between language, society, and ecology. The analysis draws on two corpora : the magazine *Usbek & Rica* and the participatory editorial platform *Ateliers des Futurs*, both conceived as spaces of lexical experimentation where ecological neologisms are coined and circulated. Using Sablayrolles's (2019) lexicogenic model, the study examines the morphological, semantic, and functional structures of these lexical creations, highlighting their performative dimension. Far from being mere stylistic innovations, these neologisms generate cognitive and affective effects that make the unprecedented nameable, render new world configurations conceivable, and foster future literacy. The ecofictional neologism thus emerges as a key discursive and heuristic device for understanding how language contributes to the collective elaboration of possible futures within a context marked by ecological crisis and global uncertainty.

Keywords: neology, lexical innovation, ecofiction discourse, lexicogenic matrices, future literacy

Introduction

Depuis les années 1960 la réflexion sur l'avenir a connu un profond renouvellement sous l'effet conjugué de la prise de conscience écologique et du développement des recherches prospectives. La publication de *Silent Spring* de Carson (1962) constitue un jalon majeur : en décrivant de manière anticipatrice les effets dévastateurs des pesticides, elle inaugure une

tradition de récits où l'avenir sert de laboratoire pour interroger les transformations environnementales. Quelques années plus tard *The Limits to Growth* (Meadows *et al.*, 1972) inscrit la prospective environnementale dans le champ scientifique, en proposant une modélisation systémique des interactions entre croissance économique, ressources naturelles et pollution. Ces travaux ont marqué l'émergence des *Futures Studies*, discipline qui vise à penser l'avenir possible, en le soumettant à des outils de projection, de scénarisation et d'anticipation (Bode *et al.*, 2013).

À partir des années 2000 l'intensification des crises climatiques et écologiques a conduit à une véritable prolifération du « travail futurologique » (Granjou 2023 : 98) : institutions, scientifiques et acteurs culturels multiplient les scénarios, les modèles et les rapports témoignant de l'irruption massive du futur dans nos sociétés¹. Ce déplacement épistémique trouve un écho majeur dans la littérature spéculative, en particulier, dans les genres de la science-fiction (Bould, 2012 ; Bréan, 2012), de la prospective (Berger *et al.*, 2007 ; Gévert, 2018) et dans les récits d'anticipation, qui ont pris une place croissante dans les espaces de réflexion collective sur les évolutions écologiques et sur l'expérimentation de futurs imaginaires². Ceux-ci fonctionnent comme de véritables ateliers narratifs à la fois critiques et utopiques où se testent des manières alternatives de concevoir le rapport entre société et milieux dans le but de reconfigurer les cadres sociaux, politiques et affectifs et d'esquisser des modes d'action prototypiques (Raffard *et al.*, 2022 ; Rumpala, 2023). L'un des vecteurs essentiels de cette puissance spéculative réside dans la langue : s'agissant de genres particulièrement néologènes, ils recourent massivement à l'inventivité lexicale, qui contribue à conférer étrangeté et vraisemblance à l'univers diégétique et à produire un effet de défamiliarisation qui oblige le lecteur à adopter une posture réflexive pour revoir ses catégories de pensée.

¹ À ce propos, rappelons les outils de modélisation scientifique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de l'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES).

² Des genres voisins tels que l'*écofiction*, la *climate fiction* (*cli-fi*) et le *solar punk* participent à cette dynamique, en inscrivant la question de l'habitabilité terrestre au centre de récits qui oscillent entre dystopie de l'effondrement et utopie écologique (Jameson, 2005 ; Trexler, 2015).

Or, cette créativité lexicale ne reste pas confinée à l'univers diégétique, bien au contraire, elle franchit le seuil du discours littéraire pour irriguer le débat public émergent autour de la prospective appliquée où science-fiction, pédagogie de l'anticipation et discours médiatiques s'entrecroisent.

Dans cette contribution nous proposons d'analyser les néologismes écofictionnels forgés dans deux espaces discursifs contemporains, à savoir la revue *Usbek & Rica*³ et le dispositif éditorial participatif *Atelier des Futurs*⁴ qui fonctionnent comme des incubateurs lexicaux où s'élaborent et se diffusent les néologismes du futur écologique. Ceux-ci y occupent une position singulière qui va au-delà du jeu stylistique : bien que fictifs, ils sont performatifs ; qu'il s'agisse d'hapax, d'occasionalismes ou de néologismes fantaisistes, ils opèrent comme des balises cognitives et affectives qui proposent des modes d'action symboliques face à la catastrophe écologique et qui nomment pour la première fois des phénomènes inédits ou des objets inexistantes, participant ainsi au processus de la littératie du futur. Après avoir présenté les lignes éditoriales des deux sites web, nous détaillerons les approches méthodologiques adoptées pour la constitution et le traitement du corpus *NéoDem1* et tenterons de donner une définition de « néologisme écofictionnel ».

Ensuite, nous décrirons les matrices lexicogéniques et le fonctionnement de ces néologismes à partir des modèles théoriques offerts par Sablayrolles (2019). Nous examinerons la structure morphologique, sémantique et thématique du paradigme linguistique et extralinguistique auquel ils appartiennent et exposerons les principales fonctions discursives qui président à leur création.

Nous verrons que le néologisme écofictionnel – loin d'être un simple vecteur de description – devient un prototype discursif qui oriente les représentations collectives entre l'imaginaire fictionnel et les tensions idéologiques propres aux sociétés imaginées et qui contribue à l'invention de futurs plus humains, ouvrant une nouvelle voie pour penser les façons dont la langue participe à la construction de mondes à venir.

³ Cf. <https://usbeketrica.com/fr>

⁴ Cf. <https://atelierdesfuturs.org>

1. Le corpus *NéoDem1* : méthodologie et approches d'analyse

Le corpus *NéoDem1*⁵ a été constitué *ad hoc* de façon à répondre aux problématiques linguistiques de notre recherche, dont l'objectif principal est d'apporter un éclairage sur le rôle des néologismes dans la mise en récit des futurs écologiques et climatiques. Ce corpus – allant de 2021 à 2025 – se compose de récits d'anticipations, guides, interviews, articles de presse et articles de dictionnaires disponibles sur les sites web de deux dispositifs éditoriaux et médiatiques – *Usbek & Rica* et *Atelier des Futurs*. Bien que différents dans leur format, ces espaces discursifs constituent un terrain d'observation particulièrement fécond pour l'étude de la néologie écofictionnelle et d'anticipation car ils produisent des lexies nouvelles non pas seulement pour enrichir la langue et matérialiser des concepts inconnus, mais aussi pour mettre en scène des futurs écologiques et favoriser leur diffusion à travers des dispositifs linguistiques innovants.

Fondé en 2010, *Usbek & Rica* est un média hybride, à la fois magazine, plateforme en ligne et laboratoire éditorial, qui explore les transformations technologiques, politiques et écologiques contemporaines. Inscrit dans la lignée des *Futures Studies*, ce média se donne pour objectif de raconter le futur, en mobilisant la créativité néologique, les codes du journalisme, de la prospective et de la science-fiction dans une perspective à la fois critique et ludique. Pour notre corpus, nous avons retenu un échantillon de 20 articles et chroniques publiés sur cette plateforme, représentant un total d'environ 30 000 *word tokens*. Les textes sélectionnés relèvent principalement des catégories « écologie », « biodiversité », « environnement », « climat » et « science-fiction » où la créativité lexicale est la plus marquée.

Atelier des Futurs constitue, quant à lui, un dispositif collectif de réflexion prospective lancé en 2018, qui réunit chercheurs, artistes, écrivains et citoyens autour de scénarios et d'expériences narratives centrées sur les enjeux environnementaux et climatiques. Ces ateliers se caractérisent par une démarche participative et transdisciplinaire où la mise en récit, l'invention lexicale et la cocreation fictionnelle jouent un rôle central dans la production d'imaginaires alternatifs et de futurs fictifs.

⁵ Le corpus *NéoDem1* est constamment actualisé : il rassemble surtout néologismes, hapax et occasionnalismes forgés par des écrivains, journalistes et experts futuristes.

Le sous-corpus d'*Atelier des Futurs* inclut environ 20 000 *word tokens*, comprenant 20 articles, 10 interviews et 10 articles de dictionnaires dont la dimension collaborative permet d'observer des dynamiques néologiques collectives, souvent liées à l'invention de concepts écologiques émergents.

Au total, le corpus *NéoDem1* représente environ 50 000 *word tokens*, répartis entre les productions médiatiques d'*Usbek & Rika* (sous-corpus A) et les productions prospectives participatives d'*Atelier des Futurs* (sous-corpus B) dont l'hétérogénéité textuelle permet de confronter deux régimes discursifs distincts de néologie écofictionnelle : l'un médiatique et institutionnalisé, l'autre expérimental et collaboratif.

Pour la détection des néologismes candidats, nous nous sommes basés sur les récents jalons théoriques et méthodologiques en matière de néologie et TAL (Cartier *et al.*, 2008 ; Cartier 2011, 2018) qui prévoient l'utilisation d'outils dédiés à la linguistique de corpus et la combinaison d'approches quantitatives et qualitatives. Pour ce faire, nous avons adopté un double protocole : une première extraction automatique a été effectuée via *Sketch Engine* (Kilgarriff *et al.*, 2014), ce qui a permis d'établir une liste de fréquences et de détecter les lexies hapax ou à très faible fréquence (< 5 occurrences) susceptibles d'indiquer des mots nouveaux⁶. En complément, à l'aide d'une veille manuelle, nous avons repéré d'autres mots nouveaux, en particulier les néologismes syntactico-sémantiques et phraséologiques qui sont moins détectables automatiquement (*i.e.* analogie, métaphore, détournement, etc.). Ensuite, nous avons comparé les résultats avec les listes de référence des principaux dictionnaires contemporains, tels *Le Grand Robert de la langue française* (2024), *Larousse* (2024) et *Hachette* (2024) et des plateformes de veille néologique, telles que *Néoveille*⁷ (Cartier, 2016), *Logoscope*⁸ (Gérard *et al.*, 2014) et *WebCorpLive*⁹ (Renouf *et al.*, 2007) pour distinguer les néologismes des néolexies déjà intégrées dans l'usage courant. Outre les critères distributionnel et lexicographique, nous avons pris en considération d'autres paramètres, à savoir deux propriétés linguistiques – la nouveauté formelle et la non-régularité lexicale –

⁶ Les occurrences identifiées par la machine ont été systématiquement vérifiées dans leur contexte pour distinguer créations fictionnelles et simples hapax accidentels.

⁷ Cf. <https://tal.lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html/login.php?action=login>

⁸ Cf. <https://logoscope.unistra.fr>

⁹ Cf. <https://www.webcorp.org.uk/wcx/live/>

susceptibles de fournir des indices pour mesurer le degré de néologicit . La premi re distingue les n ologismes selon qu'ils constituent, ou non, un nouveau signifiant :   titre d'exemple, *frigorisme* est une forme compl tement nouvelle alors que *solastalgie* est une forme d j  lexicalis e dans les discours en question. La seconde propri t  distingue les n ologismes en fonction de la non-r gularit  du proc d  lexicog nique, autrement dit d'apr s leur non-pr dictibilit  formelle, syntaxique ou s mantique, d finie selon l'opposition entre morphologie grammaticale et extragrammaticale (Dressler, 2000 ; Fradin *et al.*, 2009). Par exemple, le verbe *g o-anticiper* est form  de mani re r guli re car il r sulte d'une op ration morphos mantique de composition (formant d'origine grecque *g o-* + V) dont les sp cifications sont les m mes pour une partie au moins des mots qu'elle produit.   l'inverse, le n ologisme *vill co-d mes* est form  de mani re irr guli re par des proc d s extragrammaticaux dont la forme et/ou le sens ne sont pas pr dictibles.

Notre  chantillon d'analyse se constitue de 36 n ologismes principalement form s par composition et amalgames issus de l'assemblage de deux ou plusieurs lexies, dont au moins une subit une d formation ou perd une partie de son signifiant. Ils rel vent de la cat gorie des « mots-fictions » (Angenot, 1978), plus r cemment d nomm s « termes-fictions » (Ray 2019) et « n ologismes science-fictionnels » (Jingand 2025) qui font l'objet de nombreuses recherches s'appuyant sur des prototypes th oriques significativement diff rents pour appr hender ce ph nom ne aussi bien du point de vue linguistique (Gindre, 1999 ; Munat 2007 ; Schmid, 2008 ; Sablayrolles, 2019 ; Poix, 2020 ; Zollo, 2022, 2025 ; Bureau, 2024) que traductologique (Ray, 2020, 2023 ; Carayol, 2024). Dans le cadre de cette  tude, nous adoptons l'approche propos e par Sablayrolles (2019), en nous appuyant sur le classement des matrices lexicog niques et sur les contraintes morphologiques et phonologiques des amalgames de Fradin (2015) et de Renner (2006). Nous verrons que la combinaison de ces approches contribuera   d terminer les propri t s morphologiques et s mantiques des n ologismes et    tablir leurs fonctions dans le discours en relation avec les imaginaires  cologiques (dimension critique, ludique, d signation d'objets ou d'institutions fictives, d nomination de

phénomènes émergents, outiller la pensée de l'avenir, créer l'altérité, dénoncer, etc.).

2. Le néologisme écofictionnel : caractéristiques et fonctions

Le néologisme écofictionnel peut être défini comme une unité lexicale créée dans un cadre discursif prospectif ou fictionnel, dont la valeur excède l'innovation lexicale *stricto sensu* pour participer à la construction d'un monde fictif et d'imaginaires écologiques et climatiques. Situé à la croisée de la néologie et de la poétique de la science-fiction, il relève à la fois d'un processus d'invention lexicale et d'une démarche cognitive orientée vers la modélisation du futur. Comme le rappelle Carayol (2024), ces créations suscitent un effet de dépaysement linguistique et participent à l'élaboration d'une « xéno-encyclopédie » (Saint-Gelais, 1999 : 135) écologique, c'est-à-dire d'un système de savoirs et de représentations propres à un monde autre, intimement liées aux angoisses écologiques et aux aspirations du présent, réinventées et rendues perceptibles à travers le lexique.

Sur le plan formel, le néologisme écofictionnel se présente sous des formes variées (*i.e.* occasionnalismes, néologismes ludiques, fantaisistes, « monstres » (Grésillon, 1984) et recourt à des procédés morphosémantiques atypiques tels que la composition hybride et savante, l'amalgamation et la fractocomposition – pour n'en citer que quelques-uns. Sa signification, souvent partielle ou énigmatique, se construit dans le contexte discursif qui l'éclaire et par l'activité interprétative de son public lecteur : cette plasticité sémantique – que nous qualifierions d'interprétative aussi – fait du récepteur un acteur cognitif très actif ; autrement dit, il doit inférer le sens à partir des indices formels, discursifs et culturels, rétablissant la cohérence d'un lexique étranger mais intelligible. Au-delà de sa dimension linguistique, le néologisme écofictionnel semblerait agir comme un véritable opérateur sémiotique : il incarne la nouveauté du monde fictionnel, tout en donnant consistance à des réalités émergentes. Forgé à l'intersection de l'imaginaire et de la prospective, il traduit aussi bien l'inquiétude face aux menaces écologiques que l'inventivité linguistique qui tente d'en anticiper les issues possibles.

Son rôle dépasse le plan purement stylistique pour jouer plusieurs fonctions, telles que : (a) la mimesis de l'altérité par laquelle le néologisme marque la différence radicale d'un monde autre, en produisant un effet d'étrangeté ou d'exotisme ; (b) la cohésion fictionnelle, en contribuant à la cohérence d'un univers discursif doté de son propre lexique et de ses référents ; (c) la critique écologique et sociale, en détournant les formes langagières du présent pour interroger ses dérives (pollution, technocapitalisme, extractivisme) ; (d) la fonction cognitive et prospective, par laquelle il anticipe des concepts originaux mais plausibles, offrant des outils linguistiques pour penser les futurs écologiques en lien avec la réflexion futurologique et les études de la prospective ; (e) la fonction esthétique grâce à laquelle il participe d'un plaisir linguistique et d'un jeu poétique : en produisant un effet de déstabilisation, d'humour ou d'ironie, il rend sensible la tension entre la singularité du futur et la familiarité du langage.

Le néologisme écofictionnel se situe, ainsi, à la charnière de l'esthétique et du politico-militant : il nomme pour faire exister, fictionnalise pour réfléchir et invente pour anticiper. En conjuguant innovation lexicale, imagination spéculative et engagement écologique, il apparaît comme un outil de construction d'imaginaires collectifs propres à l'ère du changement climatique. Par son pouvoir de nomination, il confère une existence linguistique à l'inédit et contribue à penser le monde en mutation dans sa fragilité et dans son potentiel de régénération. Si sur le plan théorique son étude clarifie les liens entre imagination linguistique et pensée prospective face à la crise environnementale, le néologisme écofictionnel doit désormais être confronté à des observations empiriques permettant d'en saisir, d'une part, les mécanismes lexicogéniques qui président à sa formation et, d'autre part, les valeurs discursives et idéologiques qui en découlent.

3. Le néologisme écofictionnel : quelles matrices et quelles fonctions ?

Parmi les différentes matrices lexicogéniques, la composition semble particulièrement favorable à la création de néologismes écofictionnels. Tout particulièrement la composition savante (Tableau 1) est reconnaissable

dans les exemples *panthropie*, *transmnèse* et *écophobie* qui mettent en jeu les formants des langues anciennes :

Néologisme	Combinaisons morphologiques	Exemples <i>in vivo</i>
<i>panthropie</i>	Formant grec + formant grec <i>pan-</i> + <i>-tropie</i>	→ Adaptation génétique de l'humain à des environnements hostiles et extrêmes de la planète. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>transmnèse</i>	Formant latin + formant grec <i>trans-</i> + <i>-mnèse</i>	→ [...] une scientifique activiste spécialisée dans la biologie marine qui s'apprête à subir une <i>transmnèse</i> , c'est-à-dire le transfert de son esprit dans le corps d'un cachalot fraîchement échoué. Son but sera de mener à bien une action aussi illégale que spectaculaire et qui devrait mettre un terme définitif au commerce de la viande de baleine. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>écophobie</i>	Formant grec + Formant grec <i>éco-</i> + <i>-phobie</i>	→ Dénier des problématiques environnementales. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)

Tableau 1 : Schéma des néologismes créés par composition savante

Ces créations mettent en valeur la puissance dénominative du néologisme écofictionnel qui, tout en relevant d'une motivation étymologique savante, rend tangible l'altérité du futur, en dotant la réflexion de nouvelles formes linguistiques. Ainsi, *panthropie* (du grec *pan-*, παν-, « tout » et *tropos*, τροπο- « transformation ») baptise un concept nouveau, celui de l'adaptation totale de l'humain à son environnement, en rendant dicible et pensable une hypothèse sur l'évolution post-humaine. De son côté, *transmnèse* (du préfixe latin *trans-* « au-delà de » et du grec *mnêsis*, « mémoire ») exerce une fonction anticipatrice et cognitive, en désignant la transmission ou la migration de la mémoire au-delà du corps biologique en lien avec la faune marine. Quant au composé savant *écophobie*, il illustre avec netteté la manière dont la créativité lexicale écofictionnelle permet de diagnostiquer les tensions idéologiques et affectives qui traversent la société contemporaine face aux impératifs environnementaux. Forgé en 2025 chez *l'Atelier des Futurs*, ce néologisme désigne le « déni des problématiques environnementales [...] et caractérise l'attitude de ceux qui nient ou minimisent les enjeux écologiques » (Corpus *NéoDem1*, sous-corpus B) (Figure 1)¹⁰ :

Face à des informations anxiogènes sur l'état de la planète, l'individu détourne le regard pour éviter d'y penser. Ce déni se traduit par différentes façons de nier l'existence de réchauffement climatique : historique :

¹⁰ Figure 1 : *Atelier des Futurs – Dico du Futur*, 11 juillet 2025 : <https://atelierdesfuturs.org/ecophobie/> [consulté le 10 octobre 2025].

« *Le climat a toujours changé. Il changera encore* » ; *confiant* : « *Les dinosaures ont survécu aux météorites. Alors, nous, on va bien survivre à quelques degrés en plus* » ; *technique* : « *Ce n'est pas la Terre qui se réchauffe, mais le soleil* » ; *temporel* : « *Dans 50 ans, on verra bien qu'on ne s'inquiète pour rien* » ; *géopolitique* : « *C'est la Chine qui pollue le plus* » ; *non concerné* : « *Les volcans émettent plus de CO2 que l'humanité* ». *L'écophobie traduit les difficultés collectives et individuelles à gérer des problèmes qui semblent nous dépasser. Elle augmente avec la progression des problèmes environnementaux et l'incapacité à les résoudre.* (Corpus NéoDem1, sous-corpus B)

Formé à partir de la combinaison de deux formants d'origine grecque *éco-* (οἶκος « maison », « habitat ») et *-phobie* (-φοβία « peur »), ce néologisme relève d'une structure morphologique transparente, mais sémantiquement dense. Il transpose dans le champ environnemental un schéma lexical déjà associé à la désignation de peurs ou d'aversion collectives (*i.e. xénophobie, technophobie*), conférant au concept une forte charge psychologique et politique¹¹. En effet, la néolexie *écophobie* ne décrit pas une simple peur irrationnelle, mais un symptôme culturel : elle exprime la résistance émotionnelle et cognitive suscitée par la transition écologique, en particulier lorsqu'elle est vécue comme contrainte morale ou menace pour le mode de vie contemporain. En ce sens, le néologisme *écophobie* fonctionne comme un mot-diagnostic permettant de nommer et d'analyser les formes de désaccord à l'égard du discours écologique dominant.

La composition hybride (*et al.* et 2) constitue une matrice morphosémantique très productive dans notre corpus, comme le montrent les exemples *afrofuturisme, beachnésie, écoparentalité, écotopie, futuricide, Gaiapolitique, géoanticiper, géotracer, globocide* et *terraformation* qui associent des unités lexicales (lexies, formants ou fractolexèmes) issues de langues différentes :

¹¹ Signalons que le terme *écophobie* est bien attesté dans les dictionnaires de langue française contemporains, mais il renvoie à une acception différente de celle mobilisée dans notre corpus : « Aversion pathologique pour tout ce qui a trait à la vie domestique » (*Le Grand Robert de la langue française*, 2024). Autrement dit, ce lexème, dans son usage lexicographique, ne désigne pas une hostilité envers l'écologie ou l'environnement, mais une phobie du cadre domestique, ce qui souligne l'écart sémantique entre l'emploi dictionnaire et la réinterprétation néologique opérée dans les discours écofictionnels.

Néologisme	Combinaisons morphologiques	Exemples <i>in vivo</i>
<i>afrofuturisme</i>	Formant latin + N <i>afro-</i> + <i>futurisme</i>	→ L' <i>afrofuturisme</i> est une manière de s'inventer un futur lorsque le passé a été apocalyptique. Le terme lui-même est sujet à caution, car il écrase les différences, mais je prends ce terme comme quelque chose qui nous oblige à comprendre que le futur est une création de l'instant [...]. Se réapproprier le futur, cela veut dire réinventer une vie ici et maintenant en faisant en sorte de faire surgir le futur du présent, même si l'on nous dit qu'il n'y a pas de futur. [...] Je fonctionne ici par analogie, au sens où l' <i>afrofuturisme</i> fait exemple. Mais il ne s'agit pas de le mimer au risque de tomber dans un schéma colonial classique, exploitant une pensée pour mon propre compte. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>beachnésie</i>	NEmpr. + Formant grec <i>beach</i> + [m] <i>nésie</i>	→ Oubli nostalgique des places d'enfance disparues. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)
<i>écoparentalité</i>	Formant grec + N <i>éco-</i> + <i>parentalité</i>	→ De la naissance à l'éducation et à la santé, l' <i>écoparentalité</i> recouvre énormément de choses qui dépassent de loin les écogestes. Comment définissez-vous cette notion ? [...] Je voulais plutôt voir ce que signifiait qu'être parent aujourd'hui quand on est conscient de ce qui est en train de se passer et que l'on veut agir. Cela donne forcément des actions différentes, mais je crois que le point commun qui les relie est la notion de réappropriation. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>écotopie</i>	Formant grec + N <i>éco-</i> + [u] <i>topie</i>	→ Société utopique fondée sur l'harmonie écologique. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>futuricide</i>	N + « i » de ligature + formant latin <i>futur</i> + « i » + <i>-cide</i>	→ Décision ou action qui détruit toute possibilité d'avoir un avenir désirable. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)
<i>Gaïapolitique</i>	NPr d'origine grecque + N <i>Gaïa</i> + <i>politique</i>	→ Gouvernance planétaire qui reconnaît la Terre (Gaïa) comme acteur politique. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>géo-anticiper</i>	Formant grec + V <i>géo-</i> + <i>anticiper</i>	On s'empêche de trouver la distance grâce à laquelle il est possible de remettre en cause les liens qui nous aliènent et nous oppressent, comme le fait que nous sommes constamment géolocalisés [...] « <i>géo-anticipés</i> » par un certain nombre de technologies. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>géotracer</i>	Formant grec + V <i>géo-</i> + <i>tracer</i>	→ On s'empêche de trouver la distance grâce à laquelle il est possible de remettre en cause les liens qui nous aliènent et nous oppressent, comme le fait que nous sommes constamment géolocalisés, <i>géotraces</i> [...]. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>globocide</i>	N + « o » de ligature + formant latin <i>glob</i> [e] + « o » + <i>-cide</i>	→ [...] On touche à la capacité des humains à détruire l'ensemble du système Terre. C'est un <i>globocide</i> . C'est pour cette raison que nous plaçons, chez BLOOM, pour une traduction du <i>globocide</i> dans le droit pénal, afin de punir certains criminels climatiques comme les majors pétrolières et gazières qui ont la possibilité d'emmener tout l'ensemble du système Terre – le seul système habitable dans l'Univers jusqu'à preuve du contraire – vers la non-habitabilité. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>terraformation</i>	N latin + N Latinisme <i>tērra</i> + <i>formation</i>	→ Rendre une planète habitable, une sorte de « re-terraformation » de la Terre abîmée. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)

Tableau 2 : Schéma des néologismes créés par composition hybride

Au-delà de leur visée dénomminative, ces néologismes hybrides assument une fonction de problématisation et de dénonciation, en condensant sous une forme lexicale les contradictions écologiques, technologiques et sociales de l'Anthropocène. Ils agissent comme des marqueurs de provocation qui mettent en lumière les dérives d'un progrès sans horizon durable et, simultanément, comme des opérateurs discursifs d'anticipation, capables de formuler des futurs possibles ou menacés. Dans cette

perspective, *futuricide* illustre pleinement ce double dynamisme (Figure 2)¹² :

On commet un futuricide quand : on sacrifie le futur sur l'autel du présent ; on consomme en une génération ce que la nature a mis des millions d'années à créer ; on choisit le confort immédiat plutôt que la responsabilité à long terme ; on crée une dette écologique que personne ne pourra rembourser [...]. Les futuricides existent dans différents domaines. Quelques exemples : la destruction de la forêt amazonienne accélère le changement climatique ; la production massive de plastique affecte durablement l'écosystème marin ; la conception de produits à durée de vie limitée épuise les ressources minérales rares ; la marchandisation d'espaces et de ressources communs (eau, espace public, etc.) réduit les possibilités d'accès équitable pour les générations futures [...]. Le concept de futuricide nous invite à sortir du « présentisme » dominant et à intégrer la prise en compte du long terme dans toutes nos actions. Il questionne la responsabilité morale de chaque acteur (individu, entreprise, État) vis-à-vis du futur, et met en garde contre l'illusion d'un progrès sans lendemain. Penser contre le futuricide, c'est promouvoir une éthique de la préservation, de l'anticipation et de la transmission. Le futuricide n'est pas une fatalité. Son élimination exige une transformation profonde de nos modes de décision et de nos valeurs collectives. Il faut que les adultes apprennent à se comporter en ancêtres responsables. (Corpus NéoDem1, sous-corpus B)

Formé par la combinaison du substantif *futur*, du « i » de ligature et du suffixe *-cide* (du latin *caedere*, « tuer »), il signifie littéralement « meurtre du futur », à savoir la destruction du futur par les actions humaines compromettant les conditions d'un avenir viable. Il exerce une fonction critique, normative et anticipatrice, en révélant la dimension temporelle du désastre écologique et la responsabilité intergénérationnelle qu'elle implique. Par sa construction morphosémantique à forte charge dramatique, il agit comme un outil d'alerte éthique, transformant une abstraction – la mort du futur – dans un fait réalisé ou réalisable. Véritable mot-manifeste, *futuricide* illustre ainsi le pouvoir performatif du lexique écofictionnel qui permet au langage de devenir un espace de mise en conscience et de résistance (Altmanova *et al.*, 2025). Dans le prolongement des procédés précédemment observés, la composition par amalgame de type mot-valisation (Tableau 3) se révèle également féconde, comme en

¹² Figure 2 : *Atelier des Futurs – Dico du Futur*, 12 juin 2025 : <https://atelierdesfuturs.org/futuricide/> [consulté le 10 octobre 2025].

témoignent les néolexies *climarchitecte*, *pêchéologie* et *villéco-dômes* résultant de la fusion de deux ou plusieurs unités lexicales en une seule :

Néologisme	Combinaisons morphologiques	Exemples <i>in vivo</i>
<i>climarchitecte</i>	N + N <i>clima</i> [t] + <i>architecte</i>	→ Dans le scénario prospectif 2045, chaque ville disposera de <i>climarchitectes</i> , ces professionnels hybrides entre architectes, urbanistes et ingénieurs du climat, chargés de concevoir des bâtiments qui s'autorégulent face aux épisodes de chaleur extrême, en modulant leur enveloppe, leur inertie, leurs flux d'air et leur végétalisation selon les conditions climatiques du jour. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>pêchéologie</i>	N + N <i>pêche</i> + <i>écologie</i>	→ Les océans se vident et les gouvernements subventionnent massivement la pêche industrielle. Pourtant, dans un rapport inédit paru le 24 janvier, l'ONG Bloom révèle que cette dernière cumule les tares aussi bien sur le plan écologique que social et économique. Et appelle à « changer de cap » au profit d'une « <i>pêchéologie</i> » respectueuse des écosystèmes et génératrice d'emplois... D'où la volonté de l'ONG de fixer un nouveau cap. Direction : la « <i>pêchéologie</i> ». Pour résumer, la <i>pêchéologie</i> est une pêche qui minimise l'impact sur l'écosystème tout en maximisant l'utilité économique et sociale. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>villéco-dômes</i>	N + formant grec + N <i>ville</i> + <i>éco-</i> + <i>dômes</i>	→ Habitats futuristes autonomes, autosuffisants. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)

Tableau 3 : Schéma des néologismes créés par mot-valisation

Ces amalgames de type mot-valise sont intéressants dans la mesure où tous les trois se caractérisent par le phénomène de la superposition phonique d'un segment homophone commun aux deux lexies de base, qui se produit à la jointure¹³ (*climarchitecte* → *climat* + *architecte* ; *pêchéologie* → *pêche* + *écologie* ; *villéco-dômes* → *ville* + *éco-* + *dômes*). Au-delà de leur ingéniosité formelle, ces néologismes s'inscrivent dans une démarche d'hypostatisation (Poix, 2020) dénomminative et discursive par laquelle des phénomènes complexes ou émergents sont cristallisés sous de formes lexicales nouvelles. Ainsi, *pêchéologie* traduit la culpabilisation morale inhérente aux pratiques de la pêche intensive, en transformant une tension éthique en objet linguistique concret et, de son côté, *villéco-dômes* s'inscrit dans une dynamique anticipatrice : il matérialise un modèle urbain prospectif où la fusion de trois éléments morphologiques (*ville*, *éco-*, *dômes*) évoque une spatialité écologiquement intégrée et emblématique des imaginaires de la durabilité.

Il en va de même pour *climarchitecte* qui désigne littéralement un « architecte du climat », c'est-à-dire un acteur – qu'il soit humain, collectif

¹³ Ce phénomène correspond à la contrainte morpho-phonologique de l'interpénétration (INTERP) de Renner (2006).

ou technologique – chargé de concevoir, de modéliser et de réguler les environnements terrestres ou atmosphériques. Outre la dissonance phonétique, le rapprochement de deux éléments lexicaux appartenant à des champs sémantiques distincts – la science du climat et l’art de bâtir – confère à la lexie une valeur programmatique, typique des néologismes prospectifs : il suggère la possibilité d’une reconfiguration intégrale du rapport entre architecture, urbanisme et écologie. À ce titre, *climarchitecte* s’inscrit dans la lignée d’autres lexies néologiques de la même série morphologique, telles que *bio-urbaniste*, *géo-ingénierie*, *géodesigner* qui traduisent l’extension des métiers de la conception à l’échelle du vivant et du système terrestre. Toutefois, le terme ne renvoie pas seulement à une profession imaginaire : il fonctionne avant tout comme une métaphore de la responsabilité anthropique. En attribuant à l’humain la capacité d’« architecturer » le climat, la lexie condense l’ambivalence de notre époque : celle d’un être à la fois conscient des dérèglements qu’il provoque et désireux de les corriger par des dispositifs technologiques. En ce sens, *climarchitecte* s’inscrit dans la veine des néologismes techno-critiques propres à la littérature d’anticipation, où la puissance d’ingénierie climatique devient métaphore du pouvoir et du risque de contrôle excessif du vivant.

Une autre spécificité concerne les néologismes relevant de la composition par amalgame de type factorisation où – contrairement aux mots-valises – le segment homophone des deux bases-sources est situé en périphérie (au début ou à la fin) ou il peut y avoir des segments phonétiques identiques discontinus. C’est le cas du néologisme *écolégie*¹⁴ (écol [o] gie + [é] légie → N + N) qui « exprime la tristesse ressentie à voir des espèces ou des paysages disparaître » (Corpus *NéoDem1*, sous-corpus B). Selon les schémas de combinaisons phono-morphologiques de Fradin (2015), *écolégie* correspond à la deuxième typologie où le segment commun (Σ) « gie » est à droite des deux lexèmes de base (A et B)¹⁵ :

¹⁴ Très récurrente dans le corpus et la forme néologique adjectivale *écolégiaque*.

¹⁵ Dans la détection des segments communs entre A et B nous avons exclu les superpositions phoniques du « é » et du « l » situés respectivement au début et à l’intérieur des deux lexèmes fusionnés car il s’agit de consonnes et voyelles, ce qui rentrerait dans le procédé de la compocation.

Type 2 ΑΣ ΒΣ → ΑΒΣ écolo < gie élé > gie *écolégie*

Il en va de même pour le néologisme *apocalypso* (apocalyps [e] + calypso → N + N) qui désigne une « forme de résistance partagée et d’extase critique collective face à l’effondrement » (Corpus *NéoDem1*, sous-corpus B) et qui subit la même contrainte phono-morphologique qu’*écolégie*. Dans ce cas, le segment phonétique commun (Σ) est représenté par « calyps » qui est situé à droite du lexème de base A et à gauche du lexème de base B :

Type 1 ΑΣ ΣΒ → ΑΣΒ apo < calyps > e calyps > o *apocalypso*

Ainsi *apocalypso* fonctionne à la fois comme outil de dénonciation et de distanciation, transformant la peur de la fin du monde (l’apocalypse) en danse (le calypso, un genre musical caribéen), à savoir une manière de penser la crise écologique et technologique à travers le prisme de la culture et du plaisir.

Différente de la composition par amalgame de type mot-valise et de la factorisation, c’est la catégorie de la compocation (Tableau 4) qui combine deux lexies sans aucun point commun dans le signifiant où le premier subit une apocope et le second une aphérèse. En voici quelques exemples :

Néologisme	Combinaisons morphologiques	Exemples <i>in vivo</i>
<i>arcologie</i>	N + N <i>arc</i> [hitecture] + [é] <i>cologie</i>	→ Concept urbain futuriste qui combine architecture durable et écologie (villes verticales autosuffisantes). (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)
<i>mécatorpique</i>	N + N <i>méca</i> [nique] + [u] <i>topique</i>	→ Univers rétro-futuriste à tonalité industrielle. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)

Tableau 4 : Schéma des néologismes créés par compocation

Il est intéressant de constater que les schémas de combinaison phono-morphologiques de la compocation sembleraient correspondre à la contrainte morphologique de la double troncation (DBLE TRONC) proposée par Renner (2006) où les deux bases-sources sont tronquées.

Trois exemples relèvent du procédé morphosémantique de la fractocomposition (Tableau 5) dont un des éléments est un fractolexème et l’autre une lexie entière :

Néologisme	Combinaisons morphologiques	Exemples <i>in vivo</i>
<i>agriville</i>	N + N <i>agri</i> [culture] + <i>ville</i>	→ Ville avec agriculture intégrée (fermes verticales). (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)
<i>permacomputing</i>	N + NEmpr. <i>perma</i> [culture] + <i>computing</i>	→ Y a-t-il même une place pour la haute technologie (comme l'informatique) dans un monde où les civilisations humaines contribuent au bien-être de la biosphère plutôt que de la détruire ? Inspiré des principes de la permaculture, le mot « <i>permacomputing</i> » est apparu en 2020 sous la plume de l'artiste et développeur hollandais Ville-Matias Heikkilä [...]. Dans ses dix principes, le « wiki » du <i>permacomputing</i> file ainsi la métaphore agricole : prendre soin du vivant (en réduisant au maximum l'empreinte écologique), privilégier les systèmes de petite taille et l'open source, s'enraciner solidement dans le sol en programmant des jeux voués à durer dans le temps, fuir tout ce qui s'apparente à la monoculture en célébrant la diversité. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus A)
<i>petrofiction</i>	N + N <i>péto</i> [le] + <i>fiction</i>	→ Fiction autour du pétrole comme moteur culturel et destructeur. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)

Tableau 5 : Schéma des néologismes créés par fractocomposition.

Comme on peut le remarquer dans le Tableau 5, la base-source gauche des néologismes subit une apocope (*agri* [culture], *perma* [culture], *péto* [le]) et la base-source droite reste intacte (*ville*, *computing*, *fiction*). Ces combinaisons morphologiques sembleraient révéler une certaine affinité aussi bien avec le deuxième schéma de troncation de Clas (1987)¹⁶ qu'avec la typologie des contraintes morphologiques de la troncation interne (TRONC INT) évoquée par Renner (2006) selon lequel cette contrainte « veut que le schéma de troncation corresponde à une apocope de la première base-source ou une aphérèse de la deuxième base-source » (Renner, 2006 : 139).

Très fréquente dans le corpus est la néologie par suffixation (Tableau 6) qui témoigne d'une vitalité morphologique significative, traduisant la capacité du lexique à intégrer des représentations nouvelles du futur écologique. Trois exemples emblématiques – *frigorisme*, *océanisation* et *robustance* – montrent les valeurs sémantiques induites par les suffixes -*isme*, -*isation* et -*ance* :

¹⁶ Clas dresse une typologie des amalgames lexicaux en considérant six schémas de troncation, parmi lesquels le schéma 'apocope d'une base-source = *publipostage* < publicité + poster'>, auquel nous nous référons. Selon la place où intervient la troncation, il catégorise l'amalgame lexical (CLAS 1987).

Néologisme	Combinaisons morphologiques	Exemples <i>in vivo</i>
<i>frigorisme</i>	Formant latin + suff. - <i>isme</i> frigori + <i>isme</i>	→ Pratique touristique qui consiste à rechercher des destinations ou des expériences offrant des températures fraîches. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)
<i>océanisation</i>	N + suff. - <i>isation</i> océan + <i>isation</i>	→ Migration vers les océans (cités flottantes). (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)
<i>robustance</i>	ADJ. + suff. - <i>ance</i> robust [e] + - <i>ance</i>	→ Qualité d'un système résilient à rester performant malgré les futurs climatiques instables. (Corpus <i>NéoDem1</i> , sous-corpus B)

Tableau 6 : Schéma des néologismes produits par suffixation

La lexie *océanisation* combine la base nominale *océan* et le suffixe -*isation* (de -*iser* et -*ation*) – servant à former des substantifs qui désignent une transformation ou un changement d'état (*Le Grand Robert de la langue française*, 2024) – pour évoquer la liquéfaction du monde et la reconfiguration planétaire sous l'effet du dérèglement climatique, par analogie avec la montée des eaux. Loin d'être purement grammatical, le suffixe -*isation* agit également sur le plan sémantique, en mettant en lumière deux significations : d'un côté, la métaphore écologique d'un monde en dissolution et, de l'autre, la conceptualisation scientifique d'une transformation biogéophysique globale.

Quant à *robustance*, il s'agit d'un type de néologisme plus rare formé par ajout du suffixe -*ance*, dérivé du latin -*antia* et servant à former des substantifs abstraits indiquant une propriété (*Le Grand Robert de la langue française*, 2024), une qualité ou un état, souvent associés à des vertus dynamiques. Dans ce cas, la création lexicale *robustance* (au lieu de *robustesse* qui renvoie à une solidité statique) semblerait suggérer la capacité de résister et de s'adapter des êtres humains. Le choix de ce suffixe – qui évoque davantage le processus que la propriété – confère au terme une valeur fonctionnelle et prospective : « être en *robustance* » signifierait se trouver dans une dynamique de renforcement continu. La suffixation opère, ainsi, une réactivation du signifié, en actualisant la notion de *robustesse* dans le champ de la durabilité écologique.

Composé du radical *frigor-* (issu du latin *frigus*, « froid ») et du suffixe -*isme* – particulièrement productif dans la formation de substantifs abstraits désignant des doctrines, des idéologies ou des attitudes – le néologisme *frigorisme* est défini comme le « Tourisme du froid » (*Corpus NéoDem1*, sous-corpus B) (Figure 3)¹⁷ :

¹⁷ Figure 3 : *Atelier des Futurs – Dico du Futur*, 28 juin 2025 : <https://atelierdesfuturs.org/frigorisme/> [consulté le 10 octobre 2025].

Le frigorisme est une pratique touristique qui consiste à rechercher des destinations ou des expériences offrant des températures fraîches. Elle s'oppose au tourisme traditionnel qui privilégie la chaleur. Il y a plusieurs de type de frigorisme : LE FRIGORISME D'EXCEPTION - Monter à bord du train « Glacier Express en Suisse », admirer les aurores boréales en Islande, discuter avec un ours au Canada... on cumule la fraîcheur et des expériences inoubliables ; LE FRIGORISME RAISONNABLE - On choisit, par exemple, d'aller à Mouthe. Située dans le département du Doubs, Mouthe est la commune la plus froide de France. Nommée « Petite Sibérie », sa température est en moyenne de 22° en été. On peut aussi se réfugier dans des grottes. Les grottes constituent des refuges naturels ayant une température autour de 12° ; LE FRIGORISME URBAIN - Les villes proposent des oasis glacées. À Paris ! L'Ice Kube Bar vous sert de la Vodka dans une température ambiante de moins 18°. Les doudounes et gants sont fournis à l'entrée. Vous restez pendant 25 minutes. À Stockholm, l'ICEBAR utilise 40 tonnes de glace naturelle de la rivière Torne pour créer une expérience polaire permanente ; LE FRIGORISME GIVRÉ - On dort dans des igloos climatisés et on va se faire se masser dans des spas polaires. On peut aussi s'aventurer dans des piscines refroidies avec des blocs de glace ; LE FRIGORISME ÉCOLOGIQUE - La version la plus économique et écologique du mouvement consiste à ouvrir son congélateur, virer les glaces et s'y enfermer quelques minutes. Cette pratique domestique évite la consommation énergétique des climatiseurs et les déplacements polluants. Son seul inconvénient réside dans l'inconfort de la pratique et les regards perplexes de la famille. (Corpus NéoDem1, sous-corpus B)

Le néologisme *frigorisme* ne se limite pas à décrire le tourisme des lieux froids, mais il désigne un modèle discursif et politique du refroidissement, que ce soit à l'échelle urbaine, énergétique, alimentaire ou climatique, comme le montre la série des composés *frigorisme d'exception*, *frigorisme raisonnable*, *frigorisme urbain*, *frigorisme givré* et *frigorisme écologique*. Plus précisément, le procédé de suffixation donne au terme une portée critique : il ne s'agit plus simplement de « refroidir », mais d'ériger le refroidissement en principe idéologique, symptomatique d'une forme d'obsession technologique ou d'une stratégie adaptative face au réchauffement qui lui confère une fonction programmatique et réflexive. Ainsi, la valeur dérivationnelle du suffixe *-isme* opère un glissement sémantique du domaine physique vers le domaine axiologique, transformant un processus naturel en position idéologique.

Un autre procédé très récurrent dans notre corpus est celui de l’analogie par schéma (Mattiello, 2017), un mécanisme de formation lexicale qui s’appuie sur la création d’une suite de lexies partageant la même base. Après avoir décrit l’époque de l’*Anthropocène*, l’un des auteurs d’*Usbek & Rica* prend par analogie la base de cette lexie pour donner lieu aux néologismes *Aliénocène*, *Capitalocène*, *Chtulucène* et *Plantationocène* :

Exit l’Anthropocène : « L’Aliénocène consiste à s’ouvrir à quelque chose de totalement étranger ». [...] L’Aliénocène consiste à étendre les frontières spatiales, temporelles, psychiques et géologiques de ce diagnostic, et à s’ouvrir à quelque chose de totalement étranger. L’« alien » évoque souvent des scénarios à la Ridley Scott, qui font peur, mais c’est aussi l’autre, celui ou celle que je ne connais pas et qui va m’ouvrir à l’inconnu, à l’inattendu. C’est une manière de se rendre étrangers à soi-même et de redécouvrir sa propre étrangeté – étrangeté qui n’est pas seulement terrestre, mais également cosmique. [...] Plusieurs termes sont apparus ces dernières années : Anthropocène, Capitalocène, Plantationocène, Chtulucène... Tous ces termes sont de l’ordre du diagnostic de notre situation terrestre actuelle. Il est important de le faire, mais cela risque aussi de nous enfermer dans des longues durées et des macrosystèmes. J’ai donc cherché un terme qui nous affranchirait de ces limites. (Corpus NéoDem1, sous-corpus A)

Ces constructions se fondent sur l’analogie du schéma N + formant -cène (du grec καινός, « récent ») forgés pour dénommer d’autres ères alternatives en termes d’écologie et de futur dans le but de renforcer le pouvoir argumentatif du discours dans lequel ces lexies s’insèrent.

Parmi les innombrables néologismes écofictionnels, il faut enfin faire une place à part à la série des créations rentrant dans l’ensemble des matrices syntactico-sémantiques, telle que le néologisme combinatoire *ChatGPT du climat* :

IBM et la Nasa imaginent un « ChatGPT du climat ». Les futures IA de la Nasa et d’IBM veulent tirer parti des pétaoctets de données que l’Agence spatiale américaine produit chaque année. Un véritable trésor, qui pourrait permettre de prévenir certaines catastrophes liées au changement climatique, et aussi de créer une sorte de ChatGPT pour les chercheurs en climatologie. (Corpus NéoDem1, sous-corpus A)

La création lexicale *ChatGPT du climat* illustre de manière exemplaire la catégorie « changement de sens » des néologismes syntactico-sémantiques : elle se caractérise par une construction analogique en [N1 + de + N2] où le premier nom (N1) est emprunté à une entité référentielle fortement connotée – généralement un nom propre devenu nom commun – et le second (N2) précise le domaine de transfert métaphorique ou analogique¹⁸. Dans ce syntagme néologique, le nom propre *ChatGPT*, devenu le symbole de l’intelligence artificielle générative, fonctionne comme un prototype référentiel dont les propriétés (automatisation du langage, capacité d’analyse et de simulation) sont transférées, par analogie, au domaine environnemental. Le complément *du climat* opère ainsi un déplacement métaphorique qui projette les attributs d’un agent conversationnel numérique sur le champ écologique, en suggérant l’idée d’une intelligence artificielle dédiée à la régulation ou à la compréhension du système climatologique de la terre. Ce glissement sémantique articule trois opérations interdépendantes entre elles : l’analogie qui établit une relation de similarité fonctionnelle entre les deux domaines, la métaphore qui transforme cette analogie en image spéculative d’un dispositif imaginaire et, enfin, la métonymie par laquelle le nom *ChatGPT* désigne non plus un produit particulier, mais une catégorie technologique générique. Par cette dynamique de re-sémantisation, *ChatGPT du climat* apparaît comme un néologisme écofictionnel à valeur dénonciative qui facilite la compréhension d’un concept émergent, tout en mettant en tension deux régimes différents : celui de la technoscience et celui de l’écologie. Ce faisant, il fusionne dans une construction lexicale la problématique contemporaine de la technologisation du vivant, en rendant perceptible la volonté humaine de déléguer la pensée écologique à des machines capables (en théorie) de prédire ou de gouverner le climat.

Il en va de même pour le néologisme *écologie du spectacle* qui s’inscrit dans la série phraséologique [N + de + N] typique des néosyntagmes à valeur métaphorique :

¹⁸ De cas similaires sont le *Netflix de la biodiversité*, le *Uber du recyclage*, le *Google de la santé*, etc. Ces constructions appartiennent au modèle de la désignation par analogie : elles combinent un nom propre emblématique du numérique ou de l’innovation avec un champ sémantique sectoriel afin de produire un effet de transfert paradigmatique.

La notion d'« écologie du spectacle » ne se réduit pas à la médiatisation. Elle consiste à produire des images qui vont falsifier la réalité et nourrir un rapport fictif au monde. Typiquement, cela va être Greenpeace qui mobilise ses photographes professionnels, ses vidéastes et ses salariés pour mettre en scène une action de désobéissance civile qui ne va jamais jusqu'au blocage effectif, ou alors de façon éphémère. Ce qui importe, c'est juste la photo ou le film, la petite retombée presse, pour montrer qu'on existe et qu'on est sur le terrain. Mais l'écologie du spectacle peut prendre d'autres formes : des certifications, des labels, des partenariats négociés avec de grandes entreprises sans que rien ne change réellement sur le terrain. On ne s'attaque pas à la nature du capitalisme, on n'est pas dans une conflictualité réelle et absolue avec ces acteurs-là, mais on va construire une vitrine qui donne le change vis-à-vis du grand public. (Corpus NéoDem1, sous-corpus A)

Créée par analogie au titre de l'ouvrage *Société du spectacle* de Debord, l'expression *écologie du spectacle* fonctionne comme une formule néologique axiologique, un énoncé stable porteur d'une position critique sur la relation antithétique entre le discours écologique et sa spectacularisation médiatique. En intégrant une connotation intertextuelle forte, le syntagme s'ancrerait dans la « xéno-encyclopédie » culturelle de l'écologie médiatisée, tout en révélant, par la mise en tension des deux termes, la dérive d'un discours qui, au lieu de produire une vraie conscience écologique, en reproduit les simulacres. Morphologiquement transparente, elle se fonde sur une composition syntaxique régulière, mais surchargée conceptuellement par le transfert du domaine politique vers le champ environnemental. Sur le plan sémantique, cette création veut mettre en lumière les préoccupations écologiques désormais devenues objets de performance, d'image et de consommation. La métaphore filée du spectacle implique ici une critique de la superficialité communicationnelle et du capitalisme vert : l'écologie se trouve absorbée dans la logique marchande de la visibilité.

Un autre cas de néologisme relevant d'une matrice analogique et métaphorique est *communisme alien* :

L'horizon politique dessiné par cet ouvrage est celui d'un « communisme alien » que vous présentez sous la forme non pas d'un programme mais d'un « protocole ». Pouvez-vous préciser votre démarche ? Le communisme alien est aussi une tentative de repenser la communauté sans dénier les différences de classes, de races et de genre. Dans les années 1950, Aimé

Césaire avait rendu sa carte du parti communiste justement pour cette raison, parce qu'il ne voulait plus que les luttes noires servent le communisme. Cette version « alien » du communisme ne demanderait pas aux personnes d'abdiquer leur combat en vertu d'un principe supérieur. (Corpus NéoDem1, sous-corpus A)

L'expression *communisme alien* correspond à une construction phraséologique néologique de type [N + N] qui juxtapose un terme fortement idéologique – *communisme* – à un autre dénotant l'altérité radicale – *alien* – pour produire un effet de tension sémantique où le champ politique rencontre l'imaginaire science-fictionnel. La combinaison crée une métaphore conceptuelle (Rossi, 2015) qui projette une étrangeté cosmique et utopique dans le domaine de l'économie et de la politique et qui déstabilise les référents du réel. Il fonctionne, ainsi, comme un néologisme à la fois fantaisiste, polémique et humoristique, qui met à distance les catégories politiques terrestres, tout en imaginant une forme de coopération extraplanétaire ou interespèces.

Très intéressant est le néologisme *hypothèse Gaïa* qui constitue un exemple paradigmatique de la manière dont une structure appositionnelle peut devenir un marqueur de conceptualisation scientifique, sans perdre la charge symbolique et métaphorique :

Il y a cette crainte, lorsque l'on s'éloigne de la Terre, de perdre pied et d'être « hors sol », mais je crois au contraire que c'est un détour nécessaire. James Lovelock a conceptualisé l'hypothèse Gaïa avec Lynn Margulis à partir d'une spéculation relative à la planète Mars. Il avait été engagé par la NASA pour réfléchir à la présence de vie sur Mars, et en a tiré les conséquences pour la Terre. [...] Formulée dans les années 1970 par le chimiste James Lovelock et la biologiste Lynn Margulis, « l'hypothèse Gaïa » compare la Terre à un organisme capable de s'auto-réguler. Longtemps discréditée au sein de la communauté scientifique, cette théorie irrigue les pensées écologiques contemporaines [...]. (Corpus NéoDem1, sous-corpus A)

Formé par apposition d'un nom commun – *hypothèse* – et d'un nom propre – *Gaïa* – ce type de construction (très fréquent dans les langues de spécialité) marque le passage de la description phrastique « l'hypothèse selon laquelle la Terre est un organisme vivant », à la désignation d'une entité conceptuelle stabilisée « l'Hypothèse Gaïa » qui confère à la création une valeur dénominative et témoigne du processus de lexicalisation qui

transforme un énoncé scientifique en nom de théorie. Parallèlement, le transfert sémantique opéré par le nom propre *Gaïa* repose sur une métonymie : la déesse grecque, figure mythologique de la Terre, devient le nom du système planétaire autorégulé. Ce passage référentiel du mythologique au scientifique produit un effet de condensation conceptuelle : le nom du mythe devient celui du phénomène qu'il symbolise. En d'autres termes, la science s'approprie un réservoir culturel ancien pour exprimer – via le lexique de la modernité écologique – une intuition d'interdépendance entre le vivant et la planète. Toutefois, cette opération ne se limite pas à un transfert de nom, elle s'accompagne d'un processus de métaphorisation cognitive qui donne à l'expression sa puissance d'évocation. En associant la Terre à un organisme vivant, l'*hypothèse Gaïa* repose sur une analogie biologique implicite : l'écosystème planétaire y est conçu comme un corps autorégulé dont les fonctions assurent la stabilité du climat et la continuité des conditions de vie. Ce modèle métaphorique transforme un concept scientifique dans une véritable image du monde, capable de susciter une réorganisation du regard porté sur la Terre et sur la place de l'humain dans son système. Dans les discours écofictionnels et philosophiques, cette métaphore s'étend bien au-delà du champ de la climatologie pour devenir un principe narratif et cosmologique ; elle fait de la planète un sujet agissant, sensible et autoréflexif. L'expression *hypothèse Gaïa* concentre ainsi trois dynamiques langagières : l'apposition qui assure la dénomination, la métonymie qui opère le transfert du nom, et la métaphore qui institue un nouveau cadre de pensée. Par cette triple articulation, elle acquiert le statut d'un signe conceptuel à la fois scientifique, poétique et idéologique, en incarnant l'un de ces points d'équilibre où la langue – loin de se limiter à la description du réel – en produit une reconfiguration symbolique.

On note, enfin, des néologismes syntactico-sémantiques du type [Nom + Adj. relationnel], tel que *manipulation climatique* :

Dans le nouveau numéro de son magazine, Usbek & Rica consacre un dossier de 20 pages à la géo-ingénierie, cet art délicat et très controversé de la manipulation climatique. (Corpus NéoDem1, sous-corpus A)

Formellement, il s'agit d'une extension d'un lexique technoscientifique au champ environnemental où l'adjectif *climatique* spécifie le domaine d'application du nom *manipulation*. La nouveauté sémantique réside dans la combinaison d'un nom (*manipulation*) et d'un adjectif (*climatique*) appartenant à deux langues de spécialité différentes, qui active un champ de connotation éthique et politique oscillant entre deux valeurs : littérale, lorsqu'elle désigne les pratiques de la géo-ingénierie de modification du climat et métaphorique, lorsqu'elle exprime la suspicion d'un contrôle symbolique ou narratif du discours environnemental. Ce double plan de lecture lui confère une polyphonie sémantique : il peut être interprété soit comme un indice de puissance technologique, soit comme un marqueur de dénonciation à forte charge polémique envers les logiques de domination idéologique. Le rapprochement de lexies relevant de langues de spécialité différentes est aussi représenté par le néologisme *capital fissile* [Nom commun + Adj. qualificatif] qui détourne le lexique de l'économie pour le transposer dans le champ de l'énergie, de la matière ou de l'écologie politique :

Votre livre s'appuie sur le concept de « capital fissile » qui désigne l'économie propre au nucléaire. Pouvez-vous revenir sur cette notion centrale ? Il désigne la dynamique de l'économie nucléaire telle qu'elle se développe entre les années 50 et 70 : le projet de prendre le relais des énergies fossiles, dont les propriétés matérielles ont permis, selon certaines analyses, de dessiner un ordre spatial et temporel adapté à la production capitaliste. Les nucléocrates français estiment que l'atome va permettre de reconfigurer cet ordre en rapatriant la fourniture énergétique dans des puits artificiels sur le territoire national. Mais ces puits énergétiques dépendent de fournitures extranationales et sont très fragiles et compliqués à construire. Plus généralement, le « capital fissile » garantit, de manière imaginaire, la possibilité de continuer indéfiniment la croissance économique. (Corpus NéoDem1, sous-corpus A)

Dans la logique des matrices syntactico-sémantiques décrites par Sablayrolles, *capital fissile* procède d'une hybridation sémantique entre les champs de l'économie et de la physique nucléaire, relevant d'une métaphore analogique à visée critique. Par la transposition des propriétés du matériau *fissile* – instabilité, fragmentation, irréversibilité – au domaine économique, la création met en lumière la dimension entropique du capitalisme contemporain. Ce déplacement de sens, fondé sur une

métonymie conceptuelle, confère au capital les attributs d'une énergie destructrice et auto-réactive qui révèle la précarité structurelle du modèle de croissance. Par sa densité formelle, l'unité fonctionne comme un opérateur de dépaysement dans le lecteur, en introduisant dans le discours économique une inquiétude propre aux imaginaires nucléaires et en invitant à repenser la stabilité supposée des systèmes de production. Ainsi, *capital fissile* s'impose comme une métaphore critique où la collision de champs lexicaux hétérogènes cristallise une représentation du capital comme matière instable, porteuse du principe même de sa désagrégation. Par cette hybridation lexicale, *capital fissile* joue une fonction cognitive qui rend visible la fragilité systémique du capitalisme, mais aussi critique, en dénonçant l'auto-destructivité de ses mécanismes, et poétique, en produisant un effet d'image saisissant qui associe le champ de l'économie à celui de la physique des catastrophes.

Conclusion

L'analyse des productions néologiques issues de *l'Atelier des Futurs* et *d'Usbek & Rica* a permis de mettre en évidence la fonction dénominate et discursive du néologisme écofictionnel dans la fabrique contemporaine des imaginaires climatiques. Ces créations lexicales, qui relèvent à la fois de la prospective, de la fiction spéculative et du discours médiatique, ne sauraient être réduites à de simples artefacts langagiers : bien au contraire, elles constituent de véritables opérateurs cognitifs et symboliques, investissant le champ du langage comme espace de modélisation du réel et de projection du possible.

En articulant invention morphologique, pensée critique et imagination écologique, les néologismes écofictionnels participent à une redéfinition profonde du rapport entre discours, savoir et monde. Sur le plan discursif, ces lexies assurent une médiation sémiotique entre science, narration et idéologie : elles rendent perceptible l'émergence de nouveaux régimes de sens où la crise écologique se traduit en structures linguistiques inédites. Des formes telles qu'*écophobie* ou *futuricide* constituent des mots-diagnostic qui thématisent, sous de formes lexicales fusionnées, les affects collectifs liés à la conscience environnementale – peur, culpabilité,

désenchantement – tout en dévoilant les contradictions d’une modernité technologique confrontée à ses propres limites. D’autres, comme *frigorisme* ou *climarchitecte*, articulent les imaginaires techniques de la régulation et du contrôle, mettant en scène les tensions entre maîtrise anthropique et vulnérabilité planétaire. De même, les néologismes sémantiques, tels que *ChatGPT du climat* ou *écologie du spectacle* introduisent un double mouvement de familiarisation et de distanciation : ils fonctionnent comme des métaphores cognitives et critiques au sens de Lakoff et Johnson (2003) dont la valeur dépasse le cadre rhétorique pour s’inscrire dans une praxis discursive propre à l’écofiction. En nommant ce qui n’a pas encore été baptisé, ils donnent forme à des entités conceptuelles, affectives et politiques nouvelles et, en ce sens, ils sont à la fois des instruments de représentation et des matrices de pensée. La création néologique écofictionnelle devient alors un acte de connaissance : elle ne décrit pas le réel, elle en configure la possibilité, en instaurant un espace de négociation entre le langage et l’avenir, entre la perception du monde et sa reconfiguration symbolique.

Comme nous avons pu le voir tout au long de notre étude, les néologismes écofictionnels remplissent simultanément plusieurs fonctions dans le discours. Ils sont mimétiques, en figurant l’altérité du monde à venir et en créant les conditions linguistiques de son intelligibilité ; cognitifs, en anticipant les catégories nécessaires à la compréhension des mutations écologiques ; critiques, en opérant une distanciation ironique ou polémique vis-à-vis des narrations dominantes de la modernité et, enfin, esthétiques, en renouvelant les formes du dire et en suscitant, par la tension morphologique, une expérience de défamiliarisation linguistique. Des néologismes comme *villéco-dômes*, *agrivilles*, *afrofuturisme*, *beachnésie*, *géo-anticiper*, *Hypothèse Gaïa* ou *capital fissile* cristallisent cette pluralité fonctionnelle, en témoignant de la capacité du langage à penser l’écologie au futur et à faire du mot un opérateur politique. Par le déplacement qu’ils opèrent entre réalité empirique et spéculation poétique, les néologismes écofictionnels sembleraient instituer un nouvel espace d’intelligibilité où s’inventent les conditions d’une littérature du futur et d’une écopoétique du possible : ils relient les imaginaires du vivant, de la technique et du collectif, tout en révélant les failles idéologiques de notre

rapport au monde. À la fois précaires et productives, ces unités traduisent l'effort de nos sociétés pour habiter linguistiquement la mutation écologique en cours : en donnant forme à l'inconnu du futur, par les mots, elles font du langage non plus le simple reflet des bouleversements du monde, mais l'un de leurs moteurs symboliques et imaginatifs.

Bibliographie

A.A.V.V. 2024. *Dictionnaire Hachette 2024*. Paris : Hachette.

A.A.V.V. 2024. *Dictionnaire Larousse 2024*. Paris : Éditions Larousse.

A.A.V.V. 2024. *Le Grand Robert de la langue française* (version numérique). Paris : Éditions Le Robert.

Altmanova, J., Zollo, S. D. 2025. « Zoopression dans la langue. La néologie militante au service de la cause animale ». *Neologica*, n° 19, p. 65-82.

Angenot, M. 1978. « Le paradigme absent. Éléments d'une sémiotique de la science-fiction ». *Poétique*, n° 33, s.p.

Berger, G. et al. 2007. *De la prospective : textes fondamentaux de la prospective française - 1955-1966*. Paris : L'Harmattan.

Bode, C., Dietrich, R. 2013. *Future Narratives: Theory, Poetics, and Media-Historical Moment*. Berlin : De Gruyter.

Bould, M. 2012. *Science Fiction*. London : Routledge.

Bréan, S. 2012. *La science-fiction en France. Théorie et histoire d'une littérature*. Paris : PUPS.

Bureau, P. 2024. *NÉOFIX : La néologie comme stratégie de transition écologique ? Extraction et analyse des néologismes désignant des formes d'action climatique dans la presse française et la fiction climatique*, Dossier réalisé dans le cadre du programme de recherche Bourse J. W. Zelliger financé par l'Académie Française, Université de Naples Parthenope sous la direction de Silvia Domenica Zollo.

Carayol, M. 2024. « Traduire la xéno-encyclopédie en finnois et en français : une approche pragmatique ». *ReS Futurae*, n° 24. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/resf/13685> [consulté le 10 octobre 2025].

Carson, R. 1962. *Silent Spring*. Boston: Houghton Mifflin.

Cartier, E. 2011. « Néologie et description linguistique pour le TAL ». *Langages*, n° 183, p. 105-117.

Cartier, E. 2018. *Dynamique lexicale des langues : éléments théoriques, méthodes automatiques, expérimentations en français contemporain*, Dossier réalisé en vue de l'Habilitation à diriger des recherches, Université Sorbonne Paris 13, 13 décembre 2018.

Cartier, E., 2016. « Néoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues ». *Neologica*, n° 10, p. 101-131.

- Cartier, E., Sablayrolles, J.-F. 2008. « Néologismes, dictionnaires et informatique ». *Cahiers de lexicologie*, n° 93, p. 175-192.
- Clas, A. 1987. « Une matrice terminologique universelle : le brachygraphie gigogne ». *Méta*, 32, 3, p. 347-355.
- Dressler, W. U. 2000. « Extragrammatical vs. marginal morphology ». In : *Extragrammatical & Marginal Morphology*. München : Lincom Europa, p. 1-10.
- Fradin, B. 2015. « Les mots-valises : jeux et enjeux ». *Neologica*, n° 9, p. 35-60.
- Fradin, B. *et al.*, 2009. Morphologie grammaticale et extragrammaticale. In : *Aperçus de morphologie du français*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes, p. 21-45.
- Gérard, C. *et al.* 2014. Traitement automatisé de la néologie : pourquoi et comment intégrer l'analyse thématique ?. In : *Actes du IV^e Congrès Mondial de linguistique française (CMLF 2014)*. vol. n° 8, Berlin : SHS Web of Conferences, p. 2627-2646.
- Gévart P. 2018. « Prospective et science-fiction. Le dialogue nécessaire ». *Prospective et stratégie*, n° 9, p. 89-97.
- Gindre, P. 1999. *La formation des néologismes dans la littérature de science-fiction d'expression anglaise contemporaine*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Besançon sous la direction de Jean Tournier.
- Granjou, C. 2023. « De l'avenir de l'homme aux futures de la nature : les sciences sociales aux prises avec l'environnement ». *Dire, le futur, c'est faire le présent*, n° 3, p. 97-112.
- Grésillon, A. 1984. *La règle et le monstre : le mot-valise. Interrogations sur la langue, à partir d'un corpus de Heinrich Heine*. Tübingen : Niemeyer.
- Jameson, F. 2005. *Archaeologies of the Future: The Desire Called Utopia and Other Science Fictions*. London: Verso.
- Jingand, A. 2024. *Représentations linguistiques dans des œuvres dystopiques modernes : une analyse sociolinguistique*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Strasbourg sous la direction de Odile Schneider-Mizony.
- Jingand, A. 2025. « Contribution à une typologie des néologismes science-fictionnels ». *Journée des néologismes*. Nancy : Université de Nancy - ATILF. [En ligne] : https://www.atilf.fr/wp-content/uploads/manifestations/colloques-je/JE_Neologismes_2025_A-Jingand.pdf [consulté le 10 octobre 2025].
- Kilgarriff, A. *et al.* 2014. « The Sketch Engine : ten years on ». *Lexicography*, n° 1 (1), p. 7-36.
- Lakoff, G. *et al.* 2003. *Metaphors we live by*. London: University of Chicago Press.
- Mattiello, E. 2017. *Analogy in word-formation, a study of English neologisms and occasionalisms*. Berlin-Boston : De Gruyter Mouton.
- Meadows, D. H. *et al.* 1972. *The Limits to Growth*. New York: Universe Books.
- Munat, J. 2007. (éd.). *Lexical creativity, texts and contexts*. Amsterdam : John Benjamins Publishing.
- Poix, C. 2020. « L'hypostatisation des occasionnalismes poétiques dans la littérature pour la jeunesse ou l'innovation lexicale suffit-elle à poser l'existence d'une entité fictive ». *Neologica*, n° 14, p. 145-166.

Raffard, M. *et al.* 2022. « Des prototypes d'action pour le futur ». *Marges. Revue d'art contemporain*, n° 35. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/marges/3054> [consulté le 10 octobre 2025].

Ray, A. 2019. *Traduire les termes du futur : analyse du traitement des termes-fictions dans la traduction de l'anglais au français de la littérature de science-fiction*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Orléans sous la direction de Thomas Pughe et d'Antonia Cristinoi.

Ray, A. 2020. Traduire la terminologie de science-fiction : réflexions sur une modélisation. In : *Récits et modélisations*. Saint-Martin-du-Var : Éditions du Somnium, p. 79-89.

Ray, A. 2023. « Approche contrastive anglais-français de la création lexicale science-fictionnelle ». *Studia Romanica Posnaniensia*, 2023, n° 49/4, p. 125-143.

Renner, V. 2006. Dépasser les désaccords : pour une approche prototypiste du concept d'amalgame lexicale. In : *Le Désaccord*. Nancy : Publications de l'AMAES, p. 137-147.

Renouf, A. *et al.*, 2007. WebCorp : an integrated system for web text search. In: *Corpus Linguistics and the Web*. Rodopi : Amsterdam, 47-67.

Rossi, M. 2015. *In rure alieno. Métaphores et termes nomades dans les langues de spécialité*. Bern : Peter Lang

Rumpala, Y. 2023. « Inventer un au-delà du capitalisme par la (science)-fiction ? Comment l'imaginaire trouve des lignes de fuite en déconstruisant ». *Dire le futur, c'est faire le présent*, n° 3, p. 113-129.

Sablayrolles, J.-F. 2019. *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*. Limoges, Lambert-Lucas.

Saint-Gelais, R. 1999. *L'Empire du pseudo. Modernités de la science-fiction*. Québec : Nota Bene.

Schmid, H.-J. 2008. « New words in the mind: Concept-formation and entrenchment of neologisms ». *Anglia*, n° 126 (1), p. 1-36.

Trexler, A. 2015. *Anthropocene Fictions: The Novel in a Time of Climate Change*. Charlottesville: University of Virginia Press.

Zollo, S. D. 2022. « Les néologismes de Glenn Albrecht face au changement écologique : entre créativité lexicale et bouleversement émotionnel ». *Neologica*, n° 16, p. 203-221.

Zollo, S. D. 2025. « Les verbes néologiques de type futuriste ». *Écho des études romanes. Revue de linguistique et littératures romanes*, n° XXI/2, p. 97-116.



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>





À propos de la néologie spécialisée dans un corpus interdisciplinaire écrit et oral sur les sciences de l'environnement

Sabrina Aulitto

Università degli Studi di Napoli Federico II, Italie
 sabrina.aulitto2@unina.it
<https://orcid.org/0000-0003-2375-3243>

Marius François

Université Lumière Lyon 2, France
 marius.francois@univ-lyon2.fr
<https://orcid.org/0009-0007-8188-2023>

Reçu le 31-05-2025 / Évalué le 07-1-/2025 / Accepté le 15-12-2025

Résumé

Cet article vise à analyser l'évolution sémantique de néologismes spécialisés dans un corpus interdisciplinaire diachronique et diamésique de discours écrits et oraux concernant les sciences de l'environnement. Il s'agit de discours spécialisés publiés et présentés oralement dans un contexte académique par des chercheuses et des chercheurs français impliqués dans la description des questions environnementales. Cette thématique est très interdisciplinaire et suscite l'intérêt d'experts de diverses disciplines universitaires telles que l'écologie, la géographie, la physique, les sciences politiques, la sociologie et l'urbanisme. D'après ce constat, nous avons organisé notre corpus en diachronie courte, de 2014 à 2024, dans une perspective interdisciplinaire et diamésique, car il se compose de deux sous-corpus, l'un écrit et l'autre oral. Ces deux sous-corpus constituent un riche observatoire terminologique au travers duquel nous avons pu observer et étudier le comportement du terme *effondrement* dans le corpus, avant, durant et après sa normalisation dans la base de données *FranceTerme* (attesté en 2021), aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Mots-clés : corpus interdisciplinaire, variation diachronique, variation diamésique, néologie spécialisée

A proposito di neologia specialistica in un corpus interdisciplinare scritto e orale sulle scienze ambientali

Riassunto

Il presente articolo analizza l'evoluzione dei neologismi in un corpus specialistico diacronico interdisciplinare di discorsi scritti e orali riguardanti le scienze ambientali. Si tratta di discorsi specialistici pubblicati e presentati oralmente in un contesto accademico da ricercatori francesi impegnati nella descrizione di questioni ambientali. Si tratta di un tema molto interdisciplinare che suscita l'interesse di diverse discipline accademiche quali l'ecologia, la sociologia, la geografia, l'urbanistica e le scienze

politiche. Sulla base di questa constatazione, abbiamo organizzato il nostro corpus in una diacronia corta, dal 2014 al 2024, in una prospettiva interdisciplinare e diamesica, poiché esso è composto da due sottocorpora, uno scritto e l'altro orale. Questi due sottocorpora costituiscono un ricco osservatorio terminologico attraverso il quale abbiamo potuto approfondire l'evoluzione semantica del termine *effondrement* nel corpus, prima, durante e dopo la sua normalizzazione nella banca dati *FranceTerme* (risalente al 2021), sia allo scritto che all'orale.

Parole chiave : corpus interdisciplinare, variazione diacronica, variazione diamesica, neologia specialistica

On specialized neology within an interdisciplinary written and spoken corpus on environmental sciences

Abstract

This article aims to analyse the evolution of specialised neologisms in a diachronic, interdisciplinary corpus of written and oral discourse concerning environmental sciences. The corpus comprises specialised discourse published and orally presented in an academic context by French researchers dealing with environmental issues. As the topic is highly interdisciplinary, it attracts interest from various academic disciplines, including ecology, sociology, geography, urban planning and political science. Based on this observation, the corpus focuses on a short diachronic period, from 2014 to 2024, and it consists of two sub-corpora, a written and an oral one, created on the basis of an interdisciplinary and diamesic perspective. These two sub-corpora constitute a rich terminological observatory through which we observed and studied, in both writing and speech, the semantic evolution of the French term *effondrement*, before, during and after its standardisation in the *FranceTerme* database (attested in 2021).

Keywords: interdisciplinary corpus, diachronic variation, diamesic variation, specialised neologism

Introduction¹

La néologie spécialisée officielle est l'affaire d'institutions, comme la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), entre autres, et fait intervenir plusieurs types d'acteurs (Candel, 2019 : 112). Sa pratique, comme l'écrit Candel (2005 : 91-92), est codifiée et met en son centre le corpus textuel. L'usage de ce dernier s'est développé de façon importante à la fin des années 1990, via les travaux de Bourigault et Slodzian (1999) notamment. Composé, à des fins d'analyse

¹ Sabrina Aulitto a pris en charge la rédaction des sections 1, 1.1 et 3.1, tandis que Marius François s'est occupé des parties 2.2, 2.2.1 et 3.2 ; les sections 3 et la conclusion ont été rédigées conjointement.

terminologique, de textes spécialisés, il constitue, selon les mots de L'Homme (2004 : 119-120) à la fois un « réservoir de termes » et de « données terminologiques qui serviront à mieux saisir leur sens ou à caractériser leur comportement ». Il permet donc, en théorie, de fournir suffisamment d'informations aux néologues, comme aux terminographes, pour mener à bien leur projet. Comme l'indiquent les directives d'Infoterm (2005 : 9) : « l'aménagement terminologique s'appuie sur des normes linguistiques établies et une certaine stabilité grammaticale et orthographique dans la langue écrite ».

Notre problématique s'étend autour de la construction d'un corpus interdisciplinaire, écrit et oral, en diachronie et diamésie sur les sciences environnementales, dans le but d'observer et analyser le comportement d'un terme nouveau dans un échantillon d'articles académiques et de colloques sur les débats relatifs au changement climatique. Ce nouveau terme, *théorie de l'effondrement*, a été enregistré dans la base de données *FranceTerme* en 2021. Pour ce faire, après avoir compilé nos deux sous-corpus, nous avons d'abord exploité le sous-corpus écrit, dans le but d'analyser si l'usage du terme *effondrement* en corpus (qui est plus fréquemment utilisé seul, plutôt que le syntagme *théorie de l'effondrement*) correspond à celui qui est circonscrit dans la définition fournie par *FranceTerme*. Ensuite, nous nous sommes focalisés sur l'analyse des données orales pour mettre en relief les différences d'usage en diamésie.

1. Cadre théorique

Les lignes suivantes circonscrivent le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre démarche. Nous situerons notre travail au sein d'une perspective de terminologie textuelle (Bourigault, Slodzian, 1999), tout en justifiant nos choix relatifs à l'interdisciplinarité, la diachronie courte ainsi que l'observation de deux canaux de communication.

1.1. Terminologie et interdisciplinarité

L'interdisciplinarité n'est pas une préoccupation récente des terminologues, comme en témoigne le colloque organisé en 1996 par le

Centre de terminologie de Bruxelles et l'Association européenne des professeurs de langues vivantes et éloquemment intitulé *Terminologie et interdisciplinarité*. Depuis, nombreuses ont été les manifestations scientifiques mettant en valeur les notions de terminologie et d'interdisciplinarité et nous citerons, pour prendre un exemple récent, la XIX^e Journée Scientifique du réseau REALITER (2023), qui se proposait d'étudier les « défis et perspectives de recherches futures » entre ces deux notions². Cabré (1998 : 61) proposait la définition suivante de la notion d'interdisciplinarité :

Il serait faux de penser [...] qu'une interdiscipline se définit comme une suite linéaire de concepts provenant des disciplines qui la composent. Il s'agit plutôt de sélectionner à partir de ces domaines un certain nombre de concepts et d'éléments, puis d'en faire un objet et un champ propres.

À partir des observations de Cabré (*ibid.*), Humbley (1998 : 147) définit les activités du terminographe confronté à l'interdisciplinarisation croissante, compte tenu de « la multiplication des échanges à tous les niveaux ». La terminologie (et donc le terminologue) endosse donc, selon les mots de Humbley (*ibid.*), un rôle d'interface inhérent à ce processus, consacrant ainsi le phénomène comme présentant un intérêt pour la discipline.

La problématique de l'interdisciplinarité a également été abordée par des non-terminologues et notamment par des spécialistes du domaine des sciences de l'environnement : Leroy (2004 : 278) remarque que « l'interdisciplinarité se caractérise par la volonté de résoudre un problème unique sur lequel toute l'attention est focalisée, à l'aide de théories explicatives homogènes et en utilisant un vocabulaire spécifique ».

Étant donné les répercussions terminologiques importantes que peut avoir l'interdisciplinarité, – polysémie (Janssen, Van Campenhoudt, 2005), synonymie et création consciente ou non des experts (Condamines, Dehaut, 2011), – cette dernière occupe une place toujours plus importante dans les

² À ce colloque, nous pourrions ajouter celui organisé en 2024 par le réseau LTT – Lexicologie, Terminologie, Traduction, où un axe de communication « [visait] à questionner l'interdisciplinarité dans la terminologie d'aujourd'hui » ou encore la journée d'études LangaJE 2023 intitulée : « La linguistique à la croisée des disciplines : quelle place pour l'interdisciplinarité ».

préoccupations de recherche des terminologues. Ce phénomène est d'autant plus marqué que le passage à l'ère de l'information a, selon les mots de Bordet (2013 : 96), décloisonné les savoirs et permis une « innovation technologique » (et donc néologique) :

Ainsi, les nanotechnologies combinent physique, mathématiques et sciences des matériaux pour produire des applications qui révolutionnent, entre autres, le domaine de la médecine et du cosmétique, avec la création par exemple des « textiles intelligents », capables de s'adapter aux besoins du corps humain. La révolution de l'information a mobilisé électronique, informatique et tout le domaine des sciences du langage pour dématérialiser l'information et en permettre le partage à l'échelle planétaire, avec des conséquences politiques et économiques incalculables.

Les exemples évoqués par la chercheuse renforcent l'idée que l'interdisciplinarité est source d'évolutions techniques à la base d'un foisonnement néologique spécialisé.

2. L'interdisciplinarité en diachronie en corpus spécialisé

Dans le cadre de notre étude, nous proposons d'observer l'interdisciplinarité dans une perspective diachronique. Nous nous intéressons au domaine des sciences de l'environnement, soit un domaine en voie d'interdisciplinarisation en plein essor qui constitue, selon Dury (2024 : s. p.), un « terrain d'observation fertile ». Par conséquent, celui-ci se prête relativement bien à une analyse mobilisant les principes théoriques et méthodologiques de l'étude des langues spécialisées en diachronie courte, car, selon Picton et Condamines (2024), elle « constitue une perspective très pertinente pour les langues de spécialité, et particulièrement pour les domaines scientifiques et techniques en émergence [...] ». Nous veillerons donc à respecter les trois critères nécessaires en vue d'une analyse en diachronie définis par Dury et Picton (2009 : 35) :

Enfin, elle [l'étude citée] permet de mettre en place toute une méthodologie de constitution et d'interrogation d'un corpus propre à la dimension diachronique et qui répond à trois exigences principales : l'exigence d'homogénéité (compilation de textes relevant d'un même genre

textuel par exemple), l'exigence de diachronicité (échelonnement des textes dans le temps) et l'exigence de contrastivité (division du corpus en plusieurs sous-corpus qui seront ensuite comparés).

Nous considérons qu'un corpus interdisciplinaire et construit en diachronie constitue un observatoire privilégié de création terminologique, notion sur laquelle revient le paragraphe qui suit, en la situant dans son rapport à la linguistique de corpus.

2.1. Interdisciplinarité et néologie en corpus spécialisé

L'essor du recours au corpus en terminologie ainsi que son avènement en tant qu'objet d'étude à part entière sont liés à l'émergence de la terminologie textuelle, un courant de recherche né dans les années 1990. Ce courant a été alimenté par le développement d'outils d'exploration de corpus ainsi que le constat d'une « inadéquation entre les terminologies de référence, officielles, et la réalité des usages langagiers dans les documentations techniques » (Condamines, 2018 : 93). Notre réflexion s'articule autour de notre corpus et implique une approche ascendante (ou *bottom-up*), soit une méthode d'analyse récurrente en terminologie textuelle (Condamines, 2023) qui consiste à « faire émerger l'interprétation à partir d'une généralisation des contextes d'apparition des candidats-termes » (Condamines, Picton, 2023 : 95).

Le corpus écrit spécialisé a été consacré comme lieu d'observation privilégié de la néologie, que ce soit du point de vue de l'extraction (L'Homme, 2004 ; Drouin, 2003 ; Paquin, Drouin, 2010, entre autres), de l'implantation (Quirion, 2003 ; Quirion, Lanthier, 2006, entre autres), ou de la disparition (Dury, Drouin, 2009), et ce pour des approches cherchant à analyser des cas de néologie sémantique (Morel 2024, Condamines *et al.* 2012, entre autres) comme lexicale (Paquin, 2006, Aulitto, 2024 entre autres).

Le recours au corpus oral spécialisé à des fins d'analyse néologique spécialisée, quant à lui, constitue une alternative moins privilégiée. À l'exception de certains travaux, relativement ponctuels (Lanqueur, 2016 ; François, 2024, entre autres), les terminologues sensibles à la question des termes nouveaux semblent irrémédiablement favoriser le corpus écrit. Les

raisons expliquant cette utilisation quasi-systématique sont nombreuses : Gaudin (2005 : 89) signale que l'accès à la ressource orale spécialisée est « plus coûteux en moyens humains et en temps », idée reprise et développée par Humbley (2018 : 222), qui ajoute l'absence de ressource orale spécialisée comme facteur bloquant. À l'inverse, l'évolution exponentielle et la démocratisation d'Internet ont vraisemblablement facilité un « accès à d'énormes masses textuelles » (Van Campenhout, Temmerman, 2011 : 224). Comme nous le verrons dans le paragraphe consacré à la collecte des données analysées dans le cadre de cette étude, la rareté des ressources vidéo/audio spécialisées sur la thématique des sciences de l'environnement, en français hexagonal, disponibles en ligne, semble parfaitement illustrer notre propos précédent, et ce d'autant plus que le corpus a été bâti dans une optique d'analyse diachronique et qu'il nous incombait donc de l'équilibrer, soit une difficulté mise au jour par Dury (2004), Dury et Picton (2009), Picton (2018) et Condamines et Picton (2024). L'interdisciplinarité a d'ores et déjà été catégorisée comme étant à l'origine d'un foisonnement terminologique relativement important. Resslerová (2024 : 61) aborde les termes de l'intelligence artificielle, un domaine qui constitue, selon ses mots, « un des résultats du développement technologique sans précédent » et dont la « terminologie reflète la diversité de ses conceptions et techniques ». De la même manière, Condamines et Picton (2024), à la suite de Condamines *et al.* (2011), s'intéressent aux évolutions sémantiques spécialisées de l'exobiologie, un domaine qu'elles étudient via un corpus réalisé sur la base d'ouvrages « divisés en disciplines, les disciplines retenues étant : l'astronomie, la biologie, la chimie et la géologie [...] ».

Dans notre recherche, nous considérons les néologismes spécialisés « en tant qu'objet multidimensionnel complexe », suivant les suggestions de Maria-Teresa Cabré (2021 : 30), et prenons en considération

[...] la polyédricité d'un objet de connaissance [qui] doit, en toute rigueur, envisager un accès multiple à cet objet, c'est-à-dire prendre en compte les différentes dimensions de cet objet et le fait qu'à chacune d'entre elles correspond une théorie propre de l'objet de connaissance.

D'après Cabré, la « polyédricité » en néologie représente les multiples facettes que l'objet de connaissance peut acquérir en différents contextes ; c'est à partir de ce constat, que pour notre démarche, le « néologisme polyédrique » représente un des « marqueurs discursifs » relevant la variation des points de vue.

2.2. Interdisciplinarité et diamésie en corpus spécialisé

Cette typologie de corpus représente un bel observatoire pour analyser la variation des points de vue aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, dans le but d'enrichir notre analyse en observant potentiellement des divergences dans l'usage de certains termes en fonction du canal de communication. En partant de l'usage des termes à l'écrit, l'oral nous offre la possibilité de constater une divergence qui s'ajoute comme trait définitionnel à la définition d'ores et déjà rédigée et publiée dans *FranceTerme*. Le cas échéant, cela permettrait de mettre au jour le phénomène de variation diamésique spécialisée à partir duquel de nombreuses interrogations supplémentaires pourraient naître. De plus, il n'existe, à la date où nous rédigeons ce texte et dans la mesure de nos connaissances, aucune démarche ayant mis en parallèle ces deux typologies de corpus, notamment du point de vue du canal de communication.

3. Méthodologie de travail

3.1. Description du corpus des sciences environnementales

Cette sous-partie sera consacrée à la description de notre corpus d'analyse. Ce dernier a été construit à partir d'articles scientifiques de chercheurs et chercheuses ainsi que de transcriptions d'intervention orales scientifiques, lui conférant ainsi sa nature diamésique. Comme évoqué précédemment, le sous-corpus écrit ainsi que le sous-corpus oral s'étendent de 2014 à 2024, un empan chronologique relativement court dont nous postulons qu'il ne constituera pas nécessairement un frein à l'observation du comportement de néologismes polyédriques pour plusieurs raisons d'ores et déjà évoquées. En effet, le domaine de l'environnement possède

une vocation particulière à l'interdisciplinarité, induisant ainsi potentiellement une pluralité des points de vue introduits par les différents experts impliqués sur la question de l'emploi des termes. De plus, Dury (2024) a démontré que la diachronie courte se prêtait relativement bien à l'étude d'un domaine dont l'évolution est si rapide et dont les contours sont flous.

3.1.1. Description du sous-corpus écrit

Le corpus écrit, à visée diachronique et interdisciplinaire, couvre une période de dix ans, de 2014 à 2024. Il comptabilise 602 167 mots et recueille trois articles scientifiques par année et par discipline (parmi lesquelles les sciences politiques, la socio-écologie, l'économie, la géographie, la sociologie et l'urbanisme), pour un total de 198 articles, collectés en consultant la plateforme *Open Journal*, le *portail de ressources électroniques en sciences humaines et sociales*, en lançant la recherche du mot-clé « *changement climatique* ». Dans le respect des critères d'analyse en diachronie courte, nous avons segmenté le corpus écrit en deux petits sous-corpus, respectivement de 2014 à 2018 et de 2019 à 2024. Ce choix a été adopté après le constat qu'à partir de 2019, nous avons remarqué un enrichissement lexical dans la description des sciences de l'environnement avec l'emploi de termes nouveaux. Nous avons pu vérifier ce phénomène en comparant la liste des termes dans les diverses éditions consultées du *Vocabulaire de l'environnement* au Journal Officiel (publié en 2019, 2021, 2023 et 2024), avec l'extraction automatique de la liste des mots du sous-corpus écrit réalisée avec l'outil *Sketch Engine*.

D'après cette comparaison, nous avons observé que des termes tels que *décarbonation*, *écotaxe*, *intensité des gaz à effet de serre*, *zone à faible émission*, *catastrophisme*, *collapsologie*, *empreinte écologique*, *effondrement*, *diversité biologique*, *résilience*, *valorisation des déchets* sont entrés dans les discours scientifiques des articles académiques de chercheuses et chercheurs francophones engagés dans l'argumentation des questions environnementales depuis 2019.

3.1.2. Description du sous-corpus oral

Notre sous-corpus oral est composé d'interventions proposées à l'occasion de colloques scientifiques. Il contient donc une forme d'oral spécialisé semi-préparé, au sens de Ylönen (2018), qui se situe donc au croisement de la communication au sein d'un laboratoire (plus informelle) et de la publication de résultats de recherche écrite, plus codifiée. Il s'étend sur un empan chronologique de dix ans, entre 2014 et 2024, nous permettant ainsi une organisation en diachronie courte, au sens de Picton (2018). Nous le qualifions de polyphonique car il aborde les sciences de l'environnement ainsi que la question du changement climatique à travers un prisme de disciplines relativement diverses. Il est constitué d'un premier sous-corpus regroupant environ seize heures d'enregistrement des diverses interventions pour plus de 215 000 mots, relatif aux sciences écologiques (climatologie, physique, biologie, hydrogéologie, océanologie, etc.). Vient ensuite un second sous-corpus, composé quant à lui de quelque 220 000 mots retranscrits à partir des plus de dix-sept heures d'enregistrement et relatif aux sciences humaines et sociales (sociologie, économie, urbanisme, sciences politiques, sciences de gestion, etc.).

La plupart des interventions en sciences sociales ont été réalisées après 2021. Ceci a pour conséquence de nuire à l'homogénéité et à l'équilibre de notre corpus : la première tranche temporelle dispose d'une teinte sciences naturelles, tandis que la seconde comporte davantage de prises de parole d'experts en SHS. Toutefois, le manque de données antérieures à cette date révèle, selon nous, et nous le verrons dans les analyses terminologiques subséquentes, une appropriation progressive par les sciences sociales de la question du changement climatique à la fin des années 2010. Nous ne disons pas que la thématique n'avait pas été abordée auparavant. Néanmoins, elle était beaucoup plus largement abordée par les sciences naturelles : Overland et Sovacool (2020 : 2) indiquent que la recherche des sciences sociales autour du changement climatique n'est que sporadique, voire inexistante avant 1990. Ils ajoutent que les SHS n'ont reçu, entre 1990 et 2018, que 0,12 % du financement total dédié à la recherche autour du changement climatique. Notre analyse diachronique sur ce corpus sera donc à nuancer. Le corpus oral ne se prête donc que trop peu à une analyse diachronique, en ce sens qu'il ne respecte, des trois critères énoncés par

Dury et Picton (2009 : 35-36) que les critères d'homogénéité (les interventions relèvent d'un même genre discursif) et de diachronicité. Le critère de contrastivité est, quant à lui, mis à mal par l'hétérogénéité des expertises représentées d'un sous-corpus à un autre.

Les interventions sont réalisées par des intervenants francophones et ont été retranscrites automatiquement via l'outil *AUDAPOLIS*¹ et son modèle de retranscription « *big* ». Notons ici que l'outil, bien que relativement efficace, ne permet pas d'obtenir un corpus parfaitement « propre ». Cela constitue bien évidemment une première limite à notre démarche.

3.1.3. Approche méthodologique

Notre méthodologie implique l'analyse sémantique de quelques termes extraits de ce corpus spécialisé, diachronique et diamésique, en sciences de l'environnement. La termicité des unités terminologiques considérées, au sens défini par Kageura et Umino (1996 : 269) de « degré auquel une unité linguistique est apparentée à un concept spécifique au domaine³ » (notre traduction), pour l'étude a été définie via la présence dans plusieurs *Vocabulaires de l'environnement* publiés dans des bulletins officiels du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, respectivement en 2015⁴, 2019⁵, 2021⁶ et 2025⁷, soit une période relativement couverte par notre corpus d'analyse, qui s'étend de 2014 à 2024. Nous en avons extrait manuellement 61 entrées que nous considérerons comme relevant de la néologie spécialisée, car rédigées et publiées au moment où les différents documents composant notre corpus ont été pensés et publiés.

Une fois notre vivier terminologique réduit aux exigences de termicité et de néologicit   d  finies ci-avant, il nous a incomb   d'exclure de notre champ d'analyse les termes dont le faible nombre d'occurrences dans nos deux sous-corpus ne nous permettait pas d'envisager une   tude

³ « *On the other hand, termhood refers to the degree that a linguistic unit is related to (or more straightforwardly represents) domain-specific concepts.* »

⁴ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/15/Hebdo44/CTNX1518152K.htm>

⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039124628>

⁶ <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo32/CTNR2120784K.htm>

⁷ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/2025/Hebdo7/CTNR2501074K>

suffisamment approfondie. Parmi les 61 entrées recensées (*alluvionnement, guidance environnementale, sol artificiel végétalisable, théorie de l'effondrement*, entre autres), aucune ne dépassait les cinq occurrences dans notre sous-corpus oral et dans notre sous-corpus écrit. Partant de ce constat, nous avons donc considéré une ouverture sur le spectre des termes qui pourraient être analysés. Par exemple, nous avons constaté que le terme *effondrement*, constitutif du syntagme *théorie de l'effondrement*, possédait un nombre d'occurrences suffisant pour une observation détaillée et avons donc entrepris d'analyser si son utilisation en contexte était relative, ou non, au concept défini dans *FranceTerme* de *théorie de l'effondrement* :

Théorie selon laquelle des populations végétales et animales, voire des écosystèmes, sont voués à disparaître du fait d'une surexploitation qui excède leur résilience, entraînant la perte des services écosystémiques et un effondrement de la civilisation qui dépend de ces services.

Les exemples qui suivent dans la partie consacrée aux analyses l'illustreront, mais nous pouvons raisonnablement diviser la notion délimitée sur *FranceTerme* de *théorie de l'effondrement* en deux parties subséquentes, l'une étant à l'origine de l'autre, *l'effondrement des écosystèmes* déclenchant *l'effondrement sociétal* : *l'effondrement* des « populations végétales et animales, voire des écosystèmes [...] entraînant la perte des services écosystémiques et un effondrement de la civilisation ». Les extraits présentés ci-après font respectivement référence à un de ces deux types d'*effondrement*, qui sont, nous venons de l'expliquer, les deux traits définitoires principaux de la notion de *théorie de l'effondrement*.

Le terme finalement retenu sera analysé par les deux prismes différents, bien que complémentaires, que sont la diachronie et la diamésie, comme nous l'avons vu dans les paragraphes consacrés à la description des sous-corpus écrit et oral. La constitution en diachronie du sous-corpus écrit a posé moins de difficultés que celle du sous-corpus oral, notamment du fait du manque de ressources accessibles sur la thématique abordée. Le recours à un sous-corpus écrit a présenté, dès lors, un double intérêt. En premier lieu, il nous permet de pallier le déséquilibre diachronique de notre sous-corpus oral, car le sous-corpus écrit respecte beaucoup plus les principes

d'études en diachronie qu'il nous incombe de respecter. En second lieu, le recours à des corpus de nature différente (oral et écrit spécialisés) nous permet d'introduire l'analyse de la variation diamésique en corpus spécialisé, notion dont nous postulons qu'elle permet d'observer un usage diversifié des termes susceptibles de présenter une forme de néologie polyédrique.

3.2. Analyse des données (corpus écrit)

La plupart des termes extraits apparaissent après leur date d'attestation indiquée dans les *Vocabulaires*, exception faite pour le terme *effondrement* qui est présent dans le corpus depuis 2019, trois ans avant sa normalisation attestée en 2021 dans le *Vocabulaire de l'environnement* publié dans le Bulletin Officiel de l'Éducation nationale. Dans les « Termes et les Définitions » validés par la *Commission d'enrichissement de la langue française*, la fiche terminologique consacrée à la *Théorie de l'effondrement* propose quatre termes corrélés, à savoir *catastrophisme*, *collapsologie*, *résilience* et *service écosystémique*, tous indiqués comme des nouveaux termes en 2021, mais qui n'apparaissent dans le sous-corpus que depuis 2023.

Le terme *effondrement*, en usage notamment depuis 2019, est le seul qui se prête réellement à notre analyse diachronique, portant sur la période précédant et suivant sa normalisation. Avant cette date, dans le corpus, le sens de ce terme est communiqué à travers des synonymes, plus proches de la langue générale, tels que *chute*, *destruction* ou *disparition*. Avant d'analyser des exemples, nous montrons dans le tableau 1 les fréquences de ces termes dans les deux fenêtres temporelles détectées :

Périodes	Total d'occurrences	Nombre d'articles	<i>effondrement</i>	<i>chute</i>	<i>destruction</i>	<i>disparition</i>
2014-2018	244 043	99	0	3	6	8
2019-2024	358 124	99	63	0	16	31

Tableau 1 : Les fréquences du terme *effondrement* dans le sous-corpus écrit

Dans le premier sous-corpus écrit, en 2014, Salvador Juan, chercheur en socio-écologie, aborde certaines des craintes relatives au réchauffement climatique, telles que « la *disparition* accélérée et irréversible des espèces animales ou végétales et la fin de la réserve des hydrocarbures » qui représentent des facteurs à l'origine d'inégalités écologiques. En 2015,

Cécile Renouard, experte en sciences politiques, remarque que la réduction des ressources naturelles et la « *destruction* des écosystèmes vivants » obligent tout le monde à réfléchir sur des pratiques résolutes au niveau politique et social.

Ensuite, en 2018, le sociologue Bertrand Hériard souligne que « la *chute* de la biodiversité est désormais bien documentée » depuis qu'en 2012, cette problématique a été soulevée à l'occasion du Sommet de Rio qui a mis en lumière l'urgence de la situation environnementale mondiale.

Dans le deuxième sous-corpus écrit, le terme *effondrement* est employé 63 fois, mais avec un usage massif en 2022 dans les études menées par les urbanistes.

Depuis 2019, les géographes relatent « l'effondrement des falaises » et décrivent les risques environnementaux concernant les biens littoraux. En 2020, les économistes insistent sur les problématiques contemporaines, relatant « les effondrements de modèles et d'instruments économiques » qui présentent trop de limites et peu de solutions dans la mesure des dommages écologiques et dans la proposition de solutions à adopter. Encore en 2020, les sociologues s'interrogent sur « l'effondrement sociétal », qui cause des inégalités environnementales, car à leur sens, « seules les sociétés égalitaires échappent à l'effondrement », entendu dans son acception de *chute*.

En 2022, les urbanistes proposent une analyse approfondie du contexte des catastrophes, s'appuyant sur la théorie de l'effondrement tout en mettant l'accent sur le concept d'« effondrement de la biodiversité ». Ils soulignent que les problèmes environnementaux identifiés depuis les années 1980, qui sont des enjeux globaux, se caractérisent par leur caractère inaccessible aux sens.

En 2023, Antoine Police, expert en sciences politiques et sociales, observe que les décisions publiques relatives au changement climatique et « à l'effondrement de la biodiversité des espèces se caractérisent rarement par une remise en cause radicale des modèles économiques dominants ». Dans le cadre de ses recherches, l'auteur a mis en exergue l'existence de modèles spécifiques au domaine de l'agriculture. Ces modèles se distinguent par leur capacité à proposer des solutions qui peuvent

engendrer des changements notables. Ces changements, à leur tour, peuvent conduire à la stabilisation des alternatives authentiques.

Dans une étude publiée par une équipe d'écologues en 2024, on observe que l'une des conséquences directes de la dégradation des ressources halieutiques est l'« effondrement du stock de poissons », qui provoque à la fois une raréfaction quantitative et qualitative de ces ressources.

Ces différents usages du terme *effondrement* et son analyse en diachronie dans une perspective interdisciplinaire, témoignent des différentes applications de cette unité terminologique par rapport aux contextes disciplinaires.

Dans les sciences environnementales, ce terme s'ancre souvent dans la perspective des limites planétaires et de la soutenabilité et il renvoie à la dégradation irréversible des écosystèmes sous l'effet des pressions anthropiques. En sociologie, l'effondrement peut prendre la forme d'une recomposition des structures sociales, d'un changement de paradigme, voire d'un basculement civilisationnel. Ce qui est particulièrement frappant, c'est la manière dont ces différents usages contribuent à forger un imaginaire collectif de la fin ou de la transformation radicale. L'*effondrement*, dans son acception contemporaine, n'est pas seulement une hypothèse scientifique ou un objet d'étude ; il devient un cadre interprétatif qui structure la perception de notre époque. Cette charge symbolique nourrit à la fois les discours catastrophistes, les récits de résilience, et les utopies de refondation, plus ancrés dans des discours militants.

Pour observer l'existence d'autres usages, moins dépendants de la définition de *FranceTerme*, nous avons également constitué un sous-corpus oral, dans le but de relever d'autres traits distinctifs et d'emploi de ce terme dans une collection structurée de données langagières orales.

3.3. Analyse des données (corpus oral)

Les contextes extraits de nos sous-corpus laissent entrevoir une diversité d'emplois, répartie en deux périodes temporelles bien définies.

Dans le sous-corpus des écologues, le terme est mobilisé à dix reprises, exclusivement entre 2014 et 2019. La plupart du temps, il est employé pour décrire les conséquences du changement climatique sur des systèmes

naturels. Les experts évoquent alors l’effondrement du vivant, du sauvage, de la calotte glaciaire, ou des écosystèmes :

*Le système qui existe pour arrêter l’effondrement des écosystèmes [...].
On a un effondrement du sauvage, tout s’en va : nos girafes, nos éléphants, nos hippopotames, nos papillons, nos abeilles [...].
C’est vraiment des effondrements très rapides de la calotte qui couvrait l’Amérique du Nord [...].*

Deux occurrences du terme font référence à un effondrement porté sur la civilisation, comme suit :

Il y a des ouvrages comme Jared Diamond hein, qui parle de de l’effondrement des sociétés à cause de la crise écologique [...].

Dans le corpus des sciences humaines, l’unité terminologique apparaît à trente-quatre reprises, entre 2018 et 2024. En dépit de quatre références faites à l’effondrement des écosystèmes, la majorité des occurrences du terme abordent la question de l’effondrement des sociétés humaines :

*Mais si on se projette demain dans une société en effondrement [...].
La sociologie, c’est la science des rapports des humains entre eux. Elle naît au dix-neuvième dans un contexte de double effondrement, celui des structures sociales et économiques mais aussi de l’ordre politique de nos sociétés.*

Effondrement des écosystèmes			Effondrement des sociétés		Autre effondrement (métaphorique, physique)	
Sous-corpus – Sciences écologiques	2014-2019	7 occurrences	2014-2019	3 occurrences	2014-2019	0 occurrence
	2020-2024	0 occurrence	2020-2024	0 occurrence	2020-2024	0 occurrence
Sous-corpus – Sciences Humaines	2014-2019	0 occurrence	2014-2019	2 occurrences	2014-2019	0 occurrence
	2020-2024	1 occurrence	2020-2024	28 occurrences	2020-2024	3 occurrences

Tableau 2 : Récapitulatif des différentes occurrences du terme *effondrement* dans le sous-corpus oral

Du reste, nos sous-corpus ne témoignent donc que d’une convergence très relative entre les deux groupes d’experts sélectionnés : l’unité *effondrement* est généralement associée aux écosystèmes pour les experts des sciences écologiques et à la société pour les experts de sciences sociales (Tableau 2). De plus, la délimitation chronologique que laisse entrevoir la répartition des occurrences nous conduit aux observations suivantes : la

notion d'*effondrement* a été initialement définie et délimitée par les spécialistes des sciences de l'environnement. Ces derniers dressent le portrait des conséquences probables du changement climatique sur leur objet d'étude, les écosystèmes. Ce portrait constitue un constat scientifique initial. Sur la base de ce constat, les spécialistes des différentes sciences sociales représentées dans nos données se réapproprient le terme et redéfinissent son objet en le calquant sur leurs préoccupations, qu'elles soient économiques ou, plus largement, sociétales. Toutefois, ils n'occultent pas pour autant les conséquences sur les écosystèmes. Elles constituent un des premiers maillons de la chaîne conceptuelle, ladite chaîne étant prolongée par la considération des conséquences directes sur les sociétés humaines.

L'évolution en diachronie du terme *effondrement* et la coexistence de ses deux teintes polyphoniques relatives à l'*effondrement* du vivant et à l'*effondrement* sociétal correspondent à l'analyse proposée par Desprès (2019 : 104) :

Certes le phénomène n'est pas nouveau mais les dégâts se manifestent désormais à une échelle mondiale et le mouvement d'effondrement écologique et social s'accélère. Il est donc impératif et urgent de mobiliser toutes les ressources disponibles pour construire un système économique compatible avec les limites que nous impose la nature, mais qui ne sacrifie pas les populations les plus vulnérables.

Cette évolution est concomitante avec l'analyse réalisée par Gotte (2024 : 38) :

Particulièrement médiatisées en France, Belgique et Suisse depuis 2015, les « théories » de l'effondrement constituent un ensemble discursif résultant d'une « présence éveillée au monde » (Chateauraynaud, Torny, 2005) soucieuse de la capacité, à court ou moyen terme, des services encadrés par la loi à fournir les besoins de base (alimentation, énergie, mobilité, etc.) à une population mondiale croissante et victime d'un durcissement des conditions d'habitabilité terrestre (événements climatiques extrêmes, érosion de la biodiversité, raréfaction des ressources, pollutions, etc.).

Humbley (1996 : 121) écrit que les termes scientifiques sont légitimés en contexte écrit. Partant de ce point de vue, il serait concevable que le discours spécialisé oral contienne des termes teintés de militantisme et sur

lesquels il n’y a pas (encore) de consensus sur la scientificité du concept. Avec l’exemple du terme *effondrement*, la scientificité du terme est attestée dans le cadre des SHS (présence à l’oral comme à l’écrit) tandis que, pour les spécialistes des sciences écologiques, sa scientificité n’est pas attestée (aucune occurrence dans le corpus écrit). À partir de ce constat, quelles questions peut-on se poser ? Existe-t-il des termes propres au contexte oral/écrit ? L’usage du terme à l’oral constitue-t-il un passage obligatoire avant de se pérenniser dans l’usage ?

Conclusion

Ce travail s’appuie sur la comparaison de l’emploi du terme *effondrement*, élément constitutif du syntagme terminologique *théorie de l’effondrement* et lexicalisé institutionnellement en 2021, dans un corpus interdisciplinaire, diachronique et diamésique. Nous avons pour objectif d’observer la façon dont cette instance de néologie institutionnelle française s’est développée en discours et d’investiguer quant à de potentielles différences entre l’usage du terme à l’oral et à l’écrit. L’analyse du sous-corpus écrit a permis d’observer, comme il était légitime de s’y attendre, un usage antérieur à la date de lexicalisation par les institutions responsables de la création et de la diffusion de la néologie technique ainsi qu’une distinction relativement nette entre l’usage du terme par les deux communautés de chercheurs à l’étude. D’une part pour les écologues la notion d’effondrement désigne un processus de dégradation touchant l’écosystème, d’autre part les chercheurs en sciences sociales analysent les vulnérabilités systémiques où il faut faire face à des crises socio-environnementales.

Toutefois, en contexte oral, nos analyses ont montré que l’usage se décline en deux périodes distinctes dont la frontière marque la réappropriation par une communauté d’experts du concept défini au préalable par une autre communauté d’experts, soit un phénomène proche de celui observé en contexte écrit. La différence la plus notable se situe dans l’analyse de l’évolution de l’emploi du terme au fil du temps, car nous avons remarqué que le terme *effondrement* circulait dans le discours oral des experts en sciences écologiques bien avant que la frontière entre usage oral

et usage écrit soit franche. C'est justement grâce à l'approche en diachronie courte, avec un découpage par année, que nous avons pu retracer l'évolution sémantique du terme *effondrement* et observer les changements de son emploi dans les différentes disciplines dans les deux fenêtres temporelles identifiées. Notre approche aurait pu être enrichie d'une analyse statistique afin de démontrer une différence d'usage notable entre les différentes périodes et les différents groupes d'experts, mais nous ne disposons pas, à cette date, de données suffisamment conséquentes. Cela constitue donc une limite de notre travail et souligne le problème d'accès à la ressource orale spécialisée évoqué au paragraphe 2.3.

La notion d'*effondrement*, dans les études scientifiques, devient ainsi un cadre analytique interdisciplinaire qui permet de comprendre non seulement les dynamiques de rupture écologique, mais aussi leurs répercussions sur les sociétés humaines, leurs modèles économiques et leurs structures politiques.

Bibliographie

Aulitto, S. 2024. « Variations terminologiques et innovations lexicales dans le domaine de la biodiversité et du changement climatique ». *Repères DoRiF*, n° 30.

Bensaude-Vincent, B. 2024. « Beaucoup de chercheurs ont envie de tout plaquer ou d'aller vers des actions militantes ». *Le Monde*.

Berger, G. 1972. Opinions et réalités. In : *L'interdisciplinarité : problèmes d'enseignement et de recherche dans les universités*. Paris : Organisation de coopération et de développement économique, p. 23.

Bordet, G. 2013. « Brouillage des frontières, rencontre des domaines : quelles conséquences pour l'enseignement de la terminologie et de la traduction spécialisée ». *ASp*, n° 64, p. 95-115.

Bourigault, D., Slodzian, M. 1999. « Pour une terminologie textuelle ». *Terminologies nouvelles*, n° 19, p. 29-32.

Cabré, M.-T. 1998. *La terminologie. Théorie, méthode et applications*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Cabré, M.-T. 2022. « Une théorie multidimensionnelle des néologismes ». *Neologica*, n° 15, p. 25-41.

Candel, D. 2005. « La terminologie entre science et discours, remarques sur la terminologie institutionnelle ». *Lexique, terminologie, discours*, n° 52, p. 85-96.

- Candel, D. 2019. « Dynamiques de la prescription – Terminologie officielle en France, 1996-2015 ». *Histoire Épistémologie Langage*, n° 41, p. 111-120.
- Condamines, A., Dehaut, N. 2011. « Mise en œuvre des méthodes de la linguistique de corpus pour étudier les termes en situation d'innovation disciplinaire : le cas de l'exobiologie ». *Meta*, n° 56, p. 266-283.
- Condamines, A., Dehaut, N., Picton, A. 2012. « Rôle du temps et de la pluridisciplinarité dans la néologie sémantique en contexte scientifique ». *Neologica*, n° 100, p. 161-184.
- Condamines, A. 2018. Nouvelles perspectives pour la terminologie textuelle. In : J. Altmanova, M. Centtrelle, K.E. Russo (éds), *Terminology & Discourse*, Berne : Peter Lang, p. 93-112.
- Condamines, A., Picton, A. 2023. La terminologie textuelle. In : Journée ConSciLa, Paris. Desprès, L. 2019. « Une planification écologique et sociale : un impératif ! ». *Actuel Marx*, n° 65, p. 103-118.
- Drouin, P. 2003. « Term extraction using non-technical corpora as a point of leverage ». *Terminology*, n° 9, p. 99-115.
- Dury, P. 2004. « Building a Bilingual Diachronic Corpus of Ecology: The Long Road to Completion ». *Icame Journal*, n° 28, p. 5-16.
- Dury, P. 2009. « Terminologie et diachronie : vers une réconciliation théorique et méthodologique ? ». *Revue française de linguistique appliquée*, n° 14, p. 31-41.
- Dury, P., Drouin, P. 2009. L'obsolescence des termes en langue de spécialité : une étude semi-automatique de la 'nécrologie' en corpus informatisés, appliquée au domaine de l'écologie. In : *Online proceedings of the XVII European LSP Symposium*, p. 1-11.
- Dury, P. 2024. « Variations diachroniques dans le domaine de l'environnement, en français et en anglais, une étude basée sur corpus ». *Repères DoRiF*, n° 30.
- François, M. 2024. « Exploitation d'un corpus oral en anglais dans le domaine de la modélisation climatique : contribution à la description d'une néologie « première » ». In : *Approches épistémologiques de la terminologie – Enjeux actuels, 13^e journées scientifiques du Réseau LTT – Lexicologie, Terminologie, Traduction*.
- Gaudin, F. 2005. « La socioterminologie ». *Langages*, n° 157, p. 80-92.
- Gostkowska, K. 2010. « Le transfert des termes entre les disciplines scientifiques : sur l'exemple du génie biomédical. *Romanica Wratislaveniensi*, n° 57, p. 47-58.
- Gotte, J. 2024. « Prédire pour éviter la catastrophe écologique : entre caution scientifique et *ethos* prophétique ». *Semen*, n° 55, p. 37-54.
- Humbley, J. 1996. « La légitimation en terminologie ». *Sémiotiques*, n° 11, p. 119-136.
- Humbley, J. 1998. « Le terminologue et le spécialiste de domaine ». *ASp*, n° 19-22, p. 137-149.
- Humbley, J. 2018. *La néologie terminologique*. Limoges : Lambert-Lucas.
- International Information Centre for Terminology. 2005. « Principes directeurs sur les politiques en matière de terminologie : Élaboration et mise en œuvre des politiques en matière de terminologie dans les communautés linguistiques ».

- Janssen, M., Van Campenhoudt, M. 2005. « Terminologie traductive et représentation des connaissances : l'usage des relations hyponymiques ». *Langages*, n° 157, p. 63-80.
- Kageura, K., Umino, B. 1996. « Methods of automatic term recognition ». *Terminology*, n° 3, p. 259-289.
- Lanseur, S. 2016. « Quel corpus pour une étude de néologie terminologique dans les textes de vulgarisation scientifique à propos de l'économie en Algérie ? ». In : *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*. Lyon : ENS Éditions.
- Leroy, P. 2004. « Sciences environnementales et interdisciplinarité : une réflexion partant des débats aux Pays-Bas ». *Natures Sciences Sociétés*, n° 12, p. 274-284.
- L'Homme, M.-C. 2004. *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Morel, J.-B. 2024. *Extraction et analyse de la néologie des technologies langagières dans deux revues traductologiques*. Mémoire de recherche, Université de Montréal.
- Overland, I., Sovacool, B.K. 2020. « The Misallocation of Climate Research Funding ». *Energy Research & Social Science*, n° 62, p. 1-13.
- Paquin, A. 2006. *Étude de la néologie dans la terminologie du terrorisme avant et après septembre 2001 : une approche lexicométrique*. Mémoire de recherche, Université de Montréal.
- Paquin, A., Drouin, P. 2010. « Néologie du terrorisme : médiatisation et intégration ». *Neologica*, n° 4, p. 105-118.
- Picton, A. 2018. « Terminologie outillée et diachronie : éléments de réflexion autour d'une réconciliation ». *ASp*, n° 74, p. 27-52.
- Picton, A., Condamines, A. 2024. « Diachronie courte et pluridisciplinarité. Observer l'émergence d'une nouvelle discipline : l'exobiologie ». *Lexique*, n° 35.
- Quillot, E. 2024. « Normalisation de la terminologie et de la néologie de l'environnement : des qualificatifs et des formants d'intérêt variable ». *Repères DoRiF*, n° 30.
- Quirion, J. 2003. « Methodology for the design of a standard research protocol for measuring terminology usage ». *Terminology*, n° 9, p. 29-49.
- Quirion, J., Lanthier, J. 2006. Intrinsic Qualities Favouring Term Implantation: Verifying the Axioms. In : *Lexicography, Terminology, and Translation: Text-based Studies in Honour of Ingrid Meyer*, p. 107-118.
- Resslerová, V. 2024. « La terminologie du domaine de l'intelligence artificielle : néologie et pluridisciplinarité ». *Studia Romanistica*, n° 2, p. 59-71.
- Van Campenhoudt, M., Temmerman, R. 2011. « Les corpus et la recherche en terminologie et en traductologie ». *Meta*, n° 2, p. 223-225.
- Ylönen, S. 2018. Oral Discourse in Scientific Research. In: J. Humbley, G. Budin, C. Laurén (éds), *Languages for Special Purposes: An International Handbook*, Berlin, Boston: De Gruyter Mouton, p. 364-380.



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>





La cause écologique par le langage : annexe





Vocabulaire des océans, 2025

Étienne Quillot

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française et aux langues

de France (DGLFLF)

etienne.quillot@culture.gouv.fr

Responsables politiques, dirigeants, chercheurs, scientifiques, industriels, militants, représentants d'organisations non gouvernementales, journalistes et bien d'autres se disent – légitimement, mais souvent aussi abusivement – soucieux de la dégradation de l'environnement. À intervalles réguliers, l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'UNESCO et d'autres instances les invitent à converger en un point du globe au chevet du climat, de la biodiversité, de la biodiversité marine, des océans... Ces rencontres internationales donnent lieu à des remue-méninges intenses, le plus souvent en anglais, et permettent d'innombrables partages d'innovations, accélérant la circulation de termes nouveaux, c'est-à-dire de termes anglais. Et, trop souvent, les participants à ces conférences, à défaut d'avoir obtenu un accord favorable à la préservation de l'environnement, rapportent de nouveaux anglicismes qui s'implantent dans leur langue.

La *lingua franca* dominante de ces grandes conférences internationales est l'anglais, la langue symbole d'un mode de vie anglo-saxon, nord-américain, fortement consommateur de ressources et émetteur de gaz à effet de serre. L'anglais est aussi la langue de grands pays producteurs d'énergies fossiles – Australie, Canada, États-Unis, Nigéria... –, la langue de l'OPEP, la principale organisation des producteurs et exportateurs de pétrole. Elle est également la langue de pays en transition qui privilégient la croissance industrielle et économique, différant la préservation des écosystèmes. L'anglais est ainsi la langue de pays que polluer n'effraie pas. Un dilemme cornélien pour les négociateurs internationaux. Faut-il s'exprimer en anglais, en s'appropriant malgré soi les concepts que véhicule cette langue, afin de communiquer efficacement avec le plus grand

nombre d'interlocuteurs ? Faut-il s'exprimer dans sa langue alors que parfois les termes manquent ? Et, plus inquiétant encore, les négociateurs, dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, disposent-ils des connaissances et des ressources linguistiques pour faire entendre leurs positions avec autant d'efficacité que le feraient des anglophones ? *Écoanxiété* et *anxiété écologique* ou *ecoansia* et *ansia climatica* sont pourtant des termes plus transparents et plus évocateurs, qui portent mieux les valeurs humanistes des cultures latines, française ou italienne, que l'anglais *solastalgia*.

À l'approche de la 27^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques organisée en Égypte en 2022, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), décidait d'éditer un vocabulaire des négociations environnementales et climatiques français-anglais-arabe, offrant ainsi aux négociateurs non-anglophones une ressource trilingue leur permettant de mieux comprendre les enjeux des débats et de mieux de se faire entendre. Après une édition augmentée pour la 28^e conférence aux Émirats arabes unis, une version pentalingue enrichie d'équivalents en portugais du Brésil et en espagnol de Colombie et du Mexique, a été produite pour la 30^e Conférence au Brésil.

La coorganisation par la France et le Costa Rica de la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC), en juin 2025, sur les rives de la Méditerranée à Nice, et en prévision de l'organisation encore en Europe de la Conférence mondiale sur la biodiversité marine, en novembre 2026 à Bruges, incitaient à concevoir une ressource multilingue adaptée, réunissant les termes clés des océans et de la biodiversité marine.

Comment concevoir une telle ressource alors que les océans et leurs rivages, leur biodiversité, leurs ressources convoitées en péril et leur potentiel énergétique représentent des milliers de termes ? Comment sélectionner les termes les plus utiles aux participants et aux négociateurs de ces sommets ? La DGLFLF a privilégié la consultation des fiches – en français et en anglais – de description des projets et des actions conduites dans le cadre la coopération internationale en identifiant les concepts récurrents sur deux sites liés à la Commission océanographique

intergouvernementale de l'UNESCO, la « Plateforme Océan & Climat¹ » et l'Unité de coordination de la Décennie². Ces sites présentent les nombreux projets engagés pour la préservation des mers et des océans, et la restauration des écosystèmes marins, ainsi que les solutions préconisées par les scientifiques pour enrayer la pollution et ses effets.

Les concepts extraits (quelques centaines) de la documentation ont été classés et sélectionnés afin de constituer un ensemble cohérent de 225 entrées essentielles permettant de rendre le débat sur les enjeux océaniques intelligible par le plus grand nombre, réparties en cinq grandes sections : « Fonds et littoraux », « Biodiversité », « Pollution et dégradation », « Ressources, pêche et surpêche » et « Énergies issues des mers et des océans ».

La DGLFLF ne disposant dans sa base *FranceTerme* (termes spécialisés français recommandés officiellement en France) de définitions pour la totalité des 225 termes clés, la conception du vocabulaire a été une entreprise collective. Ainsi, le « Vocabulaire des océans » emprunte ses termes et ses définitions à la fois à la base *FranceTerme*³, aux corpus *ZooCor*⁴ et *ThalassoCor*⁵ du projet « Littératie océanique : observations linguistiques, données terminologiques et modélisations lexicographiques basées sur corpus (français-italien) » de l'Université de Naples Parthenope pour l'Université européenne de la mer (SEA-EU)⁶, au *Grand Dictionnaire Terminologique*⁷ de l'Office québécois de la langue française, ainsi qu'à la base *Cercaterm*⁸ de TermCat, l'organisme du Gouvernement de la province de Catalogne chargé de la production terminologique. Cette approche collégiale est une force, car outre le fait de prendre en compte les variations francophones entre France et Québec, le vocabulaire bénéficie de la diversité et de la complémentarité des approches terminologiques et des besoins scientifiques entre Catalogne, France, Italie et Québec.

¹ Cf. <https://ocean-climate.org>

² Cf. <https://oceandecade.org>

³ Cf. <https://www.culture.fr/FranceTerme>

⁴ Cf. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11210074>

⁵ Cf. <https://doi.org/10.5281/zenodo.15090357>

⁶ Cf. <https://sea-eu.org>

⁷ Cf. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>

⁸ Cf. <https://www.termcat.cat/ca/cercaterm>

Le *Vocabulaire des océans* repose sur un travail terminologique de terrain, tout particulièrement conduit en Italie et en France, où le contenu scientifique des bases terminologiques est le résultat de la collaboration poussée entre les spécialistes du domaine et les terminologues. Sans l'avis éclairé de spécialistes, on ne peut traduire correctement l'anglais *upwelling* par *remontée d'eaux profondes* et par *risalita delle acque profonde*, et encore moins définir clairement cette notion. Le spécialiste est tout aussi déterminant pour décrire simplement le mécanisme de l'*immission* (anglais et français), ou *immissione* (italien), notion pour laquelle la traduction ne présente aucun défi.

L'ajout d'équivalents dans différentes langues latines – espagnol d'Espagne et du Mexique, galicien, portugais du Brésil, roumain –, dans le cadre du Réseau panlatin de Terminologie (REALITER)⁹, constitue à la fois un enjeu linguistique et un enjeu scientifique. Certaines des notions présentes dans le *Vocabulaire des océans* n'avaient pas d'équivalents dans certaines langues, ce qui a donné l'occasion aux terminologues et aux scientifiques de créer des néologismes dans ces langues. Le vocabulaire a donc une vocation politique, plus exactement démocratique, qui est à la fois d'enrichir les langues, de faciliter un discours scientifique sans recourir à des anglicismes, et, enfin, de donner la possibilité à l'ensemble des citoyens, notamment ceux qui ne maîtrisent ni les savoirs scientifiques ni les langues d'étrangères, de comprendre des enjeux qui les concernent au premier chef. Un tel vocabulaire, qui est d'ailleurs libre de droits, mériterait d'être disponible dans toutes les langues parlées dans les îles, les archipels et les rivages menacés par l'élévation des mers. Les océans sont un bien commun dont l'intégrité et la survie de sociétés humaines, de cultures et d'individus dépendent. Chaque individu doit disposer des mots et des termes pour comprendre les enjeux et les débats, et y faire entendre sa voix. « La Mer en commun », le slogan que la France a choisi de mobiliser les citoyens en prémices de la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC), signifie aussi un « vocabulaire commun de la mer par-delà des langues ».

⁹ Cf. <https://www.realiter.net>

Référence bibliographique

Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2025. *Vocabulaire des océans*, Paris : Ministère de la Culture.



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>





**Hommage à Nadia Minerva
(1947-2025)**







L'utopie d'une francophile italienne. Hommage à Nadia Minerva

Fabrizio Impellizzeri

Université de Catane, Italie

fimpellizzeri@unict.it

<https://orcid.org/0000-0002-5296-8131>

Élève de Fausta Garavini, Nadia Minerva a commencé sa carrière académique en tant que Maîtresse de conférences en Langue et Littérature françaises auprès de la Faculté des Lettres de l'Université de Bologne où elle a travaillé de 1971 à 1998. Devenue Professeure associée de linguistique française en 1998, elle a poursuivi son parcours universitaire auprès de la Faculté des Sciences Politiques de l'Université de Pérouse, jusqu'en 2002, pour ensuite retourner à Bologne, de 2002 à 2006, où elle a enseigné auprès de la Faculté de Sciences de l'Éducation. En 2007, Nadia Minerva a été Professeure invitée chargée de l'enseignement de Littérature comparée auprès de l'Université de l'Île de la Réunion. Elle a conclu son activité professionnelle dans l'enseignement universitaire, en tant que Professeure titulaire, à l'Université de Catane, d'abord au sein du Département des Sciences de l'Éducation, puis auprès de la Faculté de Langues et Littératures Étrangères de la *Struttura Didattica Speciale* de Raguse.

Enseignante empathique, attentive, dotée de grandes compétences pédagogiques, elle a été à l'origine de plusieurs activités scientifiques et culturelles d'importance internationale en faveur des sociétés de Langue et Littérature françaises, au sein desquelles elle s'est distinguée pour son engagement attentif et constant. Membre active du Do. Ri.F., du Séminaire de philologie française (SFF), à l'intérieur duquel elle a été membre du conseil d'administration de 2009 à 2012 ; elle a fondé et animé, avec Carla Pellandra, la Section des études sur l'histoire de l'enseignement des langues étrangères en Italie pour la SIHFLES (*Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde*), où elle a recouvert le titre de Présidente pendant quatre ans. Parmi les nombreuses sociétés auxquelles elle a adhéré, en offrant un soutien de haut niveau, il est important de citer

la SUSLLF (*Società universitaria di studi di lingua e letteratura francese*), la Société italienne d'études sur le XVIII^e siècle, le Groupe d'étude sur le XVI^e siècle français, la Société des études romantiques et dix-neuviémistes, la Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde, le Centre Interdépartemental de Recherche sur l'Utopie de l'Université de Bologne, l'*Association Internationale d'Études sur l'Utopie* et enfin la *Society for Utopian Studies* qui l'ont consacrée au niveau international comme chercheuse et experte de l'histoire de l'utopie littéraire. Elle a fait également partie, pendant de nombreuses années, du comité de direction et de rédaction de la revue *Francofonia*, elle a cofondé la *RIEF (Revue italienne d'études françaises)*, elle a été membre du comité scientifique de la revue *Morus. Utopia e rinascimento* de l'Universidade Estadual de Campinas du Brésil, elle a dirigé la SIHFLES et la revue *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, de 1993 à 1997, en assumant entre autres la responsabilité de vice-présidente et de rédactrice en chef de la section *Lettre*. Elle a dirigé le CIRSIL (*Centro Interuniversitario di Ricerca sulla Storia degli Insegnamenti Linguistici*) depuis sa fondation jusqu'en 2006, pour recouvrir par la suite le rôle de Secrétaire et de Responsable scientifique de ses *Cahiers*.

En ce qui concerne la recherche, dans le domaine littéraire, Nadia Minerva s'est occupée de la renaissance occitane, des études linguistiques, stylistiques et thématiques des écrivains provençaux, de l'influence du félibrisme et de Mistral sur les romanciers régionalistes d'expression française du milieu du XIX^e siècle. Passionnée de littérature occitane depuis son mémoire de licence, elle s'est concentrée au fil du temps sur les aspects linguistiques et folkloriques des œuvres narratives des écrivains provençaux de langue française des XIX^e et XX^e siècles. Son travail de recherche sur la littérature fantastique des XVIII^e et XIX^e siècles et ses liens avec l'ésotérisme, la magie, l'occultisme et la tradition démonologique des procès pour sorcellerie, a été particulièrement significatif au point qu'elle a consacré à ces thématiques sa toute première monographie *Il diavolo. Eclissi e metamorfosi nel secolo dei Lumi. Da Asmodeo a Belzebù* (Longo Editore 1990), préfacée par Max Milner. Elle a travaillé également sur le prophétisme et la démonologie révolutionnaire, sur la relation entre science, utopie et Révolution française, et enfin sur les utopies

napoléoniennes – travaux qui se sont tout particulièrement distingués pour l'originalité de leurs approches théoriques et épistémologiques. Parmi les auteurs liés à ses intérêts sur l'ésotérisme, la démonologie et l'occultisme dans la littérature française et italienne figurent des noms d'écrivains et d'intellectuels tels que Voltaire, dom Augustin Calmet, l'abbé Nicolas Lenglet-Dufresnoy, Jacques Cazotte et les Illuminés. Nadia Minerva s'est particulièrement penchée sur le thème de la sorcellerie, mais aussi sur la littérature médicale, sur les esprits élémentaires dans la littérature libertine du XVIII^e siècle, sur Jules Lefèvre-Deumier, sur la transposition littéraire des actes de certains procès pour sorcellerie, sur « l'ange noir » chez Alfred de Vigny, sur l'entrée du mot « Diable » dans les dictionnaires français des XVII^e et XVIII^e siècles et, en dernier lieu, sur le mesmérisme « démoniaque ». Au sein de ses écrits sur l'utopie littéraire française et sur la littérature de voyage, elle a contribué à fournir de nombreux travaux qui se sont focalisés sur le genre littéraire, sur les stéréotypes formels et thématiques, sur la pensée politique dans les romans utopiques du XVIII^e siècle à laquelle elle a dédié un ouvrage intitulé *Utopia e... Amici e nemici del genere utopico nella letteratura francese* (Longo Editore, 1995). Sur les fragments utopiques de Jules Verne, elle a publié entre autres en 2001 *Jules Verne aux confins de l'utopie* (L'Harmattan) ; elle a poursuivi ses recherches sur l'utopie et sur la crise de son paradigme entre le XIX^e et le XX^e siècle en ouvrant des pistes de recherche également sur l'utopie pacifiste, sur l'utopisme de la littérature de voyage, d'aventure et d'anticipation, sur la dystopie, et enfin sur les paradigmes de l'espace et du temps entre utopie et science-fiction. Pour ce qui a trait plus spécifiquement à la littérature de voyage, Nadia Minerva a abordé dans ses recherches le mythe de Robinson, le mythe de l'île, avec une attention particulière pour le thème du voyage maritime et souterrain.

Dans le domaine linguistique et de l'enseignement des langues – filons dans lesquels Nadia Minerva s'est indubitablement distinguée –, elle s'est concentrée tout particulièrement, en diachronie et en synchronie, sur l'histoire de l'enseignement du français sous ses aspects linguistiques, culturels et institutionnels. Elle a consacré à ces sujets plusieurs ouvrages parus chez l'éditeur Clueb de Bologne et dont les principaux titres sont : *Manuels, maîtres, méthodes. Repères pour l'histoire de l'enseignement du*

français en Italie (1996), *La règle et l'exemple. À propos de quelques manuels du passé (XVII^e-XX^e siècles)* (2002) et enfin *Insegnare il francese in Italia. Repertorio di manuali pubblicati dal 1861 al 1922* (2003). Ses intérêts scientifiques dans le domaine de la linguistique et des sciences du langage ont conduit Nadia Minerva à réserver une certaine attention à l'histoire de la langue, en analysant les débats des XVII^e et XVIII^e siècles sur la prononciation et l'orthographe. Elle s'est appliquée avec le même soin aux courants grammaticaux sous l'Ancien Régime, à la grammaire générale et aux grammaires particulières, à la lexicographie, à la lexicologie historique, à la synonymie, à la pensée linguistique, à la langue et au style de Fénelon, aux théories sur l'origine du langage, aux langues naturelles et aux langues imaginaires.

Spécialiste et promotrice incontestable de la didactique des langues et de l'histoire de l'enseignement, Nadia Minerva laisse en héritage, auprès du département de Langues, littératures et cultures modernes de l'Université de Bologne, une bibliothèque de dictionnaires et de manuels qu'elle a contribué à constituer et entretenir, faisant de ce lieu de conservation un témoignage rare, et des plus riches, de l'histoire de l'enseignement du français.

Polyvalente, curieuse, intuitive, généreuse, infatigable et toujours prête à partager ses projets et ses idées avec ses collègues, Nadia Minerva a été pour ses étudiantes et étudiants une enseignante caractérisée par sa profondeur et sa passion pour les études de langues, littératures et cultures françaises. Dans son métier, elle a toujours été capable de conjuguer rigueur et équilibre, courage et dévouement, des ingrédients qui ont nourri sa personnalité et sa vocation professionnelle. En hommage à sa carrière, en 2014, lors de son départ à la retraite, ses amis du Do. Ri.F. lui ont consacré le numéro 8 (2015) de la revue *Repères-DoRif*, intitulé *Parcours variationnels du français contemporain. Hommage à Nadia Minerva*, dirigé par Fabrizio Impellizzeri¹.

Nadia Minerva laisse à nous toutes et tous, collègues et ami(e)s, le souvenir d'une vision presque utopique de la passion pour la recherche et l'enseignement dans le domaine des études françaises et francophones.

¹ <https://www.dorif.it/reperes/category/8-parcours-variationnels-du-francais-contemporain/hommage-a-nadia-minerva-sous-la-direction-de-fabrizio-impellizzeri-septembre-2015/>

Son sourire vif et bienveillant reste l'éternel espoir d'un savoir à partager et à transmettre aux futures générations.



GERFLINT

© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 –

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-italie>





Comptes rendus de lecture





Lafleur France, Samson Ghislain (sous la direction de).
Enseignement à distance au collégial, Expertises et pratiques.
Presses de l'Université du Québec, 2024.

Magali Dillenseger

Université de Turin, Italie

magali.dillenseger@unito.it

<https://orcid.org/0009-0006-8115-7211>

Lafleur France, Samson Ghislain (sous la direction de). *Enseignement à distance au collégial, Expertises et pratiques.* Presses de l'Université du Québec, 2024.



Cet ouvrage collectif, dirigé par France Lafleur et Ghislain Samson, explore les pratiques et expertises liées à l'enseignement à distance au collégial. Il met en lumière les innovations pédagogiques, les stratégies numériques et les expériences concrètes d'enseignants et de chercheurs québécois, en insistant sur l'hybridation entre présentiel et distanciel comme avenir de la formation.

Le volume s'ouvre sur la partie A intitulée « Innover pour mieux accompagner dans le contexte numérique » et en particulier sur un premier chapitre de Véronique Faucher (Plan F, une ressource 3.0 en français) posant les bases de la réflexion sur la formation à distance (FAD) désormais incontournable dans le milieu collégial québécois. En 2018, un *Plan d'amélioration et de valorisation du français* (PAVF) triennal est approuvé au sein du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu grâce à l'obtention de financements. Son objectif est de développer des outils d'enseignement à distance destinés à la communauté étudiante favorisant ainsi son autonomie en matière de rédaction, révision et correction de textes. Le plan se concrétise en 2022 à travers une plateforme gratuite en ligne, appelée Plan F et initialement disponible sur *Moodle* puis sur *Genial.ly*, conçue par des professeurs de français et de littérature et par un spécialiste des technologies de l'information pour permettre un accès généralisé aux

ressources et aux réponses aux questions de français que peuvent se poser le personnel enseignant, la communauté étudiante et les membres du personnel. La trousse du Plan F s'articule en huit sections : la *Révision futée*, *Antidote*, *Intersection*, le *Fou de la langue*, la *Trousse de correction*, *parCOURS*, un Guide de rédaction épïcène, le *Centre d'aide et d'animation en français* (CAAF). L'auteur se pose ensuite la question de la formation du personnel enseignant concernant les outils numériques et leur utilisation lors des évaluations.

Jennifer Caylor et Lyly Lessard (*La trousse de tutorat numérique en un clic !*), coresponsables du Centre d'aide en anglais au cégep de Rimouski, souhaitent moderniser l'approche pédagogique du centre via le numérique pour en faire bénéficier tous les acteurs : les étudiants chargés de tutorat, les étudiants aidés et le centre. Pour ce faire, leur questionnement initial se base sur trois points : l'encadrement et les compétences des tuteurs, la typologie du matériel pédagogique à adopter et sa forme. Il a été décidé que, dans le cadre de subventions, cette volonté de modernisation passerait par la formation autonome des tuteurs via un outil qui respecterait des critères de flexibilité, de convivialité, d'interactivité et de partage, aussi bien pour le tutorat en présence que pour celui en ligne, et où les habiletés de la communication orale seraient privilégiées en exploitant mieux les avantages d'un modèle d'interaction personnalisée et en soustrayant la charge de l'expertise grammaticale aux tuteurs. La trousse numérique de tutorat, accessible en ligne, naît de cette réflexion à l'automne 2021. Elle comprend un guide de navigation pour les tuteurs, *Your GPS for Tutoring*, et deux bibliothèques virtuelles avec vingt-quatre manuels et leurs activités d'apprentissage variées et ludiques, disponibles sur *Google Slides*, facilitant ainsi l'uniformisation de la formation des tuteurs et le plaisir d'apprendre pour le tuteuré de même que pour le tuteur.

Dans le chapitre 3, Martin Roy, Mylène Goulet et Jean-François Marchand du Cégep à distance (*La compétence, source d'élaboration de cours : étude de cas en éducation physique à distance*) se posent la question de la faisabilité d'un cours d'éducation physique en ligne. L'objectif de ce chapitre est de présenter le processus de travail d'élaboration des cours tout en respectant les programmes ministériels et en illustrant les obstacles rencontrés ainsi que les solutions adoptées pour que l'activité physique soit

véritablement considérée comme un moyen plutôt qu'une finalité. Le processus s'articule en trois phases : la première est une phase d'appropriation qui consiste à interpréter la compétence ministérielle, puis à élaborer un objectif intégrateur suivi d'une tâche intégratrice. L'ensemble de ces éléments est ensuite consigné dans un document appelé plan-cadre détaillant ainsi la planification globale du cours. La deuxième phase repose sur la planification à partir de laquelle la stratégie évaluative est conçue, le cours est structuré en modules et les leçons ainsi que leurs activités sont élaborées. Le cours est administré en trois modules où un objectif permettant de développer la compétence requise est formulé dans chacun. À la fin de chaque module, un devoir est proposé (au total deux entretiens et la rédaction d'un écrit). La troisième et dernière phase correspond au développement scénaristique, c'est-à-dire la création d'un environnement d'apprentissage motivant et ludique ayant pour effet une augmentation significative de l'engagement des étudiants, et la production de différentes activités d'apprentissage via des protagonistes fictifs favorisant ainsi l'identification à certaines situations dans la pratique sportive.

Sophie Othman (*Changement de pratiques en langues à l'heure du numérique*) affirme que l'introduction du numérique en classe fonctionne parce que le scénario pédagogique repose sur l'action de l'apprenant et non sur sa passivité. Ainsi, elle présente six exemples de pratiques comodales présence/distance pouvant apporter une valeur ajoutée à l'apprentissage des langues : la classe virtuelle qui recrée les conditions d'une salle de classe en présentiel mais qui requiert des adaptations au niveau de l'organisation de la classe, du contenu, des activités pédagogiques et de la gestion du groupe afin d'éviter le décrochage de certains apprenants plus fragiles ; la mission virtuelle ou cyberquête qui demande aux apprenants de réaliser une tâche précise après avoir collecté, analysé, synthétisé et mis en forme des informations, voire d'émettre des hypothèses ; la télécollaboration en langues qui permet de faire travailler ensemble des classes géographiquement éloignées afin de développer leurs compétences langagières et interculturelles, et de préparer une éventuelle mobilité physique grâce à cette mobilité virtuelle ; l'aide à l'écriture, un exercice basé sur la fanfiction, où il s'agit de rédiger des textes ou des dialogues basés sur des personnages ou des séries ; l'interaction dans le web 2.0 qui a pour

but de produire des contenus pour les publier sur le web ; le projet tandem qui voit un tandem d'élèves s'entraider dans leur apprentissage de la langue étrangère via l'échange de courriels, le clavardage, les forums et les outils de visioconférence.

Marie Alexandre, Jacques Roy, Jean Bernatchez et Hélène Lahaie (*Point de vue de personnes étudiantes au regard des pratiques pédagogiques en FAD au collégial au Québec*) ont mené une étude exploratoire visant à identifier les avantages et les inconvénients de la FAD par rapport à ses différentes modalités et aux besoins d'apprentissage des étudiants à travers quatre programmes proposés par le cégep de la Gaspésie et des Îles. Dans le chapitre 5, les résultats de cette étude croisant une partie quantitative à une partie qualitative, montrent que certains étudiants associent la FAD à un confort domestique favorisant les études et la concentration, une économie de temps liée au transport, une prise de notes moindre, une majeure flexibilité temporelle en mode asynchrone et moins de dérangement par la classe, alors que d'autres y voient plutôt une source de distractions, de difficultés de l'ordre de la motivation et de l'encadrement, regrettant l'effet groupe quand il s'agit de poser des questions. Suite aux difficultés rencontrées, les enquêtés ont suggéré d'augmenter les interactions de manière à maintenir l'intérêt des étudiants et de matérialiser davantage la matière afin d'améliorer les pratiques pédagogiques utilisées en FAD.

La partie B « Adapter son approche pédagogique en FAD : l'apprentissage tout au long de la vie » s'ouvre sur le chapitre 6 (Réduction de la distance : guide des bonnes pratiques de la personne tutrice) rédigé par Élise Achille-Sautrelle. Le guide à destination de toute personne encadrant un cours à distance détaille les pratiques adoptées au Cégep à distance pour rompre l'isolement que ressentent parfois les étudiants en FAD ainsi que leurs tuteurs. Tout d'abord, l'accueil de l'étudiant via l'envoi d'un courriel comprenant une vidéo présentation du tuteur est primordial pour maintenir sa motivation et rompre sa solitude. Ensuite, à travers le tuteur, l'encadrement pédagogique de l'étudiant passe par l'orientation de ce dernier vers des ressources qui consolideront ses connaissances et par le développement d'un lien socio-affectif de qualité qui évitera le décrochage scolaire. Concrètement, cet encadrement prend la forme de rétroactions

(écrites, audio et/ou vidéo) sur le travail fourni et de relances (celle du premier devoir, celle de l'échéance des devoirs et celle de l'échéance des examens) qui encouragent l'étudiant à respecter les délais impartis afin de ne pas casser son rythme, ni celui du tuteur. Enfin, le guide insiste sur l'importance de la clarté de la communication avec l'étudiant et des bonnes pratiques de communication afin d'établir une relation de confiance entre l'étudiant pris en charge et son tuteur.

Annie Lapierre (*Humilité pédagogique en FAD : au-delà des TIC, l'humain au cœur de la FAD*) s'interroge sur la place accordée à l'humain dans l'enseignement à distance. La FAD n'est pas uniquement synonyme d'utilisation d'outils technologiques mais aussi de nouvelles méthodes d'enseignement centrées sur une proximité relationnelle majeure entre l'enseignant et les apprenants, et entre les apprenants eux-mêmes. L'auteur illustre dans le chapitre 7 les six composantes de l'humilité pédagogique : la présence à distance, l'alliance pédagogique, la pédagogie de l'empathie, les facteurs de risque, l'humilité intellectuelle et l'humilité culturelle. Ainsi, cette approche pédagogique se base d'un côté sur l'écoute active, la compréhension des perspectives de l'apprenant et le respect de ses besoins et de son rythme d'apprentissage, et de l'autre sur la reconnaissance de la part de l'enseignant de ses propres limites, et de sa capacité à se mettre à la place des élèves et d'apprendre avec eux.

Dans le chapitre 8, Catherine Ouellette (*Cinq orientations pour repenser l'évaluation : vers une plus grande cohérence du système éducatif*) donne des pistes pour repenser l'évaluation après le Covid-19 dans le but de cohérer le système éducatif québécois. Même si ce dernier s'est donné comme objectif le développement de compétences plutôt que l'acquisition de connaissances, il n'en reste pas moins que concrètement ce changement de paradigme ne s'est pas généralisé dans toutes les classes. Pour y parvenir, le développement du savoir-faire et du savoir-être est la clé pour être en phase avec les compétences, c'est-à-dire avec un savoir-agir complexe. Ce changement de paradigme implique aussi un changement en matière d'évaluation pour s'éloigner des examens traditionnels et se rapprocher de nouveaux formats (création de vidéos, de présentations orales, etc.). À ce propos, l'évaluation est souvent synonyme de stress et d'anxiété chez les étudiants, lesquels perçoivent fréquemment l'erreur

comme une perte de points, c'est pourquoi l'auteur préconise l'introduction de l'évaluation qualitative en continu (autoévaluation, évaluation par les pairs, coévaluation) dont l'objectif n'est pas la note mais bien de savoir si les compétences sont acquises et si la progression scolaire est possible. Ainsi, l'évaluation critériée permettrait d'évaluer les étudiants en fonction des compétences attendues (avec identification des points forts et de ceux à consolider) parallèlement à l'évaluation différenciée pour les étudiants à besoins particuliers ou en situation de handicap qui garantit les enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion attendus par le Québec dans le milieu scolaire.

Sophie Breton-Tran et France Lafleur (*Art de la webconférence : une grille pour s'autoperfectionner*) présentent dans le chapitre 9 une méthode et une grille d'observation critériée destinées au formateur afin qu'il puisse évaluer ses pratiques dans une optique d'autoperfectionnement. De cette grille ressortent les besoins liés à la FAD notamment au niveau communicationnel et pédagogique, et plus précisément la nécessité de l'interaction en webconférence, ainsi que les points forts et les points faibles du formateur sur lesquels il pourra s'appuyer pour améliorer la qualité de son enseignement ainsi que la relation pédagogique qu'il entretient avec ses apprenants.

Dans le dernier chapitre, Wanderlucy Czeszak, Leila Urioste Rosso Pires et João Mattar (*Réflexions sur le développement des compétences numériques pendant la pandémie de COVID-19 à partir d'une recension des écrits*) se questionnent et enquêtent sur le développement des compétences numériques du corps enseignant et des étudiants dans la transition du présentiel au distanciel pendant la pandémie. Il émerge des résultats que la pandémie et son confinement successif ont transformés de manière considérable, les processus d'enseignement et d'apprentissage provoquant ainsi une accélération des capacités numériques pédagogiques et le développement de compétences d'autoapprentissage. Les auteurs concluent avec les différentes approches au niveau socioculturel et économique des pays par rapport aux modalités de développement des compétences numériques.



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>





Bonadonna Maria Francesca. *Didactique du lexique et corpus Numériques pour le Français L2. Des applications pour Le Commerce et le marketing digital*. Peter Lang, 2023.

Claire-Emmanuelle Nardone

Université de Turin, Italie

claireemmanuelle.nardone@unito.it

<https://orcid.org/0009-0004-2345-1979>

Bonadonna Maria Francesca. *Didactique du lexique et corpus numériques pour le Français L2. Des applications pour le commerce et le marketing digital*, Peter Lang, 2023.



L'ouvrage *Didactique du lexique et corpus numériques pour le Français L2. Des applications pour le commerce et le marketing digital*, qui est paru en 2023 sous la plume de Maria Francesca Bonadonna aux éditions Peter Lang, s'inscrit dans la continuité du projet *DIACOM – La diachronie du commerce*, mené en français et en espagnol à l'Université de Vérone de 2018 à 2022. Ce projet comprenait notamment la constitution du corpus français diachronique du domaine commercial *DIACOM-fr*, qui permet l'étude des termes du commerce en synchronie et en diachronie sur une tranche temporelle allant de 1850 à 2020¹.

L'autrice met en lumière le faible recours, dans l'enseignement du français, aux corpus spécialisés pour l'apprentissage du lexique et des notions métaterminologiques, malgré l'abondance des travaux théoriques qui leur ont été consacrés et la large disponibilité actuelle de ces ressources. Son champ d'étude se situe à l'intersection de la didactique du lexique, de la terminologie et de la linguistique de corpus et elle annonce une démarche visant à articuler « trois objectifs majeurs de nature théorique, méthodologique et appliquée » (p. 16). Elle souhaite, plus précisément, s'appuyer notamment sur l'apport de la Lexicologie Explicative et Combinatoire pour l'identification de notions métaterminologiques

¹ Ce corpus rassemble 583 textes et est accessible actuellement gratuitement à partir de la page d'accueil <https://dh.dlts.univr.it/corpora/diacomfr/>

pertinentes pour l'enseignement du français L2, définir des principes d'exploitation didactique des corpus numériques et, en prenant appui sur ces deux étapes préparatoires, élaborer des activités d'enseignement explicite du lexique spécialisé dans le domaine du commerce. Cette recherche s'appuie sur le corpus diachronique *DIACOM-fr* de manière à explorer les potentialités des corpus numériques dans l'enseignement explicite du lexique spécialisé du commerce en français L2.

Le premier chapitre (*L'enseignement structuré du lexique général et du lexique spécialisé*) est consacré à l'enseignement structuré du lexique général et du lexique spécialisé et se donne pour objectif de dresser un état de l'art de la question en FLE, tout en retraçant les caractéristiques fondamentales. L'autrice y articule trois notions centrales, lexique mental, compétences lexicale et métalexicale et compétences terminologique et métaterminologique, abordées successivement, et met en évidence la difficulté persistante à établir un lien effectif entre les réflexions théorico-méthodologiques qui soulignent la centralité du lexique dans l'apprentissage des langues et les pratiques didactiques effectives. Après un cadrage diachronique offrant un panorama historique de l'enseignement du lexique en français langue étrangère, l'autrice s'attache pour chaque thème abordé à clarifier les notions mobilisées, qui font fréquemment les frais d'un flou terminologique les rendant interchangeables : la grande rigueur qu'elle manifeste dans le choix des termes, ainsi que les distinctions qu'elle effectue lui permettent de poser les jalons de sa propre réflexion. L'analyse met en lumière le caractère encore fragmentaire des travaux consacrés à la compétence terminologique et, plus encore, à sa dimension qualitative dans une perspective didactique, tout en soulignant la nécessité de distinguer l'enseignement de la terminologie destiné aux terminologues de celui qui s'adresse à des publics non spécialistes, concernés plus particulièrement par cet ouvrage. Dans cette perspective, l'autrice accorde une attention particulière à la compétence métaterminologique, conçue comme la capacité à comprendre et à réfléchir sur le fonctionnement des unités terminologiques, et souligne l'absence de consensus quant aux notions métaterminologiques à privilégier dans l'enseignement. Elle propose alors un répertoire restreint de notions métaterminologiques, élaboré à partir de travaux de référence et articulé aux notions

métalexicales issues de la Lexicologie Explicative et Combinatoire, dont la sélection repose sur des critères de pertinence didactique pour des apprenants de français L2 non terminologues. Le chapitre se conclut en rappelant l'importance durable accordée à la composante lexicale dans l'enseignement des langues et en soulignant que la prise en compte conjointe de la compétence métaterminologique et des ressources numériques peut favoriser la compréhension, la mémorisation puis le réemploi du lexique spécialisé.

Le deuxième chapitre (*Les corpus numériques pour l'enseignement de la langue française L2*) est consacré à l'examen des corpus numériques dans l'enseignement du français langue étrangère. L'autrice y dresse d'abord un panorama des travaux relevant de la linguistique de corpus appliquée à l'enseignement des langues étrangères, dans le sillage du modèle de Johns et de l'approche dite de l'apprentissage sur corpus (ASC), en revenant sur la notion même de *corpus*, sur ses principales typologies et sur le statut de l'apprenant face à cette ressource. Visant à fournir des outils, outre pour l'enseignement du FLE, également pour celui du FOU et du FOS, l'autrice signale qu'« à propos de la production écrite, l'emploi du corpus se révèle efficace en vue d'améliorer les capacités de rédaction, surtout en ce qui concerne le contexte d'apprentissage d'une langue étrangère dans la formation universitaire [...] et la traduction, générale ou spécialisée » (p. 64). Dans un second temps, le chapitre interroge la place effective des corpus numériques dans la didactique du français, en soulignant l'écart persistant entre la richesse des recherches menées et la diffusion encore limitée de ces outils dans les pratiques d'enseignement. L'autrice analyse les obstacles méthodologiques, culturels et pragmatiques qui freinent leur appropriation, avant de présenter un éventail des orientations et des pratiques existantes pour l'enseignement du lexique et de la phraséologie et pour la didactique des langues spécialisées, principalement dans le cadre de la formation universitaire – ce dernier contexte fait l'objet de la plupart des études sur ces sujets. Elle s'attache enfin plus spécifiquement à la question du lexique spécialisé et des corpus pour l'enseignement du FLE, en montrant que, malgré une prise en compte encore hétérogène des corpus, le développement récent des ressources numériques et des corpus

spécialisés ouvre des perspectives de plus en plus prometteuses pour leur exploitation didactique.

Le troisième chapitre (*Lexique et corpus numériques à l'épreuve de la pratique didactique*) confronte les réflexions théoriques et méthodologiques développées précédemment à la réalité des pratiques didactiques, en s'intéressant plus particulièrement à l'enseignement du français en contexte italien. L'autrice y examine d'abord la place accordée au lexique, au lexique spécialisé et aux corpus numériques dans les principaux documents de référence européens. Elle montre que les indications proposées par le CECR et son *volume complémentaire* demeurent générales, hétérogènes et peu explicites, tandis que la notion de corpus en est absente, malgré l'importance accordée à l'authenticité des documents et au développement des compétences numériques. Ce constat est prolongé par la brève analyse du rapport Eurydice sur l'éducation numérique, qui confirme la reconnaissance institutionnelle de cette compétence tout en soulignant l'absence de référence explicite aux corpus, à nouveau, comme ressources pédagogiques. Nous pouvons, en complément des informations présentées par l'autrice, signaler que l'actualisation en 2022 des grilles d'évaluation du DELF et du DALF y fait apparaître désormais explicitement la compétence lexicale. Le chapitre s'appuie ensuite sur deux enquêtes par questionnaire menées auprès d'enseignants de FLE en Italie afin d'évaluer la place effective du lexique, des notions métalinguistiques et des corpus dans les pratiques de classe. Les résultats mettent en évidence une attention marquée portée à l'enseignement du lexique, mais une prise en compte plus limitée et souvent implicite des compétences métalexicales et métaterminologiques, ainsi qu'un recours quasi inexistant aux corpus numériques, bien que ceux-ci soient perçus comme des outils potentiellement utiles. Enfin, l'autrice se penche sur le cas du français du commerce international en proposant un état des lieux des travaux linguistiques et des ressources didactiques disponibles, dont l'exploration révèle la faible intégration des réflexions récentes sur la didactique du lexique et l'absence de corpus numériques spécifiquement conçus pour une exploitation didactique en FLE. Le chapitre se conclut sur la défense d'une approche synergique articulant corpus numériques et développement de la compétence métaterminologique,

présentée comme une voie prometteuse pour l'enseignement du lexique spécialisé.

Le quatrième chapitre (*L'enseignement des notions métaterminologiques via les corpus numériques*) est consacré à l'illustration de principes méthodologiques susceptibles de favoriser l'enseignement des notions métaterminologiques par le recours aux corpus numériques. L'autrice propose tout d'abord un classement de ces notions en catégories « visibles » et « cachées », selon leur degré d'identification potentielle dans les corpus, avant d'esquisser un parcours didactique progressif articulant niveaux du CECR, complexité conceptuelle des notions et facilité d'exploitation à l'aide des outils que sont les corpus. Elle présente ensuite le corpus diachronique *DIACOM-fr*, dédié au français du commerce, en détaillant les choix ayant présidé à sa constitution, ses objectifs à la fois linguistico-terminologiques et didactiques, ainsi que les principales étapes du travail terminologique mené dans le cadre du projet. La dernière partie du chapitre est consacrée aux principes méthodologiques encadrant une exploitation didactique raisonnée des corpus numériques : importance de la qualité et de l'authenticité des données, simplicité de l'interface, prise en compte des contextes et des métadonnées textuelles, articulation des démarches inductive et déductive, modalités de consultation par les enseignants et les apprenants, et complémentarité avec d'autres ressources didactiques et terminologiques. L'autrice souligne enfin le rôle central de l'enseignant dans l'accompagnement des apprenants et défend une utilisation progressive et guidée des corpus, condition nécessaire au développement d'une véritable « culture de corpus » (p. 127) en contexte d'enseignement du FLE de spécialité et de l'« intégration harmonieuse des corpus numériques dans la pratique habituelle » (p. 120) qu'elle appelle de ses vœux.

Le cinquième et dernier chapitre (*Des applications didactiques sur le commerce et le marketing digital à partir de DIACOM-fr*) est consacré à des applications didactiques concrètes fondées sur l'exploitation du corpus *DIACOM-fr* dans l'enseignement du français de spécialité L2 relevant du domaine du commerce, et plus particulièrement du marketing digital. L'autrice y présente d'abord une expérimentation menée en 2020-2021 auprès d'étudiants italophones de niveau B2-C1 qui suivaient un cours de

terminologie et de traduction en FLE, cours qui visait le développement de la compétence métaterminologique en lien avec l'appropriation des unités terminologiques propres au commerce et au tourisme. Le dispositif, comprenant des séances guidées et des phases de travail autonome, incluait notamment la constitution par les apprenants de mini-corpus spécialisés et la rédaction de fiches terminologiques ; l'autrice décrit brièvement le contenu et les objectifs de chaque séance, avec les notions métaterminologiques associées. L'analyse des productions et des résultats met en évidence une appropriation globalement satisfaisante des notions métaterminologiques par les apprenants, tout en faisant apparaître certaines difficultés, notamment pour l'identification des textes spécialisés lors des phases de consultation autonome. Dans un second temps, l'autrice détaille deux unités didactiques conçues et mises en œuvre en 2021-2022, destinées à des publics universitaires de niveaux et de profils différents, et centrées sur le sous-domaine du marketing digital et de la publicité en ligne. Ces parcours illustrent la manière dont les notions métaterminologiques peuvent être travaillées de façon transversale au service de compétences pragmatiques, communicatives et traductives, grâce à une exploitation guidée du corpus et à son articulation avec d'autres ressources didactiques. Deux tableaux récapitulent la structure des unités didactiques présentées. Le chapitre se conclut sur la valeur heuristique de ces dispositifs, qui confirment l'intérêt d'un recours encadré aux corpus numériques pour le développement de la compétence métaterminologique, tout en soulignant à nouveau le rôle central de l'enseignant et les perspectives ouvertes par la mise à disposition future du corpus *DIACOM-fr* en libre accès.

L'autrice souligne enfin, dans les conclusions de l'ouvrage (*Conclusions*), l'intérêt d'une didactique des langues étrangères attentive au développement de la compétence métalexicale et métaterminologique, didactique qui peut s'appuyer aujourd'hui sur un cadre théorico-méthodologique solide et sur le recours à des ressources numériques toujours plus nombreuses, sources de documents authentiques. Cette approche centrée sur le lexique, applicable à différents niveaux et domaines de spécialité, favorise l'appropriation et le réemploi des unités terminologiques, bien qu'elle demeure insuffisamment reconnue dans les manuels et les documents institutionnels. Elle met également en évidence

le potentiel des corpus numériques spécialisés, qui fournissent des données représentatives mais contribuent aussi au développement de la compétence numérique, malgré un usage encore limité en FLE. Les expérimentations menées à partir du corpus *DIACOM-fr* confirment ainsi, à ses yeux, l'opportunité d'une articulation étroite entre corpus et notions métaterminologiques, à condition qu'un guidage progressif de l'enseignant accompagne l'accès à l'autonomie des apprenants, dans une perspective de renouvellement des pratiques didactiques.



GERFLINT

© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-italie>





Annexes





Coordinatrices scientifiques

Claire-Emmanuelle Nardone est agrégée de Lettres classiques (2012) et docteur en langues et littératures anciennes (2020). Spécialisée dans le domaine de la didactique des langues-cultures, elle enseigne actuellement la langue française au sein du Département des Langues et des Littératures étrangères et des Cultures modernes de l'Université de Turin.

Silvia Domenica Zollo est maîtresse de conférences en linguistique française à l'Université de Naples Parthenope. Ses recherches portent sur la linguistique de corpus, la sémantique lexicale dans les discours de spécialité (biologie marine, *blue economy*, discours environnementaux, droits des animaux et droits humains) et sur la néologie du français contemporain. Elle coordonne les projets de recherche ENVIHUMA et *Ocean Literacy* et est impliquée dans différents programmes de recherche consacrés au traitement automatique et semi-automatique de la langue, en collaboration avec le laboratoire de linguistique OLST de l'Université de Montréal et le laboratoire d'Informatique LIPN – CNRS de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Auteurs des articles

Sabrina Aulitto enseigne la langue et la linguistique française à l'Université de Naples Federico II. Ses recherches portent principalement sur la terminologie et la lexicologie spécialisée, notamment dans les domaines des assurances et des transitions, écologique et énergétique. Sur ces sujets, elle a publié plusieurs essais dans des revues scientifiques et participé à de nombreuses conférences nationales et internationales.

Magali Dillenseger est titulaire d'un master en lettres, langues et sciences du langage de l'Université de Besançon. Elle enseigne la langue française à l'Université de Turin en tant que collaboratrice et experte linguistique (CEL) ainsi qu'à l'École polytechnique de Turin. Ses recherches portent sur la didactique du français langue étrangère (FLE).

Marius François est doctorant en terminologie au Centre de Recherche en Linguistique Appliquée (CeRLA) adossé à l'Université Lumière Lyon 2, sous la direction de Pascaline Dury. Ses thématiques de recherche incluent, entre autres, le croisement entre corpus oraux et terminologie, par le prisme de la néologie spécialisée en anglais, notamment, mais également l'extraction terminologique ou la détection de la néologie sémantique spécialisée.

Ivana Franić est professeur des universités à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Zagreb et membre de la Chaire de langue française du Département d'études romanes. Ses recherches portent sur la syntaxe générale et syntaxe française, lexicographie et didactique des langues étrangères. Membre de plusieurs projets de recherche, elle a dirigé les projets sur la création d'une base de valences des verbes de perception FraCroVal, dans une perspective contrastive franco-croate, basée sur des études de corpus.

Fabrizio Impellizzeri enseigne la littérature française auprès du Département de Sciences Humaines de l'Université de Catane. Ses domaines d'études concernent les littératures des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles et, en particulier, l'interprétation de la sublimation du désir, les réécritures de soi, la post-migration, la littérature industrielle fin de siècle, le dandysme, l'intersémiotique et la ciné-littérature. Il a fondé et dirige le centre de recherche interuniversitaire Visages – Variations et hybridismes des écritures autobiographiques dans les littératures d'expression française.

Camilla Nappi est chercheuse postdoctorale à l'Université de Naples L'Orientale, au sein du projet PRIN-PNRR L'art de l'orfèvrerie : patrimoine linguistique et interculturel (GALIC). Ses recherches portent sur la terminologie et l'analyse du discours, en accordant une attention particulière aux approches énonciatives, pragmatiques, sémiocommunicationnelles et technodiscursives, ainsi qu'aux perspectives de la sociopragmatologie et de la terminologie textuelle. Ses axes d'application se concentrent plus particulièrement sur les enjeux environnementaux et sur les dynamiques communicationnelles propres à l'ère numérique.

Lara Nougaret est doctorante contractuelle à l'Université de Montpellier Paul-Valéry au sein de l'UR ReSO (4582). Son travail, qui mobilise l'analyse de discours outillée et la terminologie, s'inscrit dans le champ de la néologie et porte sur l'innovation lexicale et les nominations émergentes dans les discours écologistes, notamment autour des communs environnementaux.

Étienne Quillot est chef de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), au Ministère de la Culture en France. Il coordonne des actions relevant de la politique linguistique, de la promotion de la langue française et de la diversité linguistique, notamment dans les domaines de la terminologie, de la néologie et de la francophonie, en lien avec les institutions publiques et les acteurs culturels.

Julien Rault est maître de conférences en stylistique et en linguistique à l'Université de Poitiers. Spécialiste de la ponctuation, il est notamment l'auteur d'une « biographie » sur le point de suspension (Poétique du point de suspension. Essai sur le signe du latent aux éditions Cécile Defaut). Il développe actuellement une réflexion stylistique, dans le discours littéraire mais aussi politique, sur toutes les formes de représentation du latent. Parallèlement, une partie de ses travaux porte sur la notion de « mots d'ordre » (avec Stéphane Bikialo, un Au nom du réalisme. Usages politiques d'un mot d'ordre, éditions Utopia).

Stefano Vicari est maître de conférences à l'Université de Gênes. Il est spécialiste d'analyse du discours et de socioterminologie. Ses recherches se concentrent sur la production et la circulation des discours dans les médias sociaux et sur les stratégies de construction de l'autorité dans ces environnements. Plus récemment, il s'est occupé de la circulation des discours sur l'environnement à partir de l'analyse de la prosodie sémantico-discursive des termes de l'écologie dans différents types de discours (institutionnels, médiatiques, scientifiques, de vulgarisation).

© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 –

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-italie>





Projet pour le n° 23 - Année 2027

Quand les mots s’habillent : approches linguistiques et culturelles du lexique vestimentaire

Coordonné par Maria Teresa Zanola (Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano)
et Maria Margherita Mattioda (Università di Torino)

La mode a été étudiée selon une approche humaniste, en fonction de périodes historiques (Levi Pisetsky, 1964 ; Bailleux, Remaury et al. 1995 ; Boucher 2008 [1965]), elle a été analysée dans les formes vestimentaires à travers le temps, pour la vie privée, institutionnelle et professionnelle. La mode a fait l’objet d’études littéraires (cf. Modenesi *et al.* 2015), d’approches psychologiques et sociologiques (cf. Godart, 2010), d’analyses d’aspects sémiotiques et psychosociologiques spécifiques (Simmel, 1895 ; Barthes, 1967). Elle a été également étudiée comme symbole de l’identité d’une société ou pour l’influence de la société occidentale européenne au cours des XIX^e et XX^e siècles ; enfin, la mode a été analysée comme histoire des silhouettes, des comportements, des objets et des créations artistiques. Il existe une vaste production scientifique relative à la mode et à ses marques dans les stratégies de marketing et de publicité pour les réseaux de distribution national et international.

Il s’agit d’un secteur polyvalent, interdisciplinaire et transdisciplinaire, qui se présente dans toute sa complexité réticulaire et nécessite toujours l’identification de l’axe temporel et socioculturel de référence afin de pouvoir avancer dans la description et l’analyse des études de cas. La première étape dans l’étude de la mode consiste donc à définir précisément l’espace géographique et chronologique que l’on entend considérer, autour duquel regrouper l’ensemble des sources pouvant fournir la documentation linguistique, visuelle et encyclopédique nécessaire à l’exploration de ce système, très riche aussi de sous-domaines (ex. la mode masculine, la mode enfantine, la mode sportive, etc.).

La complexité de ce domaine reflète celle du système de ses sources : le projet de recherche FLATIF¹ propose une contribution incontournable de reconnaissance et d’orientation, en s’appuyant sur la richesse des sources recensées – manuels, traités, revues de mode, catalogues, dictionnaires, encyclopédies spécialisées : autant de ressources linguistiques, encyclopédiques et visuelles, auxquelles s’ajoutent les supports audiovisuels et médiatiques (D’Achille, Zanola dir. 2025). D’ailleurs, la recherche

¹ <https://centridiricerca.unicatt.it/otpl-progetti-prin-2020-flatif>

linguistique dans une perspective diachronique permet la reconstruction de la définition conceptuelle et linguistico-terminologique, afin de permettre un accès aussi complet que possible aux informations relatives à cet univers linguistique, culturel et sémiotique si riche (Zanola, 2014, 2015a, 2015b, 2020a, 2020b, 2021 ; Grimaldi, 2025, Calvi, 2023, Calvi, Dankova, 2025).

La mode est un langage. Ses objets — vêtements, accessoires, tissus, ornements — s’accompagnent toujours de mots qui les désignent, les décrivent, les classent et les valorisent. Le lexique vestimentaire est ainsi un lieu de rencontre privilégié entre langue, culture et société : il reflète des pratiques et savoir-faire, révèle des imaginaires et témoigne des circulations entre langues et cultures (Concilio, 2025 ; Bullich, 2025). La complexité du domaine oblige à tenir compte de coordonnées précises, en plus de l’ensemble des sources éligibles pour l’identification définitoire et conceptuelle du lexique de la mode, que nous résumons en quatre points (Zanola, 2025) :

- a) le terme et la périodisation chronologique considérée : le terme et sa définition sont liés à la période de sa présence et de sa diffusion, qui peut donner lieu à des évolutions de sens, à ramener donc à une scalabilité chronologique à établir ;
- b) un ensemble de sources nécessaires, au sein duquel aucune ne domine, mais où chacune joue un rôle indispensable dans la collecte exhaustive des données utiles (Bouverot, 1999) ;
- c) la perspective plurilingue et pluriculturelle : l’évaluation relative au terme et à ses équivalents dans d’autres langues, dans un contexte marqué par l’évolution rapide des technologies et l’émergence de l’IA (Mattioda, 2024) ;
- d) le type de destinataire/utilisateur de ce lexique : de la production à la distribution, le même noyau conceptuel s’exprime en des termes différents, et la variation peut s’étendre si le terme est utilisé par des experts du secteur ou se diffuse auprès du grand public (Zanola, 2016, 2018a, 2020a ; Mattioda, Vittoz, 2016 ; Mattioda, Civico. 2025).

Ce numéro de *Synergies Italie* se propose d’explorer le lexique de la mode dans ses dimensions linguistiques et terminologiques, discursives et culturelles. Les contributions, qui porteront sur le français ou l’italien ou bien sur les deux langues en perspective comparative ou contrastive, devront reposer principalement sur des sources inédites (archives, collections, corpus jusque-là inexplorés, ego-documents) et approfondir les questions suivantes :

- l’étude historique du lexique de la mode et de ses évolutions ;
- les emprunts, les calques, les allers et retours et la circulation des mots de la mode entre langues ;
- les métaphores et images liées au vêtement dans les discours ;
- la terminologie professionnelle et de la commercialisation ;

- les usages sociaux et culturels du vocabulaire de la mode ;
- la traduction et la médiation linguistique du lexique vestimentaire ;
- la dimension sémiotique et discursive des mots de la mode dans les médias, la publicité, les blogs ou les réseaux sociaux.

Références

Bailleux, N., Remaury, B. 1995. *Modes et vêtements*. Paris : Gallimard.

Barthes, R. 1967. *Système de la mode*. Paris : Seuil.

Boucher, F. 2008 [1965]. *Histoire du costume en Occident de l'antiquité à nos jours*. Paris : Flammarion.

Bouverot, D. 1999. Le vocabulaire de la mode. In : Antoine, G., Martin, R. 1999. (dir.), *Histoire de la langue française 1880-1914*. Paris : CNRS, p. 193-206. :

Bullich, V. 2025. « Des « machines à faire la mode » ? Dispositifs d'intelligence artificielle générative et récits de création en mode ». *Interfaces numériques*, 14(1). <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.5521>

Calvi, S. 2023. « La fraise : histoire d'un accessoire et de sa terminologie ». *Philologica Jassyensia*, n° 38/2, p. 141-151.

Calvi, S., Dankova, K. 2025. Comunicare il tessuto al XXe XXI secolo : il caso di velours. In: D'Achille, P., Zanola, M. T. (dir.), *La moda francese e italiana (1880-1980). Fonti, strumenti e metodi*. Firenze : Cesati Editore, p. 113-137.

Concilio, C. 2025. « From Art Nouveau to Green Design : Fashion, Décor, Fashion Writing ». *ZoneModa Journal*, 15 (1), iii-ix. <https://doi.org/10.6092/issn.2611-0563/22110>

D'Achille, P., Zanola, M. T. (dir.) 2025. *La moda francese e italiana (1880-1980). Fonti, strumenti e metodi*. Firenze : Cesati Editore.

Godart, F. 2010. *Sociologie de la mode*. Paris : La Découverte.

Grimaldi, C. 2025. Scrivere di moda. Per una ricostruzione storica delle riviste francesi (XVIII-XX secolo). In : D'Achille, P., Zanola, M. T. (dir.), *La moda francese e italiana (1880-1980). Fonti, strumenti e metodi*. Firenze : Cesati Editore, p. 49-64.

Levi Pisetsky, R. 1964. *Storia del costume in Italia*. Milano: Treccani.

Mattioda, M.M. 2024. La terminologie de la mode durable : quels défis pour la traduction des anglicismes Fast Fashion et Slow Fashion ? In : Rossi Micaela (éds.), *Néologie, terminologie et variation - Neología, terminología y variación - Neologia, terminologia e variazione*, Lausanne, Peter Lang, p. 367-391.

Mattioda, M.M., Vittoz M.B. 2016. Des tissus dans tous les sens : d'une terminologie didactique à la communication professionnelle du projet « Voce del verbo moda ».

In : E. Bricco, I. Torre, S. Torsani (a cura di), *Du labyrinthe à la toile/Dal labirinto alla rete*, Mélanges en l'honneur de Sergio Poli, Publif@rum, n. 26.

http://www.publifarum.farum.it/ezine_articles.php?art_id=343

Mattioda, M.M., Civico, M. 2025. « Framing Sustainability in Ethical Fashion : A Lexicometric Analysis of French Brand Communication », *ZoneModa Journal*, 15 (1), p. 137-152. <https://doi.org/10.6092/issn.2611-0563/21929>

Modenesi, M., Collini, M. B., Paraboschi, F. (dir.) 2015. *La grâce de montrer son âme dans le vêtement. Scrivere di tessuti, abiti, accessori*. Milano : LED, 3 voll.

Simmel, G. 1895. « Zur Psychologie der Mode. Soziologische Studie ». *Die Zeit. Wiener Wochenschrift für Politik, Volkswirtschaft, Wissenschaft und Kunst*, n° 54/5, 12/10/1895, p. 22-24.

Zanola, M. T. 2014. *Arts et métiers au XVIII^e siècle. Études de terminologie diachronique*. Paris : L'Harmattan.

Zanola, M. T. 2015a. Le feutre, du caudebec au borsalino : hommage au chapeau. In : Modenesi, M. et al. (dir.), *La grâce de montrer son âme dans le vêtement. Scrivere di tessuti, abiti, accessori*. Milano : LED, vol. II, 433-443.

Zanola, M. T. 2015b. Narration et figure d'un objet du quotidien : le parapluie. In : Galazzi, E. et al. (dir.), *Tout le talent d'écrire ne consiste après tout que dans le choix des mots*. Mélanges d'études pour Giuseppe Bernardelli. Berna : Peter Lang, p. 271-282.

Zanola, M. T. 2016. L'espace du concept, la parole de l'image : pour une typologie des représentations non-verbales dans la terminologie des tissus. In : Lervad, S. et al. (dir.), *Verbal and non-verbal representation in terminology : Proceedings of the TOTH 2013*. Copenhague : DNRF's Centre for Textile Research, Institut Porphyre, Savoir et connaissances, p. 65-80.

Zanola, M. T. 2018a. « La terminologie des arts et métiers entre production et commercialisation : une approche diachronique ». *Terminàlia*, n° 17, p. 6-23.

Zanola, M. T. 2020a. « Francese e italiano, lingue della moda : scambi linguistici e viaggi di parole nel XX secolo ». *Lingue Culture Mediazioni*, n° 7/2, p. 9-26.

Zanola, M. T. 2020b. Évolution et néologie sémantique dans le domaine de l'habillement : le cas des « gilets jaunes ». In : Tallarico, G. et al. (dir.), *Nouveaux horizons pour la néologie du français. Hommage à Jean-François Sablayrolles*. Limoges : Lambert-Lucas, p. 153-164.

Zanola, M. T. 2021. Derrière un éventail: un accessoire de mode et son réseau terminologique. In : Battistini, A. et al. (dir.), *L'Europa o la lingua sognata. Studi in onore di Anna Soncini Fratta*. Città di Castello : Odoja, p. 599-609.

Zanola, M. T. 2025. Descrivere la moda italiana e francese, fra lingua, cultura e terminologia. Il caso della marinière. In: D'Achille, P., Zanola, M. T. (dir.), *La moda*

francese e italiana (1880-1980). Fonti, strumenti e metodi. Firenze : Cesati Editore, p. 15-47.

- Un appel à contributions a été lancé en 2025.
- **Contact** : synergies.italie@gmail.com

© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 –

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>



Consignes aux auteurs

1. L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à la Rédaction à l'adresse synergies.italie@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.

2. L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les coauteurs préciseront en note la répartition des responsabilités scientifiques et rédactionnelles de chacun.

3. Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.

4. Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention *article à paraître* ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture, de la Rédaction, du pôle éditorial international du Gerflint et du Directeur de la publication.

5. Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale

d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.

6. La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID (identifiant ouvert pour chercheur et contributeur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans soulignement ni hyperlien. Pour un doctorant, le nom et l'institution du Directeur de recherche pourront figurer après les identifiants de l'auteur.

7. L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 150 mots suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article. Les résumés ne contiendront pas de retour à la ligne.

8. L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en italien puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9. La police de caractères est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier *Word*, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination. La revue a son propre standard de mise en forme.

10. L'article en *Word* doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en *Word*. Articles *Varia*, comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

11. Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italiques*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront sur le manuscrit de l'auteur en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15. Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteur, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16. La **bibliographie** en fin d'article précédera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans soulignement ni lien hypertexte.

17. Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18. Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19. Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n° 16, p. 41-61.

20. Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ...], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21. Les textes seront conformes à la typographie, à l'orthographe et à la terminologie françaises.

22. Graphiques, schémas, figures, tableaux éventuels seront aux formats *Word* avec obligation de références selon le *copyright*. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23. Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété

intellectuelle doit être réécrite en *Word* avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation. Le Gerflint, éditeur de la revue, ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres et documents analysés dans son article.

24. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25. Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.com, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans un répertoire institutionnel, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue. L'archivage de numéros complets est interdit.

© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -
<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>





Synergies Italie, n° 22 / 2026

Revue du GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale

Président d'Honneur : Edgar Morin (1921-2026)

Directeur et Président Fondateur : Jacques Cortès (1935-2025)

Publications du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb14524060t>

<http://viaf.org/viaf/141015430>

ISNI 0000 0001 1956 5800

<https://ror.org/02fek2d03>

IdRef : 077342070

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT :

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Iran

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Russie

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Essais francophones. Série CREDIF

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne ; GERFLINT, France)

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Sites officiels : <https://gerflint.fr> ; <https://gerflint.com>

Administration des sites : Thierry Lebeau (France), Kévin Salamanca (Espagne)

Synergies Italie, n° 22 / 2026

© GERFLINT – Paris – France – Copyright n° ZSN67E3

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque Nationale de France – Juin 2026



Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

GERFLINT

www.gerflint.fr

Ce numéro propose une exploration cohérente et plurielle des discours de l'écologie. Il articule plusieurs axes complémentaires : les formes de l'engagement discursif et la construction de l'autorité, la réflexivité langagière et la mise en débat des mots de l'écologie, la créativité lexicale et néologique comme outil d'alerte, de critique ou de projection et les enjeux terminologiques liés à la circulation des savoirs environnementaux. Le numéro 22 de *Synergies Italie* entend ainsi contribuer à une réflexion renouvelée sur le rôle des sciences du langage face aux défis écologiques contemporains.